Chroniques monistroliennes

BULLETIN DE LA SOCIETE D'HISTOIRE DE MONISTROL SUR LOIRE
ISSN0761-7011 *Directeurs de la publication : Philippe MORET et Christian LAURANSON-ROSAZ*

TABLE DES MATIERES

Le mot du président 2

Christiane Petit
Mes années 60 au quartier de l'Herbret
– souvenirs d'une petite fille 3-34

Ph. M. : Herbret ou Arbret, un quartier au cadastre de 1812 35-36

Philippe Moret, *in memoriam* Louis Saby
Chronique de nos sapeurs-pompiers 37-73

Jean Désage
Mes notes, 1939-1945 74-122

Philippe Moret
Beauzac au fil des siècles, ou l'Histoire vue de Beauzac 123-158



Le château et la ville de Monistrol , dessin à la plume, 18ème siècle, voir p. 132-135

Le mot du président

Nous avons longtemps bataillé, longtemps attendu, mais en cette fin d'année 2005 la tour de l'Arbret présente enfin le beau visage dont nous rêvions. Des gaines électriques accrochées en hauteur seront bientôt enterrées. On parle même d'illumination. Le « donjon » sera ainsi redevenu la Tour, la tour du portail de l'Arbret, point fort des murailles médiévales, mais aussi signal d'entrée et d'accueil...

Ces *Chroniques* ouvrent sur d'autres formes de patrimoine, variées et vivantes.

Mon quartier de l'Herbret dans les années 60 – souvenirs d'une petite fille. Christiane Petit évoque son coin de Monistrol, dans ces années 60 où elle avait une dizaine d'années. Nos lecteurs vont, les uns retrouver, les autres découvrir des personnages, des habitudes, des façons de vivre ensemble. Ce n'est qu'hier, et pourtant c'est très lointain.

Chronique de nos sapeurs-pompiers. Louis Saby a pendant des années photocopié tout ce qui concernait les sapeurs-pompiers dans les délibérations du conseil municipal de Monistrol. Cela fait un gros volume que son fils a confié à la Société d'Histoire. En se fondant sur cette documentation, en la complétant aussi, l'on a pu retracer le parcours mouvementé de cette institution si particulière, de 1843 (et même avant) jusqu'en l'an 2000.

Mes notes, 1939-1945. M. Jean Désage, mobilisé en1938, a ouvert un carnet lors de la déclaration du guerre. Nous vivons avec lui la vie quotidienne du soldat de la « drôle de guerre », puis du prisonnier en Allemagne, en passant par la capture. Ce fut le sort de 121 monistroliens et de 47 beauzacois. Ces notes nous sont livrées sans retouches.

Beauzac à travers les siècles, ou l'Histoire vue de Beauzac. Lors du Carrefour annuel des historiens de la Haute-Loire à Beauzac, on m'a demandé de présenter en un peu plus d'une heure notre voisine. C'est une histoire qui ne concerne pas que Beauzac et à travers son exemple, j'ai tenté d'ouvrir quelques pistes à l'historien local.

Quatre façons de « faire de l'histoire », c'est-à-dire de vivre son rapport au passé, à un passé en tout cas. Avec Christiane Petit le souvenir personnel, le travail de mémoire. Avec Jean Désage, l'histoire immédiate, le journal où inscrire ses repères. Avec Louis Saby, la patiente recherche de documents sur un sujet particulier, une institution, un métier. Et puis une histoire plus classique, qui s'efforce de faire revivre une communauté d'habitants, dans sa continuité qui remonte très haut...

Les *Chroniques* sont ouvertes à toutes les façons de vivre une histoire. Qui voudra marcher sur les traces de Christiane Petit, de Louis Saby ou de Jean Désage ?

Philippe Moret

Illustration de couverture : la tour de l'Arbret ;
dessins ornant un projet pour relier Monistrol et Beauzac (voir p. 133)

MES ANNÉES 60 AU QUARTIER DE L'HERBRET

Souvenirs d'une petite fille



par Christiane Petit

En 1960 j'avais sept ans avec déjà quelques souvenirs et impressions qui au fil du temps s'étofferont et deviendront la trame de l'histoire de quinze années de la vie du quartier de l'Herbret, de ses environs, de ma jeunesse et de ses habitants[1].

La vie me semblait y être celle d'une grande famille où tout le monde se connaissait et connaissait les habitudes de chacun. Il est vrai que l'on vit beaucoup dans la rue. Elle est par excellence le lieu de sociabilité villageoise. Une partie des tâches s'y déroule si bien que les nouvelles y circulent vite.

De bon matin

Vers les 5 heures, monsieur Pouly qui tenait le magasin presse rue de Chabron (actuellement Maison de la presse Hostin) distribuait les journaux dans les boites aux lettres.

A 6 heures 45, c'était au tour des ouvriers qui tout en sifflotant, à pied ou à vélo, se rendaient dans leurs usines : Clémenson rue de Chabron, Massard-Bonche, Saumet allée du Château, Martouret av. Jean Martouret, Hernandez au Monteil, Limousin avenue de la Gare, Berthoix au Prince, Deléage, Massard, Janisset au Grand Chemin. Dans le quartier, les ouvriers des établissements Monteil se rassemblaient près du fourgon qui devait les conduire sur leur chantier. La plupart étaient d'origine italienne plus précisément sicilienne, comme les Vento, Inglese, Léonti, Asarisi, etc... Leur maîtrise de la construction et leur sensibilité artistique en faisaient des ouvriers très appréciés, tellement appréciés qu'ils se sont fondus dans la population et font partie intégrante de la vie de la cité. Arrivée en 1957, la famille Vento a habité plusieurs année rue Jeanne d'Arc.

En conséquence, c'était aussi les premières diffusions des informations imprimées dans *la Dépêche.*

---

[1] *Les intertitres, les notes, les légendes des illustrations sont de la rédaction.*

Vers les 8 heures les scolaires rejoignaient leurs établissements qui étaient tous en centre ville. Les écoles privées se décomposaient en trois groupes : l'Institution du Sacré-Cœur pour les filles, place du Valla. Pour les garçons, le Pensionnat Saint-Joseph du Château et l'école technique place Néron.

L'école publique, située au Prévescal, était mixte. C'était un ensemble de bâtiments qui avait la particularité d'abriter les appartements de quelques instituteurs, la mairie et la conciergerie.

C'était encore l'époque des querelles école privée, école publique. Dans le quartier, les enfants fréquentant l'école privée étaient majoritaires. Peu importait, dans les jeux, il n'y avait qu'un désir de part et d'autre, c'était de les partager. Sans le vouloir nous étions au-dessus de ces querelles intestines.

Dans le même temps, les livreurs de lait, entre autre : Baptiste Bonnevialle des Revendus, madame Catherine Dupuy des Ages, Joseph Peyrard du Betz remplissaient les biches qui les attendaient au pied des portes.

Nouvelles du jour

Le paisible et le calme étaient quelque fois interrompus par les roulements de tambour de Jean Faure, garde-champêtre, annonçant les « avis à la population », et la population sortait prendre l'information (coupure d'eau, ramassage des ordures, nettoyage du cimetière). Quand la sirène cornait, les mêmes se précipitaient au coin de chez Depras (« le donjon »), endroit où les pompiers marquaient un temps d'arrêt pour se renseigner auprès de la concierge de la mairie (madame Chalavon, ensuite madame Mourier). De ce fait les gens étaient informés et dans certains cas rassurés.

Il y avait « celle qui passe », madame Boureille surnommée Eve, qui avait remplacé Jeanne Debayle pour avertir par des *« eh ! là haut »* les décès, de maison en maison. Le passage du patère récupérant les peaux de lapins et la ferraille, celui du rémouleur, s'annonçant par des *« couteaux, ciseaux »* en faisant sonner la cloche de sa charrette.

Au lavoir

Ainsi la communication se faisait d'elle-même, par le va-et-vient de ceux qui allaient à la fontaine, les ménagères qui se rendaient chez les commerçants, celles qui allaient au lavoir. On y apprenait les nouvelles. Bonnes ou mauvaises, vraies ou fausses et parfois bien embellies. Le lundi il était difficile de s'y frayer une place. C'était le jour de grande lessive. On distinguait les vêtements de la semaine et ceux du dimanche que l'on manipulait avec soin et délicatesse.

Les lavandières pouvaient laver debout ou à genoux. Il y avait un côté décrassage et un côté rinçage. A la petite enfance j'y accompagnais ma mère pour y barboter, mais arrivée à l'âge de raison j'ai dû commencer

mon apprentissage en lavant des mouchoirs et au fil des années, les grosses pièces.

Il y avait les disputes entres celles qui prenaient tous les fils, les autres qui ne nettoyaient jamais les bassins et celles qui par maladresse ou intentionnellement javellisaient le linge de leur voisine.

Les professionnelles offraient leurs services aux familles bourgeoises ou commerçantes, telles mesdames Ravel, Dias, Gammond, et Bardel la spécialiste des maillots de l'U.S.M. Son fils Jean Bardel était l'un des principaux dirigeants de l'association.

Elles étaient présentes toutes l'année, par tous les temps. L'hiver, elles utilisaient des chaudières pour faire bouillir le blanc. Celui-ci séchait à proximité du lavoir et dans la cour de l'école technique. Par grand froid le linge gelait au fur et à mesure qu'elles l'étendaient sur le fil. L'été, il blanchissait sur la pelouse de l'école. Combien de fois elles ont maugréé contre ce maudit ballon que les garçons envoyaient maladroitement sur un travail à peine achevé. Il fallait recommencer.

Pour ceux qui le désiraient, l'Association familiale mettait à leur disposition une machine à laver, moyennant 5 francs la demi-journée. Celle-ci se transmettait de maison en maison. Il en était de même pour la machine à tricoter.

Si le lundi c'était le jour de grande lessive, le samedi c'était le jour de la grande toilette. Tout le monde se retrouvait aux Bains-douches du Grand Chemin, tenus par madame Vasselon. Il y avait surtout des hommes que je voyais passer avec leur serviette sous le bras. Nous, les plus jeunes, nos mères nous trempaient dans de grandes bassines pour le bain.

Scènes de la vie quotidienne

A part les commerçants, les particuliers n'avaient pas le téléphone. Il n'était pas rare d'entendre la serviable Germaine Samuel (la coiffeuse) les ciseaux à la main, appeler un voisin pour une communication, comme il était tout aussi naturel d'entendre la voix forte d'Antonin Chalavon interpeller en patois Baptiste Jourjon. L'un sciant du bois, tandis que l'autre d'un pas lent et tranquille poussait son char à bras rempli de matériaux de construction, se rendant sur son chantier.



La maison qu'habitaient la famille Chalavon et, plus loin, Ferdinand Romeyer, dans l'impasse qui menait au « chemin des sœurs ».

Tout à proximité, avec calme et patience, madame Jamon et son fils Pierrot cardaient la laine et le crin pour réaliser un nouveau matelas. A quelques maisons de distance, monsieur Boistel, instituteur en retraite, s'ingéniait à évacuer l'eau de sa cave à l'aide d'une pompe de sa fabrication. Son talent de bricoleur lui avait permis de construire une voiture à pédales et un kart pour ses petits enfants. Tandis que Clotilde Héritier nettoyait le cornet de son fourneau sous la fontaine, la famille Maisonneuve s'affairait derrière l'étal de ses fruits et légumes.



La fontaine. Les arcades de Maisonneuve, fruits et légumes (depuis peu salon de coiffure). Au fond, le bureau de tabac.

Au début des années 1960, c'était le seul commerce du quartier et peut-être de Monistrol à vendre des glaïeuls et des œillets les week-ends et les jours de fête. Au fur et à mesure que son épicerie prenait de l'ampleur Jean Maisonneuve reculait le galandage de son café. En reconstruisant, il s'est séparé de cette seconde activité.



La fontaine, centre du quartier, entourée de commerces, aujourd'hui comme hier.

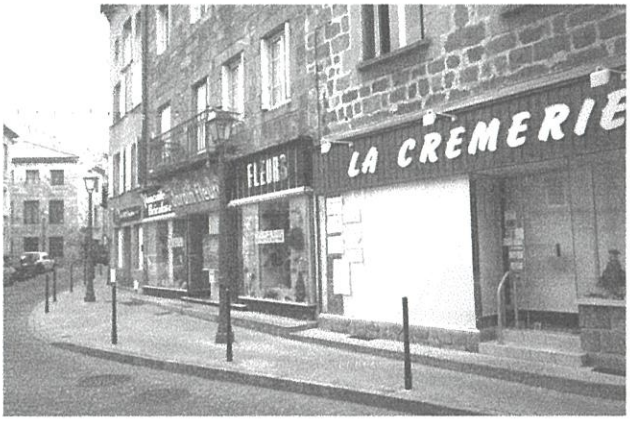

Vers 1960, de dr. à g. :

café Furnon puis fromagerie Souvignet ;
quincaillerie Saby-Mallet ;
plus loin bazar Michel Moury.



En allant de l'Herbret vers la fontaine et l'église. Au centre la maison Fournel (anciennement café Fournel) où Christiane Petit a vécu ses années 60. A la suite, le bureau de tabac, tenu à l'époque par les demoiselles Héritier..



Sur le site de l'antique maison des Antonins, démolie en 1909, Mme Vérot fit construire cet immeuble, aujourd'hui cabinet médical. Dans les années 60, le bazar Moury, puis les entrepôts Moulin, puis Drevet tailleur.



Le salon de coiffure de Germaine Samuel a double entrée, par la rue Jeanne d'Arc et par l'Herbret. Cette dernière est embellie d'une porte cintrée et d'un escalier du 17ème siècle – un des plus jolis coins de Monistrol.

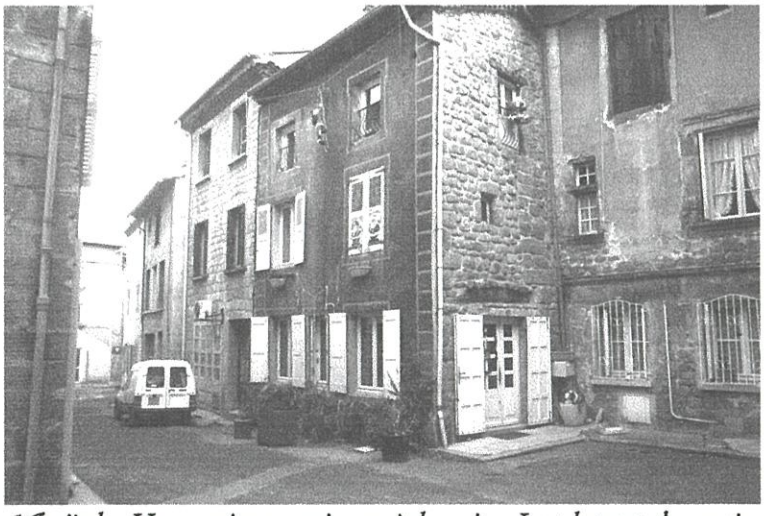

La rue de l'Herbret, en allant vers le « donjon » de Depras bourrelier puis Margaux chaussures. A droite la maison de Jean Vialatte, maire, remonte au 16e siècle. Une maison ancienne à la suite. La plupart des maisons ont leur entrée principale rue de Chabron (le café Royer par exemple). A gauche,, l'angle de la maison Jourjon..

vet tailleur.

La rue Saint-Antoine s'agitait à chaque déchargement de bouteilles de gaz pour le magasin Saby et de « caisses d'eaux » (minérales ou limonades) destinées aux entrepôts Clément Moulin. C'était aussi le lieu de fabrication de l'huile de colza sous la responsabilité de Marcel Ollier (dit Tonine).

Après les offices religieux de la paroisse, les sœurs de Saint-Joseph regagnaient leur couvent rue de Chabron en empruntant cette ruelle mal éclairée le soir. Dans leurs robes noires, telles des fantômes, elles s'évanouissaient dans la pénombre et finissaient de disparaître derrière la porte du « chemin des sœurs » (un passage que la famille Bouchacourt mettait à leur disposition pour leur éviter de grands détours).

Ferdinand Romeyer, dit le Saint, quittait son impasse après chaque repas pour s'imprégner de l'atmosphère de la place de la Fontaine, échanger quelques mots avec les voisins et s'en retourner sereinement à sa solitude. Personnage atypique et discret. L'armée française n'avait pas voulu de lui : sa taille ne correspondait pas aux normes militaires des années 1914. De ce fait, il avait certainement échappé au massacre. Il était devant l'éternel, un grand collectionneur de « çà peut servir ».

A partir de novembre, il y avait de nombreuses « tuailles » de cochons. La tuerie, le brûlage à la paille et le brossage avec l'eau de la fontaine se pratiquaient dans la rue, mais le travail de la viande restait à l'abri des regards.

En quelques années, la « gamme verte » devient un créneau porteur. René Souvignet en saisit l'opportunité en occupant les locaux Mounier, puis Saby. La rue s'est mise à fleurir, ainsi que la place de la Fontaine.

Passementiers

Le bruit lancinant des métiers s'est tu. Pourtant le tissage faisait encore vivre ou il complétait le revenu de certaines familles :

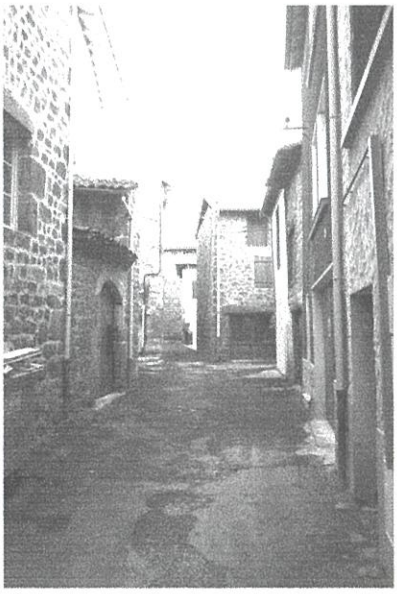

Rue St Antoine *(ci-contre, en venant de l'église)* : Ferdinand Romeyer, la famille Badel.
Rue de l'Herbret : Eugène Largeron, monsieur Royer.
Rue Jeanne d'Arc : madame Chanon.
La famille Chanteloube avait quant à elle ses métiers dans la ruelle du Monteil. J'allais quelquefois avec Simone porter la collation de 17 heures à son père. Chez les passementiers c'était un moment bienvenu, car souvent ils soupaient tard pour terminer leurs coupes. Dans ce moment propice, Simone, qui avait deux ans de plus que moi, m'apprenait les moments importants de la vie.

Boutiques et maisons du quartier de l'Herbret dans les années 60

Essai de répertoire

Les personnes citées sont les occupants des maisons ou boutiques, qu'ils soient ou non propriétaires

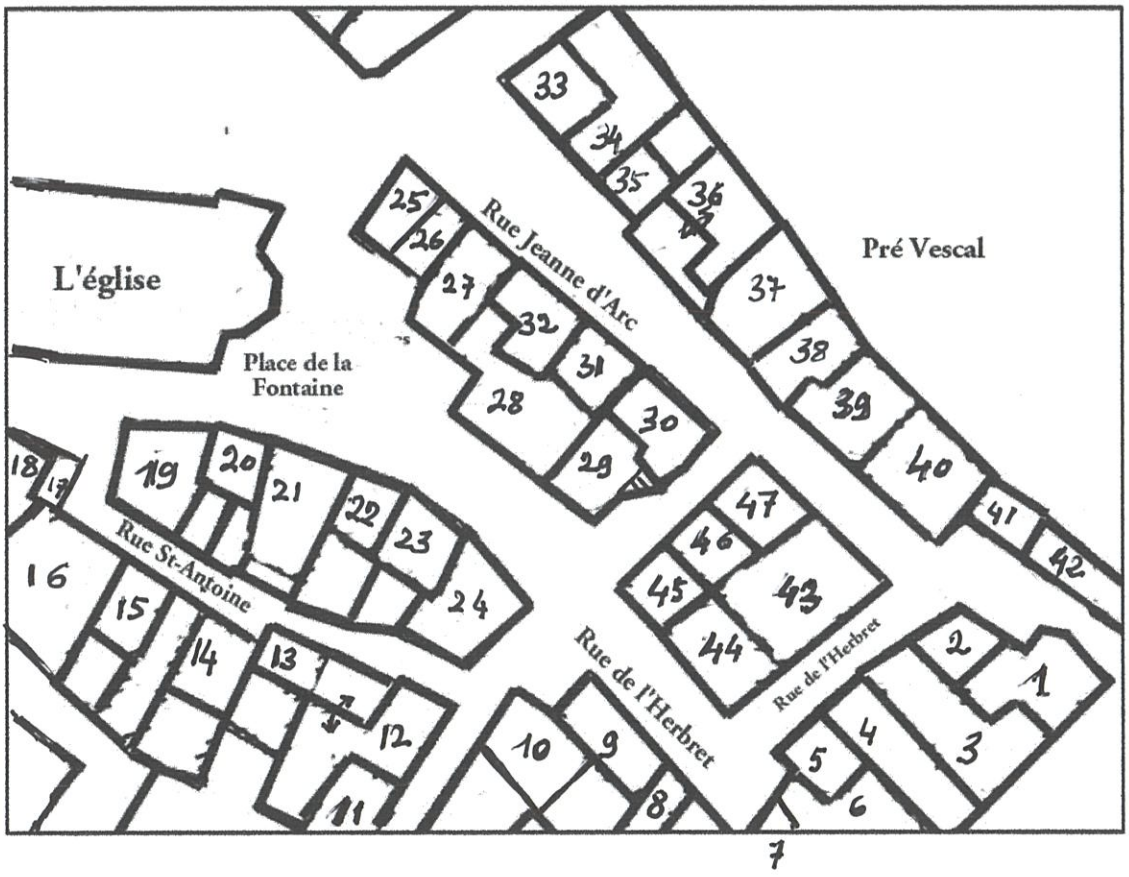

Rue de l'Herbret

1 Marchand de charbon Gerphagnion
2 Maison Montméat
3 Passementerie Royer et café Royer sur la rue de Chabron
4 Maison Terme ; à l'étage Emile Blanchatd, pompier
5 Ancienne maison d'habitation
6 Maison Vialatte
7 Recette locale des impôts (entrée principale rue de Chabron)
8 Maison Delolme
9 Maison Largeron
10 Antonin Chalavon ; Ferdinand Romeyer

Rue Saint-Antoine

11 Maison Badel, puis Sass
12 Clément Moulin (huile de colza), puis salaisons Saumet
13 Maison André Fournel
14 Entrepôts Saby-Mallet
15 Chaussures Mounier, puis fleurs Souvignet
16 Maison Touron
17 Fleurs Souvignet, puis mercerie
18 Bijouterie horlogerie Davenas

Place de la Fontaine

19 Mercerie Tcharcachian
20 Café puis fromagerie Furnon, puis fromagerie Souvignet
21 Quincaillerie, vaisselle, outillage Saby-Mallet
22 Maison Boistel, puis Peyre
23 Maison Jean Moulin, puis Vacher
24 Café-épicerie l'Etoile Blanche (famille Ferrand facteur), puis bazar Michel Moury,
entrepôts Saby, Drevet tailleur ; à l'étage, Mme Jamon
25 Crédit agricole
26 Cordonnerie Aulagnier
27 Fruits et légumes Maisonneuve (et café sur la rue Jeanne d'Arc)
28 Bureau de tabac (Dlles Héritier, puis Gaillard, Faucon)
29 Maison Fournel (anciennement café)

Rue Jeanne d'Arc (côté place de la Fontaine)

30 Coiffure Germaine Samuel
31 Couture Rose André
32 Vêtements " A la Grande MaISon ", Granger-Charret

Rue Jeanne d'Arc (côté Prévescal)

33 Vêtements Colly, puis laines Pingouin (Mme Chaniac)
34 Maison Goyo
3S Maison Goyo
36 Café Jourget
37 Maison Mourier
38 Crédit agricole du Sud-Est
39 Photographe, studio Dazaud ; à l'étage Bte Romeyer, Dudu Vérot
40 Café Marcel Touron
41 Maison Marcel Touron
42 Bourrelier Depras, puis chaussures Margaux

Ilot de l' Arbret

43 Menuiserie Chanon
44 Maison Jourjon
45 Maison Laurent, puis Delolme
46 Maison Touron (anciennement Marcet)
47 Boucherie Mourier

Devant la porte

Aux beaux jours, le soir, chacun prenait le frais devant sa porte. Certaines familles sortaient leurs bancs pour se retrouver en petits comités. Devant chez les Touron rue Jeanne d'Arc, devant Petit-Fournel et Jourjon rue de l'Herbret, devant chez Touron rue Saint-Antoine. En devisant sur les évènements de la journée, les femmes tricotaient, crochetaient ou triaient des légumes ; les hommes parlaient de leur travail ou de leurs plantations au jardin, qui étaient situés à la périphérie du bourg : dans les allées du cimetière, à la descente du Pinet, à Brunelles, au Coutelier. Quand les conversations devenaient délicates ou les plaisanteries grivoises, ils employaient le patois. Ils ne se doutaient pas que les mots nous étaient familiers et si nous n'en connaissions pas la traduction exacte, nous en comprenions le sens. Leurs gestes et expressions du visage corroboraient notre intuition.

Les soirées étaient joyeuses et conviviales. C'est au cours d'une de celles-ci que Michel Moury qui tenait le bazar (à l'emplacement du cabinet médical) distribuait aux gosses des criquets rappelant ceux utilisés pendant la deuxième guerre mondiale ; tout comme Lulu Moulin se plaisait à nous jeter par la fenêtre du grenier de sa tante Germaine, des caramels et des bonbons à la menthe. Ceux-ci devaient provenir de l'épicerie de ses parents (Jean Moulin) trop tôt disparus.

La télévision

C'est dans ces années qu'arrive le premier poste de télévision chez Jean-Baptiste Laurent. C'est un évènement ! Tout le quartier en profite. Mais les images ne sont pas toujours nettes. Belles ou pas, la troupe de gamins s'affalait sur son lit pour regarder Rintintin et Rusty. Monsieur Laurent était tailleur de chemises. Arrivé au terme de sa vie, il suivait l'évolution de sa maladie, me semblait-il avec beaucoup d'abnégation. Il avait confectionné pour ses proches voisines des tabliers fantaisie (j'ai eu le privilège d'en avoir un, que j'ai utilisé bien des années plus tard). Il se disait que ses conversations étaient toujours empreintes de bons sens. C'était sans doute pour cela qu'il avait souvent la visite du directeur de l'école technique, monsieur l'abbé Cellier.

A leur tour, les Jourget installent le petit écran dans leur café. Les dimanches soir, la salle est comble. Les consommateurs sont avides d'informations imagées. Les jours de match, c'est l'apothéose. De l'extérieur, par le vacarme des chaises et des cris de joie ou de déception, on en arrivait à deviner les résultats. En quelques années la télévision fait partie intégrante du quotidien. Chez les Davenas, il y avait comme un rituel. A 22 heures, c'était la sortie des chiens. Nous pouvions en conclure que le film était terminé. De chez nous, nous entendions leur patron appeler Tosca, Ringo et Sheila qui tardaient à rentrer...

Je ne sais si « en ce temps là la vie était plus belle », en tous cas les dimanches après-midi étaient plus animés. Fillette, je me souviens du café-dansant de chez Ollier (le Druze) au carrefour, du cinéma le Foyer projetant le film du week-end, des courses cyclistes à travers les rues de la

cité, des festivals de musique, des nombreux concours de belote l'hiver, des « inter-cités », comme en 1966 entre Monistrol et Sainte-Sigolène, des associations organisant des bals sous les halles, animés par Yvette Horner, Verchuren, Aimable, etc. En mai 68, l'orchestre qui devait animer le bal de l'Harmonie municipale ne put se déplacer pour cause de Révolution. Une formation monistrolienne, les 4 As, composée de Jean-Luc Langlade, Michel Chapeland, Alain Blanchard et Paul Laurenson, le remplaça au pied levé. Ce fut un succès pour eux et un soulagement pour les organisateurs. Le dernier bal sous la halles fut celui de la classe 73. Tous ces évènements drainaient du monde et de ce fait les cafés, les boulangeries et les pâtisseries restaient ouvertes tout le dimanche.

Ces jours de fête et les dimanches de grande chaleur, il y avait parfois de l'ambiance dans les foyers. Certains hommes, trompés par le « dernier verre de l'amitié », rentraient chez eux un peu éméchés. Il arrivait que certains couples règlent leurs problèmes dans la rue. Tout le voisinage en profitait. Quand la situation devenait gênante, chacun rentrait chez soi en attendant que les protagonistes trouvent une issue favorable à leur discorde.

Communion solennelle

L'existence était rythmée par la vie religieuse. Messe dominicale que les Monistroliens ne manquaient pas. C'était un moment de repos et de rencontres. Il y avait quatre messes le dimanche matin, par la suite trois le dimanche matin et une le samedi soir pour accorder les commerçants. Les hommes, nu tête, passaient de préférence à gauche de l' église et les femmes coiffées d'un chapeau ou d'une écharpe passaient à droite. Les messes étaient célébrées en latin.

La première messe en français a été dite le 25 mai 1965, jour de ma communion solennelle. Un moment important de ma vie sur le plan spirituel certes, mais surtout sur le plan matériel. Je n'avais jamais reçu autant de présents à la fois. J'en avais le cœur palpitant. J'appréciais. J'étais fière et heureuse de porter ma première montre offerte par ma marraine et mes premières boucles d'oreille de la part de mon parrain. Rien ne me différenciait de mes camarades. Nous recevions à peu près les même cadeaux de la part de nos familles, voisins et amis, en échange d'images souvenir et de boites de dragées : missel, parure de stylo, porte-monnaie, argent, vase, etc... En faisant un rapide calcul des sommes perçues, je me suis précipitée chez Saby-Mallet pour m'acheter une paire de patins à roulettes, cadeau qui ne s'offrait pas pour une communion - je complétais.

La Semaine Sainte

Sur le plan spirituel la semaine de Pâques était une semaine intense pour les croyants. C'était un temps pour faire le point avec sa conscience, aussi il y avait foule derrière les confessionnaux. L'âme blanchie l'on pouvait communier le jour J.

Le Jeudi-Saint, c'était le jour de la bénédiction des enfants. Nos mères nous endimanchaient des pieds à la tête. Comme nous avions été sages, elles nous régalaient avec des pantins en brioche ou en pâte sablée.

Le soir de ce jour, il y avait la messe du lavement des pieds. Nous avions grandi et voici que les garçons devenaient enfants de chœur. Georges, Michel, René, Jacques, André et les autres... représentaient les douze apôtres.

Après le souper, les familles se promenaient dans les rues pour admirer les vitrines des boucheries. Chaque année, les bouchers rivalisaient d'imagination pour embellir leurs vitrines afin de vendre leurs victuailles le dimanche de Pâques. Nous commencions par la boucherie Jean Mourier rue Jeanne d'Arc (aujourd'hui magasin d'esthétique), Miramand, place de la Victoire, Blanchard, Grand rue (à la hauteur de la boulangerie Breuil), Royer rue Chaussade (boucherie Pesséat) ; au Grand Chemin Jean-Marie Bardel (aujourd'hui restaurant Vernet, sa fille), Jean Touron (aujourd'hui maison privée), et Touron au faubourg Carnot (aujourd'hui banque).

Le Vendredi-Saint, l'après midi, chemin de croix. Un moment émouvant car le curé Quioc qui était pleinement dans sa démarche de foi revivait la passion du Christ. A chaque station il versait une larme. Le soir, il y avait de nouveau une messe. Les fidèles devaient embrasser la croix. Notre voisin Alain dût en garder un drôle de souvenir, il s'était piqué la bouche avec le clou. Nous en avions bien ri après coup.

Il était possible du Jeudi-Saint au Samedi de venir se recueillir devant le reposoir. Pour l'installer, sœur Marie-Cécile, religieuse de St-Joseph, mobilisait les enfants du quartier pour l'aider au nettoyage de l'église et à la décoration. Pour nous, ce n'était pas une contrainte comme on pourrait le croire, car nous nous retrouvions entre copains et copines. La sœur nous affublait de tabliers dix fois trop grands et quand elle avait le dos tourné nous prenions des fous rire, nous tapotions sur l'harmonium, et avec les garçons nous nous poursuivions à travers les bancs tout en ramassant les missels. Cela devenait un amusement.

Le jour de Pâques, l'église était archicomble, même les croyants occasionnels étaient présents. Parfois on manquait d'hosties. Jusqu'à Vatican II pour communier nous devions nous agenouiller derrière la table de communion, dissimuler nos mains jointes sous la nappe, l'enfant de chœur qui précédait le prêtre nous passait la patène sous le menton. L'hostie étant consacrée nous ne devions absolument pas la toucher. Les temps ont bien changé !

Le mois de mai

Le mois de mai, était consacré aux prières mariales. Si les garçons et les filles y étaient assidus, ce n'était pas tant par conviction religieuse que par l'idée de faire quelques nouvelles conquêtes. Les Frères accordaient à leurs pensionnaires la liberté de se rendre à l'église sans accompagnateur. De ce fait nous trompions également la confiance de mademoiselle Lhermet qui mettait tant de cœur à protéger et élever nos âmes, en

récompensant notre assiduité avec des Vierges lumineuses, des dizeniers, des chapelets. A cause d'une déconvenue, une des nôtres nous a dénoncé à notre directrice de conscience, madame Marie-Louise. Alors que celle-ci nous interrogeait sur notre participation aux prières paroissiales, une voix s'élève : « Madame, elles ont toutes un jules ». Aïe ! Des mesures radicales ont été prises. Les garçons sont restés dans leur Pensionnat et les filles ont fini par déserter l'église.

Processions

A cette même époque, les Rogations étaient des processions se déroulant dans la campagne. Elles avaient pour but de demander à Dieu la protection des récoltes et leur abondance. Nous partions de l'église aux environs de sept heures, à la fraîcheur et dans la rosée des chemins. Avec mes amies, j'ai assisté à deux processions : celle qui nous conduisait au Calvaire avec retour par Chabannes, et l'autre au Pinet retour par le Flachat. Nous nous arrêtions à toutes les croix, à la rencontre des agriculteurs attendant le prêtre pour la bénédiction de leurs petites croix de bois qu'ils disséminaient dans leurs champs.

Par contre en juin, les Fêtes-Dieu et du Sacré-Cœur revêtaient un caractère grandiose. Celles-ci devaient nous permettre de remercier Celui qui nourrit le peuple de Dieu avançant à travers le monde.

Les enfants de chœur étaient mobilisés quelques jours avant par monsieur le curé Quioc. Avec sa 2cv ils partaient à la cueillette de roses, de pivoines et de fleurs des champs qu'ils effeuillaient ensuite. Chacun nettoyait devant sa porte et étendait des draps blancs pour masquer leur maison. Pendant la procession ces mêmes enfants de chœur jetaient des pétales de fleurs, pendant que les fidèles chantaient avec ferveur et allégresse « Parle, Commande, Règne » ou « Nous te louons, ô Dieu très grand ».

Quatre marguilliers, hommes de confiance, messieurs Massard et Lardon du Monteil, Sahuc place Néron et Royer rue de Chabron portaient dignement le dais abritant l'archiprêtre tenant l'ostensoir. La procession s'arrêtait devant les autels dressés pour la circonstance, à la hauteur de la maison Clémenson, rue de Chabron, et Merle, place de la Victoire.

Il y avait même quelquefois la présence de l'harmonie municipale.

Le blazer rouge

Pour ces fêtes, les filles du Sacré-Cœur qui défilaient se devaient de revêtir l'uniforme pour représenter l'école en bonne et due forme : chemisier blanc, jupe et veste bleu marine, et béret ressemblant à celui des parachutistes.

Voilà qu'une année, maman m'achète un blazer rouge cerise et, tellement fière d'avoir une nouveauté à me mettre sur le dos, je décide de n'en faire qu'à ma tête et de me présenter pour le rassemblement dans cette tenue. Le portail à peine passé, j'ai dû affronter le regard

réprobateur et les remarques péremptoires de madame Marie-Philippe, directrice de l'école. Après un plaidoyer à ma façon, je ne sais si c'est par compassion ou un moment de faiblesse de sa part, j'étais autorisée à participer à la procession à la condition de me dissimuler derrière mes camarades, ou de rentrer chez moi. Devant ce choix, j'éprouvais un sentiment de liberté. Je me suis surprise d'avoir transgressé aussi facilement un règlement qui semblait immuable, défié l'autorité d'une maîtresse femme, petite par sa taille, mais grande par son charisme et ses principes, dont les fondements ne semblaient jamais être remis en cause par qui que ce soit.

Le 8 décembre il y avait également la promenade du soir pour admirer les illuminations.

Enterrements

Les cérémonies d'enterrements avaient un caractère à la fois solennel par ses requiems et sinistre par la coutume qui voulait qu'hommes et femmes soient revêtus de noir. Pour accentuer leur deuil, les hommes rajoutaient un brassard ou un crêpe à leur revers de veste. Les femmes portaient un chapeau agrémenté d'un voile noir qui descendait à moitié de dos pour le grand deuil (un an) et hauteur des épaules pour le demi deuil (six mois). L'église, elle aussi, revêtait son habit d'apparat. Des tentures pendaient le long des colonnes et recouvraient le catafalque. La cérémonie terminée, l'assistance et le prêtre accompagnaient le défunt et sa famille jusqu'au cimetière. Après quelques dernières prières et quelques coups de goupillon ou la simple poignée de terre sur le cercueil pour un enterrement civil, la famille s'alignait, remerciait chacun des participants par une poignée de main après en avoir reçu les biens vives condoléances. Les cérémonies avaient lieu le matin et étaient suivies d'un repas de famille chez Furnon ou autre. Pour marquer leur amitié, les voisins se collectaient pour acheter une couronne, une plaque ou donner des messes, suivant le désir des familles.

Mariages

A carillons joyeux des cloches, évènements joyeux. Le samedi matin quand nous le pouvions, nous allions à la sortie des mariages pour récolter quelques dragées.

Un samedi de 1960, mes amies et moi n'aurions manqué pour rien au monde un mariage qui était hors du commun et attractif, celui de l'international de football René Ferrier et d'Andrée Dubost, la fille du restaurant de la Madeleine. Celle-ci ressemblait étrangement à Gina Lollobrigida. C'était un évènement ! Il y en avait des footballeurs ! Du beau monde et des belles toilettes ! Et nous les ouvrions grands nos yeux...

Tout comme nous allions à la sortie des baptêmes, toujours pour quelques dragées, nous allions à la rencontre de monsieur Roger Néron-Bancel qui en homme généreux distribuait des bonbons. Comme nous le savions atteint de cécité, nous poussions le vice à le resaluer dans un autre

coin de rue en ayant le soin de changer nos noms de famille. Il ne devait pas être dupe.

Jours de marché

Si les évènements religieux étaient importants, les rendez-vous hebdomadaires, comme le marché aux veaux du lundi matin et celui du vendredi animaient la vie locale et celle du quartier.

Les veaux étaient attachés autour de la fontaine. Le garde-champêtre Jean Faure sonnait à 9 heures la vente des animaux à l'aide d'une cloche qu'il déposait momentanément sur la petite fenêtre éclairant la descente de la cave de la maison Monteil (actuellement magasin de légumes). Les garnements du quartier lui jouaient quelques fois des tours en la faisant disparaître.



Le marché aux veaux, place de la Fontaine.
M. Saby-Mallet est sorti sur le pas de sa porte.

Le vendredi était un jour incontournable pour les communautés villageoises et rurales. Sous les halles (actuellement la Médiathèque) les paysans fournissaient toutes les semaines leurs clients en volailles, lapins, oeufs, fromage, beurre. Il y avait le bazar à 100 francs (de l'époque), marchands de vêtements, chaussures, lingerie, fruits et légumes. Les jours

de foire, premier lundi du mois, c'était l'effervescence. Toute la population environnante affluait par tracteurs, camionnettes, voitures, cars. Une bétaillère était même attelée à l'arrière du car Barlet des Villettes. Les rues étaient envahies par les animaux et marchands ambulants.

Place du Vallat, les vaches (des barrières étaient scellées devant les murs du couvent) – *voir la photo*

Rue de Chabron, les porcs, les agneaux, les marchands d'outillage.

Prévescal, le gros matériel agricole, les animaux attendant leur pesée à la bascule.

Place Néron et place de la Victoire, bancs de toutes sortes.

Les allées du Château étaient réservées aux fruits, légumes, plants pour les jardins et volailles.

Ce jour là, comme on le dit à Monistrol, « on se portait » dans les rues. Les cafés regorgeaient de consommateurs.

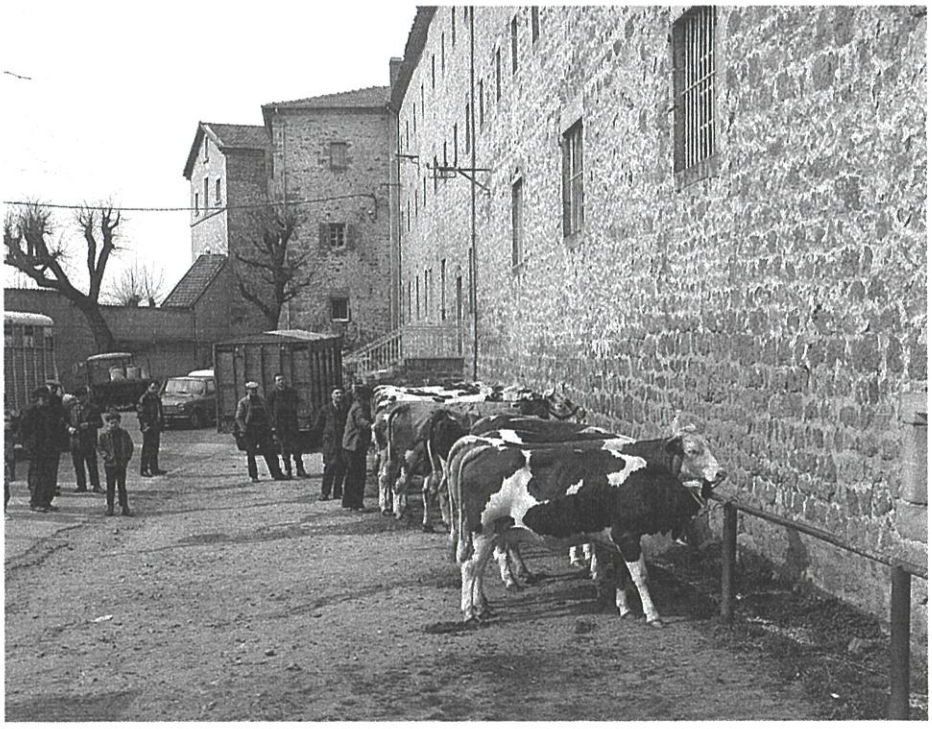

Fêtes foraines et fête patronale

Après les marchés, les fêtes foraines, feux d'artifice, bals... Les grands du quartier initiaient les petits : comment se faire de l'argent de poche en tout bien tout honneur.

Nous comptions sur les distraits qui auraient pu laisser tomber quelque menu monnaie. De suite nous nous rendions chez les demoiselles Héritier qui en plus du tabac avaient deux bocaux sur leur

comptoir. L'un rempli de chewing-gum et l'autre de boules changeantes (janjante, pour les petits). Chez Jourget et chez madame Delorme nous avions un plus grand choix, cela était fonction de la trouvaille.

Le mois de juin était très attendu par les mômes. C'était la fête patronale, la fête populaire la plus importante. En plus des manèges, il y avait diverses manifestations : le dimanche matin, tir à l'oie, comme actuellement. L'après-midi : concours de biberons au café Royer, chez la Mémène, rue de Chabron, ainsi que celui des biches qui étaient suspendues à une corde traversant la rue. Les yeux bandés, à l'aide d'un bâton, il fallait casser les pots, Nous avions droit à trois coups. Dans certains il y avait de l'argent, dans d'autres des bonbons ou tout simplement une poche d'eau. Une année il y eut une souris. Le concert de l'harmonie rassemblait tous les mélomanes de la cité et le soir feux d'artifice.

Le lundi, c'était vacances pour les ouvriers et les écoliers. La mairie avait encore prévu des jeux : courses en sacs, concours du tonneau, de grimaces, de garçon de café, etc... Les gardes-champêtres et quelques élus municipaux faisaient parti du jury, récompensant les plus chanceux avec de l'argent. Une distribution de tickets offerts par la mairie pour des tours de manège gratuits avait été préalablement faite par l'intermédiaire des écoles.

L'arrivée des « prend-l'air »

En juillet c'est les grandes vacances avec l'arrivée des « prend l'air ». Ils venaient de la région parisienne, de Lyon, de Saint-Chamond, Terrenoire, Saint-Etienne, La Ricamarie, Felletin. Il y avait les habitués qui venaient chez leurs grands-parents ou parce que leurs origines étaient monistroliennes comme les Lenglet, Badel, Delorme, Villard, Sabot, Martin, Faure, Boistel, Bergeron, Mme Bouchacourt, ou tout simplement pour changer d'air : Drevet, Zudda, Fourrel, Gignoux.

La liaison n'était pas spontanée. On s'épiait, s'espionnait. Tous accaparaient nos aires de jeux. Nous leurs trouvions toujours quelques défauts de comportement, de tenue vestimentaire. S'ils s'avéraient être plus savants que nous et voulaient s'imposer, il y avait quelques joutes verbales. Les jours passant on se familiarisait à leur présence et l'amitié naissait d'elle-même.

Vacances, sorties et voyages

Pendant les vacances, il y avait peu d'activité pour les jeunes : le patronage, pour les filles sous la conduite de madame Marie-Bernadette de chez les Ursulines, et l'abbé Gibert pour les garçons. Pour les tous petits, la garderie sous l'œil vigilant de madame Guillaume.

J'avais sept ou huit ans quand madame Marie-Bernadette eut la géniale idée de nous emmener à Cotatay, près du Chambon-Feugerolles. Fernand Bost pâtissier de la rue du Commerce, en plus de sa fille Marie-Thérèse, avait descendu dans son Aronde verte quelques camarades et

moi-même à la gare. Cette journée fut mémorable, car c'était la première fois que je prenais la micheline jusqu'à Firminy, le trolley jusqu'au Chambon-Feugerolles, pour finir à pied jusqu'au barrage, en nous arrêtant à la grotte. Nous avions été prévenus que près du barrage il y avait des serpents, aussi j'avais fait en sorte de ne pas m'asseoir au cas où... Le soir j'était rompue. Mais quelle journée épatante !

Certains partaient en colonie, plus ou moins loin : Toulon, Sète, St-Front, Malaguet, Araules, le Mas de Tence, Montusclat (près de Saint-Julien-Chapteuil). J'appréciais leurs cartes postales que je rangeais précieusement comme souvenirs.

Comme nous, les estivants se contentaient de peu pour se distraire. Les femmes promenaient leurs petits enfants dans les allées du château, pendant que leurs époux investissaient le boulodrome. Pique-nique dans les bois, baignade et parties de pêche à Cheucle ou à Berry faisaient partie du programme.

Les dimanche à Cheucle il était parfois impossible de trouver une place pour se garer. En grand nombre les ligériens fuyaient la ville pour venir s'aérer la journée, et le soir ils mangeaient l'omelette ou la friture chez Chausson à Cheucle ou chez Toine Berry à Berry, et s'en retournaient chez eux à la fraîcheur.

A l'âge de quatorze, quinze ans, nous étions trop jeunes pour travailler et trop âgées pour fréquenter patronages et colonies ; alors mon amie Marie-Jo et moi proposions nos services à nos voisins pour garder leurs enfants. Par leur tempérament doux, vif, espiègle, spontané, affectueux, tendre, Jean-Pierre, Richard, Philippe, Charles, Emmanuelle, Gabriel, Edith ont laissé un peu d'eux-mêmes au fond de nos cœurs.

En 1969 avec la création du club jeunesse par l'association familiale, j'ai retrouvé le patronage sous une autre forme. Cette fois-ci en tant que monitrice. Cette année-là, avec peu de moyens, nous avons dû occuper 120 enfants pendant un mois.

Vers la fin août, les touristes disparaissaient les uns après les autres. Il restait encore quelques jours de vacances que les ados employaient à ramasser des *babets* qu'ils vendaient pour se faire un peu d'argent de poche. Mais il y avait beaucoup de concurrence.

Un dimanche à Notre-Dame de la Faye

Le dernier dimanche d'août il y avait le pèlerinage à la Faye. Les transports Petiot de Bas organisaient des cars spécialement pour l 'occasion. Nous prenions celui de l'après-midi. Il était bondé. Si les pèlerins étaient désireux d'un temps de recueillement, ils savaient au fond d'eux-mêmes que cette après-midi là leur permettrait de retrouver des connaissances venues des environs, de la vallée de l'Ondaine, certains membres de leur famille qu'ils ne voyaient qu'en de rares occasions et bien sûr les voisins. Même les mômes appréciaient cette sortie car il y avait les amis. Après les dévotions, hommes, femmes, enfants se rafraîchissaient à la buvette installée occasionnellement pour la fête, ou

au stand de Jacky Bayard, pâtissier de la Grand Rue, qui pendant plusieurs années s'est déplacé pour proposer ses glaces, pâtisseries, et autres friandises aux plus gourmands.

Pendant la guerre d'Algérie les familles avaient placé leurs soldats sous la protection de Notre-Dame de la Faye. Les murs de la chapelle étaient tapissés de photos de soldats. Celle de mon voisin Jeannot y est restée plusieurs années et bien d'autres.

Quand l'automne arrive

A la fin de l'été, les livreurs de charbon commençaient leur tournée. Louis Merle, Baptiste Giraudon, Jean Gerphagnion sillonnaient les rues avec leur camion. Beaucoup de ménages se chauffaient avec un feu continu.

Avec la rentrée scolaire, c'était aussi la période des adhésions dans les associations. Les membres actifs du quartier étaient nombreux.

Chez les guides, louveteaux et scouts : Michèle, Gérard et Alain Chanteloube, ensuite Pierre Mounier, Denis Monteil, Jean-Paul Petit.

A l'harmonie municipale : Joseph Boistel, Jean Maisonneuve, Jean Aussel, Alfred et André Davenas, Paul Souvignet, Michel, Jacques et Bernard Fournel, René Granger, René et Jean-Paul Petit, Serge Brun.

Chez les sapeurs-pompiers, Emile Blanchard, attaché à ce corps d'élite, a habité quelques années rue de l'Herbret. Et rue Jeanne d'Arc feux les soldats du feu Pierre Chanon, Baptiste Romeyer et ensuite Dudu Vérot.

Avec l'automne, saison de la chasse. Le jour de l'ouverture il y avait quelque fois la messe. Les chiens comme leurs maîtres étaient très agités. On y dénombrait : Alfred Davenas président et son fils André, René Mounier, Jean Maisonneuve, Jean Chaniac, Jean Tavaud, Roger Petit, Eugène Largeron, Jean Vialatte. Au retour les commentaires allaient bon train dans les différents bistrots. Les jours de battues, les cadavres de sangliers, renards, fouines et autres nuisibles étaient étalés sous la fenêtre du Président. Il y avait aussi les mouches...

Les pêcheurs avec Jean Maisonneuve, Jean Chalavon, André Drevet, René Brun qui nous faisait profiter de sa friture quand elle était abondante.

Jean Chalavon, André Drevet, Jean Mourier et son fils Jean-François étaient des chevronnés de la « Boule amicale ». Après une terrible maladie, Jean-François nous a quittés un jour de juillet 1971, l'année de ses 22 ans. Tout le quartier en fût bouleversé.

Après les anciens de l'U.S.M., Charles Goyo, Jean Mourier, Caloust Tcharcachian, André Drevet, Denis Monteil, la relève était assurée par Gaby Colly, Guy Granger, Henri et Dany Tcharcachian, Alain Chanteloube, les frères Georges, Michel, Bernard Fournel, René Petit, Alain Drevet.

Pour les filles, aucune association sportive ou culturelle qui les accueille. Il faut attendre la fin des anées 60 avec la création du basket féminin sous la houlette de Maryse Pinel, Mlle Galdanio et Jo Colombier. Elles ouvrent la voie... Quelques adhérentes à l'harmonie municipale, mais aucune fille du quartier.

Au début des années 1970 Daniel Tcharcachian fait partie de la cheville ouvrière de la maison des jeunes.

En classe

En septembre, c'est la rentrée des classes.

Pendant que Mireille, Marie-Hélène regagnaient l'école publique, Simone, Marie-Jo, Michelle, Nadine, ainsi que leurs sœurs Yvonne, Andrée, Josiane, et moi-même, nous réintégrions l'institution du Sacré-Cœur. Comme le règlement l'indique *(reproduction page suivante),* c'était une maison d'éducation. Tout y était exercé dans la rigueur. De la classe enfantine à la terminale, rien n'était laissé au hasard.



INSTITUTION DU SACRÉ-CŒUR

MONISTROL-SUR-LOIRE

(HAUTE-LOIRE)

LIVRET SCOLAIRE

Mlle Christiane Petit

CM1

ANNÉE SCOLAIRE 1963-1964

La classe enfantine de sœur Marie Julienne

A la classe enfantine, qui était mixte, nous étions accueillis maternellement par madame Marie Julienne. La première et la deuxième sections étaient dans la même salle. Elle était peinte de couleur vert d'eau et bleu ciel ternie par les années. Des fresques illustraient des comptines : *Il pleut bergère...J'ai du bon tabac... Il était un petit navire...* etc.

En première année nous étions tous assis autour d'une grande table ovale. Je revois madame Marie Julienne avec son gros livre illustré nous apprenant les rudiments du catéchisme. Nous les humains étions

différents des animaux, car nous avions une âme. Quelle découverte pour moi !

En deuxième section j'étais avec mademoiselle Granger (madame Bardel). Et la dernière année, mi-temps avec madame du Coeur de Marie et Joséphine Theillière, une petite cousine. Avec elles, j'ai appris à lire, écrire et compter.

Dans la cour il y avait quelques jouets. J'ai surtout le souvenir de deux trottinettes, une était en bois et l'autre à pédales. Celle-ci était très convoitée. Le plus drôle, c'était la séance pipi. Nous nous mettions en file indienne devant les toilettes. En attendant notre tour nous chantions « à la queue leu leu » tout en nous dandinant de gauche à droite et vice versa.

Le règlement

Arrivée en primaire, plus de mixité, nous nous retrouvions entre filles. Cela devint plus sérieux avec l'application du règlement à la lettre : port de l'uniforme, tablier bleu. Le pantalon était toléré seulement si nous portions une jupe par-dessus. Cours de morale, beaucoup de travail, surtout en période de *concours* (appellation des épreuves trimestrielles).

C'était encore l'époque des prix d'excellence, tableaux d'honneur, accessits...



La classe de 9ème au Pensionnat, 1962-1963

Autour de Mme Thomas. 4ème rang : Arlette Ollier, Marie-Hélène Schultz, Joelle Vialatte, Mistica Buffoni, Danielle Bourgin, Elizabeth Fayolle, Chantal Chartier, Marie-Thérèse Vacher, Marie-Thérèse Lyonnet. 3ème rang : Christiane Petit, Ginette Jurine, Danièle Barlet, Christiane Compain, Paule Barlet, Marie-Thérèse Dupuy, Christiane xx, Margarette Laurent. 2e rang : Jacquekine Sibiliska, Nicole Paulet, Marinette Grand, Martine Massard, Christiane Brun, Martine Massard, Christiane Brun, Josiane Gessant, Martine Terme, Josiane Berger. 1er rang : Marie-Thérèse Bost, Martine Quille, Hélène Dousson, Joelle Bardel.

Nous avions cours du lundi 8 h 30 au samedi 16 h 30. Les autres jours 17 heures. Le jeudi était jour de repos. Au secondaire, il y avait cours ce jour-là, le matin. Dans la cour de récréation, si nos jeux devenaient trop brusques, voilà que madame Saint-Louis nous interpellait, nous collait contre un pilier, sortait son petit livre de latin pour nous en faire apprendre quelques lignes. Tous nos faits, gestes et vocabulaire étaient surveillés. Tout était réprimandé.

La cour de récréation

Dans la cour, nous pouvions jouer à toutes sortes de jeux : balles, marelles, ballon prisonnier, patins à roulettes. L'hiver, les glissades étaient tolérées, mais les religieuses faisaient en sorte qu'il n'y en ait pas.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Chaque établissement organisé, à plus forte raison une maison d'éducation, a droit à l'application intégrale de son règlement interne Il est de toute nécessité que les Parents se conforment à ce règlement, afin de donner à leurs enfants le respect de l'autorité légitime.

Notre maison exige la coiffure **bleu-marine** et le manteau de même couleur (en été, jupe bleue et chemisier blanc).

Les socquettes (bas ou chaussettes) sont exigées en tout temps comme plus conformes à l'hygiène et à la bonne tenue.

Le chewing-gum, nuisible à la santé et contraire aux convenances, est interdit.

Que les élèves s'abstiennent de venir en classe avec des ongles vernis et des bijoux.

L'usage du téléphone (communication reçue ou demandée) n'est autorisé que pour des raisons graves.

Quand une élève est retenue dans la famille, les Parents doivent en aviser la Direction

Les externes ne doivent faire aucune commission pour les internes.

Quand il faisait très froid, au moment de la récréation, elles nous faisaient mettre en rang, et tourner autour de la cour en chantant « *la bataille de Reischoffen* » tout en tapant des pieds et des mains pour se réchauffer. Au son de cloche tout le monde se rangeait par classe et silencieusement nous regagnions nos salles.

Midi et soir, nous, les externes, étions raccompagnées. Il y avait trois rangs : un en direction du Grand Chemin par la rue des écoliers, un vers le faubourg Carnot en passant par la rue de Chabron, un autre vers l'église en passant par la Grand Rue.

L'instruction religieuse

Quand je mentionnais que rien n'était laissé au hasard, le carnet scolaire en faisait foi. Nous étions notées sur notre travail, sur l'exactitude, la conduite, l'ordre, la politesse. Avec un 15/20 nous étions en retenue et cela dans n'importe quelle discipline. Au primaire, le catéchisme était noté. Avec madame du Cœur-de-Marie ce n'était pas une partie de plaisir. Apprendre la religion d'une manière plus ludique aurait été tellement plus agréable ! Mais non, c'était un cours comme un autre. Cela faisait une leçon de plus à apprendre par cœur. Par contre au secondaire avec monsieur l'aumônier Louis Tréhand (seul homme de la maison avec le jardinier que l'on ne voyait guère), c'était un moment de défoulement, voire d'indiscipline. Il avait beaucoup de mal à nous maîtriser. Un jour une élève un peu plus audacieuse, Annick, lui avait demandé : « Monsieur, pourquoi avez-vous un grand nez ? ». A la surprise générale, sans se faire attendre, la réponse fut pertinente : « Mademoiselle, vous saurez qu'un grand clocher n'a jamais déshonoré son village ». La situation fut maîtrisée, les débats et brouhahas furent clos.

Tous les quinze jours, la directrice, madame Marie-Philippe, nous réunissait dans la grande salle d'études pour annoncer nos notes devant toute l'assemblée. Ce pouvait être très agréable quand elles étaient bonnes, mais très humiliant quand elles étaient mauvaises. Dans tous les cas de figure, il fallait se lever et se tenir très droite. A chaque rencontre, nous récitions cette prière *: « Bonne Mère, qu'il m'est doux de t'aimer, de te servir, de te prier, comme je me sens bien près de toi. Quand mon cœur est triste, ton regard suffit pour lui rendre sa joie... »* Comme d'ailleurs chaque matin, avant le premier cours, on se signait en offrant notre journée à Dieu.

Toutes les semaines, le jeudi matin, avant les cours, nous assistions à la messe que nous devions préparer au préalable, chacune son tour. Il ne fallait pas arriver en retard, ni oublier sa coiffure. Cela aussi était sanctionné.

Par contre, la confession qui avait souvent lieu pendant les cours était une bonne échappatoire. Nous y étions très assidues. Nous inventions des péchés que nous lisions dans le missel. Cela rallongeait la liste et du même coup le temps de pénitence, et l'heure de cours passait. C'était peut-être le premier prétexte. Mais dans notre subconscient il restait certainement les recommandations de madame du Cœur-de-Marie qui nous avait rabâché quelques années auparavant que la mort pouvait nous surprendre à tout moment. Pour se présenter devant Dieu, il fallait avoir une âme blanche.

Avec de la discipline, de la rigueur et du travail il y avait un fort taux de réussite aux examens. Comme les Dames étaient toujours soucieuses

de l'excellence, l'école avait une renommée dépassant la localité. De nombreuses pensionnaires venaient de la ville et souvent de familles bourgeoises. Je ne sais si c'est une référence, madame l'ancien ministre Huguette Bouchardeau fait partie des anciennes élèves.

Fêtes, spectacles et ciné-club

Les fêtes y étaient très réussies. Pour Noël, les aînées nous présentaient des pièces de théâtre. Je trouvais cela très agréable. Les prestations des filles et les mises en scènes étaient toujours très remarquables. Je me souviens, je ne sais pourquoi, particulièrement des représentations du *Soulier de satin* et de *l'Annonce faite à Marie* de Paul Claudel.

Les anniversaires de madame la Supérieure du couvent, de madame la Directrice et celui de monsieur l'aumônier ne manquaient pas d'allure dans leur simplicité. Chaque classe était présente. Les filles, en grand uniforme et pour se tenir très droite, croisaient les bras dans le dos. Des chants à plusieurs voix s'élevaient sous le préau. Certaines demoiselles bien choisies présentaient des fleurs, tandis qu'une autre lisait à haute et intelligible voix un poème ou un texte de circonstance. La personne honorée ouvrait son paquet cadeau, suivi d'un mot de remerciement ; ensuite dislocation des rangs pour prendre une collation que l'on nous offrait ce jour-là.

Le jeudi après-midi, des mamans de différents quartiers donnaient de leur temps libre pour rassembler les fillettes et les garçons dans le cadre des *Perlin Pinpin, Ames Vaillantes, Fripounet-Marisette* et *J2,* suivant l'âge. Le lien était toujours très étroit avec l'école privée. C'est ainsi qu'avec Marie-Jo, Michelle, Marcelle et d'autres nous nous retrouvions chez madame Louis Saby place de la Victoire, aidée par Annie Miramand. A nous, se joignaient les deux filles de la maison : Marie-Hélène et feue Marie-Odile. Nous étions abonnées à *J2 magazine* pour en suivre les instructions. En fin d'année chaque quartier et chaque groupe présentait son spectacle sur les planches théâtrales du cinéma le Foyer. Nous, nous avions présenté l'orphéoniste. Mon frère René et mon cousin Jacques se rendaient chez Annie Duplain dans les ruelles du Château dans le cadre des *Perlin Pinpin.*

Les dimanches d'hiver, alors que nous avions entre huit et neuf ans, avec les copines et accompagnées par nos jeunes frères, sœurs et cousins, nous assistions à la représentation cinématographique de madame du Cœur-de-Marie. Les images étaient fixes et les grands lisaient les textes pour les petits. Nous avions droit à la vie de sainte Germaine, de sainte Bernadette Soubirous, Sylvain Sylvette, etc... Nous mangions quelques bonbonneries achetées chez Pouly, et ainsi nous avions passé une bonne soirée. Plus tard les religieuses s'étaient procurées une salle de cinéma à l'emplacement des meubles Deléage. Il fallait bien distraire les pensionnaires ! Nous, les externes, étions fortement encouragées à adhérer au Ciné-club. Les séances avaient lieu tous les quinze jours. Le cinéma le Foyer nous était vivement déconseillé. Pourtant celui-ci était géré par monsieur l'abbé Gibert et des collaborateurs de confiance. Il y avait bien quelques fois des délations...

De près comme de loin les Ursulines veillaient...

En mai 1968, à l'époque des grandes grèves, après un cours de gymnastique sur l'esplanade du Château, nous réintégrions l'école en passant en haut de la grande allée. Place Néron, les ouvriers de la papeterie du Pont de Lignon manifestaient en criant des slogans. Madame Marie-de-l'Annonciation qui nous accompagnait, nous a demandé d'accélérer le pas et de détourner la tête. Bien curieuse pédagogie, quand on sait que l'école doit épanouir l'individu, inciter à la curiosité, éclairer les esprits et favoriser le dialogue. C'est à partir de cette année-là, que bien des changements se sont opérés dans l'établissement avec l'arrivée de la mixité. C'était la fin d'une ère !

Les jeux de la rue

Toute l'année, la rue était le lieu privilégié des enfants où tous partageaient leurs jeux. Il y avait bien quelques voitures en stationnement permanent mais le plus souvent occasionnellement.

Pour en citer quelques-unes : Rue de l'Herbret : la 2CV de Germaine Samuel, la Juva 4 de Jean-Baptiste Laurent, l'Aronde de Jean Vialatte et Emile Blanchard. Ensuite la Dauphine de monsieur Gagnaire. Rue Jeanne d'Arc : l'Aronde et le fourgon de Jean Granger et Jean Chanon, la fourgonnette de Joannès Jourget, l'Aronde de monsieur Chanteloube, la 403 de Jean Mourier, la 3CV de monsieur Quille de l'agence du crédit agricole. Place de la Fontaine : le « tube » de Jean Saby, le camion et la traction de Jean Maisonneuve. Rue St-Antoine : la 4CV de monsieur Mounier.

Cela laissait une large place au terrain de jeux. Tout, comme les parties de football (avec quelques carreaux de cassés et parfois la vaisselle), les parties de badminton ou de ballon prisonnier se déroulaient rue de l'Herbret ou place de la Fontaine. Les trottoirs étaient grimés de marelles (en quelques sauts nous passions de l'enfer au ciel) et ils étaient épatants pour faire du patin à roulettes (les rues étaient pavées). Quand au mur de la maison Largeron (actuellement Poulakis), large et nu, il était très prisé par les joueuses de balles.

Les parties de billes avaient lieu dans l'impasse de la rue Saint-Antoine, chemin terreux, où l'on pouvait faire des trous sous l'œil méfiant de Ferdinand Romeyer qui manifestait parfois son courroux en jetant des eaux usées sur les garnements. Il n'était pas rare de compter une quarantaine de filles et garçons de tous âges pour jouer à camp sauvé. Les participants se cachaient dans les couloirs, car les portes étaient toujours ouvertes. Si elles étaient fermées les clés étaient sous le paillasson ou sous un pot de fleurs.

Entre mômes, il y avait de la solidarité et beaucoup d'échanges de jouets. Il arrivait que l'on se les casse mutuellement. C'est ainsi que j'ai appris à tenir l'équilibre sur le vélo de Michelle et Pierre Mounier, fini mon apprentissage sur celui de Nadine et Denis Monteil et cassé les freins de celui de Mireille Maisonneuve. En revanche Jean-François Mourier m'avait rendu une moitié de raquette : Mireille qui s'était assise dans le landau de ma poupée en avait déformé les arceaux. Les parents

nous laissaient nous débattre avec ce genre d'ennuis qui étaient fréquents. Mais ils n'entachaient pas l'amitié.

Mes cousins Georges, Michel, Jacques, Bernard et mes frères René et Jean-Paul adoraient construire des cabanes contre la maison. L'armature en bâtons de sureau plantée entre les pavés et les rideaux de fer baissés de l'ancien café, était recouverte de cartons, de vieilles toiles cirées et de couvertures. Cela attirait copains et copines. Nous jouions à la marchande avec l'herbe ramassée entre les pavés et les fruits ramenés de chez Maisonneuve. Les garçons allaient se proposer pour ranger les cageots. Les soirées d'été, les grands, avec leurs idées saugrenues, nous demandaient si nous étions « chiche » d'aller au cimetière. Il y avait, paraît-il, des feux follets effrayants. Comme nous ne voulions pas avoir l'air de poules mouillées, nous nous y rendions, bien sûr pas très rassurées. Comme nous n'en avions jamais vu, nous en revenions avec la fierté d'avoir dépassé nos angoisses et leur montrions notre témérité.

Du spectacle morbide aux rêves de Noël

Les jours de désœuvrement, nous allions regarder les bouchers tuer leurs animaux, ce qu'ils faisaient au moins une fois par semaine. L'abattoir de Jean Mourier était situé place de la Victoire à l'angle de l'impasse, face à la boulangerie Guillaumond. Il tuait et brûlait les porcs au milieu de la place de la Victoire. Pendant que la fumée s'élevait dans le ciel une odeur âcre de sabots et de poils brûlés se répandait dans l'air. Ce « buclage » terminé, ceux qui le désiraient recevaient au creux de leurs mains et dans leur mouchoir, un sabot encore tout fumant pour en recueillir la couenne fondues avec leurs doigts qu'ils pourléchaient... Il paraît que c'était bon. Un peu plus loin, l'abattoir Miramand, entre la place de la Victoire et le Prévescal. Celui-ci était plus moderne, mais le spectacle était le même, attirant et effrayant[3].

A l'arrivée de Noël, nous écrasions nos nez contre les vitrines de chez Saby-Mallet, seul magasin du quartier à vendre des jouets à cette période. Nous en avons passé des moments à nous geler pour faire le meilleur choix ou tout simplement rêver.

Par temps de neige, nous nous rendions au Calvaire, dévaler les pentes sur des luges commandées au Père Noël ou louées pour quelques francs chez les Frères. Qui pourrait imaginer cela maintenant !

Les idées géniales

Même si nous ne sortions pas, nous pouvions nous suffire à nous-mêmes pour jouer. Entre cousins, nous étions sept enfants dans la maison familiale Fournel. Entre les Petit et les Fournel, les anciens du quartier nous différenciaient ; les autres, pour être sûrs de ne pas se tromper, nous posaient la question, mais d'autres se donnaient l'air de

[3] Voir l'article de Ph. Moret sur les « tueries particulières » de Monistrol vers 1920. *Chroniques monistroliennes,* n°35, 2000.

savoir et nous appelaient tous Fournel. Mes frères et moi nous ne nous en offusquions pas, nous étions presque identifiés. C'est ainsi que j'ai souvent porté le nom de ma mère.

Une année nous avions décidé d'occuper nos vacances à construire une crèche commune que nous avions installée dans le couloir. Nous allions chercher l'argile au Beauvoir, nous la façonnions sur la table de la cuisine, nous faisions cuire les personnages dans le four de la cuisinière à charbon, ensuite nous les peignions. Cela occupait une partie de nos vacances. C'était une belle réussite ! Pour les parents, quelle patience !

René, mon frère cadet, a toujours eu un esprit créatif. Mon jeune frère et moi trouvions ses idées géniales. Alors nous l'aidions à les réaliser. C'est ainsi que nous avons construit une automobile avec des cartons que nous avions récupérés chez Mounier et chez les demoiselles Héritier. Elle était décapotable grâce à un système de bâtons que l'on rentrait dans les alvéoles. Le volant et les pédales fonctionnaient également avec des bâtons et des élastiques. Nous y rentrions bien quatre sur des petits bancs de la fabrication de mon père. Dans le coffre nous pouvions mettre tout un attirail de cannes à pêche et de fusils de chasse de notre fabrication ainsi que les poupées. Nous l'avions appelée taxi de la Marne.

Sans la télé

Nous n'avions pas encore la télévision mais, grâce à la radio, nous suivions régulièrement l'Heure du mystère, pièces radiophoniques, ainsi que la Tribune de l'Histoire avec Alain Decaux et André Castelot ; une émission lyonnaise, la mère Cotivet ; et dans un silence de plomb imposé par mon père le Jeu des mille francs ; les informations, ainsi que la Minute de Jean Nocher.

Nous collectionnions beaucoup. Avec les points Milliat Frères nous avons eu notre premier harmonica. Avec le Banania, c'est un petit cinéma en carton qui nous a beaucoup amusé ainsi qu'un château-fort à construire. Nous remplissions un album du Casino avec des images récupérées dans les tablettes de chocolat. Quand l'album était rempli nous obtenions une poupée ou autre chose. Mes frères incitaient notre mère à acheter du café chez Bayard pour avoir tous les personnages de la série télévisée Thierry la Fronde.

Mes parents n'avaient pas de voiture, et quelle n'était pas ma joie quand nous partions pour une journée à la Chaise-Dieu, au lac d'Issarlès ou à la trappe des Neiges avec mes frères et mes cousins ; se joignaient à nous Rolande et ses frères Philippe et Pierre. Il en était de même quand nous partions avec Marie, Joëlle, Madeleine, André, quelquefois Daniel et Cécile, pour un pique-nique au Puy, au parc de la Tête d'or à Lyon ou plus près de chez nous. Cela ne nous faisait rien de nous lever de bonne heure pour prendre le train. Descendre à la gare à pied, nous avions le cœur en fête. Nous ne savions pas ce que c'était d'être blasé. Nous étions tout simplement émerveillés de voir autre chose que nos pavés. Comme c'était agréable d'avoir en soi le cœur palpitant et cette sensation inexplicable qui vous excite plusieurs jours avant.

Les copines

Il faisait bon vivre et jouer en famille, mais j'avais aussi un immense plaisir à rencontrer les copines. Si elles venaient à la maison, en retour j'allais chez Maisonneuve retrouver Mireille. Dans la salle de café nous jouions à la poupée ou aux cartes. Mireille achetait *Salut les copains*, un magazine très intéressant qui nous renseignait sur la vie des vedettes de cinéma et des chanteurs. C'était l'époque des yéyés. C'était aussi pour nous les débuts de la mode, nous n'y étions pas indifférentes. Mais nous nous contentions de rêver devant les photos. Comme chez Nadine Monteil, nous écoutions des disques de Sylvie Vartan, de Johnny Halliday, Franck Alamo, Adamo, Sheila, sur l'électrophone.

Chez Mounier, marchand de chaussures, avec Michelle, nous passions beaucoup de temps à essayer les chaussures à talons hauts, d'ailleurs avec beaucoup de délicatesse. Avec sa sœur Jeannette, elles avaient le privilège de posséder un piano. Elles m'accordaient volontiers la permission de l'utiliser pour jouer quelques airs. Leur maison possédait beaucoup de dépendances et il était formidable d'y jouer à cache-cache. Chez Chaniac, avec Marie-Jo, nos retrouvailles étaient pratiquement quotidiennes. J'allais également, au-delà du périmètre cité dans le titre de ce texte, chez Miramand, place de la Victoire, pour jouer aux princesses avec Jacquotte en nous déguisant avec des robes de communiantes, ou tout simplement pour regarder la télévision. Plus loin, au Prévescal, chez Blanchard avec Brigitte, nous avions de longues séances de maquillage. Comme l'appartement de ses parents était spacieux, il y avait toujours beaucoup d'enfants pour jouer. L'accueil y était, comme dans beaucoup de familles, très chaleureux.

Images déconnectées

Il y a des évènements flash qui me reviennent et qui sont déconnectés de la chronologie quotidienne. Ainsi, le 11 novembre 1958, jour de cérémonie du prix du civisme[4], qui se résume pour moi à une collation offerte aux enfants réunis sous les halles. Il y faisait très froid.

Les préparatifs du Congrès

En 1959, le quartier s'était fortement mobilisé pour le Congrès eucharistique. Pour organiser l'embellissement et le pavoisement de la place, le café Souvignet servait de « PC-rencontre ». Tout avait commencé en février alors que l'évènement devait se dérouler en juin. Les veillées étaient occupées à faire des glycines. La couleur du quartier était mauve et jaune. Madame Saby en habile artiste avait réalisé des calices surmontés d'une hostie. Monsieur Chanon avait fabriqué des ogives pour les placer contre les fenêtres. Avec leurs voitures, messieurs Laurent et Maisonneuve avaient emmené les hommes pour cueillir des rameaux de buis sur le plateau du Barry et ailleurs. J'ai entendu dire que

[4] Monistrol fut déclaré champion du civisme électoral pour avoir eu le meilleur taux de votants au référendum constitutionnel de 1958. Un ambassadeur vint le couronner le 11 novembre.

monsieur le curé Quioc s'était déplacé auprès des habitants du Monteil pour les sensibiliser à cette manifestation. Sa démarche n'avait pas été vaine. Il paraît que ç'avait été une réussite complète. En chaire il en avait remercié ses ouailles avec beaucoup d'émotion.

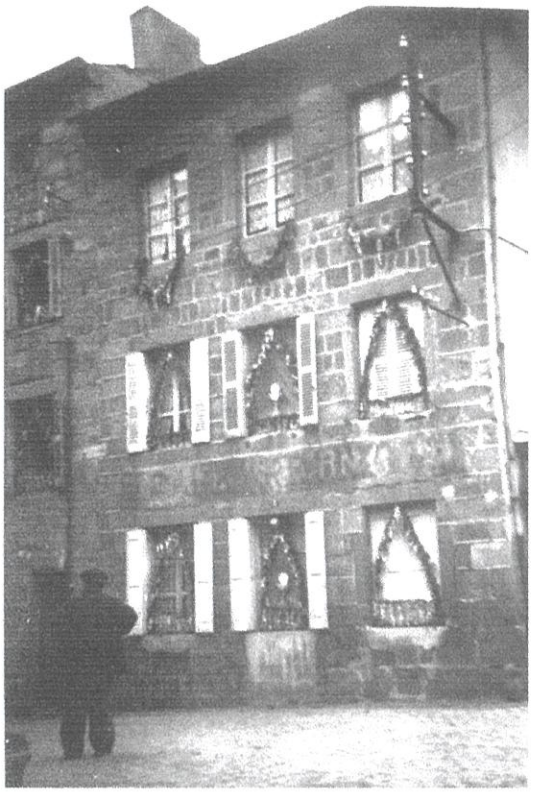

La maison Petit décorée pour le Congrès : on voit les guirlandes et les calices surmontés d'une hostie. Et à demi effacé : « Café Fournel »

L'Algérie des adultes

En ce début de décennie la vie n'était pas un long fleuve tranquille. Les évènements d'Algérie obligèrent André Davenas, Gaby Colly, Jean-Pierre Saby, Jeannot Chaniac à rejoindre le front, à la grande inquiétude de leurs familles et amis. Je me souviens d'avoir entendu madame Saby s'adresser à madame Chaniac en lui disant : « Je viens d'avoir Jean-Pierre au téléphone, je l'entendais comme s'il était à côté de moi ». Quel privilège elle avait eu !

Pour l'enfant que j'étais, cette guerre ne semblait rien changer à la vie du quartier. Elle était si lointaine... Je trouvais même que mon amie Marie-Jo avait de la chance de recevoir de son frère des cadeaux originaux. Avec le recul : quel raisonnement puéril ! Cela prouvait bien que je n'était pas concernée et que j'avais l'insouciance de la jeunesse.

Un évènement aurait pu me rapprocher de cette guerre avec l'arrivée d'une famille de pieds-noirs, les Taverne, qui ont habité provisoirement rue Saint-Antoine. Ils rapportaient leur vécu à nos familles. Pour moi, cela est resté sans effet : seulement une affaire d'adultes.

Le temps a passé, nos soldats sont rentrés sains et saufs, cela semblait essentiel et la vie a repris son cours. Mais comment l'avaient-ils vécue ?

Boum !

En 1961, garçons et filles nous nous étions rendus au Pradessous jouer dans le tas de sable de la commune. Nous avons entendu comme un bruit de bombardement. Notre réaction a été curieuse. Au lieu de nous coucher dans le sable, nous sommes partis nous protéger contre le mur des jardins Mourier et Gaucher. Croyant être à l'abri, nous fermions les yeux, nous étions assaillis par des jets de pierres et acculés contre ce mur. Nous nous protégions bien inutilement avec nos bras. Le bombardement terminé, en ouvrant les yeux nous avons constaté que nous étions passés à côté d'une catastrophe. D'énormes blocs de pierre étaient tombés à côté de nous. En effet, pour le lotissement qui devait se réaliser au Beauvoir, des ouvriers creusaient une tranchée dans le parc de chez Néron, en se servant de mines. Aucune précaution n'avaient été prise. Nous ne nous en sommes pas vantés à nos familles, mais le garde Vasselon est venu s'informer de notre état de santé.

Sur les ondes de Radio-Lyon

Le 5 novembre 1964, la caravane de l'O.R.T.F. passe à Monistrol. Michelle et moi faisions partie du groupe de fillettes qui interpréta *Monsieur de La Palisse,* dirigé par Jacqueline de Famelard, professeur de musique à l'Institution. Nous étions fières de passer sur les ondes de Radio-Lyon, mais notre prestation n'a pas eu les mêmes effets que celle des « Choristes ».

Les artistes du quartier

Nous avions des acteurs en herbe dans la rue Saint-Antoine : Colette et son frère Jacques Badel. La scène était la montée d'escalier de leur habitation ; le rideau, la porte d'entrée ; et nous les spectateurs étions assis sur la grosse pierre à l'entrée de la maison de Ferdinand Romeyer. Jacky avait toujours et en toutes circonstances les justes mots pour nous faire rire. Dans cette famille le sens du théâtre et du rire doit être génétique, du grand-père Jean Badel à son petit-fils Frédéric Joumard qui faisait partie de la troupe de théâtre a la M.J.C.

Par les chaudes nuits d'été monsieur Boistel nous faisait vibrer au rythme de son violon. C'était un bricoleur minutieux et un excellent peintre. Quelques-unes de ses toiles ont servi à la décoration des halles qui étaient utilisé, pour l'occasion, comme salle des fêtes.

Tandis que Jean-François Mourier nous berçait par le doux timbre de sa mélodica, Jean Aussel égrainait discrètement quelques notes sur son alto.

Aux tambours et sonneries des clairons et trompettes des frères Petit et Fournel succédait une musique plus mélodieuse interprétée par Jean Maisonneuve. La sérénade pouvait prendre fin au son du cor d'Alfred Davenas.

L'art des artisans

Même très jeunes nous connaissions déjà la réputation incontestable et la valeur des artisans du quartier. Comme il n'y avait pas beaucoup de distractions et que nous étions curieux, nous les regardions travailler quand cela était possible. C'était des hommes de convictions et forgés à l'amour du métier. Tous prenaient le temps d'exécuter leurs tâches, on n'y revenait pas dessus.

Le frère et la sœur Claude et Rose Depras, les bourreliers du Donjon qui, à l'automne de leur vie, tenaient encore leur boutique. Une de ces vieilles boutiques très caractéristiques qui sentait bon le cuir. Bien entendu on y trouvait tout ce qui avait trait au cuir, mais aussi des cordes, des pelotons de ficelle, des cloches de colliers pour chien, et entre autres un cartable en cuir que j'ai toujours vu en vitrine. Ah ! les maudits, ils trouvaient le moyen de vendre des martinets qui, eux, quittaient la vitrine. Ces instruments de « torture » pour enfants polissons dont les lanières vous lacéraient les fesses les jours de grande colère des parents.

Marcel Touron, ancien pompier, plâtrier-peintre, un vrai pro de la brique et du travail bien fait (le plaquo-plâtre n'existait pas). Il était avec son épouse les tenanciers du bar de la Bascule.

Pierre Chanon et son fils Jojo, bien secondés par Jo Périllon : des ébénistes hautement qualifiés et reconnus pour leur sens de la perfection.

Au salon de la joviale et exceptionnelle Germaine Samuel et de sa nièce Suzette Chamard (spécialiste des chignons bouclés), l'on pouvait se faire faire une beauté, traverser la rue, se rendre au studio Dazeau et être figé pour la vie.

Charles Goyo, peintre talentueux, maniant le pinceau avec art et raffinement. On lui doit les grilles de l'église, croix de mission, fontaine place Néron, devantures de vitrines, enseignes, faux bois des chapelles latérales de l'église.

Joannès Jourget (ancien président des A.C.P.G.) avec son éternelle cigarette en coin de bouche, menuisier spécialiste des portes et fenêtres (croisées) dont la discrète épouse tenait le convivial café épicerie appelé familièrement chez « la petit Marie ».

Baptiste Jourjon (ancien pompier) et son collaborateur Pierre Mourier réalisaient de petits travaux de maçonnerie. En quelques sorte des hommes indispensables.

Jean Saby, plombier-zingueur, monteur en chauffage central, et son employé François Tavaud, reconnus pour leur sérieux et leur compétence.

A travers les vitrines de son échoppe nous regardions travailler monsieur Aulagnier, le cordonnier de la place de la Fontaine. Toutes les chaussures du quartier ont dû passer entre ses mains.

Les frères Régis et Denis Monteil, des maîtres maçons dont la renommée dépassait la localité.

Alfred Davenas réparant les montres. Avec sa loupe qu'il coinçait dans ses lunettes, j'avais l'impression que c'était l'homme au troisième oeil.

Le talent n'était pas seulement l'apanage des hommes. Les femmes réalisaient des prouesses en matières de couture, tricots et crochet. C'était une manière économique d'habiller la famille et surtout leurs bambins.

En tant que couturières, avec leurs doigts de fée : Rose André, Louise Valentin, Fernande Tcharcachian confectionnaient en un tour de main des robes, jupes, tabliers, etc.

A cette époque il n'y avait pas de magasins pour enfants. Les adultes avaient le choix entre la « Grande Maison » (Granger-Charret) et Colly rue Jeanne d'Arc, André Drevet place de la Fontaine.

Une âme à ce quartier

Nous, enfants, adolescents des années 60, génération du *baby-boom*, sommes les héritiers de parents et grands-parents qui ont connu les deux dernières guerres mondiales. Forts de leur joies et peut-être plus encore de leurs souffrances vécues, s'ils nous ont appris à grandir dans la paix, la liberté, l'enthousiasme, l'insouciance du lendemain, et surtout l'espoir d'une vie meilleure, ils nous ont aussi inculqué les grandes valeurs morales, le sens des responsabilités, l'amour du travail, et celui du devoir accompli. Et enfin à cheminer suivant notre capacité, vers notre propre idéal de vie.

Hélas, les années passent. Avec consternation, je constate que le quartier n'échappe pas à la règle de la nouvelle société. Ses nouveaux habitants, la plupart jeunes, sont souvent de passage, toujours pressés ; ils incarnent l'éphémère, l'anonymat, l'indifférence, la course contre le temps, la difficulté à communiquer.

A l'inverse les anciens, gardiens des traditions et coutumes, engendraient la continuité dans la stabilité.

Aussi, vous habitants de ce quartier des années 60 (en particulier ma maman qui en est la plus ancienne), par votre authenticité, votre simplicité, votre savoir-faire, votre fierté, votre discrétion, votre talent, votre enthousiasme, votre convivialité, vous avez su donner une âme à ce quartier.

« Une âme qui s'attache à notre âme et la force d'aimer », disait Alfred de Vigny.

Et avant ?

Herbret ou Arbret, un quartier au cadastre de 1812

Le plan du cadastre donne la meilleure idée que nous ayons du quartier tel qu'il était en 1812.

C'est la situation avant les alignements et les démolitions du 19ème siècle. Monistrol a encore son visage quasi-médiéval.

La maison des Antonins (n° 190) dresse alors une impressionnante frontière entre la place de la Fontaine et la place de l'Arbret.



La rue aujourd'hui Jeanne-d'Arc (alors Place Neuve – mais plus très neuve puisqu'elle s'appelle déjà ainsi vers 1495 !) ne va pas tout droit vers la rue de Chabron (fossé des religieuses). Pour sortir du bourg il faut suivre un parcours en baïonnette : ainsi, logiquement, la rue de l'Arbret va jusqu'à la porte de l'Arbret.

Herbret, Arbret, on trouve les deux mots pour désigner la même chose. Mais Arbret est plus près de l'origine : arboretum *en latin.* Arboretum *est encore aujourd'hui utilisé par les paysagistes pour magnifier un lieu planté d'arbres d'essences rares. Au moyen âge c'est plus modestement un verger.*

On peut penser que les toutes premières murailles de Monistrol, beaucoup plus resserrées, passaient à l'emplacement de la maison des Antonins ou juste derrière (notez l'avancée en forme de tour de la parcelle 196, actuellement le bureau de tabac). Du reste, s'il y a « place neuve », n'est-ce pas que l'enceinte de Monistrol se desserre et qu'on peut y construire à l'abri des nouveaux murs [5] *?*

Le quartier de l'Arbret lui aussi aurait donc été primitivement « hors les murs » et planté d'arbres. Dans les lieudits du cadastre, ce « quartier » est nettement individualisé. Il est distinct de « la ville ». « La ville » englobe la place de la Fontaine, mais ne va pas au-delà. Ainsi la désignation du cadastre conserve la trace d'un très ancien Monistrol, blotti autour de l'église, et dont l'Arbret était un faubourg ! Avant de devenir, beaucoup plus tard, un quartier.

Il en est resté un « esprit de quartier », dont Christiane Petit rend si bien compte qu'il était encore très vivant dans les années 60. N'en reste-t-il pas encore quelque chose ?

Philippe Moret

[5] J'ai argumenté cette hypothèse dans la dernière livraison des *Cahiers de la Haute-Loire*, 2005 : « Le service de l'hospitalité à Monistrol, du moyen âge à la révolution », à propos de la localisation de notre commanderie d'Antonins.

CHRONIQUE DE NOS SAPEURS-POMPIERS

par Philippe Moret

En mémoire de Louis Saby

Une promesse faite à Jean-Louis Saby, dernier chef de corps sorti des pompiers volontaires de Monistrol, est à l'origine de cette étude. A la mort de son père, il me remit un épais classeur où Louis Saby avait patiemment recueilli les photocopies de toutes les délibérations du conseil municipal où il était question de nos sapeurs-pompiers. Cette réunion de textes était une première et indispensable étape. Je m'engageais alors à mener le travail à son terme, et j'ai plaisir à le lui dédier.

Les *Chroniques* avaient déjà esquissé cette histoire avec Paul Saumet[1]. Il fallait reprendre l'ensemble, et compléter ce matériau en explorant d'autres archives : au Puy les correspondances entre préfets, sous-préfets et maires, et à Monistrol les archives municipales, riches en documents de gestion[2].

Une préhistoire

Ce recueil commence en 1843. C'est la naissance officielle, entourée de cérémonies civiques, de notre compagnie de sapeurs-pompiers. Cela se fait autour d'une pompe que l'on vient d'acheter.

Or cette pompe n'était pas la première. Et il fallait bien des hommes pour la faire fonctionner.

---

[1] Paul Saumet, « Pompes et pompiers », *Chroniques monistroliennes*, n° 17 (1988), p. 3-9. La présente étude a d'abord été présentée le 15 décembre 2005 à Monistrol comme conférence de la Société d'Histoire et d'Université pour tous.

[2] Les documents des Archives départementales de la Haute-Loire sont désignés par l'abréviation ADHL (il s'agit de la série O, 137 O/ IV/4). Les archives municipales de Monistrol sont désignées par l'abréviation AMM. Les éléments tirés des délibérations du conseil municipal recensées par Louis Saby sont suffisamment repérables par leur date. Ainsi, sauf mention ADHL ou AMM, le document exploité vient du travail de Louis Saby. Le livre publié par Joan Deville en 1998 aux éditions du Roure, *La compagnie des sapeurs- pompiers du Puy-en-Velay,* a permis d'utiles comparaisons (ci-après référencé Deville).

Nous voici en 1808. Le sous-préfet vient installer dans ses fonctions le nouveau maire, Basile Manaud. Il saisit l'occasion pour dresser un inventaire des objets qui se trouvent dans la maison de ville et dont le maire va prendre la responsabilité : « *Dans un cabinet de la chambre servant à la justice de paix* » était conservée « *une pompe pour les incendies avec environ trente pieds* [dix mètres] *de boyaux garnis de leurs ajouts, et trente cinq fusils de munition appartenant à la commune* ».

Le rapprochement de la pompe et des fusils est significatif. Les fusils étaient ceux de la garde nationale[3]. Ils avaient été achetés au début de la Révolution. Depuis lors, la garde nationale était censée défendre la société, ou plutôt la tendance du moment. Avec trente fusils, on ne pouvait armer tout le monde, et les autorités supérieures faisaient leur choix. En 1808, la garde nationale était napoléonienne, et d'ailleurs en sommeil. Mais quand un incendie se déclarait, elle retrouvait un rôle.

De quand datait cette pompe inventoriée en 1808 ? Sans doute d'avant la Révolution. A Paris, la première pompe à incendie date de 1701. Au Puy, de 1780. Ouvrons l'*Almanach historique du diocèse du Puy*, pour 1788, à la page 113 : « *Pompes pour les incendies. Elles sont à l'hôtel de ville. S'adresser aux valets-de-ville* »[4]. On sait que Mgr de Galard était toujours prêt à favoriser la modernité, l'hygiène. Dernier seigneur de Monistrol, avait-il fait installer une pompe dans notre ville ?

La crise de 1816

Nous sommes en 1816, Louis XVIII a succédé à Napoléon. Nous savons par une allusion que de terribles incendies ont, il y a peu, ravagé et en tout cas impressionné Monistrol. La pompe a-t-elle pu être sortie du cabinet où elle était reléguée ? Peut-être, mais c'est sur d'autres matériels que le maire et le préfet font assaut de compétences[5]...

Le préfet veut bien approuver un arrêté du maire, « *à raison des malheureuses circonstances où se sont trouvés les habitants de cette ville, et à raison des moyens efficaces employés à l'avenir pour prévenir les incendies ou du moins pour y porter de prompts secours* ». Mais la rédaction de l'article 1er a besoin d'être changée (...) « *Il serait bien plus à propos que les paniers fussent des paniers à osier, dits paniers d'incendie, dont le prix est infiniment moins cher et l'usage plus facile, plus commode et plus utile en même temps. Les avantages de l'emploi de ces paniers ont été ressentis dans les principales localités, et on ne se sert absolument que de ceux de ce genre.* »

Mais à quoi servent pompes ou seaux d'incendie, sans eau ? Constamment, nous allons rencontrer cette démarche commune : toujours plus de matériel d'incendie, et toujours plus d'eau disponible. C'est une histoire parallèle.

Or, vingt ans plus tôt, en 1796, époque où tous les coffres publics sont vides, même d'assignats, on a voulu rendre moins coûteuse une réfection devenue indispensable, en faisant passer la conduite sur la chaussée du pont de

---

[3] Voir Marcel Romeyer, *Monistrol*, son chapitre sur la garde nationale, surtout pendant la période révolutionnaire.

[4] Cette mention a curieusement échappé à Joan Deville, de qui nous détenons les autres renseignements.

[5] ADHL 137 9 V, 26 avril 1816, minute de la lettre du préfet au sous-préfet d'Yssingeaux.

Brunelle. C'est l'eau qui vient de la Borie et aboutit à la fontaine de l'église, la seule qui existe alors. . Cela diminue considérablement l'effet de siphon.

Les ingénieurs qui avaient pendant vingt ans fermé les yeux sur cette transformation (partielle) du pont en aqueduc, dénoncent tout à coup les dégâts causés à la chaussée, les infiltrations, le risque de ruine, le péril imminent.

Il faut donc dans l'urgence tout reprendre et franchir le ruisseau de St-Marcellin en souterrain. Les travaux portent sur 383 m de long, dont 25 de roc. La commune doit obtempérer, mais elle traîne des pieds. Le 3 juin 1816[6], elle plaide sa cause avec éloquence.

« Le conseil considérant que le moment n'est pas favorable pour effectuer ce changement, soit à cause des ouvrages à faire sur le ruisseau que les aqueducs devront traverser, soit à cause des fonds actuellement en valeur qu'il faudrait trop endommager ;

« Considérant que, quand même aucun obstacle momentané ne se présenterait pour opérer de suite ce changement, il faudrait cependant un certain laps de temps pour effectuer le travail et que la ville ne peut se passer d'eau.

« Considérant que cette fontaine est la seule que la ville ait et que naguère elle a failli être consumée par l'effet d'un incendie qui s'était manifesté sous les caractères les plus effrayants, que la disette d'eau vient encore aggraver.

« A unanimement délibéré :

« Article 1er Conformément à la demande de Monsieur le préfet, les aqueducs de la fontaine publique de la ville de Monistrol seront replacés où ils étaient autrefois.

« Article 2. Attendu qu'il faut un certain temps pour opérer ce changement et que cependant la ville ne peut se passer d'eau, Monsieur le maire est invité à écrire à Monsieur le préfet pour le prier de permettre que les aqueducs soient provisoirement placés sur le pont de Brunel (avec toutes les précautions requises pour n'y faire aucun dommage), seulement pendant le temps nécessaire pour effectuer le changement demandé ».

L'inspecteur des ponts et chaussées écrit au préfet[7] : *« Je pense qu'on peut accorder à M. le maire de Monistrol la permission qu'il demande, sous la condition que la maçonnerie et la voûte dudit canal auront assez de consistance. »*

Le préfet finira par autoriser d'adosser le conduit, provisoirement, sur la face extérieure du pont. Ce provisoire a-t-il duré ? Des travaux lancés en 1832, relancés en 1834, pourraient bien n'être que ceux déjà prévus en 1816...[8] Un sous-préfet désigne bien l'objectif : une plus grande quantité d'eau[9].

Quelques indications techniques intéressantes. Dans le premier cahier des charges, les canaux seront en « bois pin ». Finalement il est décidé de les faire en terre cuite de Brives. Les tuyaux seront posés sur un lit de chaux, qu'on fera venir du Puy. Les éléments seront solidarisés par un « ciment » composé de soufre, de résines, de terre jaune, de poix. En 1832, on ajoute par dessus de grandes pierres, afin de protéger l'ouvrage.

---

[6] ADHL 137 9 V, délibération du 3 juin 1816.
[7] ADHL 137 9 V, 11 octobre 1816.
[8] AMM, 2N.
[9] AMM, 2N, 27 avril 1834

La nouvelle fontaine, telle que nous la voyons encore, au chevet de l'église, parachève ces travaux en 1837. L'ancienne était-elle digne de la démolition ?

Deuxième pompe et premiers pompiers

Nous voici rendus à la date solennelle du 15 octobre 1843. Cela commence de façon très classique, par une question de matériel.

Le maire expose au conseil qu'il n'a été alloué au budget que la somme de 1.000 francs pour achat d'une pompe à incendie. La facture de Messieurs Guérin et compagnie, fabricant de pompes à Paris, monte à 1.030, et il faudra encore quelques accessoires dont la dépense peut s'élever à la somme de 50 francs ...

Mais l'accessoire essentiel de la pompe, c'est le pompier.

« Attendu que pour faire fonctionner la pompe, il était urgent d'organiser une compagnie de pompiers forte de trente et un hommes, tambours et officiers compris, qui doivent être habillés et équipés aux frais de la commune (les officiers exceptés). Cette dépense pouvant s'élever à une somme assez considérable pour ***compléter*** [c'est moi qui souligne] *l'habillement, le conseil a été d'avis de demander à Monsieur le préfet l'autorisation de prendre le surplus de l'excédent des recettes et la somme de 85 francs aux dépenses imprévues, pour faire face aux premiers frais de cette dépense, tel que achat de* ***casques*** [je souligne encore], *etc.*

« Le conseil exprime le désir que cette compagnie soit organisée le plus promptement possible. »

Élections, serments et règlement

Un mois plus tard, le préfet autorise l'organisation d'une compagnie de sapeurs-pompiers à Monistrol. Ce qui déclenche des opérations électorales relatées avec le plus grand soin.

Le conseil arrête d'abord la liste des sapeurs-pompiers, tous volontaires : ils sont 37 et, sauf deux notaires et deux propriétaire, ils sont tous artisans de Monistrol, du Monteil ou du Pinet. Le premier à ouvrir la liste est Me Bachelier, notaire. Le dernier est Durand fils, tambour. Fermez le ban.

Selon la loi de 1831, les officiers et sous-officiers sont élus au scrutin secret. Pour éviter tout dérapage, les pompiers viennent *« sans armes »,* mais aussi *« tous uniformes »* (ce qui suppose qu'il ont des armes et des uniformes). L'élection a lieu le jeudi 2 décembre, en présence du maire et de deux secrétaires nommés par le conseil municipal. Etats nominatifs, appel des votants, calcul de la majorité, comptage des voix, tout est fait dans les règles.

Au résultat : Bachelier est élu capitaine à l'unanimité, ainsi qu'Aubert pour le poste de lieutenant. Ceux de sous-officiers sont plus disputés. Joseph Borie oncle est élu sergent-major ; Hippolyte Gourgaud, sergent-fourrier ; Marcellin Barthélemy, Joseph Borie neveu, Julien Fraisse et Louis de Veyrines, brigadiers.

Après l'élection, le serment : deux légitimités se combinent. Le préfet entérine l'élection et prescrit le serment. En conséquence Monsieur le maire et toute la compagnie se retrouvent le 22 décembre à 11 heures du matin à l'hôtel de ville. « Messieurs les officiers ont prêté en ces termes le serment prévu par la

loi : *je jure fidélité au roi des Français, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume.* »

Quelques jours avant, le maire avait fait accepter par le conseil un projet de règlement pour la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires :

Article 1. Le conseil de discipline du corps de sapeurs-pompiers se composera du capitaine président, d'un sous-officier, d'un brigadier, et de deux pompiers délégués par le sort. (...)

Article 2. Pour la manœuvre de la pompe, la compagnie se réunira tous les dimanches à 10 heures du matin.

Article 3. En cas d'alerte le rassemblement aura lieu sur la place du prévescal.

Reste la finance : le 11 février 1844 le maire met sous les yeux du Conseil la dépense à faire pour l'équipement des sapeurs-pompiers, et propose de prendre diverses sommes sur des articles du budget de 1843 qui peuvent être disponibles, pour une somme totale de 802 fr.

La question du « logement militaire »[10], Cinq ans après, en août 1849, est-ce l'effet de la révolution de 48 ? On fait bon accueil aux respectueuses revendications. Les sapeurs-pompiers ont demandé par l'organe de leur capitaine d'être dispensés du logement militaire ainsi qu'on le leur avait promis lors de la formation de cette compagnie. Le conseil municipal fait droit à cette demande, *« attendu que ce corps met tous les jours gratuitement ses services à la disposition du public, faisant un service volontaire et extraordinaire. »*

Pompiers, gardes-nationaux, et les trois oursons

On peut faire le point sur cette période en la reliant à celle qui l'a précédée. Il y a une similitude frappante entre les gardes nationaux et les pompiers. Et d'abord l'organisation militaire. Dans la garde nationale il y a des unités de voltigeurs, de chasseurs, de grenadiers. On pourrait bien y trouver des sapeurs. Les sapeurs-pompiers sont une sorte d'essaimage des gardes nationaux. Quand survenait un incendie, on faisait assez naturellement appel aux gardes. Mais les pouvoirs publics, des gouvernements aux communes, ont préféré l'autonomisation des sapeurs-pompiers ; qu'ils remplissent leur fonction à part, dans une organisation distincte. Pour des raisons politiques et techniques : le feu est éternel, tandis que la vie du pouvoir...

Ainsi s'explique que les sapeurs-pompiers de Monistrol aient pu exister avant d'être constitués. Ils avaient des armes, des tenues, des habitudes à la fois militaires et conviviales. Il s'agissait de compléter, d'unifier. Ils avaient même gardé trois bonnets à poil des grenadiers de la garde nationale. Ces trois « oursons » donneront du lustre à la compagnie de Monistrol. Y en a-t-il même d'autres dans le département ? Avec le tablier de sapeur en cuir blanc et la hache sur l'épaule, ils donnent un air de martiale prestance. Ils sont religieusement conservés, et arborés pour les grandes circonstance.

« Comme César et... pompez ! »

Profitons de ce que notre compagnie ne fait pas parler d'elle, pour évoquer le pompier en général, ou plutôt le pompier bien français. C'est l'époque où il

[10] Impopulaire obligation faite à tous d'héberger les troupes en déplacements incessants.

se multiplie, et bien sûr les chansonniers le chansonnent. Un air du vaudeville obtient un succès foudroyant en évoquant les *Pompiers de Nanterre* - jusqu'au Brésil où *os bombeiros de Nanterre* ont servi de mélodie aux premières sambas des défilés...

Puis sans murmurer
Dans Nanterre ils vont manœuvrer
Zim la ila, zim la ila
Les beaux militaires
Zim la ila zim la i la
Que ces pompiers-la
Comme un n'héros dans l'incendie
Risquant ses jours, même sa vie
Pour extirper l'humanité
De la ... combustibilité,
Pas besoin de leur crier,
Dans la bouillante lave :
Camarades soyez braves
Comme César ... et pompez !

Pierre Larousse y va de sa raillerie : « Ce qui achève de donner au pompier provincial une physionomie qui appelle le sourire, c'est sa tournure empruntée, son embonpoint en révolte ouverte avec l'uniforme, son casque aux formes archaïques. »

Le pompier n'est pas sans humour et des arrêtés burlesques courent les banquets de la Sainte-Barbe [11]:

Article 1 *La pompe à incendie est destinée à éteindre les incendies.*
Article 2 *Tout habitant de cette commune est pompier en naissant.*
Article 3 *En cas d'incendie, la pompe ne sera délivrée qu'après une délibération du conseil, vue et légalisée par M. le maire ou l'un de ses adjoints.*
Article 4 *La pompe à incendie doit être essayée la veille de tout incendie, afin d'être toujours maintenue en bon état.*

La crise des années 60

Quand Me Bachelier quitta-t-il ses fonctions de capitaine ? Et comment : lassé, dépassé, décédé ? Les documents n'en disent rien.

Il semble que la compagnie ait connu, quelques années après sa création, une longue période d'éclipse. Et que cela soit dû à la politique.

Nous sommes sous le Second Empire. Les maires sont nommés par le ministre ou le préfet ; mais les conseillers municipaux sont élus. De 1858 à 1865, le maire est Godgrand-Monnier. Sans doute n'a-t-il pas été assez habile ou assez dynamique pour rassembler les habitants autour de lui. Vers 1860, 61, il y a guerre ouverte entre Monnier et ses fidèles d'un côté, et de l'autre un groupe de conseillers entraînés par le docteur Mouret (qui habite le « donjon ») et Hippolyte de Chabron, poète, ex-quarante-huitard, et frère du général. Sont-ils discrets républicains ? En tout cas, ils mènent la vie dure au malheureux

[11] Tiré de Pierre Larousse, *Grand dictionnaire du XIXe siècle*

Monnier. Ils ont la majorité au conseil et obtiennent que soient nommées des commissions, qu'ils président…

D'abord sur l'eau. Monnier se confie au préfet et au sous-préfet. Il a voulu rénover le réseau des eaux, mais la commission a conclu que cela coûterait trop cher. Du coup Monnier explique « les deux eaux » de Monistrol, et c'est intéressant pour nous[12].

Une eau vient du domaine de Lachamp (Beauvoir) dépendant de la propriété du Flachat et se déverse à l'hospice (l'actuel groupe scolaire). Cette source donne l'eau la plus potable et celle que tout le monde recherche pour boire.

L'autre vient des prairies de la Borie, traversées par le chemin de Ste-Sigolène et elle se déverse à la fontaine de la place de l'église. Quoique l'eau de cette fontaine ne soit pas d'un goût aussi agréable que celle de l'autre, elle est beaucoup plus abondante et, placée au centre de la ville, elle est la plus utile.

Le projet est de compléter les ressources actuelles par une prise d'eau sur le ruisseau des Hivernoux. *« Ce projet[13] (…) suffira, avec les autres sources, à pourvoir aux besoins de la population et permettra d'utiliser les excédents pour le service des bains qui se construisent à l'hospice. »*

Le dossier, bloqué par l'opposition, réapparaîtra plus tard…

Ensuite, les sapeurs-pompiers : la commission conduite par Hippolyte de Chabron pour la réorganisation de la compagnie de pompiers[14] brosse un tableau affligeant :

« Une compagnie de pompiers avait été créée en 1843 dans la commune de Monistrol. Les dépenses occasionnées pour son organisation et l'achat de la pompe ne pesant plus sur la commune, il était facile, en votant annuellement les fonds nécessaires pour son entretien, de la maintenir à peu de frais. Mais bientôt cette compagnie, privée de ses chefs qui ne furent pas exemplaires, ne figura plus que sur les registres de la commune et on peut dire avec raison qu'elle n'existe plus aujourd'hui.

La pompe n'ayant pas fonctionné depuis plusieurs années aurait besoin de plus d'entretien et de plus de surveillance, car en cas de sinistre, elle pourrait bien ne pas répondre à l'attente des personnes intéressées. Pour être maintenue dans un état satisfaisant, il faudrait les soins assidus d'un chef qui habituerait fréquemment ses homme à la manœuvre de la pompe, et veillerait constamment à son entretien.

Monistrol est en retard sur des communes voisines. C'est insupportable. Le conseil municipal, unanime, avait proposé Clément Cognet. Le maire n'en veut pas, mais n'en trouve pas d'autre…

Donc, à cette époque, il n'y a pas de chef de corps, pas d'officier, pas de sous-officiers. Elle est sans activité.

Peu après, le maire fera nommer un certain **Cantarel**, que nous ne connaissons que… par sa démission en 1867. Même nommé, il n'a pas dû être

---

[12] ADHL 137 O V

[13] ADHL 137 O V, 2 août 1862. Le sous-préfet d'Yssingeaux au préfet. Il adresse les pièces pour l'exécution des travaux pour une prise d'eau aux Hivernoux.

[14] Délibération du 19 mai 1861

très actif, à moins qu'il n'ait été condamné à l'inactivité à cause de la crise municipale..

La compagnie ressuscitée par une souscription

En 1865, la crise se dénoue. Le préfet se résout à lâcher Monnier, et nomme Alphonse Néron, un homme nouveau, un homme d'entreprise, jusque là hors du conseil, mais qui sera soutenu par les hommes de l'opposition.

Nous voici au conseil municipal le 11 février 1866. On lit le rapport d'une commission (encore une mais cette fois c'est la bonne) sur les différents sujets qui préoccupent la nouvelle administration. Le 4ème point concerne les pompiers.

« Il existait autrefois à Monistrol une belle compagnie de pompiers, qui faisait la sûreté dans les jours de sinistre et l'ornement de nos fêtes publiques, devenue si importante déjà, sous une administration dont chacun se rappelle avec plaisir le louable zèle.

[on aimerait une date, des noms....]

Fêtes patronales, compagnie de pompiers, tout est tombé. C'est là encore l'occasion d'une de ces amères comparaisons qui se produisent malgré soi et où se montre notre infériorité sur tout ce qui nous entoure. Nous sommes ici en famille et nous pouvons l'avouer sans détour : les belles compagnies d'Yssingeaux, de Saint-Didier La Seauve, et celle de nos plus proches voisins, Bas, que nous avons vu manœuvrer au dernier comice agricole, doivent faire notre envie. Cette belle solennité de l'agriculture qui prend chaque jour plus d'éclat doit avoir lieu, cette année, à Monistrol ; n'aurons-nous pas le plaisir d'y voir notre compagnie réorganisée ? La commission recommande cette question à toute votre sollicitude, à tout votre patriotisme. »

Alphonse Néron a une idée, immédiatement adoptée : faire supporter les frais par une souscription : c'est mieux reçu qu'un impôt, cela engage la population derrière ses sapeurs-pompiers ressuscités. C'est un acte civique.

La souscription est lancée le 20 juillet 1866. Le montant des souscriptions sera exigible lorsque le total s'élèvera à la somme de 1.200 francs. Si le 20 juillet 1870 ce chiffre n'est pas atteint, les souscriptions demeureront nulles et non avenues.

Mais le succès est total : en quelques semaines 210 monistroliens apportent leur contribution, pour un total de 1.479 francs.

Forte de ce succès, la municipalité s'occupe de donner aux sapeurs-pompiers un chef qui ait sa confiance et la leur. Cantarel s'efface. **Clément Cognet**, six ans après qu'on ait avancé son nom, est élu chef de corps. Il le restera une dizaine d'années, du 17 janvier 1867 au 1er novembre 1877,de part et d'autre de 1870...

Un décret signé de Napoléon III, *par la grâce de Dieu et la volonté nationale empereur des Français,* a donné de la solennité à cette nomination. Un autre changement, moins plaisant, accompagne cette nomination : ce n'est plus une compagnie, mais une subdivision de compagnie, ce n'est plus un capitaine, mais un sous-lieutenant. La normalisation administrative est passée par là...

Souscription plus impôt égale une facture de l'habillement et équipement qui s'élève à 2.300 francs. Pour tout ce qui a trait aux affaires militaires, le fournisseur est Prevel de Paris.

Port de deux caisses de Paris
Réparation par Mangin de Saint-Étienne de 31 sabres et trois haches
Port de la caisse contenant les sabres et les haches
Réparation de 24 paires d'épaulettes
Réparation de trente fourreaux de sabre
Réparation de fusils payés à Laval [les fusils de 1808 ?]
Fournitures pour le porte-drapeau
Réparation de trente-quatre casques par Jacquin, à deux francs l'un

Notez que les casques sont ***réparés*** : ils existaient donc, mais depuis quand ? Depuis 1843 ? Plus tôt ? Plus tard, et je penche hélas pour cette supposition ?

Le corps pourra fièrement défiler pour le 15 août, fête de saint Napoléon, et savourer un excellent dîner…

Davantage d'eau pour la pomper

Le lieutenant Cognet verra en outre deux changements importants.

Le 16 novembre 1876, le maire, Hippolyte de Chabron, déclare que la commune a fait des dépenses considérables sans avoir pu se procurer un volume d'eau suffisant pour alimenter les divers quartiers et faubourgs. Cela va changer : *« Nous sommes certains aujourd'hui d'atteindre ce résultat en adoptant le projet dressé par Monsieur Oda, ingénieur » :* un barrage sur le ruisseau des Hivernoux, une conduite principale en tuyaux de ciment et fonte de 10 cm de diamètre.

Surtout, l'extension du réseau vers l'ouest comporte sept nouvelles bornes-fontaines : au collège, au Vallat, aux abords du château, au croisement de la Chaussade et de la route nationale, au bief du moulin sur le ruisseau de Piat, à la place du Monteil contre le Bon Edouard, enfin aux abords de la fontaine près du Vieux marché. Ces travaux vont radicalement changer le réseau d'eau potable et d'eau pour le feu.

Une réorganisation qui vient de Paris

Le second changement arrive de Paris. En décembre 1875, un décret donne les règles de fonctionnement des sapeurs-pompiers de toute la France. C'est une première[15]. Un an plus tard la commune se met au moule.

La commune avec ses 4.485 habitants répartis en seize hameaux principaux, possède une pompe à incendie et son matériel nécessaires (on ne mentionne plus la pompe de 1808…).

La « subdivision de compagnie » comptera trente hommes. Une commission municipale (Jacques Depras et Jean Saby), est chargée d'examiner les demandes d'admission. La commune s'engage à subvenir au moins pendant cinq ans aux dépenses de la subdivision.

---

[15] Deville, p. 43.

Les sapeurs-pompiers jouiront d'avantages : dispense du logement militaire, dispense du paiement des prestations en nature (travaux routiers), service gratuit de médecine, en cas de maladie ou d'accident.

Enfin le conseil municipal demande que la compagnie reste armée, attendu qu'elle l'est actuellement – encore l'héritage de la garde nationale....

Une nouveauté encore : il sera alloué 200 francs, pour frais de première mise, au commandant de la subdivision nouvellement élu ; il aura aussi droit à 50 francs par an pour indemnité de ses frais de bureau.

Continuités...

En 1877, **Édouard Deléage** succède à Clément Cognet comme chef de corps, et le restera jusqu'en 1893. Peu de choses à signaler.

2 février 1880. Le conseil décide que le docteur Pouzols recevra le prix de chaque visite faite à des sapeurs-pompiers, sur l'invitation qui lui sera transmise par le maire. Il en sera de même des frais de pharmacie. C'est la première esquisse d'une approche sociale.

Eteindre un feu, c'est bien ; l'empêcher, c'est mieux. La prévention fait partie des préoccupations de la compagnie, mais elle ne peut s'exprimer que par l'organe d'un arrêté du conseil ou du maire.

Le 29 juin 1880, le conseil adopte un arrêté sur les risques d'incendie. Ce n'est pas le premier. Il y en a eu au moins un, moins complet, en 1862. Naturellement, ce type d'acte n'est pas une invention locale. Des arrêtés-types circulent. Il n'en est pas moins surprenant de constater que notre arrêté monistrolien, sur beaucoup de points, recopie une ordonnance royale de 1735[16] ! Les mêmes imprudences, les mêmes modes d'intervention, les mêmes termes... Article par article, faisons la comparaison :

Article 1. Il est défendu d'adosser des manteaux et tuyaux de cheminée contre des cloisons dans lesquelles il entrerait du bois, de poser des âtres de cheminée sur les solives des planchers et de placer des pièces de bois dans les tuyaux.

1735 : défense de faire aucun manteaux et tuyaux de cheminée adossés contre des cloisons de maçonnerie et charpenterie, de poser des âtres de cheminée sur les solives des planchers, de placer des bois dans les tuyaux, etc.

2. Le ramonage des fours et cheminée aura lieu deux fois par année savoir les mois de mars et de septembre.

1735 : faire exactement ramoner les cheminées des appartements

6. Et les marchands de fourrages resserreront leurs marchandises en lieu clos et sûr et n'en laisseront point séjourner devant leur porte le jour ni la nuit.

1735 : défense de laisser séjourner devant leur porte de la paille, tant le jour que la nuit, leur enjoignant de resserrer les dites paille en lieu clos et sûr

9. Il est défendu de tirer dans les rues des coups de fusil ou de pistolet et des pièces d'artifice.

1735 : défense de tirer aucun pétard ou fusées, pistolets, mousquetons, ou autres armes à feu dans les rues dans les cours ou jardins et par les fenêtres de leurs maisons

11. Il est défendu de tirer des coups de fusil dans les cheminées où le feu se sera manifesté.

---

[16] Ordonnance de police de 1735 concernant les incendies (Fréminville, *Dictionnaire de la police générale*, Paris, 1758, article incendie)

1735 : défense de tirer aucun coup de fusil dans les cheminées en cas d'incendie.

12. Ceux chez qui le feu aura pris seront tenus d'ouvrir leurs portes à la première réquisition des sapeurs-pompiers et des agents de l'autorité. En cas de refus les portes seront enfoncées et il sera dressé procès-verbal du refus.

1735 : habitants chez lesquels le feu aura pris seront tenus faire ouverture de leur maison, et en cas de refus seront les portes enfoncées et brisées. et officiers seront tenus dresser procès verbal.

13. Les habitants du quartier seront tenus d'ouvrir leurs maisons et de laisser puiser de l'eau à leur puits et pompe lorsqu'il en seront requis pour le service de l'incendie.

1735 : Tous habitants.. tenir la porte de leur maison ouverte et de puiser de l'eau dans leur puits pour le service des pompes publiques.

Nouveau lieutenant, nouvelles tenues

Edouard Deléage a le 1er novembre 1894 donné sa démission. Le conseil et le maire lui adressent leurs remerciements pour les services dévoués rendus par lui depuis 1877. Lui succède **Achille Civet**, ancien officier de réserve, qui ne restera que trois années, mais remarquablement actives.

Mission lui est donnée de renouveler l'habillement de la compagnie, celui existant ne pouvant plus être utilisé par suite du délabrement provenant de sa vétusté.

« Il remonte à vingt-huit ans au moins » : en effet, 1867…

Le conseil décide de prendre sur son budget le renouvellement de l'habillement, jusqu'à concurrence de 3.000 francs. Les casques sont-ils concernés ?

A propos : les compagnies sont maîtresses de leur uniforme, mais n'ont jamais cessé de suivre la mode du régiment de pompiers de Paris…

Pour la pompe, la tombola du lieutenant Civet

Le principe de l'achat d'une nouvelle pompe à incendie avait été voté le 14 novembre 1890. On avait nommé une commission et inscrit une somme de 1.000 francs.

1895. Le lieutenant Civet fait établir un devis par les établissements Flaud et Cohendent, avenue de Suffren à Paris (comme l'atteste une marque en cuivre sur le véhicule) : 1.955 fr., avec remise de 5 %, vérification gratuite faite par l'état-major de Paris, et garantie de dix ans.

L'investissement est lourd. La commune hésite. On cherche une solution. En 1867, ç'avait été la souscription. Cette fois, ce sera une tombola, un pari sur l'estime publique envers les pompiers. Le préfet l'autorise, sous la forme d'une émission de 2.000 billets à un franc. Le tirage aura lieu le 1er juillet. Le maire et député Emile Néron-Bancel achète à lui seul 995 billets ! Le conseil municipal lui vote des remerciement unanimes. Le succès est assuré.

Le résultat est la pompe qu'on peut admirer aujourd'hui au Centre de secours.

Monistrol était ainsi à la tête de deux pompes. Il fallait les remiser en un endroit convenable. Monsieur Cuerq voulut bien accepter de les prendre chez lui, au Grand Chemin, contre une indemnité de deux louis d'or par an.

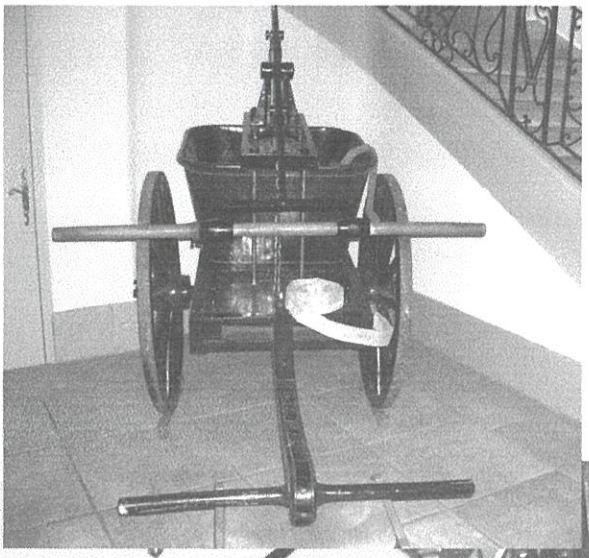

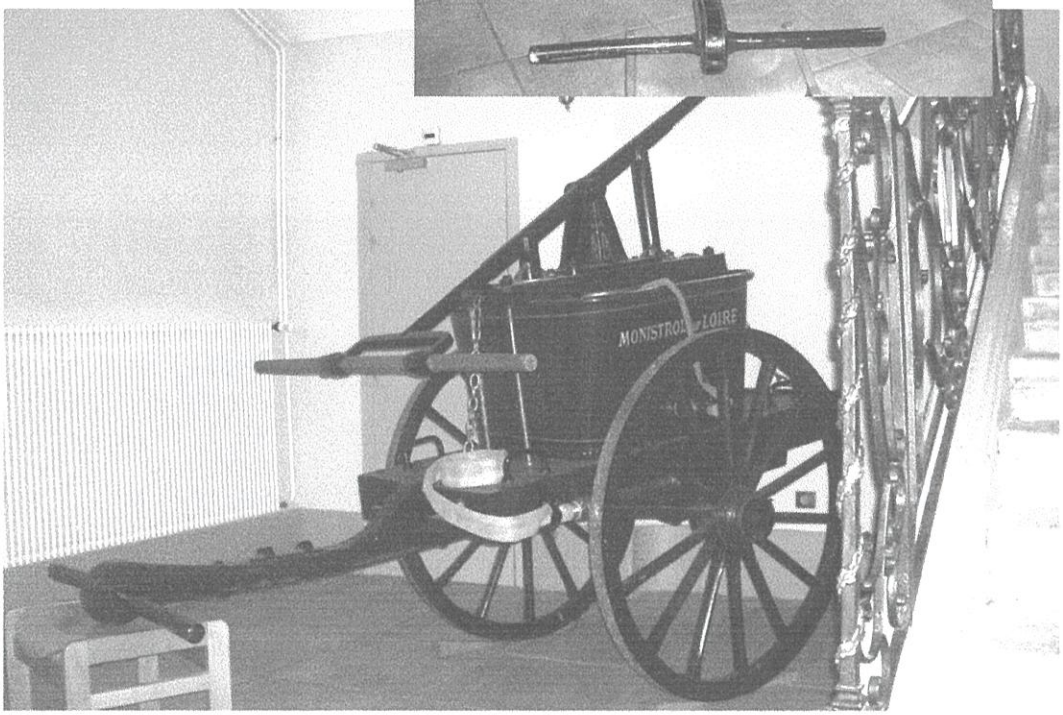

La pompe de 1895 au Château pour l'exposition Que d'eaux ! *en 2005.*

Fusils et clairons

Dans la foulée, on veut renouveler l'armement, qui en est resté, semble-t-il, au trente fusils de 1808… Le député-maire, Emile Néron-Bancel fera tout son possible auprès de l'administration pour obtenir des fusils Gras, modèle 1874.

L'affaire n'aboutira qu'en 1902. Les anciens seront remis à l'administration en échange : ils sont pour la plupart hors d'usage. Le sous-préfet précise que les armes rendues doivent l'être en bon état de marche et que sinon, elles seront facturées à leur valeur. Le conseil passera sous ces fourches caudines.

Plus simple : l'enrichissement musical de la compagnie. Les sapeurs-pompiers avaient deux tambours, instruments et hommes. En juin 1896, on vote l'acquisition de deux clairons, réputés plus sonores et donc meilleurs avertisseurs. Les deux musiciens recevront chacun, comme les deux tambours, un louis d'or par an.



En 1900, Pierre Marcet tambour de ville, mais aussi depuis de longues années tambour au corps des sapeurs-pompiers de Monistrol, reçoit une distinction bien méritée : la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers. Son père déjà était aussi tambour de ville (voir page ci-contre la photographie des deux, et du tambour). Et son fils Pétrus commença en 1902 une longue carrière de garde-champêtre et de tambour de ville, jusqu'en 1955.

Il reçoit un sobre certificat de la part du président de la République, mais aussi une gravure commémorative où l'ange plantureux de la Patrie lui tend la palme de la victoire. Cette gravure est éditée par une société du « Livre d'or du dévouement patriotique ». Ce doit être un cadeau des camarades.

Merci à Mme Jean Touron pour les illustrations concernant les Marcet aïeul, père et fils, et celle de la p. 52.


MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Sapeurs Pompiers

MÉDAILLE D'HONNEUR

AU NOM DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Marcet père (à gauche) et fils, Pierre à (à droite)

Cyprien Mourier (1897-1909)

Novembre 1897 : Achille Civet est mort et le conseil désigne un sous-lieutenant pour commander la subdivision des sapeurs-pompiers. Le conseil à l'unanimité, au scrutin public, désigne Cyprien Mourier, ancien sous-officier, sergent-major de la compagnie, conseiller municipal, et par ailleurs l'un des liquoristes de Monistrol. Il remplira son mandat jusqu'en 1909.

Dans le même temps, le 16 novembre 1897, le conseil municipal autorise la vente des vieux casques, au mieux des intérêts de la commune et à l'amiable ; toutefois le prix ne pourra pas être inférieure à 2 francs par casque. Le texte est équivoque : s'agit-il de vendre tous les anciens casques, réparés en 1866, pour renouveler l'ensemble ? Ou plutôt de quelques casques endommagés, que l'on peut remplacer sur le budget ordinaire ? Il n'y a pas trace en tout cas d'un achat d'une trentaine de casques neufs.

13 février 1898 : deux bouches d'incendie seront établies, l'une Grand Rue, l'autre au carrefour près de la maison Rome : c'est le nom qu'on donne souvent à la maison des Antonins - ce qui n'empêchera pas celle-ci de brûler, dix ans plus tard !

Assurance maladie et pensions de retraite

19 février 1899 : les pompiers ont droit aux soins gratuits, pris en charge par la commune. Or, la note d'honoraires de 1898 est salée : le docteur Pailher réclame 719 fr., dus surtout à la longue maladie de Gabriel Saumet. L'inépuisable legs Néron paiera, mais le conseil demande au maire de voir avec le docteur Pailher et avec son confrère si un système d'abonnement n'est pas envisageable.

7 mai 1899 : le maire, Edouard Néron, a réfléchi. Puisqu'une société de secours mutuels vient de se créer, pourquoi ne pas prendre ses arrangements avec elle ? La cotisation serait de 18 francs par pompier (soit 1 fr. 50 par mois). Les soins et les remèdes seraient à la charge de la société, ainsi que l'indemnité journalière en cas d'arrêt pour maladie (1,25 franc pendant les 34 premiers jours, un franc les 34 suivants).

Mais la société n'assurerait pas les retraites (ce qu'elle fait pour les autres sociétaires), d'abord parce que beaucoup de pompiers ont dépassé l'âge de 40 ans (fixé comme limite par la société de secours mutuels) et aussi parce que le parlement est saisi d'un projet de loi qui prévoit de créer des retraites pour les pompiers avec le concours des sociétés d'assurance.

4 juin 1899 : on affecte le produit de trois centimes additionnels, libérés par le remboursement total d'un emprunt, à la couverture de l'affiliation des pompiers à la société de secours mutuels : cela fait 850 fr., que grossira la subvention de l'Etat (127 fr.) ; le solde servira *« à l'acquisition de matériel ou à diverses réparations concernant l'entretien de la pompe à incendie »*

Ce dispositif sera reconduit les années suivantes.

En 1900, on acquiert sur cette somme des *« extincteurs type Excelsior, dont les résultats sont excellents. L'appareil coûte 25 francs et le prix de recharge est de 8 francs »*. Ces extincteurs resteront très longtemps en service. Il n'y en aura pas d'autres avant 1942.

Les pompiers sous la halle, 1906

Après qu'on eut pensé à y mettre l'église, l'antique propriété Chantemule est démolie pour y construire le « marché couvert », alias « la halle ». Il va falloir se serrer pour y faire entrer un marché couvert, une halle aux grains, un dépôt pour les grains, des water-closets publics, et enfin le dépôt de pompes à incendie. L'affaire est menée rondement et les pompiers peuvent s'installer en 1906. Pas très confortablement : les deux pompes sont en file indienne. Plus tard, avec l'arrivée de nouveaux matériels, la situation ne fera qu'empirer.

Voir la suite du texte p. 54

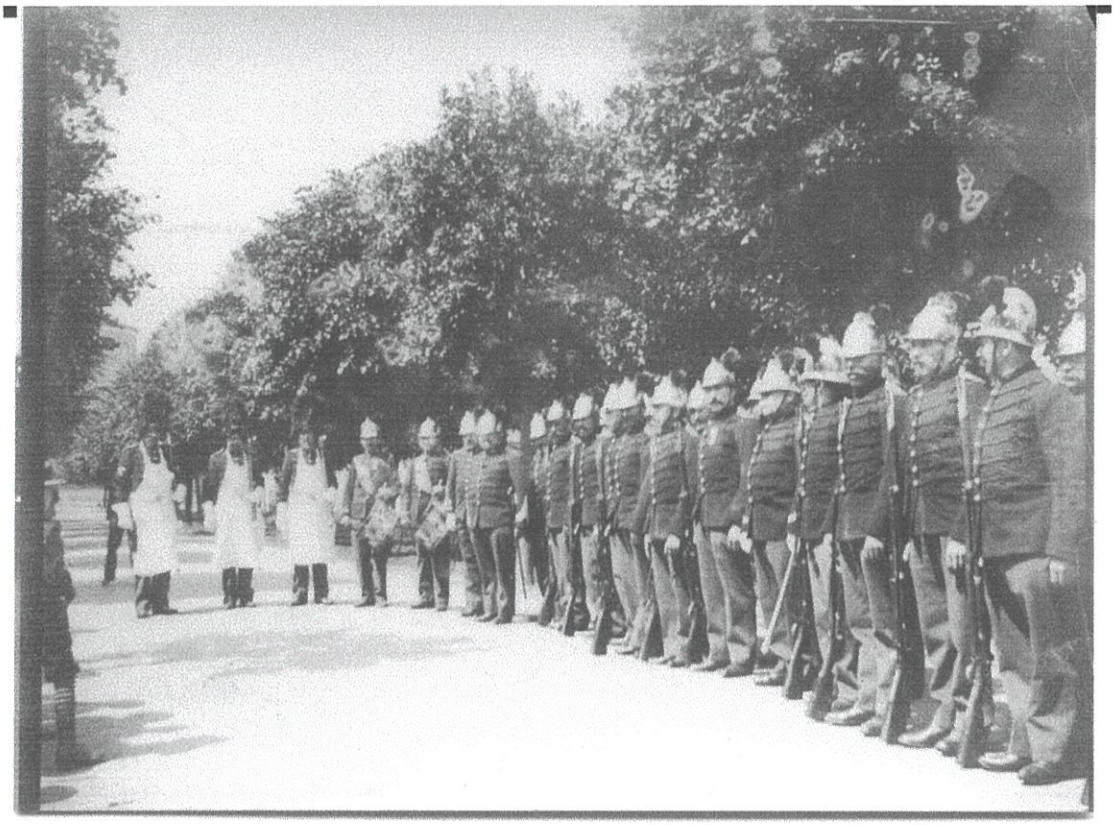

Dans l'allée du château, la compagnie de sapeurs-pompiers vers 1900, sous les armes, vêtue d'une tunique à brandebourgs. L'agrandissement ci-dessous rapproche de nous grenadiers et tambours – mais où sont les clairons ? Le tambour de gauche est Pierre Marcet, tambour de ville jusqu'en 1902. Le personnage à l'extrême droite, ceint d'une épée, est un officier : est-ce le lieutenant Cyprien Mourier (1897-1909) ?

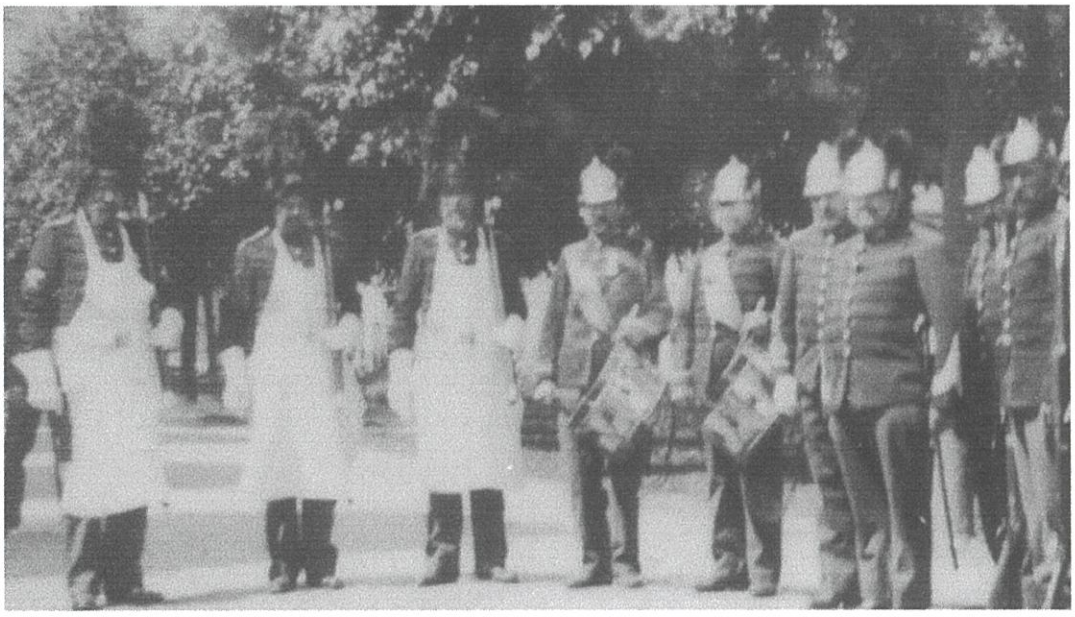



En ce 22 septembre 1901, au sommet de la rue de la gare, devant le premier des six arcs de triomphe élevés pour la circonstance, les sapeurs-pompiers sous les armes autour du maire Édouard Néron et sous le commandement de Cyprien Mourier, attendent l'arrivée de Charles Dupuy, ancien président du Conseil. Point de cérémonie civique sans leur présence…

Le retour du lieutenant

Depuis 1867, on s'en souvient, la compagnie devenue subdivision a pour capitaine un sous-lieutenant. Elle sera à l'avenir commandée par deux officiers. En conséquence le sous-lieutenant Cyprien Mourier est élevé en mai 1904 au grade de lieutenant par décret du président de la République et Jean Mogier, sergent-major, est nommé sous-lieutenant.

Du coup, une première mise d'équipement de 100 francs est attribuée à Jean Mogier.



La compagnie est encore armée (nous sommes avant 1925). Le premier pompier de la colonne de gauche porte un clairon (nous sommes après 1896).



Détail sur les grenadiers. Massard à droite. Qui sont les deux autres ?

Est-ce la belle époque ? En tout cas, on aime démonstrations, réjouissances, le patriotisme bon enfant. C'est ainsi que le 3 mai 1908 le conseil vote une subvention de 2 francs par homme, soit 64 francs, en faveur de la compagnie pour les frais de déplacement pour se rendre au Puy le 31 mai à l'occasion d'un

Chronique des incendies

Les incendies ne laissent guère de traces dans les archives. Il faut se tourner vers les journaux. Ils ne signalent pas tous les incendies, seulement les plus spectaculaires, ou qui paraissent dus à la malveillance, ou qui s'acharnent sur les pauvres. Voici quelques exemples, qui peuvent déborder de notre chronologie[18].

13 janvier 1900. Commencement d'incendie dans un immeuble habité par M. Lhermet, boulanger, faubourg Carnot. C'est à deux heures du matin qu'entendant du bruit, il s'est levé et a constaté que le feu avait été mis à une porte qui communique à son four. Grâce à de prompts secours l'incendie a été éteint aussitôt. On attribue ce début d'incendie à la malveillance.

Le mystère des feux du Chambon

18 février 1900. A nouveau le feu au Chambon chez le meunier, Vital Couplat. Du mobilier, des outils ont été la proie des flammes.

Août 1900. Une mystérieuse et implacable fatalité semblait peser depuis près de deux ans sur la maison de cet honnête cultivateur. Tantôt des incendies se déclaraient dans son habitation (on en compta trois en quelques mois !), tantôt des gerbiers prenaient feu, tantôt on lui volait de l'argent. Un jour, deux de ses vaches mouraient empoisonnées ; le lendemain il trouvait son cheval meurtri de coups, la bouche en sang, la langue coupée. Douplat commençait à se résoudre à quitter le pays, quand l'idée lui vint que le criminel ne pouvait être qu'un de ses familiers. L'autre soir donc il simula un voyage urgent, mais se blottit aux abords de son logis pour faire le guet. Bientôt il perçoit un bruit singulier du côté de son écurie. Il y court et se trouve en présence de son domestique qui est en train d'assommer son cheval à coups de matraque. Le malfaiteur a été remis aux mains de la gendarmerie de Bas.

12 février 1910. La maison de Jean Aurelle, manœuvre, a brûlé l'une de ces dernières nuits. Le feu a pris dans la cuisine. Les époux Aurelle durent se sauver avec leur enfant par une croisée haute de deux mètres et située sur le derrière de leur maison. Toutes les économies du ménage furent ensevelies sous les décombres.

4 mai 1924. Violent incendie à Monistrol, aux Ages, chez les Souvignet. Les bâtiments agricoles sont détruits, mais la maison du propriétaire et celle du fermier ont été sauvées, grâce à l'intelligente intervention des pompiers, conduits par le lieutenant Pierre Mallet.

9 novembre 1924. Le jeudi 30 octobre à Beau, incendie de la ferme de Claudius Garnier, fermier de Martinas : provoqué par une étincelle dans le foyer où l'une des filles faisait cuire les pommes de terre pour les cochons, communiquée à des fagots. La maison d'habitation a brûlé, le reste a été sauvé, grâce à l'activité des pompiers et des habitants, qui ont fait la chaîne avec des seaux, les puits de environs permettant la mise en œuvre d'une pompe.

L'incendie du château (9 août 1909)

Dans la nuit du 9 au 10 août 1909, de 10 à 11 heures du soir, un orage épouvantable s'abattit sur Monistrol. La pluie, le tonnerre, les éclairs faisaient

[18] J'ai relevé ces incendies dans les hebdomadaires d'Yssingeaux, pour 1900 et 1924. Les incendies du château et des Antonins sont relatés dans un carnet de Vitalis Royet. On trouvera ces documents plus au large, dans les *Chroniques monistroliennes*, 2000 (Monistrol 20ème siècle).

L'incendie du château (9 août 1909)

Dans la nuit du 9 au 10 août 1909, de 10 à 11 heures du soir, un orage épouvantable s'abattit sur Monistrol. La pluie, le tonnerre, les éclairs faisaient rage. A 11 heures, un éclair déchira l'espace et mit le feu à un grand wellingtonia qui, en s'abattant en flammes sur le château, y déchaîna l'incendie.

Pendant cinq heures consécutives ce fut une lutte acharnée, où tout le monde fit preuve d'un grand dévouement et de beaucoup de bonne volonté. Malheureusement l'effort ne fut pas couronné de succès. Toute la partie sud-ouest du Château n'était plus qu'une ruine. Il ne restait que les murs calcinés.

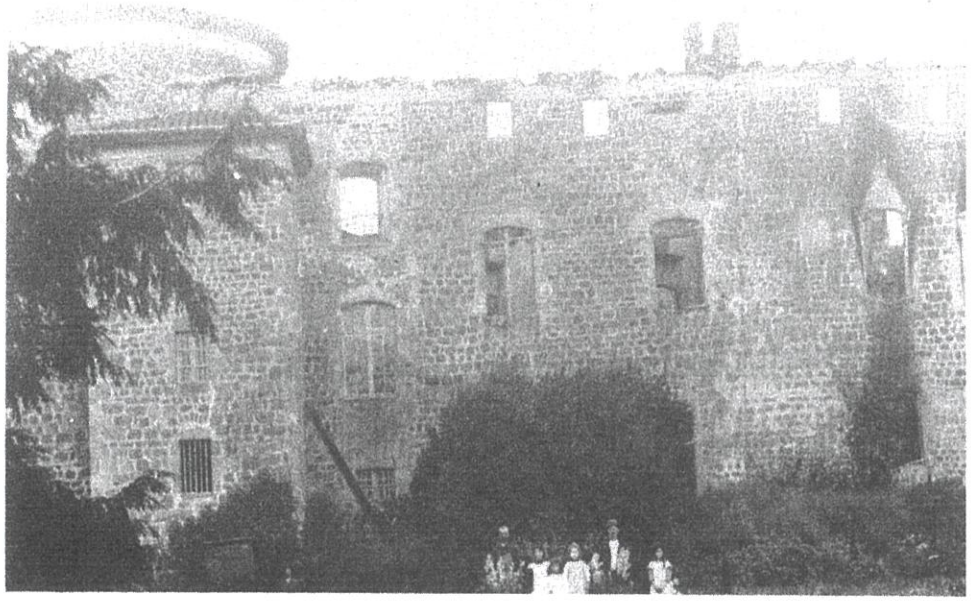

L'incendie de la maison des Antonins (7 décembre 1909)

A 7 heures du soir, le feu se déclara dans le grenier où était entreposé un tas de fagots. Grâce à la promptitude des secours, les dégâts n'eurent pas une grande importance : la toiture seule fut entièrement détruite.

M. Crozet, nouvellement promu au commandement des sapeurs-pompiers, dirigeait la manœuvre avec Jean Ferrand, sous-lieutenant. Mme veuve Vérot, la propriétaire, ne voulut pas réparer cette antique maison qui n'était pas d'un grand rapport, vu la disposition des pièces, et pas du tout dans le goût du jour. Elle demanda à la municipalité de



vouloir lui verser une indemnité qui lui permettrait de reconstruire sa maison et elle s'engageait à le faire en respectant l'alignement prévu par le « plan de ville ». N'est-ce pas ce qu'on appelle le « bonheur du feu » ?

La démolition commença le 17 janvier 1910, fête de la Saint-Antoine !

En 1909, le Château et les Antonins, mais aussi, au 16ème siècle l'hôpital Ste-Marie, au 17ème les Capucins et les Ursulines : on peut dire que tous les édifices majeurs de Monistrol, hors l'église, ont acquitté leur contribution au feu…

Un autre incendie, au début des années 30, détruira une antique maison, frappée par la foudre : la maison Deléage, place Néron.

La crise de 1920 et la nomination de Pierre Mallet

Nous venons de voir **le lieutenant Crozet** en action. Il commandera le corps jusqu'en 1912. **Julien Deléage** lui succèdera, et franchira la guerre de 14-18.

La grande guerre emporte les hommes de toutes ces classes d'où sortent les pompiers. Le corps est en sommeil et tout le monde le comprend.

Mais on ne comprend pas que, la paix revenue, la compagnie reste comme abattue. L'après-guerre n'est pas à la fête chez les pompiers. En 1919 le conseil a voté une somme de 2.552 francs, pour remplacer les tenues réquisitionnées au tout début de la guerre. Mais on en est resté à cet engagement de principe.

En 1920, il faut bien le constater, la compagnie est totalement désorganisée. On a l'impression qu'on est revenu à 1867. Le lieutenant, Julien Deléage, ne sait pas donner au corps un nouveau souffle. Sa succession est ouverte. Nous ne savons pas précisément sur quels enjeux, sauf celui un peu trop neutre d'« organisation ».

Pour en sortir, le maire, Pierre Franc, confie une tâche d'évaluation et de proposition à une personne étrangère à la compagnie, M. Petiot. Lors du conseil du 7 janvier 1920, le maire le remercie du travail accompli. *« Nous avons maintenant en hommes les effectifs nécessaires »*. Reste à trancher la nomination de l'officier. Le maire tentera de convaincre monsieur Bluze, ancien sous-officier. Sans succès.

A l'automne de 1920, le maire fait un dernier appel au lieutenant Deléage pour qu'il réorganise la compagnie. Le conseil municipal ne veut plus continuer d'affecter, chaque année, un important crédit pour une société complètement désorganisée. Deléage doit répondre dans les huit jours.

Le 5 octobre 1920, le lieutenant démissionne, invoquant la limite d'âge. Le maire remercie cet officier du dévouements qu'il a toujours apporté à la compagnie…

Unanimement le conseil propose au préfet la candidature de Pierre Mallet, caporal-sapeur, qui fait partie de la compagnie depuis quinze années et qui remplit toutes les conditions désirables pour prendre ce commandement.

Un mois après, Pierre Mallet obtient son arrêté de nomination. Il marquera son passage, présidant à de grandes mutations techniques, jusqu'à sa mort le 1er mars 1932.

Tenues ou matériel, quelle priorité ?

On pense d'abord à consommer le crédit réservé pour changer les tenues des pompiers. Mais le maire fait remarquer qu'avec cette somme, on pourrait seulement acquérir des vêtements usagés, *« ce qui n'est recommandable à aucun point de vue »*.

En revanche, il y a urgence à doter la compagnie du matériel qui lui manque (seaux, échelle, tuyaux, etc.). Le maire propose donc de repousser de quelque temps le remplacement des vêtements, et de prélever sur le même crédit la somme nécessaire à l'achat du matériel indispensable.

Avril 1921. Une somme de 6.000 fr. est inscrite au budget additionnel pour le rééquipement des pompiers et le matériel d'incendie.

Mais on n'aura pas longtemps à attendre l'habillement.

Décembre 1921. Pierre Mallet s'est débrouillé pour avoir les deux : tenues et équipements légers. Un marché sera passé avec les *Fonderies et ateliers de Ponthieux-Le-Mans* pour un montant de 3.499 fr. 50. Livraison et règlements ont lieu en août 1922, et c'est avec Lucien Blondeau, de Paris, pour le compte des *Fonderies.* Le montant est de quelques francs plus cher : 3.523 francs[19]. Nous avons le détail :

> *Trente tuniques de drap bleu, modèle de Paris, grenades brodées au col, bouton étain.*
> *Pantalon de drap bleuté avec passepoil rouge.*
> *Une paire de galons sergent-major argent, deux paires galon sergent, une paire caporal-fourrier, quatre paires grenades sous-officiers, deux paires galon caporaux, caporal-tambour, clairons, etc. Plus deux tenues de garde champêtre.*

Dans le même temps, un décret intervient en 1925 pour supprimer l'armement des sapeurs-pompiers. Les fusils doivent être remis à l'administration militaire[20]. Les sapeurs-pompiers constituent des corps civils. Reste l'uniforme, dont le prestige est grand. Restent les rapports hiérarchiques et le vocabulaire qui les exprime. Même sans armes, les « soldats du feu » conservent ce qu'ils ont hérité de la garde nationale, un caractère proche du militaire.

Remboursement des journées de prestation

Il faudrait un dépouillement complet et minutieux des budgets successifs pour avoir une idée du remboursement des « journées de prestation », c'est-à-dire des journées de travail perdues par les pompiers. En 1922, le crédit prévisionnel est de 500 fr. et cela doit être le cas depuis un certain temps. En février, le conseil examine une demande d'augmentation de ce crédit, qui s'établirait depuis plusieurs années à 500 fr. et ne suffirait plus. Le maire propose de le porter à 600 fr. Le conseil arrête la somme à 540, le solde de 60 fr. allant à la compagnie pour ses frais d'imprimés, etc. En 1923 le crédit « prestations » est consommé à hauteur de 432 fr.[21]

---

[19] ADHL 137 O IV/4
[20] Deville, p. 78
[21] En 1921, une ligne inscrit 270 fr. 15 en recettes, pour *« remboursement des prestations des exercices antérieurs »* : s'agit-il des pompiers ? Il y aurait eu non consommation du crédit ?

La Société de secours mutuels et la hausse des prix

Mai 1921. Compte tenu de la crise économique, la Société de secours mutuels a porté la cotisation mensuelle de 1,50 francs à 2,50 francs. Elle souhaite que les sapeurs-pompiers suivent. Le conseil décide d'accepter « pour cette année » (c'est le secrétaire qui souligne) le paiement à la Société de secours mutuel d'une prime mensuelle de 1 fr.50 au lieu de 1 fr. par sapeur-pompier.

Subventions, fêtes et festivités

La compagnie reçoit une subvention pour sa participation aux fêtes publiques : 14 juillet, 11 novembre. C'est le cas aussi d'autres associations : la Fraternelle, 90 francs ; la Monistrolienne (le foot), 220. En 1921, c'est 210 fr. ; en 1923, 150 ; en 1924, 200 ; en 1925, 300, soit 200 pour assistance aux diverses fêtes et 100 pour le tir des fêtes du 14 juillet. Pour cause d'inflation les tarifs augmentent : en 1926 la participation aux fêtes s'établit à 500 fr. pour plusieurs années.

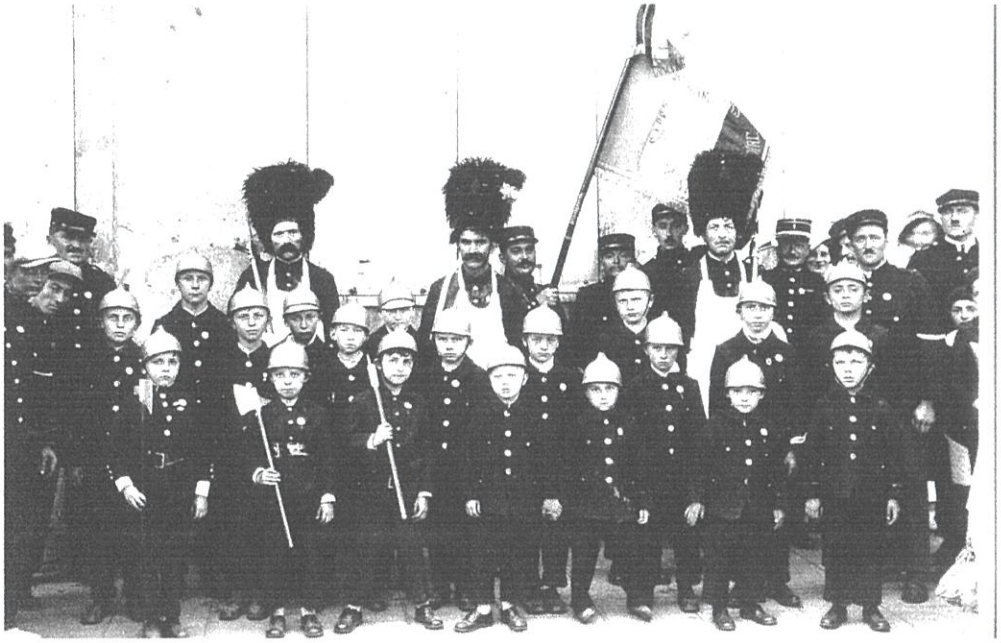

Voici réunies, lors d'un congrès de l'Union départementale des sapeurs-pompiers, deux illustrations du département : les Petits Sapeurs d'Yssingeaux et les trois célèbres grenadiers sapeurs au bonnet à poil de Monistrol.

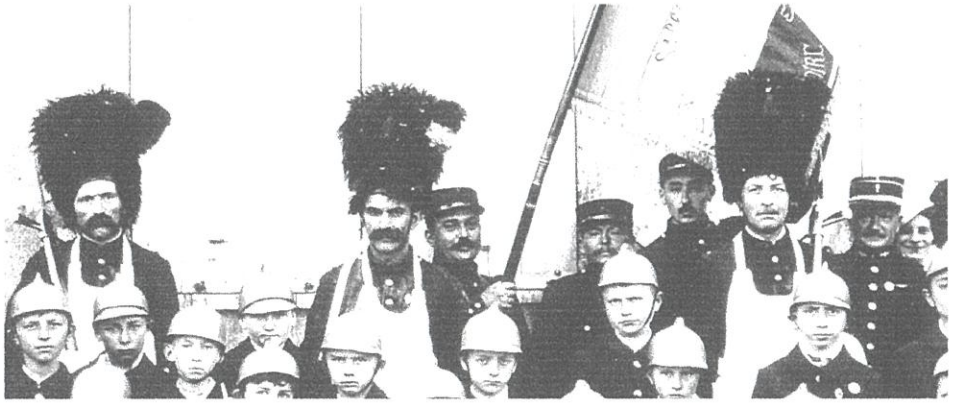

De gauche à droite, Massard, Trouillet et Cheucle. L'officier à droite est André Monteil, chef de corps depuis 1932. Derrière : le porte-drapeau, Ollier dit le Druze et Alfred Davenas.

Nous avons vu qu'en 1908 les compagnies de tous les coins du département s'étaient rendues au Puy pour un congrès printanier de l'« union départementale ». La tradition s'installe après la guerre, à partir de 1924, semble-t-il.

Le lieu change chaque année. C'est à Yssingeaux cette année-là. Le conseil alloue 200 fr. pour les frais des pompiers.

En 1925, on sort du département : 100 francs pour la participation au congrès de Firminy. Cette participation aux frais des congrès n'est pas stable ; elle tient compte de l'éloignement et du nombre de délégués : Vorey, 400 fr. en 1929 ; Ste-Florine, 200 en 1930 ; Brives-Charensac, 500 en 1933. En 1935, nos délégués à Brioude ont dû faire appel à un entrepreneur de transports il en a coûté 1.000 francs. Le conseil les prend à sa charge (il n'y a rien eu en 34).

En 36, le congrès se tient à Monistrol. Le conseil municipal est extrêmement favorable. Cela ne peut être qu'une source de bénéfices pour le commerce local. Un an plus tard, le bilan est moins bon. On a organisé des concours : sauvetage, manœuvre, batterie[22]. Le commerce en a peut-être profité, mais la dépense a été plus importante que prévu : 1.750 francs. Le conseil assume.



La photo est médiocre, mais on reconnaît les mêmes qu'en 1924. Dans une autre fête ?

Où l'on parle d'une motopompe

1921, le matériel, 1922 les tenues, 1923, c'est le tour du matériel. Le lieutenant Mallet évalue à 3400 fr. les besoins en matériel, tuyaux, seaux, etc.,

Mais le maire a une autre idée : acheter un « groupe moto-pompe ». Il doit se mettre en rapport avec le commandant de Saint-Étienne pour lui demander son concours lors des expériences de motopompes qui seront faites *« très prochainement »* à Monistrol.

Ces essais ont-ils bien eu lieu en 1923 ? Si oui, ils n'ont pas laissé de traces. Mallet insiste toujours sur la préférence à donner au matériel de base, et il obtient gain de cause en février 1924 : 60 m de tuyaux en toile et une échelle triple de 14 m sont budgétisés.

En fait, l'affaire n'évolue pas vite. Elle réapparaît en juin 1927[23]: deux propositions sont en concurrence, l'une restée pour nous anonyme, l'autre des

---

[22] Deville, p. 160. Le congrès de 1939 aura lieu à Sainte-Sigolène.

[23] Bizarrement, en ce même juillet 27, il est question au conseil du *« remplacement urgent d'une partie du matériel de la motopompe »,* à savoir 60 m de tuyaux, raccords supplémentaires,

établissements Laffly à Billancourt. Une commission est nommée. Il semble que cela n'ait pas abouti.

Finalement les choses se nouent en 1928 : le conseil ouvre un crédit de 12.000 fr. et s'engage sur un emprunt au Crédit foncier. Deux offres se manifestent : la première de la maison Delieuvin (licence de Dion-Bouton), la seconde de la maison Renault.

Des essais de motopompes sont annoncés pour les 17 et 28 août 1929. Le 21 juillet, Mallet écrit à nouveau pour signaler les besoins urgents de matériel (tuyaux, seaux, pour 3.400 fr.). Le conseil prend acte, mais ne donne pas suite. On se concentre sur la motopompe.

Les essais sont faits en présence de la commission nommée par le conseil municipal. Elle se prononce unanimement en faveur de la motopompe Delieuvin-De Dion-Bouton : *« peinte entièrement en rouge incendie »,* 15 cv, débit de 50 m cubes, sur roues, constituée par un moteur quatre cylindres [24]. Avec les accessoires : support des échelles à crochets, tuyaux d'aspiration flexible, dix longueurs de 20 m de tuyaux de refoulement en toile, sept longueurs de 20 m de tuyaux de refoulement toile de 45 munies de raccords, une lance de soixante-dix avec jet de 20, deux lances de quarante-cinq avec jet de 13, un jet de 18 pour lance quarante-cinq, 2 jets de 16, un coude de prise d'eau, une échelle à crochets pliante à fermeture automatique, etc.

Prix total des accessoires : 12.492. Prix du groupe motopompe : 16.000.

Jean Héritier, petit gamin alors, se souvient : la scène se passe à Brunelle, tous les badauds sont là. Ollier, le druze, a les tuyaux en bandoulière, mais la force du jet est telle qu'il ne peut pas retenir le tuyau et qu'il est baladé de ci de là. Tout le monde rit, surtout les enfants, à voir se tortiller le druze.

Le moment est important. C'est la fin de la pompe à bras.

La commune avait mis 12.000 fr. de côté. Le reste fera l'objet d'un prêt sur 30 ans, avec une annuité de 1.213 fr. Une bonne affaire… grâce à l'inflation. A Monistrol en tout cas, c'est l'un des premiers signes d'une autre façon de gérer, où l'emprunt massif ne fait plus peur.

L'incendie de la maison Mourier (janvier 1928)

Il a certainement servi à faire aboutir la motopompe.

22 janvier 1928, un grand immeuble appartenant à M. Jean Mourier, banquier, est détruit par le feu. Le conseil, fait très inhabituel, adresse ses félicitations pour le dévouement dont les pompiers ont fait preuve. Il exprime ses meilleurs vœux de rétablissement aux sapeurs Ribeyron et Tavaud, grièvement blessés, ainsi qu'aux autres blessés : les sapeurs Goyo, Merle et Ciochetto, et les sincères remerciements à la brigade de gendarmerie de

---

séchoir, dûment budgétisés. Comme s'il y avait déjà une motopompe, et même depuis quelque temps puisqu'il s'agit d'en renouveler le matériel. Je n'ai pas trouvé d'autre mention d'une quelconque motopompe, avant celle de 1929. Ainsi, en avril 1923, on parle de *« l'entretien des pompes à incendie »* et il n'est pas question de motopompe. Je crois qu'il faut plutôt comprendre qu'en raison de la toute prochaine motopompe il faut prévoir l'équipement qui doit l'accompagner. C'est encore une fois le souci réaliste de Louis Mallet…

[24] ADHL 137 O IV/4

Monistrol, aux gardes Marcet et Chalavon, et à tous ceux qui ont contribué par leur généreux dévouement à éviter un plus grand sinistre.

On vote un crédit provisoire de 15.000 francs pour frais de clinique à Saint-Étienne, transport en ambulance automobile pour les sapeurs blessés Ribeyron et Tavaud hospitalisés à la clinique.



De g. à dr., 1er rang, Moury, clairon et ouvrier chez Martouret, Lauranson tambour et boulanger, Boraud ferblantier ; 2e rang : Cheucle, grenadier et passementier, Pétrus Marcet, garde de ville, Jourjon ; 3e rang : Granger, ouvrier chez Martouret. La photo semble découpée dans une photo de groupe du corps. Vers 1930.

Et l'eau pendant ce temps…

Juillet 1924. Un devis et son plan montrent que le réseau d'eau s'étend jusqu'aux portes du Monteil d'alors. Réseau d'eau potable, avec bornes-fontaines, mais aussi bouches à incendie. Celles-ci arrivent jusqu'à hauteur de l'usine Limouzin et Maurin Guillaumond. D'ailleurs l'entreprise Limouzin verse au profit de la commune la somme de 1.000 francs pour que cette opération soit menée à bien.

1930 : on établit deux bornes-fontaines, l'une au quartier du Monteil vers le chemin de Chaponas et l'autre dans la rue du Coutelier[25]. Ces bornes fontaines seront du système Bayard, volant à force centrifuge, regard avec raccords d'incendie au pas de vis, etc. Elles seront rendues incongelables en hiver par l'écoulement d'un filet d'eau. On peut en voir encore quelques-unes : dans l'allée du château, près de l'ancien dépôt des sapeurs-pompiers, dans le quartier du château…

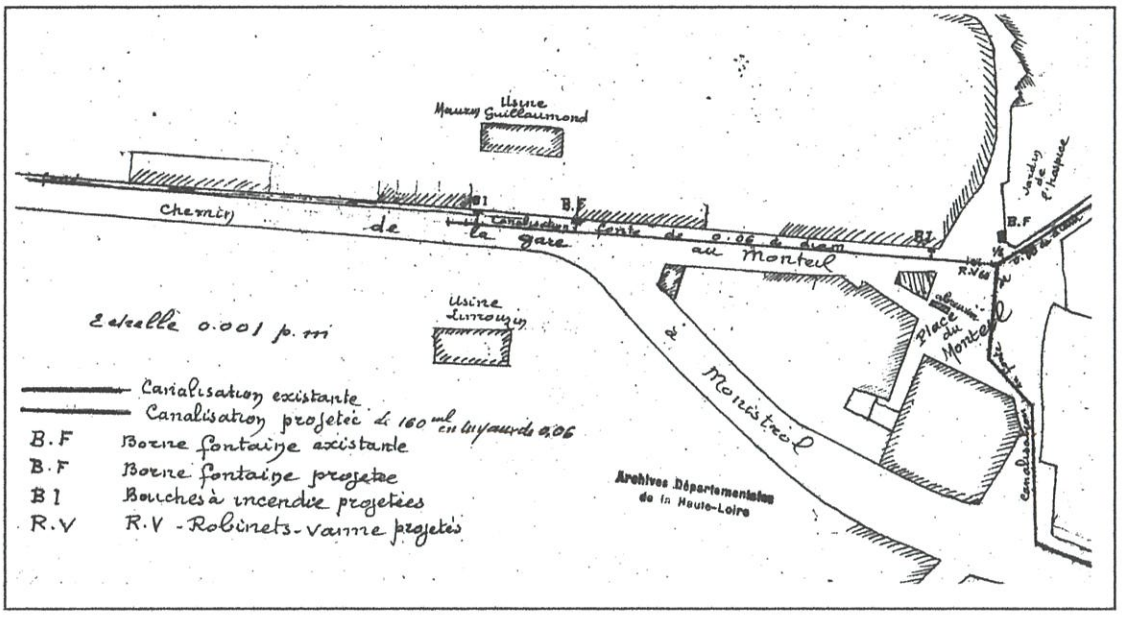

Prolongation du réseau d'eau courante route de la Gare et intervention des établissements Limouzin

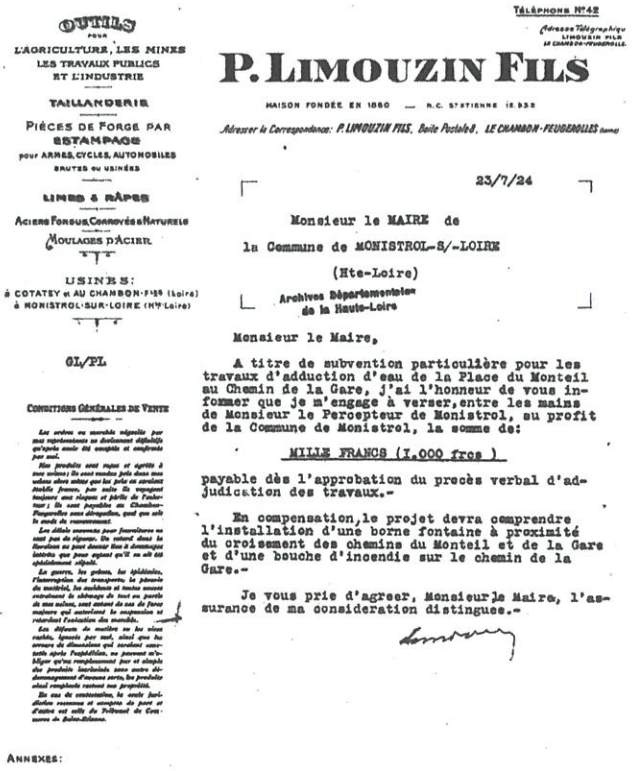

OUTILS pour L'AGRICULTURE, LES MINES LES TRAVAUX PUBLICS ET L'INDUSTRIE

TAILLANDERIE

PIÈCES DE FORGE PAR ESTAMPAGE pour ARMES, CYCLES, AUTOMOBILES BRUTES ou USINÉES

LIMES & RÂPES

ACIERS FONDUS, CONVOYÉS & NATURELS

MOULAGES D'ACIER

USINES: à COTATEY et AU CHAMBON-F^ds (Loire) à MONISTROL-SUR-LOIRE (H^te-Loire)

GL/PL

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ANNEXES:

TÉLÉPHONE N°42

Adresse Télégraphique LIMOUZIN FILS LE CHAMBON-FEUGEROLLES

P. LIMOUZIN FILS

MAISON FONDÉE EN 1860 — R.C. ST-ETIENNE 18.832

Adresser la Correspondance: P. LIMOUZIN FILS, Boite Postale 8, LE CHAMBON-FEUGEROLLES (Loire)

23/7/24

Monsieur le MAIRE de la Commune de MONISTROL-S/-LOIRE (Hte-Loire)

Archives Départementales de la Haute-Loire

Monsieur le Maire,

A titre de subvention particulière pour les travaux d'adduction d'eau de la Place du Monteil au Chemin de la Gare, j'ai l'honneur de vous informer que je m'engage à verser, entre les mains de Monsieur le Percepteur de Monistrol, au profit de la Commune de Monistrol, la somme de:

MILLE FRANCS (1.000 frcs)

payable dès l'approbation du procès verbal d'adjudication des travaux.-

En compensation, le projet devra comprendre l'installation d'une borne fontaine à proximité du croisement des chemins du Monteil et de la Gare et d'une bouche d'incendie sur le chemin de la Gare.-

Je vous prie d'agreer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma consideration distinguee.-

[25] ADHL 137 O V 23 novembre 1930

Nouvelles techniques : masques et extincteurs

Janvier 1932. On décide l'achat de deux masques à fumée indispensables en cas de sinistre. Il est aussi question d'extincteurs, destinés à certains villages peu accessibles à la motopompe et privés d'eau. Le maire, André Néron-Bancel, y pousse, mais des essais nouveaux devront être effectués avant l'achat des appareils.

En mars, on surseoit, en évoquant une situation budgétaire obérée par les dépenses faites pour assurer du travail aux chômeurs. On se contente d'acheter deux douzaines de cartouches pour feu de cheminée. D'autant plus que, comme le dit un arrêté municipal de la même année, *« dans aucun cas le nettoyage des cheminées ne pourra être effectué en y mettant le feu ».*

André Monteil, chef de corps



Pierre Mallet est mort. A l'unanimité, André Monteil, entrepreneur, est proposé pour lui succéder. Lui aussi restera longtemps à son poste, dix-sept ans, jusqu'au 28 avril 1949.

Il faut lui acheter un uniforme d'officier, et des tenues pour trois nouveaux sapeurs. L'inflation fait grimper les prix : complet officier avec képi, sabre avec bélière, trois complets sapeur à 202 francs l'un, veste treillis, tunique de drap. Total 1.378 fr. Avec cette somme on pouvait vêtir toute la compagnie en 1867...

Le casque ayant appartenu à Monsieur Mallet sera fait nickeler à l'usine Limouzin. *(merci à Yvonne Monteil pour la photo)*

Suites de la motopompe

Février 1933. Fourniture de tuyaux pour la motopompe et matériels divers. Marché de gré à gré avec M. Ollier de Monistrol, 3.241 francs.

La motopompe est précieuse. En mai 1933, trois sapeurs (Proriol, Moury et Sahuc) seront chargés de l'entretien de la tuyauterie. Ils recevront une somme annuelle de 100 francs chacun et seront directement responsable du bon état du matériel.

Pendant l'occupation

En 1939, l'achat d'une sirène avait été décidé. La guerre a fait passer le projet au second plan. Il est réactivé en 1942. L'acquisition est décidée, une somme de 15.000 francs est inscrite à cet effet.

Un mois après, septembre 1942, le maire prend un arrêté dont l'esprit doit beaucoup à l'époque :

« En vue d'encourager les sapeurs-pompiers et les indemniser en partie du salaire perdu en cas de sinistre et les intéresser aux manœuvres de la pompe, le conseil municipal décide sur la proposition de Monsieur le maire d'appliquer le statut suivant :

1. Suppression du remboursement des prestations ; les sapeurs-pompiers assujettis tomberont dans le droit commun.

3 Une allocation de 25 francs sera allouée à chaque présent aux manœuvres de la pompe. (...)

5 Les efforts financiers de la municipalité pour un service tout de dévouement et de désintéressement est consenti spontanément mais implique de la part des bénéficiaires une conscience encore accrue, tant pour les présences que pour l'entretien de matériels coûteux et délicats. De plus ces avantages doivent permettre un recrutement plus aisé et par cela même le remplacement de membres trop âgés ou peu aptes. (...) Les exercices devront être effectifs et non des amusements ou semblants de manœuvre ; au début de chaque année le commandant, d'accord avec le maire, fixera le lieu d'exercice mensuel sans préjudice de ou des alertes que ce dernier pourra provoquer de jour et de nuit dès que l'appareil avertisseur sera en fonction » (c'est la sirène).

Le maire emploie enfin les grands moyens : puisque les extincteurs d'incendie sont utiles, il faut s'en équiper sans lésiner. Il commande trente extincteurs à 800 francs. Chaque village en aura un, sauf Paulin, le Pinet et le Regard qui en auront deux.

Sur le plan départemental, une idée avait été avancée au congrès de Monistrol en 1936 : instituer sous l'autorité du préfet une « inspection départementale ». Cela débouche en 1943 par la création d'un service départemental d'incendie (SDI). Il est mis en place au début de 1944, et sera confirmé après la Libération[26]. Le caractère municipal des sapeurs-pompiers commence à s'atténuer.

Après la guerre 39-45

Une nouvelle époque s'ouvre ainsi. L'Etat va beaucoup pousser à l'investissement. Il va beaucoup subventionner. Une instance départementale des sapeurs-pompiers va jouer un rôle de régulation. Elle prépare les affectations de tels et tels équipements à tel ou tel corps.

Décembre 1945. Le conseil accepte l'idée d'acheter un fourgon d'incendie, de marque Laffly. Le financement se fera par un emprunt. Coût total : 168.000 francs. Pierre Berger et Régis Monteil vont chercher le fourgon à Paris en 1947. Ils ont eu des frais qui leur sont remboursés en juin 1947.

C'est l'année faste. A peine le fourgon incendie arrivé, le préfet propose à Monistrol l'acquisition d'une nouvelle motopompe, de marque Delahaye, réformée du régiment des sapeurs-pompiers de Paris. Cela ne coûtera que 60.000 francs. Le conseil accepte à condition de recevoir un prêt de 33.000 francs qui couvre toute la dépense, sur vingt ans. Il y avait *la* motopompe. Désormais il y en aura deux.

Mêmes conditions très favorables de financement, pour équiper la nouvelle motopompe : 500 m de tuyaux, trois lances à incendie, etc.

Fait extraordinaire, la motopompe du régiment de Paris a été livrée à la commune le 14 mai 1948, c'est-à-dire le lendemain de la tornade qui a dévasté la ville et envahi d'eau un grand nombre de caves. La motopompe a rendu les plus grands services, l'essai imprévu est concluant.

---

[26] Deville, p. 109.

1949. Le préfet nomme **Joseph Romeyer**, lieutenant de sapeurs-pompiers, chef du Centre de secours - une appellation nouvelle qui traduit la diversification des tâches des sapeurs-pompiers. Il commandera le corps pendant cinq ans, jusqu'au 6 mars 1954.



Vers 1948. A gauche, Delolme dit le Grand ; à droite Claude Joubert, d'humeur toujours joviale.

Comme en 1866, le ridicule des uniformes

L'histoire se répète. 1950 : le maire, Jean Guillaumond, expose qu'il est *« absolument nécessaire pour le bon renom de notre ville et pour faciliter le recrutement d'effectifs qualifiés, de doter la compagnie des sapeurs-pompiers d'une tenue décente et d'un matériel suffisant pour lui permettre d'accomplir avec le maximum de célérité la tâche qui lui est confiée.*

« Considérant que les sapeurs-pompiers de Monistrol sont très mal vêtus étant donné que les tenues actuellement en service sont vieilles de plus de trente ans [1920...] ;

« Que l'impression produite par notre compagnie dans les différents congrès auxquels elle est appelée à participer est des plus fâcheuses et préjudiciable au bon renom de notre ville ;

« Que les pompiers ainsi habillés sont ridiculisés, rendant difficile, voire impossible, le recrutement de jeunes hommes qualifiés... »

L'affaire a été préparée et l'on va se fournir à la maison Meunier. habillement et équipements militaires[27] : veste de feu officiers, pantalon de feu officiers, parements grade de lieutenant et grenades, etc.. Et accessoirement une échelle de 8 m.

En 1952 on complètera par 26 vestons de cuir de la maison Suhard, forme réglementaire, qualité pur chrome.

En 1952 encore, c'est l'achat d'un appareil élévateur, avec basculeur, Bennes Marrel et châssis Citroën.

Le bref temps de commandement de **Marcel Touron** (du 23 novembre 1954 au 1er janvier 1957) sera marqué par la constitution d'une caisse de secours et de retraite en faveur des sapeurs-pompiers volontaires de tous grades.

Le fourgon pompe tonne et la camionnette Peugeot

Claudius Proriol est chef de corps du 1er avril 1957 au 1er octobre 1966.

25 avril 1960. Le conseil municipal décide l'achat d'un « fourgon pompe tonne » de la marque Berliet. Mais en octobre on revient sur la nécessité de ce nouveau matériel : ne peut-on pas conserver le fourgon d'incendie Laffly, même si ce fourgon est de fabrication ancienne (1947) et qu'il a été gravement accidenté le 4 août 1957. On demande l'avis du service des mines. Le verdict tombe : le fourgon Laffly n'offre plus les garanties suffisantes pour le transport des personnes.

Le fourgon pompe tonne est donc acheté et deux ans plus tard le maire, Jean Vialatte, se félicite de ce véhicule *« qui s'est avéré absolument indispensable pour combattre les feux de bois »*. Il permet en outre, dans une sécheresse longue et persistante comme celle que notre région traverse actuellement, d'alimenter en eau potable les villages et fermes isolées de la commune et des communes voisines qui en sont totalement privés en ce moment.

Le maire signale à ce sujet que ce ravitaillement est effectué à la satisfaction générale *« trois jours par semaine : les lundi, mercredi, vendredi de 18 heures à minuit par nos vaillants soldats du feu dont il convient de louer le constant dévouement »*.

Mais le fourgon pompe tonne ne peut suffire à tout. « *Il serait nécessaire de doter le Centre d'un second véhicule plus léger et plus rapide, spécialement équipé pour apporter éventuellement les premiers secours aux noyés, aux asphyxiés et plus fréquemment, hélas, aux victimes des accidents de la route et du travail. À noter que sur un effectif de vingt deux hommes le Centre de secours de Monistrol compte onze titulaires du brevet de secouriste* ».

Bref, il faut acheter une camionnette marque Peugeot type DA, huit chevaux, carrossés en fourgon tôlé, d'une charge utile de 1.400 kg. Le Centre du Puy est déjà pourvu de plusieurs véhicules de même type et il en est entièrement satisfait. Le prix est de 11.300 nouveaux francs et son achat peut bénéficier d'une subvention de 80%. Le conseil, *« considérant que rien ne doit être négligé pour parfaire l'équipement de nos sapeurs-pompiers, lesquels, de leur côté, ne lésinent pas à donner le meilleur d'eux-mêmes au service de leurs concitoyens, décide l'acquisition »*.

---

[27] ADHL 137 O IV/4, 25 octobre 1949.

Décembre 1962. Le fourgon Laffly est de retour ! Condamné par le service des mines, il a été entièrement remis à neuf. N'empêche, c'est un poids mort ; on ne s'en sert pratiquement plus. Mais ce qui ne vaut plus pour le Centre de Monistrol peut être utile à Saint-Maurice. *« Il est en bon état de marche ; il peut rendre encore de longs et profitables services au corps de première intervention de sapeurs-pompiers de Saint Maurice »*. Il est donc vendu à nos voisins au modeste prix de 3.000 nouveaux francs

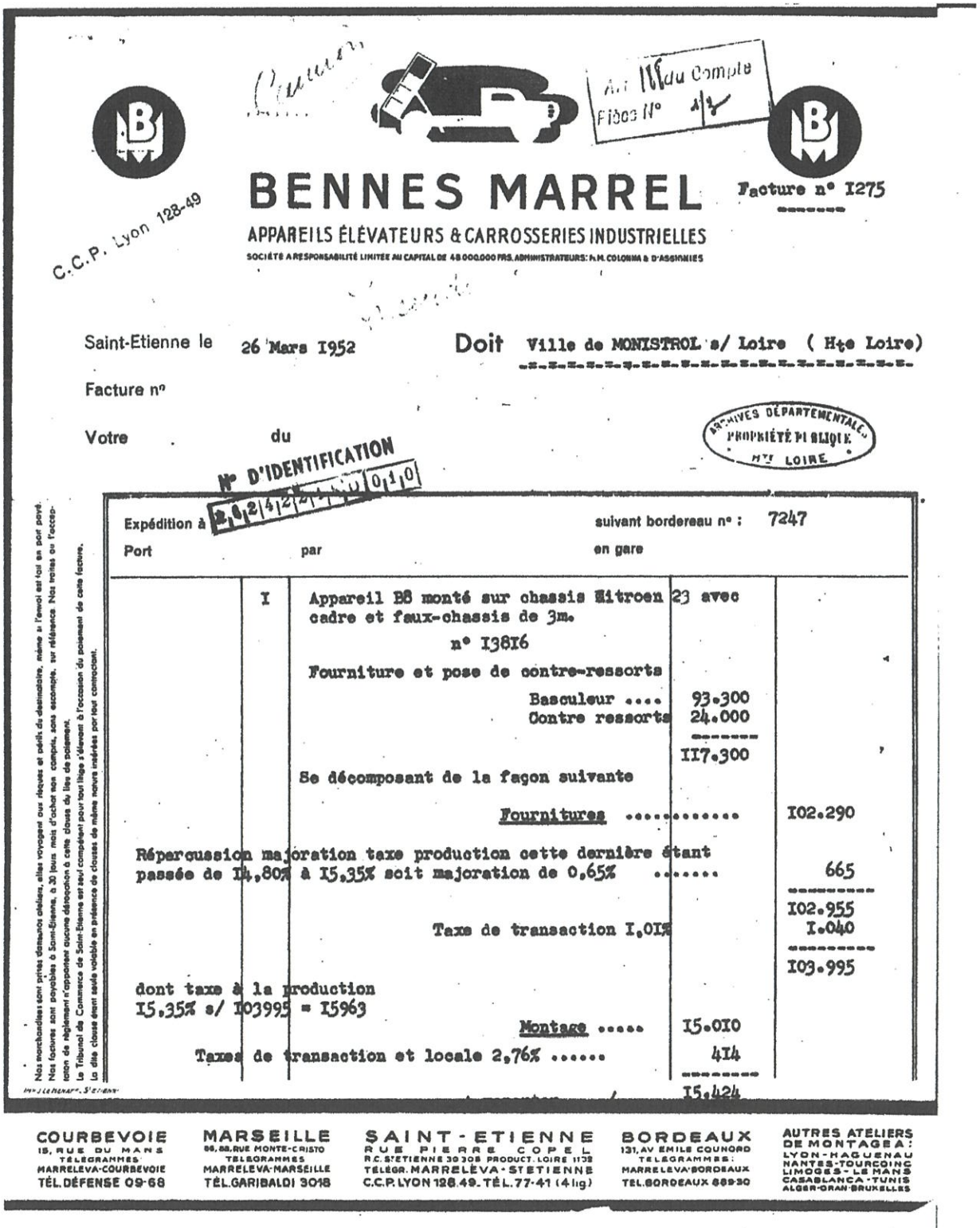

BENNES MARREL

APPAREILS ÉLÉVATEURS & CARROSSERIES INDUSTRIELLES

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 48 000 000 FRS. ADMINISTRATEURS: M.M. COLOMBA & D'ASSIGNIES

C.C.P. Lyon 128-49

Au 11 du Compte
Fiche N° 4/4

Facture n° I275

Saint-Etienne le 26 Mars 1952

Doit Ville de MONISTROL s/ Loire (Hte Loire)

Facture n°

Votre du

N° D'IDENTIFICATION 2,6,2,4,2,2,1,1,1,0,1,0

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES PROPRIÉTÉ PUBLIQUE HTE LOIRE

Expédition à

suivant bordereau n° : 7247

Port par en gare

	I	Appareil B8 monté sur chassis Hitroen 23 avec cadre et faux-chassis de 3m. n° I38I6		
		Fourniture et pose de contre-ressorts		
		Basculeur	93.300	
		Contre ressorts	24.000	
			II7.300	
		Se décomposant de la façon suivante		
		Fournitures		I02.290
		Répercussion majoration taxe production cette dernière étant passée de I4,80% à I5,35% soit majoration de 0,65%		665
				I02.955
		Taxe de transaction I,0I%		I.040
				I03.995
		dont taxe à la production I5,35% s/ I03995 = I5963		
		Montage	I5.0I0	
		Taxes de transaction et locale 2,76%	4I4	
			I5.424	

Nos marchandises sont prises dans nos ateliers, elles voyagent aux risques et périls du destinataire, même si l'envoi est fait en port payé. Nos factures sont payables à Saint-Etienne, à 30 jours nets d'achat non compris, sans escompte, sur réception. Nos traites ou l'acceptation de règlement n'apportent aucune dérogation à cette clause du lieu de paiement. Le Tribunal de Commerce de Saint-Etienne est seul compétent pour tout litige s'élevant à l'occasion du paiement de cette facture. La dite clause étant seule valable en présence de clauses de même nature insérées par tout contractant.

COURBEVOIE 15, RUE DU MANS TÉLÉGRAMMES MARRELEVA-COURBEVOIE TÉL. DÉFENSE 09-68

MARSEILLE 86, 88, RUE MONTE-CRISTO TÉLÉGRAMMES MARRELEVA-MARSEILLE TÉL. GARIBALDI 3018

SAINT-ETIENNE RUE PIERRE COPEL R.C. ST ETIENNE 30 308 PRODUCT. LOIRE 1138 TÉLÉGR. MARRELEVA-ST ETIENNE C.C.P. LYON 128.49. TÉL. 77-41 (4 lig)

BORDEAUX 131, AV EMILE COUNORD TÉLÉGRAMMES: MARRELEVA-BORDEAUX TEL. BORDEAUX 88-30

AUTRES ATELIERS DE MONTAGE A: LYON-HAGUENAU NANTES-TOURCOING LIMOGES-LE MANS CASABLANCA-TUNIS ALGER-ORAN-BRUXELLES

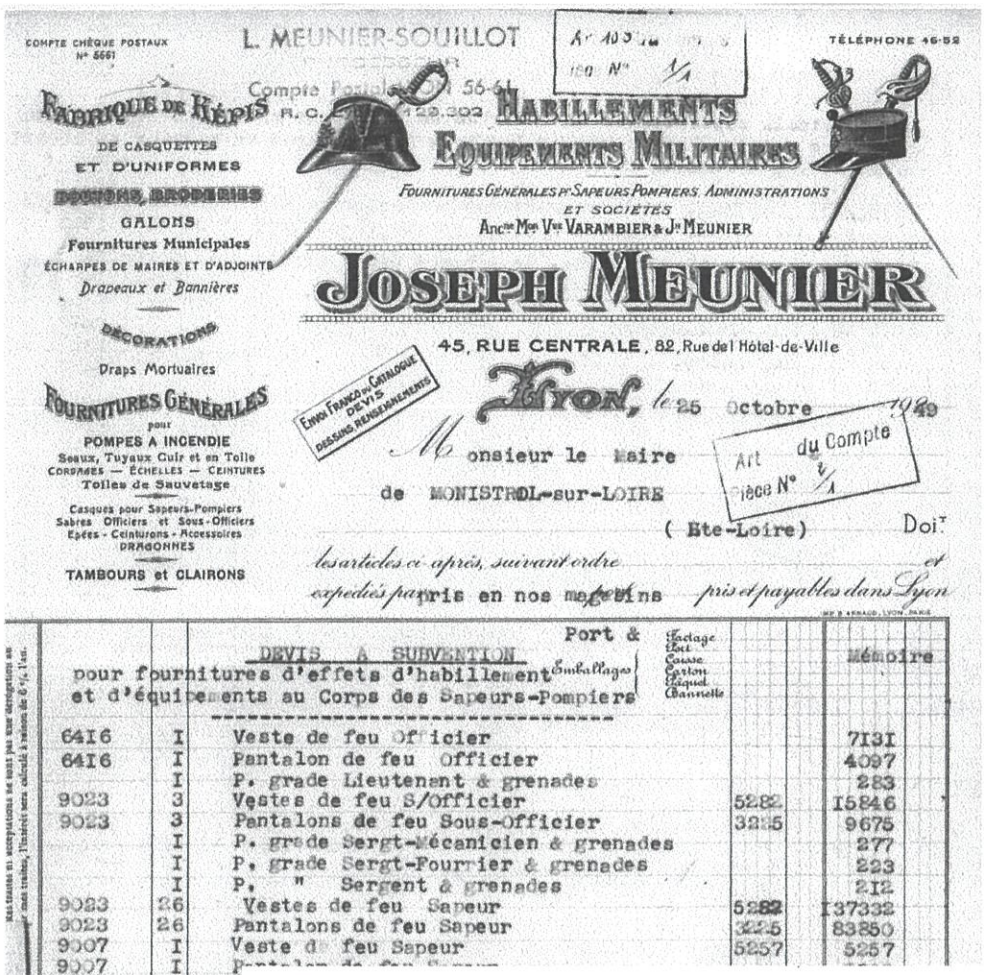

COMPTE CHÈQUE POSTAUX N° 5661

L. MEUNIER-SOUILLOT

TÉLÉPHONE 46-52

FABRIQUE DE KÉPIS
DE CASQUETTES
ET D'UNIFORMES
BROCHES, BRODERIES
GALONS
Fournitures Municipales
ÉCHARPES DE MAIRES ET D'ADJOINTS
Drapeaux et Bannières
DÉCORATIONS
Draps Mortuaires
FOURNITURES GÉNÉRALES
pour
POMPES A INCENDIE
Seaux, Tuyaux Cuir et en Toile
CORDAGES — ÉCHELLES — CEINTURES
Toiles de Sauvetage
Casques pour Sapeurs-Pompiers
Sabres Officiers et Sous-Officiers
Epées - Ceinturons - Accessoires
DRAGONNES
TAMBOURS et CLAIRONS

Art 103 ... 180 N° 1/1

HABILLEMENTS
EQUIPEMENTS MILITAIRES
FOURNITURES GÉNÉRALES DE SAPEURS POMPIERS, ADMINISTRATIONS ET SOCIÉTÉS
Anciens Mons Vves VARAMBIER & Jns MEUNIER

JOSEPH MEUNIER

45, RUE CENTRALE, 82, Rue de l'Hôtel-de-Ville

ENVOI FRANCO DE CATALOGUE DEVIS DESSINS RENSEIGNEMENTS

Lyon, le 25 Octobre 1949

Monsieur le Maire
de MONISTROL-sur-LOIRE
(Hte-Loire)

Art du Compte
Pièce N° 1/1

Doit

les articles ci-après, suivant ordre et
expédiés par pris en nos magasins *pris et payables dans Lyon*

DEVIS A SUBVENTION
pour fournitures d'effets d'habillement et d'équipements au Corps des Sapeurs-Pompiers

			Port & Emballages	Facture Cart Casse Carton Etiquet Channelle	Mémoire
64I6	I	Veste de feu Officier			7I3I
64I6	I	Pantalon de feu Officier			4097
	I	P. grade Lieutenant & grenades			283
9023	3	Vestes de feu S/Officier		5282	I5846
9023	3	Pantalons de feu Sous-officier		3225	9675
	I	P. grade Sergt-Mécanicien & grenades			277
	I	P. grade Sergt-Fourrier & grenades			223
	I	P. " Sergent & grenades			2I2
9023	26	Vestes de feu Sapeur		5282	I37332
9023	26	Pantalons de feu Sapeur		3225	83850
9007	I	Veste de feu Sapeur		5257	5257
9007	I	Pantalon de feu Sapeur			

Taxes perçues p...

Marchandise pri...

En cas de la ...

Les marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires, sauf stipulation contraire. Toutes réclamations ne sont pas admises après ... jours. — En cas de retard de paiement, l'intérêt sera calculé à raison de 6 % l'an.

R. C. Angers 1606
C. C. P. Nantes 1273-71

Fabrique de Vêtements de Cuir toutes Nuances

R. SUHARD & Cie

S. A. R. L. CAPITAL 470.000 FRANCS
33, Route de Pruniers — ANGERS

Art 11 au ... 1/7

Municipalité à l'occasion de la commune (campagne pompières)

N° 93 du 295

Monistrol sur Loire
Hte Loire

Doit

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES PROPRIÉTÉ PUBLIQUE Hte LOIRE

Expédition par Gare
Paiement ...

Courant { Nantes 1270 H/

Angers, le 24 décembre 52

26		vestons de cuir forme réglementaire pour sapeurs pompiers qualité pur chrome l'unité 8475		220.350
		Baisse pour la défense du Francs 3%		6.610
				213.740
				1.050
				214.790
	14 février	1% transport		407
	24 décembre			1.120
				216.317

Certifié sincère et véritable le présent mémoire de montant à deux cent seize mille trois cent dix sept francs

Nos prix s'entendent pour marchandises prises dans notre Maison. Ces marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire même quand elles sont expédiées de nos ... Toute réclamation ne sera admise que si elle nous parvient dans les ... jours de la réception de la facture.

Le Tribunal de Commerce d'Angers est seul compétent en cas de contestation, quelles que soient la nature et la valeur des objets vendus par notre Maison, quel que soit le mode de paiement, même si celui-ci a été fait par chèque ou traite, avec dérogation à toutes conventions contraires.

Du feu au secours

Une évolution commence à se faire sentir et ne s'arrêtera pas : la lutte contre le feu cède la priorité au secours aux personnes. Le passage se marque dans les équipements. Ainsi en 1968 le maire est heureux d'informer ses collègues de la cession à la commune, à titre gracieux, d'un véhicule de type fourgonnette, destiné à l'usage de secours aux blessés et aux asphyxiés.

Une lettre de remerciements sera adressée au commandant Barrois, inspecteur départemental des services incendie, et à M. Billamboz, président du conseil général, qui ont grandement facilité cette attribution appelée à rendre de grands services au centre de secours de Monistrol.

25 juillet 1973. C'est la question des permis de conduire catégorie C. Il est absolument indispensable que les jeunes sapeurs-pompiers de Monistrol puissent conduire les véhicules catégorie C. Le maire propose de prendre en charge sur le budget communal les frais qui seront engagés pour obtenir ces différents permis par les sapeurs-pompiers Pierre Barlet, Auguste Crine, Joseph Merle, Marcel Rozier, Jean-Louis Saby.

Le Centre de secours remplace la halle

Le nom de **Paul Faucon**, chef de corps de 1966 à 1989 (vingt-trois ans qui auront marqué toute une génération), est attaché à une opération ambitieuse et nécessaire : créer un véritable centre de secours, à l'emplacement de la halle de 1906. L'opération sera combinée avec un programme de HLM. permettant un casernement. Le projet est lancé en 1973. Le maire, Georges Boscher, évoque une situation calamiteuse : *« Le local actuel ne répond plus, depuis longtemps, au besoin d'un Centre de secours digne de ce nom. Ce local a été aménagé de la façon la plus sommaire dans le même bâtiment qui abritait la halle municipale. Il se compose uniquement d'un garage, tout en longueur, de 5 m sur 20 m. De ce fait, la sortie des véhicules garés à l'intérieur pose des problèmes sérieux lors de chacune des interventions. Le matériel et les tenues de feu sont emmagasinés sur des rayonnages installés contre les murs latéraux. Quant à la salle de réunion, elle est constituée par un réduit obscur, sans ouverture sur l'extérieur, situé au fond du garage.*

« Dans de telles conditions, il est difficile à notre Centre de secours d'accomplir correctement la mission qui lui est confiée. L'enthousiasme de nos sapeurs-pompiers, leur excellent esprit de corps et la meilleure volonté du monde ne sauraient pallier à l'insuffisance notoire des moyens matériels mis à leur disposition. » L'opération, complexe, aboutira en août 1978 à l'ouverture du Centre, en plein centre ville. Sa vie ne sera pas bien longue. Rétrospectivement, cela nous apparaît comme un essai qui sera transformé au Mazel…

16 septembre 1972. Un incendie s'est déclaré à la décharge publique de Monistrol située sur le chemin du Regard. Les sapeurs-pompiers Jean Saumet et Jean-Louis Saby ont subi des brûlures.



Autour de Paul Faucon
Louis Saby, au 2ième rang, le 3ième en partant de la gauche

Conclusion sans conclure

Nous arrêtons cette chronique sur cette image. Le jeune sapeur Jean-Louis Saby est entré dans le corps deux ans plus tôt, âgé de vingt ans. En 1989, ayant monté tous les grades, il est nommé chef de corps et commande le Centre de secours. Pendant la quinzaine d'années qui nous séparent aujourd'hui de cette date, deux mouvements qui se renforcent l'un de l'autre changent radicalement le paysage. Désormais l'histoire des sapeurs-pompiers ne sera plus tout à fait celle qui s'est ouverte en 1843 et qui était fondée sur une relation constante et intime entre les sapeurs-pompiers, la municipalité et les monistroliens, autour d'une institution municipale.

Ces deux mouvements sont la départementalisation des services et la professionnalisation des hommes. L'évolution des moyens techniques, le nombre des interventions nécessaires, l'ampleur toujours plus grande de la tâche du secours aux personnes ont rendu nécessaire cette évolution rapide et spectaculaire.

Deux évènements concomitants marquent ce double mouvement. Au tournant de l'an 2000 le Centre de secours quitte pour la première fois le centre de la ville et se transporte au Mazel, près de la nouvelle 88, dans des locaux imposants. Dans le même temps le centre de secours, démunicipalisé, fait partie désormais d'un « service départemental ». Et quand Jean-Louis Saby quitte ses fonctions le 21 juin 2003, il n'est pas remplacé comme ses quatorze prédécesseurs, par un enfant du pays, sorti du rang des pompiers volontaires, mais par le lieutenant (puis capitaine) Pascal Perrin, officier professionnel.

Pourtant cette évolution radicale n'est pas une rupture. Ce n'est pas une histoire qui tourne le dos à une autre. Ce qui fait la continuité, c'est le

volontariat, toujours nécessaire et toujours vivant ; c'est le mélange très spécifique de la convivialité civile et civique, et de l'organisation militaire. Le paysage administratif s'est élargi, mais ce sont bien les mêmes hommes qui l'animent.

Finalement, la vraie histoire des pompiers, c'est moins une histoire administrative qu'une histoire d'hommes. C'est l'histoire que les pompiers se racontent entre eux. C'est une histoire orale, transmise de génération en génération. J'ai découvert et j'ai voulu raconter une continuité, malgré des éclipses et des crises. Les sapeurs-pompiers incarnent, plus que tous autres, la communauté d'une ville. Même pour ceux qui n'en sont pas, ils sont *leurs* sapeurs-pompiers.

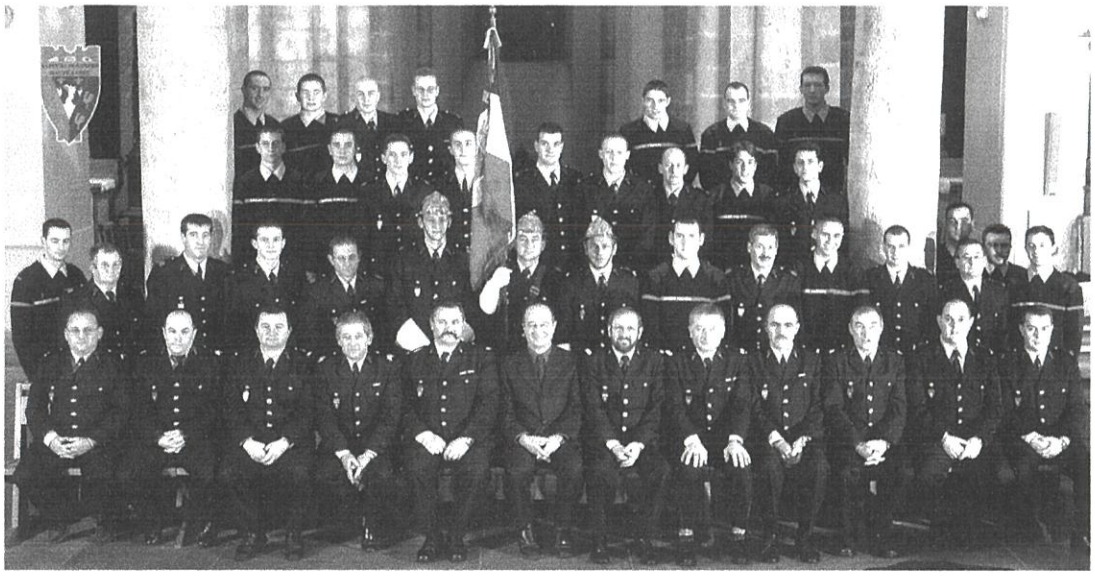

Les sapeurs-pompiers de Monistrol en 2002



Les quinze chefs de corps 1843-2003

Pierre-Emile BACHELIER,
de 1843 à... ?

N ... CANTAREL,
de 1862 (au plus tôt) à 1867.

Clément COGNET,
du 17 janvier 1867 au 1er novembre 1877.

Edouard DELEAGE,
de 1877 à 1893.

Achille CIVET,
du 20 juillet 1894 au 17 novembre 1897.

Cyprien MOURIER,
du 27 novembre 1897 à décembre 1909

N... CROZET,
de décembre 1909 au 11octobre 1912.

Julien DELEAGE,
du 1er octobre 1912 au 5 octobre 1920.

Pierre MALLET,
du 29 octobre 1920 au 1er mars 1932.

André MONTEIL,
du 1er mars 1932 au 28 avril 1949.

Joseph ROMEYER,
du 28 avril 1949 au 6 mars 1954.

Marcel TOURON,
du 23 novembre 1954 au 1er janvier 1957.

Claudius PRORIOL,
du 1er avril 1957 au 1er octobre 1966.

Paul FAUCON,
du 1er octobre 1966 au 5 mars 1989.

Jean-Louis SABY,
du 5 mars 1989 au 21 juin 2003.

et depuis 2003, **Pascal PERRIN**, officier professionnel

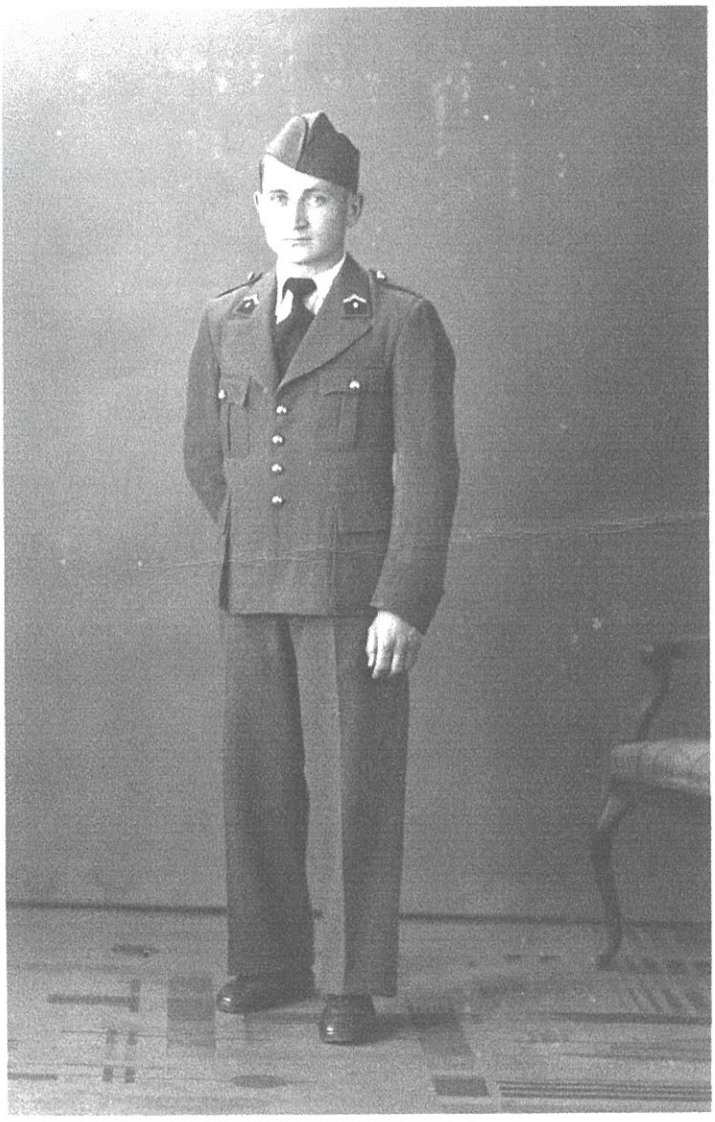

« Me voici en costume taillé par mes soins »

Mes notes 1939-1945

par Clément Désage

Nous sommes heureux de publier les carnets et lettres de Clément Désage, sur ce qu'il est convenu d'appeler la « drôle de guerre » et sur sa captivité en Allemagne jusqu'en 1945.

Enfant de Beauzac, il est éloigné pendant plus de six longues années de sa petite patrie, de ses parents, de ses amis. Son sort fut celui de beaucoup d'autres jeunes gens de chez nous et d'ailleurs : 47 à Beauzac, 121 à Monistrol. Cela fait aussi partie de notre histoire, au plus près de la vie.

L'intérêt très particulier de ce témoignage est que la mémoire n'y intervient pas. C'est l'histoire du présent, écrite dans le présent. A la déclaration de guerre il ouvre un carnet, qu'il dissimule, une fois prisonnier, en le cousant dans la ceinture de son pantalon, entre la doublure et le tissu. A partir du 4 avril 1941, aux notes de journal s'ajoute le contenu de lettres envoyées à la famille.

Pas de déformation dans la mémoire. Pas de commentaire, sinon immédiat. La place manque sur les feuilles des carnets et plus tard des lettres : on en reste au fait.

Clément Désage a été longtemps le premier adjoint au maire de Beauzac. Il a beaucoup travaillé à explorer l'histoire de sa ville, à la faire connaître (notamment la période révolutionnaire), à en faire aimer le précieux patrimoine. Ses enfants l'ont poussé à retranscrire ses notes et il les a réunies l'année dernière dans une brochure à compte d'auteur, avec quelques photographies, pour le plaisir de ses amis. Clément Désage nous l'a confiée avec beaucoup de générosité. Nous la publions presque in extenso, *à partir du mois de mars 1940, à quelques semaines de l'attaque foudroyante des Allemands.*

Certains épisodes nous ont paru appeler une précision ou le rappel du contexte, que nous imprimons en italiques, ainsi que quelques notes. Les coupures dans le texte sont signalées par des points de suspension. Les sous-titres sont de notre fait.

Drôle de guerre

Incorporé en novembre 1938 à vingt ans, Clément Désage a été affecté au peloton motorisé du 11ème Chasseurs à cheval, peloton qui fait partie du groupe de reconnaissance du corps d'armée. Le 20 février 1939 son unité quitte Colmar et fait mouvement en direction du Territoire de Belfort :

20 février 1940 : Nous allons du côté de Delle (Territoire de Belfort). Il y a revue de véhicules ; nous sommes heureux de quitter l'Alsace et de changer un peu d'air. C'est la radio de Stuttgart qui nous a appris notre départ (c'est rassurant !). Je dis adieu à tout le monde ici à Sainte-Croix et me couche de bonne heure.

23 février 1940 : Nous partons à cinq heures du matin de Sainte-Croix et nous sommes jalonneurs. Je suis le premier au carrefour de Sainte-Croix. Un sous-officier doit me ramasser mais il me laisse et je me trouve là encore à 8 heures avec Flukiger. Le colonel nous aperçoit et nous demande ce que nous faisons là. Je lui explique et nous partons alors avec lui. Nous lui servons de garde du corps et avons vite fait de

rattraper la colonne. Nous arrivons à Montbouton (Territoire de Belfort) à 2 heures du soir avec la moitié des motos perdues dans une pagaille épouvantable. Le lieutenant n'est pas là ; il suit un cours de tir et j'ai bien du travail avec ses affaires. J'emballe un poste de T.S.F. qui n'est à personne ; j'espère qu'il trouvera un propriétaire.

24 février 1940 : Nous nous installons dans notre cantonnement qui est assez bien ; nous pouvons apercevoir notre ancien quartier de Montbéliard et nous dominons Sochaux (Doubs). Nous sommes à deux kilomètres de Besançon où se trouvent les usines Japy.



Sainte-Croix en Plaine sur l'Ill avec mon lieutenant

25 février 1940 : Je vais à la messe à 10 h 30 ; il y a le lieutenant de Provenchères. Le village est coquet et très bien. Je me plairai ici. Le lieutenant loge juste en face du cantonnement dans un café.

26 février 1940 : Nous faisons des trous de F.M (petites tranchées pour cacher le fusil mitrailleur). Comme nous avons oublié le casse-croûte, le capitaine m'envoie le chercher. Je me suis bien promené seul à moto. Ce soir deux permissionnaires partent ; ce sera bientôt mon tour.

27 février 1940 : Nous avons continué de faire des trous. Le maréchal des logis Goetz nous a payé l'apéritif à tous à midi.

28 février 1940 : Ce matin, permis de conduire. Je passe celui de solo et j'ai réussi, bien que je ne sois pas encore bien malin. J'écoute souvent la T.S.F. dans la chambre du lieutenant. Son petit poste marche à merveille. Ce soir, revue de véhicules.

29 février 1940 : Il y a ce soir deux revues ; nous en avons marre !

1er mars 1940 : Ce soir, manœuvre de cadres ; j'ai failli avoir un terrible accident avec Croissant ; nous avons failli nous télescoper.

2 mars 1940 : Pas grand travail : une revue du capitaine commandant Jobain qui a remplacé le commandant.

3 mars 1940 : Je vais à la messe ce soir ; le peloton est de jour et nous ne pouvons pas sortir.

4 mars 1940 : Manœuvre à pied ; il fait beau. Le lieutenant nous a pris en photo.

5 mars 1940 : Ce soir, nous avons fait une petite manœuvre à moto ; nous nous sommes bien amusés du maréchal des logis Massard (dit le « sergent paumé ») qui s'est perdu plusieurs fois. Le lieutenant était très gai aujourd'hui.

6 mars 1940 : Ce matin, douche à Montbéliard au château. Ce fut une grande joie pour nous de revoir notre ancienne ville de garnison et le quartier Pajol. On ne se serait pas cru en guerre.

9 mars 1940 : Nous sommes allés au tir à Delle ; je n'ai rien fait de bon.

10 mars 1940 : Ce matin, à la messe, il y a eu un sermon de notre aumônier de la région de Belfort. Nous sommes encore de jour. Il fait beau ce soir et je me promène.

11 mars 1940 : Ce matin pas grand-chose à faire. Ce soir, manœuvre ; je conduis le lieutenant à Montbéliard et nous revenons à huit heures. (...)

13 mars 1940 : Ce soir, il n'y a personne pour aller à la soupe ; que nous sommes courageux ! Nous mangeons au bistrot. Hier j'ai pris la garde ; le lieutenant a fait ce qu'il faut pour que je ne la prenne plus.



17 mars 1940 : Nous sommes allés au cinéma à Besançon et avons passé une agréable soirée. Placés au balcon, nous nous sommes bien moqués des gens et les avons bombardés de pelures d'oranges.

25 mars 1940 : Nous devons aller à Paris pour toucher du matériel neuf (moto).

26 mars 1940 : Nous partons ce soir pour Paris chercher des motos ; nous prenons le train à Delle pour Montbéliard et de là pour la capitale.

27 mars 1940 : Nous arrivons ce matin à Paris à la gare de Lyon. Nous passons sur le pont d'Austerlitz pour nous rendre à la gare du même nom. J'ai vu la tour Eiffel, Notre-Dame et la Coupole de l'Institut. Paris m'a paru important. Nous sommes partis en train pour arriver à Montlhéry vers dix heures du matin. Nous logeons à Linas. Le soir, je monte voir l'autodrome et les pistes qui sont magnifiques. Nous avons vu nos nouvelles motos : ce sont des Indian, marque américaine, 1200 centimètres cubes, 12 chevaux : ce sont de véritables bolides qui peuvent rouler à 140 km/heure. Elles ne sont pas très pratiques car il n'y a pas de coffre ; ce sont des motos de la police de la route.

28 mars 1940 : Nous avons posé des permes pour Paris. Ce sera pour dimanche. Ce soir, nous commençons l'entraînement sur la piste routière

29 mars 1940 : Nous faisons de l'école de conduite et quelques tours de piste.



A Montlhéry, sur la piste de vitesse

31 mars 1940 : Nous nettoyons les motos et nous faisons cinq kilomètres de suite sur la piste. J'ai un gros rhume et un peu de fièvre (38°7).

2 avril 1940 : J'ai de la fièvre ; je vais à la visite et on m'envoie à l'hôpital à Versailles car j'ai, paraît-il, une rubéole. Comme c'est contagieux, j'en ai pour vingt et un jours ; mais ce n'est pas grave du tout.

3 avril 1940 : Je suis au bouillon et au lait, ce qui ne fait pas mon affaire car je commence à avoir faim ; je n'ai plus du tout de fièvre.

4 avril 1940 : Nous avons du café ce matin ; il est bon. J'ai changé de régime : à midi, mouton, riz, pruneaux. Tout va bien.

10 avril 1940 : L'Allemagne a attaqué la Norvège et le Danemark.

14 avril 1940 : Une grande bataille navale a lieu en Mer du Nord.

24 avril 1940 : Je sors enfin de l'hôpital ; je pensais avoir ma permission ici, mais c'est impossible. Il faut que je retourne à Montlhéry pour la faire faire. On me renvoie de bureau en bureau ; après bien des démarches (car mon escadron est reparti), je finis par l'avoir en poche, vers les sept heures du soir. Je descends de l'autodrome en vitesse pour Linas, je prends le train pour Paris où j'arrive à huit heures. Je me fais conduire à la gare de Lyon et à 9 h 15, je prends le rapide de Saint-Etienne.

25 avril 1940 : Je pars de Saint Etienne ce soir après une visite à Jean Mathieu (mon beau-frère) et je suis à Beauzac à 9 heures du soir.

30 avril 1940 : Etant en perme à Beauzac, j'apprends que Jean (mon frère) part pour la Norvège. Je passe à Beauzac huit bons jours de convalescence.

4 mai 1940 : Je pars ce soir ; ma permission de détente ne m'a pas été accordée. J'espère l'avoir bientôt.

5 mai 1940 : J'arrive à Montbouton (Territoire de Belfort) à dix heures.

6 mai 1940 : Je me repose.

7 mai 1940 : Je suis de garde ; nous avons vu quelques avions.

8 mai 1940 : Calme plat. Ce soir, nous allons au cinéma à Beaucourt (Territoire de Belfort).

Nouvelles de l'attaque allemande

10 mai 1940 : Il court des bruits de départ. Les Allemands attaquent la Belgique et les aérodromes français. Nous voyons de très nombreux avions ennemis. Ce soir, à neuf heures, nous apprenons subitement que nous partons pour la frontière suisse. A 11 heures, départ. Dans la nuit, nous arrivons à Kiffis (Haut-Rhin) que nous connaissons bien et, de là, nous gagnons la ferme du Saalhorf. Nous sommes bien logés et ne voyons pas âme qui vive.

12 mai 1940 : Il y a une messe en plein air. Je suis de garde.

14 mai 1940 : A minuit, alerte ; nous partons à Kiffis et sommes prêts à passer en Suisse ; nous ne pouvons pas nous éloigner de nos motos : je pense qu'il y a menace des Allemands sur la Suisse et nous sommes donc prêts à intervenir. La journée se passe ainsi. Le lieutenant est revenu, rappelé de perme. Le soir, nous regagnons la ferme du Saalhorf où nous couchons tout habillés.

15 mai 1940 : Nous repartons ce matin à 3 heures 30 pour Kiffis ; à 4 heures nous sommes de retour.

16 mai 1940 : Nous partons ce soir pour la ferme de Saint-Pierre la Chapelle qui se trouve sur la route internationale avec la Suisse, un peu plus loin que Kiffis.

17 mai 1940 : Je fais une patrouille le long de la frontière.

19 mai 1940 : Je vais à la messe ce matin et le soir, je lave mon linge.

21 mai 1940 : Nous partons ce soir ; pour où ? peut-être en Belgique ; à 17 heures, départ ; nous couchons à Ponçais et repartons à 4 heures du soir. Nous ne savons rien des évènements.

22 mai 1940 : Nous arrivons dans un village et nous nous dirigeons du côté de Reims.

23 mai 1940 : Nous repartons ce matin à 4 heures et roulons tout le jour. Le soir, nous avons fait 460 kilomètres et sommes à Sarcy, tout près de Fismes (Marne). Les avions allemands nous poursuivent.

25 mai 1940 : Nous voyons de nombreux avions allemands ; un avion français est abattu. On entend le canon du côté de Rethel (Moselle).

26 mai 1940 : Vive canonnade du côté de Rethel ; nous ne sommes pas loin des lignes car les Allemands avancent rapidement. Nous ne comprenons pas qu'il en soit déjà ainsi.

27 mai 1940 : Ce soir, nous allons patrouiller dans Fismes qui est à moitié détruit ; nous rentrons à deux heures du matin. Je n'aurais jamais pensé aller à Fismes où était Mademoiselle Morel à la Poste (une voisine de Beauzac). La moitié des maisons sont détruites et c'est une vraie désolation.

28 mai 1940 : Ce soir, nous partons pour Crugny[1] (Haute-Marne) où nous nous installons. Le village est pillé par les gars des chars qui sont passés avant nous.

31 mai 1940 : Nous élevons des barricades sur les routes avec des pierres, des chars et creusons des tranchées.

1er juin 1940 : Nous avons de temps en temps des alertes. Je vais à la messe.

3 juin 1940 : Nous pensons monter en ligne d'un moment à l'autre.

4 juin 1940 : Ayant manqué une rafle de pinard dans une cave, le peloton est consigné ; il y a quatre tôlards et une garde devant la porte.

6 juin 1940 : A minuit, je suis de faction ; il y a alerte. Une heure après nous nous recouchons tout habillés. Je crois que ça devient sérieux.

Depuis le 5 juin en effet a commencé le second assaut allemand. Le premier, d'est en ouest jusqu'à la mer, avait atteint son objectif : détruire l'armée belge, le corps expéditionnaire anglais et les forces françaises venues à leur rescousse. Les Allemands allaient maintenant se tourner au sud. Ils ont adapté leur dispositif, et l'une des premières cibles est Soissons, où la VIème armée, à laquelle appartient le régiment de Clément Désage, a pris position. Le but de Weygand, nouveau commandant en chef, est de tenir bon sur le front de l'Ailette et de l'Aisne. Les forces ennemies engagées étaient composées essentiellement de divisions d'infanterie, quoique renforcées de chars. Le 6 juin, Weygand considérait que, sur le secteur de la VIème armée, « les Allemands avaient fortement nourri leurs attaques d'infanterie. Ils progressaient sur les plateaux sud de l'Ailette. » Voir la carte. (NDLR)

[1] *A 2 km au sud-est de Fismes.*

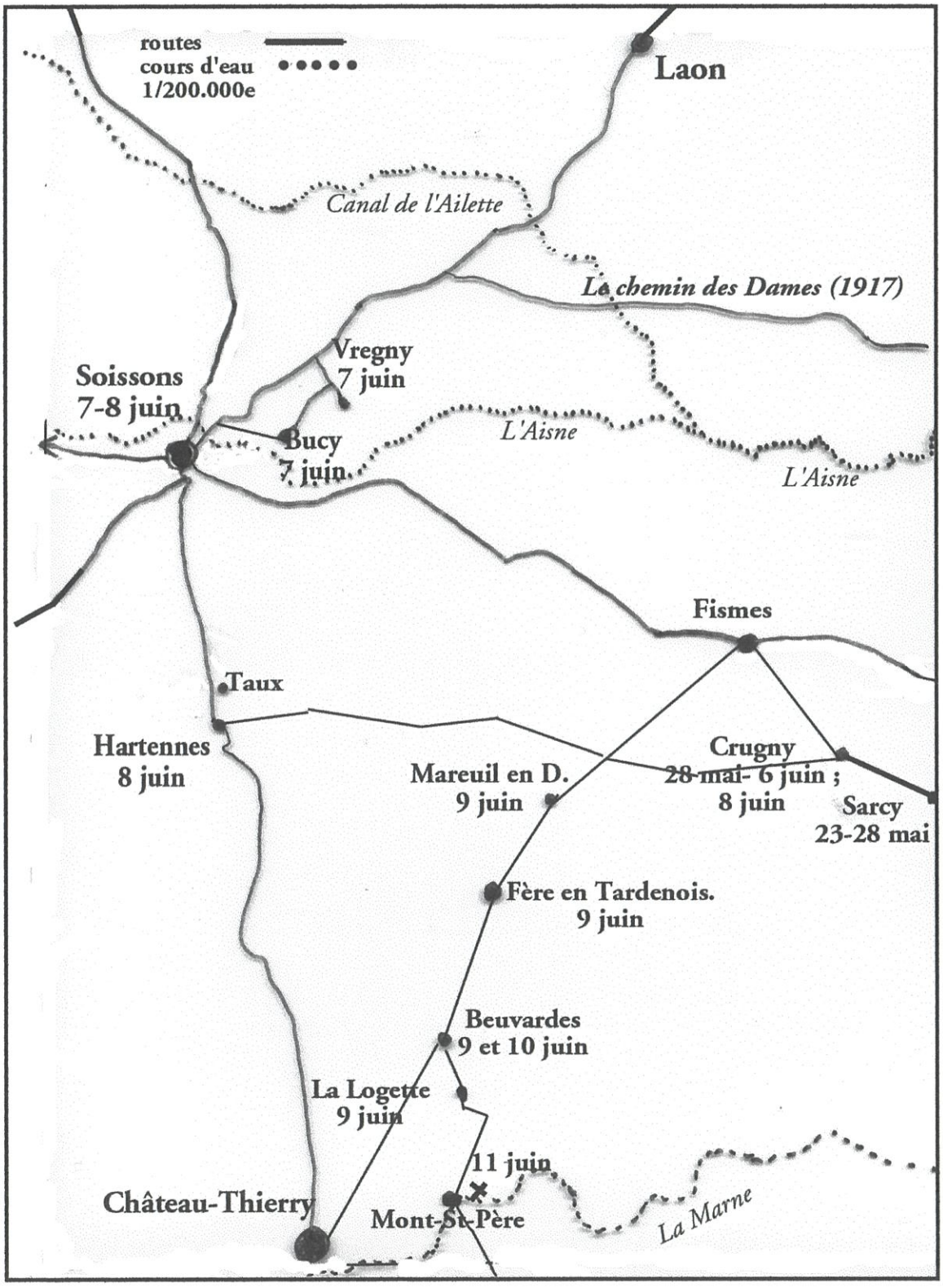

LIEUX ET DATES DES MOUVEMENTS DE CLEMENT DESAGE

Cinq jours de guerre pas drôle

7 juin, devant Soissons

7 juin 1940 : Nous sommes en alerte tout le jour. Le soir, à 2 heures, nous partons en première ligne à la rencontre des Allemands. Nous sommes à Bucy-le-Long[2] (Aisne) à *5 heures du soir.* Nous nous trouvons un peu en avant de Soissons, sur les hauteurs. Nous patrouillons sur les routes à la recherche des Allemands ; nous les trouvons à Vregny (Aisne). Je suis très étonné de ne pas voir de troupes du côté français : il n'y a que nous. Les Allemands ont beaucoup de chars et je ne vois rien chez nous. Les avions allemands tiennent le ciel et il n'y a pas un appareil français.

Nous arrêtons une section d'infanterie qui se repliait. Toute la nuit, je cours les routes porter des plis et des ordres. Nous sommes là pour permettre à l'infanterie (ou ce qu'il en reste) de se replier sur Soissons[3]. Nous nous replions à notre tour à sept heures du matin devant les chars allemands tout en faisant des barricades (nous n'avons pas de canon antichars et pas de mines). Un gros dépôt d'essence brûle du côté de Soissons.

8 juin, derrière Soissons

8 juin 1940 : Nous nous replions toujours en ordre et abandonnons les faubourgs de Soissons. Le maréchal des logis Massard vient de s'apercevoir qu'il a un éclat dans la fesse ; il ne l'avait pas senti. Il part pour l'hôpital.

Il y a une grande pagaille à cause des fuyards ; ce n'est pas fait pour nous remonter le moral.

Nous abandonnons Soissons ; les ponts sur l'Aisne sautent. Un char français à l'entrée d'un pont ne peut se replier faute d'essence. Les tankistes restent dedans ; ils veulent se battre (c'est plutôt rare !).

Nous cantonnons à Hartennes et Taux (Aisne) ; nous sommes bombardés à 8 heures du matin. Je me suis allongé en pleine rue contre un mur, puis j'ai trouvé une cave où j'ai pu respirer.

Nous voyant repérés, nous repartons et nous allons dans un bois, le bois de Saint-Jean. Mais nous sommes à nouveau bombardés et cette fois ce n'est pas pour rire. Je dormais au pied d'un chêne avec d'autres. Tout à coup une violente explosion : c'est une bombe qui est tombée sur une moto à cinq ou six mètres de nous. La moto brûle avec une autre ; le chêne m'a protégé des éclats mais tous ceux qui étaient autour sont blessés. Ma montre est cassée ; il est 8 heures du matin.

Les avions reviennent par trois fois et nous arrosent de bombes et de mitraille. Le capitaine est très gravement blessé. Mermet a sept éclats à l'épaule. Flukiger est aussi blessé. Nous avons perdu deux motos qui ont brûlé ; la mienne a des éclats ; il y en a qui en sont criblées. Il y a eu d'autres victimes, des artilleurs, trois ou quatre morts qui étaient déchiquetés et ce n'était pas beau à voir.

Pendant le bombardement, j'ai vu un gars pleurer et j'avais, comme beaucoup, très peur. Je croyais ma dernière heure venue. Toujours bombardés, nous repartons du bois, moto par moto car le bois est un enfer. Après quelques stations en route, nous nous regroupons et arrivons à Crugny (Marne) à quatre heures du soir. Nous prenons

---

[2] *A 4 km à l'est de Soissons.*

[3] *En effet, le général Touchon a décidé d'abandonner la ligne de défense sur le canal de l'Ailette, et de la replier le soir sur l'Aisne, ce qui expose Soissons.*

un repas et réparons notre matériel. Nous sommes tout heureux d'avoir réchappé à la mort pour cette fois-ci.

Le 9 juin, autour de Beuvardes

9 juin 1940 : Nous repartons et allons prendre position à Mareuil en Dôle (Aisne). Je fais un bon abri pour moi et le lieutenant dans un champ. Il y a des nuées d'avions ; je viens à l'instant d'en compter soixante-dix. Malheur à nous si nous sommes repérés ; et toujours pas un avion français ; c'est à se demander si nous en avons.

Nous sommes relevés par l'infanterie ; c'est la première fois que nous voyons une troupe en ordre. Dans un bois, nous faisons notre ravitaillement en essence et nous partons en patrouille ; il est neuf heures du matin. Les avions allemands nous poursuivent sur les routes ; ils doivent s'amuser à nous voir.

Nous allons à Beuvardes (Aisne) et de là à Fère-en-Tardenois (Aisne) où les Allemands sont signalés. Nous occupons un garage qui se trouve juste sur la route en entrant et nous occupons aussi quelques maisons. Le colonel est là ; nous fouillons les maisons, arme à la main. Nous avons un blessé ; nous avons ordre de nous replier car il arrive des chars. Nos motos sont dans le garage mais l'entrée est battue par le feu d'une mitrailleuse allemande et nous devons sortir à toute allure. Moi, je suis en panne et je ne suis pas le seul : les motos ont tourné à l'arrêt et ont chauffé. On me remorque avec une corde mais elle casse plusieurs fois et les balles sur la route nous sifflent aux oreilles. Le lieutenant de Crest me remorque avec sa solo et avec bien du mal nous nous mettons à l'abri. Je répare ma moto et je vais chercher le lieutenant de Loynes qui est toujours en panne dans le garage. Je réussis à le remorquer et tous sains et saufs nous repartons. J'ai eu un peu peur et me suis vu mort une fois de plus, quand, sur la moto je remorquais le lieutenant. Je devais faire une jolie cible sur la route mais ils m'ont manqué. A la prochaine ! car on dit bien : jamais deux sans trois !

Nous allons dans un village à côté où nous faisons le plein d'essence. Le lieutenant me demande si je suis en forme car nous devons retourner à Fère-en-Tardenois voir ce qui se passe (c'est notre rôle). Nous trouvons le colonel et le 4ème escadron qui a repris le village. C'est la dernière fois que je vois le colonel.

Nous partons alors pour nous reformer à la ferme de la Logette où est le PC de l'escadron.

Nous demeurons une heure et repartons pour Beuvardes en position. Je suis en tête de la colonne en entrant dans le village ; je vois trois avions allemands qui foncent sur nous. Je stoppe en vitesse sur un tas de sable ; les autres motos en font autant et nous nous mettons à l'abri dans les caves ; c'est là que je lis la dernière lettre que j'ai reçue. Les bombes pleuvent et il y a encore deux motos brûlées. Ce qui fait que nous en avons perdu quatre.

Le 10 juin, entre Aisne et Marne

10 juin 1940 : Nous prenons position sur le côté de Beuvardes. Le village est détruit et il y a dans les rues et les champs de nombreuses vaches tuées et qui commencent à sentir. Nous nous enterrons sur le bord de la route et attendons que le jour se lève. Les Allemands déclenchent alors un violent feu de 77 et ce n'est pas rigolo. Il y a dans le village quelques fantassins et un capitaine ; ils ne veulent pas se replier ; ils nous aideront à défendre le village. Des vagues d'avions nous survolent en rase-mottes mais

nous sommes bien cachés. Je prends ma moto et je vais au ravitaillement à la ferme de la Logette ; je réussis à rapporter des vivres et à traverser le village qui est attaqué.

Le 4ème escadron défend la route principale avec un canon de 37 de la guerre 14-18 et des mitrailleuses ; son canon antichars de 20 mm lui a été retiré quand nous sommes montés au front.

Nous, nous avons des fusils-mitrailleurs, mousquetons et revolvers mais pas d'armes anti-chars ni de mines.

Nous défendons quant à nous un petit chemin sur le côté de Beuvardes

Nous entendons le canon dans Beuvardes et aussi des chars. Nous voyons en face de nous quelques fantassins allemands dans les champs ; nous tirons et ils sont rapidement dispersés par notre tir ; puis tout rentre dans le calme et nous n'entendons plus rien du côté de Beuvardes.

Le lieutenant envoie le copain Nalis dans le village et si possible à la Logette pour observer et chercher des ordres[4]. Il ne peut y arriver, la route étant occupée par les Allemands. Le 4ème escadron doit s'être replié sans pouvoir nous prévenir. Les Allemands sont donc derrière nous et nous sommes sûrement encerclés.

A 10 heures, sur mes instances, le lieutenant décide de se replier à tout prix par la petite route sur laquelle nous sommes car on entend des mitrailleuses qui tirent derrière nous. Nous partons donc et suivons après la route un chemin de traverse et arrivons dans un bois.

A un tournant nous apercevons des Allemands qui coupent la route avec un char. Nous ne pouvons pas aller plus loin et laissons les motos au bord de la route et entrons dans le bois. Nous avons pris seulement nos armes et munitions mais les motos et le reste sont abandonnés. Les Allemands nous poursuivent mais nous les semons dans le bois. Nous marchons toute la journée pour chercher à sortir du bois mais il y a des Allemands partout.

Le lieutenant a sa boussole mais pas de carte ; consternation générale. J'en trouve une dans mes poches ; nous avons donc encore des chances de nous en sortir et de pouvoir traverser la Marne. Nous souffrons de la faim car nous n'avons rien mangé depuis hier et nous buvons de la boue. Je partage pourtant une petite boîte de singe avec le lieutenant ; ça nous remonte un peu. Nous dormons quelques heures dans le bois sous les arbres ; mais bientôt les obus nous réveillent.

11 juin : la capture

11 juin 1940 : Après avoir étudié la carte nous marchons dans le bois le matin, au petit jour, et nous nous dirigeons vers la Marne. Nous traversons par miracle un village occupé. Il y a tellement de gros obus qui éclatent par ci, par là ; ce doit être l'artillerie française qui tire depuis l'autre rive de la Marne. Nous traversons une route juste avant le passage d'un convoi ; nous nous en tirons à bon compte. Nous marchons toujours et traversons d'anciens champs de bataille de 14-18 car il y a encore des tranchées[5].

Il y a toujours sur nos têtes beaucoup d'avions et nous devons marcher dans les bois. Nous avons toujours faim et soif et n'avons pratiquement rien mangé depuis le premier au soir. Je mâche de jeunes épis de blé et nous suçons les feuilles. Nous trouvons dans les bois quelques fraises et c'est un régal.

---

[4] *Le ferme de la Logette est au sud de Beuvardes.*

[5] *C'est en effet la ligne la plus avancée de l'offensive Ludendorff, au printemps 1918, avant la grande contre-offensive Foch qui brisa l'armée allemande. La superposition sur le terrain des guerres de 14 et de 40 est fascinante. Notre plan indique le Chemin des Dames, objet de terribles combats en 1917.*

La fusillade se rapproche ; nous marchons toujours dans le bois et devons être près de Mont-Saint-Père, village où il y a un pont sur la Marne. Au détour d'un petit chemin qui sort du bois, nous sommes pris sous le feu des mitrailleuses ; nous courons sur un petit sentier en haut d'une vigne mais en terrain découvert.

Les Allemands qui nous ont vus nous canardent comme des lapins ; nous rampons derrière une murette.

Les Allemands ont eu peur, car nous avons su plus tard qu'au moment où nous sortions du bois, ils tentaient de franchir le pont sur la Marne ; ils se croyaient pris entre deux feux.

Le lieutenant en tête, nous avançons dans le petit chemin sans pouvoir nous mettre en batterie ; j'ai fait cinquante mètres et j'aperçois le village de Mont-Saint-Père (Aisne) et la Marne à cinq cents mètres. L'artillerie française tire pour défendre le pont, et les obus pleuvent. Je ne pense pas en sortir. J'avance encore en rampant ; je trouve le chef Seguin couché ; je lui tire le pied et lui demande d'avancer. Il ne répond pas ; j'avance et je vois qu'il est mort. A chaque mouvement que je fais pour ramper, c'est une rafale et les balles sifflent autour de moi ; je les vois qui coupent l'herbe à cinquante centimètres devant moi et aussi qui ricochent sur les pierres du mur. Les mortiers s'y mettent et c'est l'enfer ; nous ne pouvons plus bouger. J'avance pourtant encore un peu et je trouve un autre mort du 4ème escadron. Il a la tête traversée par une balle ; j'avance encore et j'entends des bruits derrière moi : c'est le maréchal des logis Milici qui me rejoint.

Il ne voit rien où nous puissions nous abriter pour nous défendre. Maintenant nous ne pouvons plus bouger car une autre mitrailleuse nous tire sans cesse dessus. Je fais le mort et ne bouge plus, comme Milici.

Puis, plus de tirs ; tout devient calme ; nous relevons la tête et nous voyons que nous sommes entourés par un cercle d'Allemands qui nous font comprendre de nous rendre ; c'est ce qui nous reste à faire car si nous faisions un mouvement suspect nous serions vite abattus.

Encore une fois où j'ai vu la mort de bien près, attendant d'une minute à l'autre le coup de grâce. Je n'oublierai jamais ces instants où nous n'avons même pas pu nous défendre et avons eu morts et blessés.

Barrey a une balle qui lui a traversé la mâchoire ; Guillot a la cuisse traversée. Un sergent du 4ème escadron a une balle dans la tête ; Gerault a son soulier percé mais lui n'a pas de mal. Barrey a eu son casque cabossé par une autre balle ou un éclat.

Les Allemands jettent mon mousqueton dans une vigne ainsi que mon casque, le masque à gaz et les cartouchières. Ils nous font transporter quelques caisses ; je suppose que ce sont des munitions. Ils nous dirigent vers le village. Nous voyons en passant qu'ils ont de nombreux mortiers et des chars à l'abri de la colline qui tirent de l'autre rive.

11 juin, prisonnier

Les Allemands nous font descendre dans le village et nous parquent dans la cour d'une maison de Mont-Saint-Père ; c'est là que je vois les autres et le lieutenant qui a été pris lui aussi. Nous sommes fouillés. J'ai caché ces notes dans le sable, à ma place contre le mur.

A ce moment un violent tir de 105 est déclenché par les Français. Les gros calibres pleuvent et tout tremble. Les maisons s'écroulent, le pont résiste et nous, nous sommes toujours dans notre cour. Puis tout rentre dans le calme.

Le lieutenant nous dit alors ces paroles dont je me suis souvenu plus tard : « Nous avons fait tout ce qu'il était possible de faire ; maintenant, sans regret ; à la grâce de Dieu ! »

Les Allemands nous donnent à boire du sirop de cassis et du vin qu'ils ont trouvé dans la maison. Ils nous donnent aussi du tabac et regrettent de ne pouvoir nous donner à manger car ils n'ont rien. Nous restons dans la cour toute la journée et le soir, sous escorte et à pied, nous partons pour Fère-en-Tardenois où nous couchons dans l'église.

Nous avons fait un bon nombre de kilomètres[6] et j'ai les pieds tout en sang.

J'ai pu admirer les troupes allemandes à ce moment là ; c'était tous de grands et jeunes soldats et nous faisions piètre figure à côté d'eux ; ils arrivaient sur les lignes en camions frais et dispos, bien rasés alors que nous, nous devions faire des lieues et des lieues à pied et sans rien dans le ventre. Ils passaient en chantant et nous criaient « A Paris ! ». Ca nous serrait le cœur car jusqu'à la Marne nous n'avions pas désespéré ; ce n'est qu'en étant prisonniers dans leurs lignes que nous avons constaté leurs forces. Un détail : leurs convois, les chars et l'artillerie étaient en plein champ, à découvert avec drapeaux à croix gammée à côté sur le sol pour se faire reconnaître ; alors que nous, nous ne pouvions pas faire deux pas sur les routes sans être bombardés [7].

Vers l'Allemagne

12 juin 1940 : Nous demeurons tout le jour dans l'église de Fère-en-Tardenois (Aisne) avec pour toute nourriture un bout de pain gros comme un biscuit ; heureusement que j'avais encore une boîte de singe (bœuf en boîte) que je partage. Le soir, nous prenons un camion pour Laon (Aisne) où nous couchons dans un cinéma de la cité des mineurs. Dans chaque camion, sur la ridelle, il y a un soldat allemand avec une mitraillette ; pas question de se sauver !

13 juin 1940 : Ce matin on nous donne à manger un bon casse-croûte et ça fait du bien car nous avons très faim. Je travaille un peu à la gare où un officier allemand qui parle bien français me demande mon âge et me dit : « Tu vois, dans cette musette qui pend là-bas, il y a un casse-croûte ; prends-le, il est pour toi. » Je le salue et m'empresse de prendre la nourriture et de la manger. A midi nous mangeons encore et on nous dit d'écrire une lettre brève. Je crains qu'elle ne parte jamais. Le soir, nous partons de la gare de Laon ; nous sommes soixante-quinze par wagon à bestiaux et affreusement serrés. Nous arrivons dès le lendemain à Givet (Ardennes), sur la frontière belge.

14 juin 1940 : Nous sommes à Givet et nous allons en colonnes à pied jusqu'à Beauraing en Belgique ; il y a huit kilomètres ; nous mangeons un peu et à cinq heures du soir nous embarquons de nouveau en wagons, sûrement pour l'Allemagne.

---

[6] *18 km.*

[7] Les noms du G.R.C.A.(Groupe de Reconnaissance de Corps d'Armée) : Colonel de Bouglons, commandant Desazars de Montgailhard ; capitaines Jabain et de Leusse ; lieutenants de Loynes, du Crest, Segain, Spacrie. Maréchaux des logis Goetz, Milici, Massard ; brigadiers Danton, Michel, Nalis, André, Meuret.
Prisonniers : De Loynes, Goetz, Milici, Danton, Gérault, Silvestre, Nalis, Noir, Désage. **Blessés :** Barrey, Michel, Mermet, Massard, Flukiger, Broussier, Gaillot. **Disparus :** Tatarian, Meuret, Guichard, Dupeyron (prisonnier), Schenorbehn, André, Rumelard, Gauby. **Malades :** Silvestre, Favelin

15 juin 1940 : Nous arrivons à Trèves par la vallée du Rhin à dix heures du matin. Nous montons à un camp de prisonniers qui se trouve sur la colline à côté des anciennes casernes françaises d'occupation. Nous sommes bien restaurés ; c'était un besoin. Nous couchons dans le camp à même le sol. Nous ne sommes pas maltraités et les Allemands font leur possible pour nous soigner ; jusqu'à présent, en traversant Trèves, je n'ai pas vu une seule maison détruite ici en Allemagne ; c'est à se demander si on avait seulement un avion !

16 juin 1940 : Nous partons de Trèves à trois heures de l'après-midi et faisons un bon voyage ; c'est là que je vois le lieutenant de Loynes pour la dernière fois ; je ne sais pas si les officiers nous ont suivis.

Stalag XIII A

17 juin 1940 : En wagons à bestiaux, nous arrivons au matin dans les environs de Nuremberg et nous allons au camp où il y a, paraît-il, dix mille prisonniers, Belges, Polonais ou Français. Nous sommes tout près du stade des Congrès nazis.

18 juin 1940 : Nous sommes au camp et couchons dans des baraques en bois ; nous sommes assez bien. Il y a demain une entrevue entre Pétain, Hitler et Mussolini[8]. Les Allemands sont assez gentils avec nous ; ils n'en veulent qu'aux Anglais. Tous les jours, du camp partent des prisonniers pour aller travailler dans les fermes, mais nous, nous demeurons encore ici.

19 juin 1940 : Des bruits circulent : nous allons être libérés. Mais je n'y crois pas. La nourriture est maigre : du café noir le matin (plutôt une tisane), un litre de soupe claire à midi et autant le soir. Je me demande si cela va durer. Nous sommes très faibles ; se tenir debout, pendant les rassemblements, est très dur. Nous avons beaucoup maigri.

20 juin 1940 : Ce matin, 600 Belges sont partis. Il paraît que l'armistice est signé et la paix est pour bientôt. Les Belges sont allés travailler sur la frontière belge, quelques-uns même en Belgique, tout près de chez eux. Ils sont heureux. J'ai très faim...je joue aux cartes.

21 juin 1940 : R.A.S. J'ai faim...

22 juin 1940 : Ce matin, il est fortement question d'armistice. Le soir, la nouvelle est confirmée. La paix doit être signée le 1er juillet. Le soir j'ai un peu moins faim car avec le pain on a touché une rondelle de saucisse. Je mange maintenant (quand j'en trouve) des pommes de terre crues avec du sel. On nous fait faire des classes à pied sous le commandement d'un gradé français.

23 juin 1940 : Morne dimanche , rien de neuf. J'échange une cigarette qui me reste contre une soupe. Pour certains l'envie de fumer est plus forte que la faim. Je mange ma soupe dans une boîte de conserve vide ; un copain avait, lui, un pot de fleurs en verre mais la soupe, trop chaude, l'a cassé. Adieu la soupe !

24 juin 1940 : Ce matin un officier allemand nous informe qu'une commission est partie pour Rome pour discuter de l'armistice avec l'Italie ; il sera signé en même temps qu'avec l'Allemagne.

Voici ce que nous avons à manger : le matin Ersatz de café (produit de remplacement) ; à midi, un litre de soupe ; le soir 200 grammes de pain KK : pain à la fécule de pomme de terre, très noir, avec un peu de confiture ou de saindoux. Trois

---

[8] *Ce 18 juin, il n'y eut qu'une rencontre Hitler-Mussolini. La rumeur anticipait sur la rencontre de Montoire entre Hitler et Pétain, le 24 octobre 1940.*

jours par semaine, en remplacement de la confiture, nous avons un litre de soupe avec du thé allemand (tisane).

25 juin 1940 : On nous demande nos nom et date de naissance ; je pense que c'est pour le matricule. En nous promenant autour des barbelés, comme des fauves en cage, nous avons vu dans l'herbe une grenouille pas très grosse ; après l'avoir attrapée, nous l'avons mangée toute crue. Je joue toujours aux cartes , ça passe le temps. Il fait froid.

26 juin 1940 : Nous touchons des plats et des couvertures. Il paraît que les renseignements d'hier concernent la libération des réservistes. Silvestre doit parait-il partir ?

27 juin 1940 : Nous ne travaillons toujours pas et nous ne pouvons pas écrire pour faire savoir que nous sommes prisonniers. D'où le cafard.

28 juin 1940 : Nous touchons des cartes pour avertir que nous sommes prisonniers et en bonne santé. Cette carte imprimée en allemand comporte en français notre Stalag XIII A, baraque 106, la date 28.06.1940 et mon nom avec le grade (première classe) et mon unité (9ème GRCA, 3ème escadron). Quelqu'un a écrit au crayon sur le coin gauche : « Je suis bien portant dans un camp de prisonniers de guerre en Allemagne et me trouve bien. Affectueux baisers ». Cette carte a un tampon de la poste allemande du 1.07.1940 mais elle est arrivée à Beauzac je ne sais quand[9].

On nous a lu les clauses de l'armistice et nous attendons la paix car nous devons être libérés aussitôt après.

29 juin 1940 : Notre ration de pain a un peu augmenté, de 50 grammes environ mais nous n'en avons pas encore assez et j'ai toujours faim. Je ne me reconnais plus, tellement j'ai maigri. En nous promenant dans le camp, côté cuisine, nous trouvons une poubelle dans laquelle il y a des os de vache ou de bœuf ; nous les sortons et nous voyons à l'intérieur de la moelle ; avec un fil de fer, nous la sortons et la mangeons malgré les asticots qui l'habitent. C'est très bon, malgré l'odeur.

Nous constatons ce soir que nous avons des poux ; c'est le comble ; le moral n'est pas bon : c'est une vraie misère ! Ce soir nous avons des remontrances pour ne pas avoir salué des officiers allemands dans le camp.

Le bruit court que nous devons partir le 6 juillet.

30 juin 1940 : Je suis de chambre et je nettoie un peu. Je vais à la messe, la première en Allemagne ; elle est dite en plein air. Ce soir, je prends une douche pour les poux.

Les prisonniers sont si faibles qu'ils tombent comme des mouches à l'appel. Nous marchons en tenant les baraques car la tête nous tourne comme si nous étions ivres.

1 juillet 1940 : Ce matin, on nous a fait faire un exercice mais beaucoup tombent de faiblesse ; on les transporte à l'infirmerie et quand vient l'heure de la soupe on les fait revenir (c'est le remède). Le soir, on a trié les Alsaciens-Lorrains et les Agents des Services publics.

2 juillet 1940 : Ce soir on demande des tailleurs. Comme je sais un peu travailler et coudre, je me fais inscrire car je veux à tout prix partir d'ici. L'enfer ne doit pas être pire que derrière ces barbelés.

Nous n'avons maintenant de la soupe que deux fois par semaine ; il est temps que cela finisse. Je vais abandonner les copains et cela n'est pas drôle non plus.

---

[9] *Voir la reproduction au verso.*

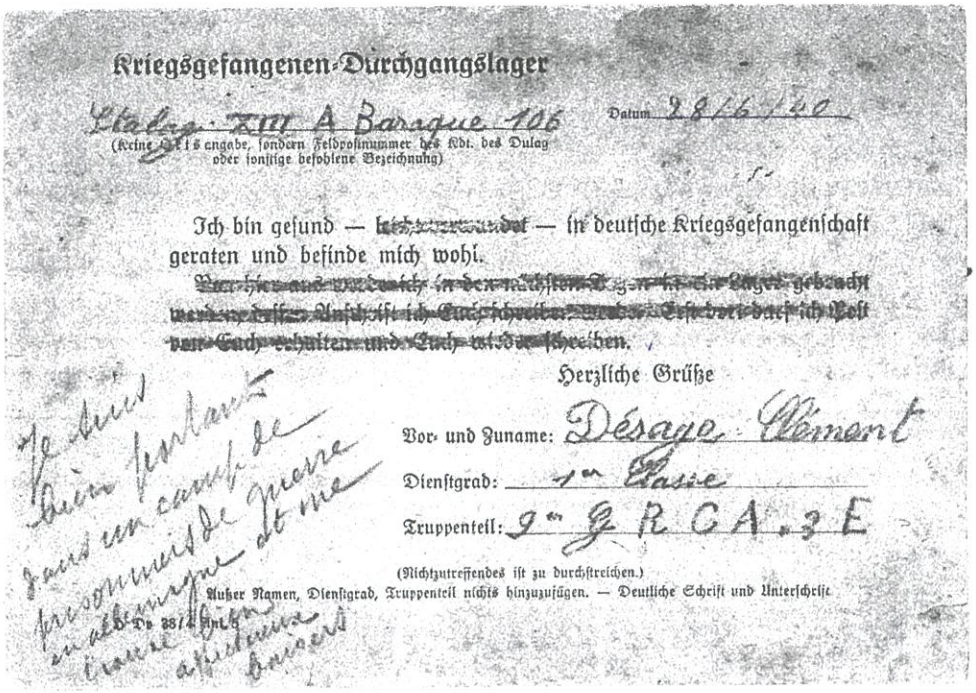

Kriegsgefangenen-Durchgangslager

Stalag XIII A Baraque 106 Datum 28/6/40

(Keine Gefangenennummer, sondern Feldpostnummer des Kdt. des Dulag oder sonstige befohlene Bezeichnung)

Ich bin gesund — ~~leicht verwundet~~ — in deutsche Kriegsgefangenschaft geraten und befinde mich wohl.

~~Weiteres wird mir in den nächsten Tagen mitgeteilt werden. Bis dahin bitte ich Euch, keine Briefe zu schreiben, da ich Post von Euch erhalten und Euch auf dem laufenden halten werde.~~

Herzliche Grüße

Vor- und Zuname: Désagé Clément

Dienstgrad: 1re Classe

Truppenteil: 9e G.R.C.A. 3 E

(Nichtzutreffendes ist zu durchstreichen.)

Außer Namen, Dienstgrad, Truppenteil nichts hinzuzufügen. — Deutliche Schrift und Unterschrift.

Je dors bien pendant que je suis en campagne prisonnier de guerre en Allemagne dont me trouve séparé depuis le 25/6 [illegible] Beaucaire

La première carte autorisée pour informer la famille : recto ci-dessus, verso ci-dessous

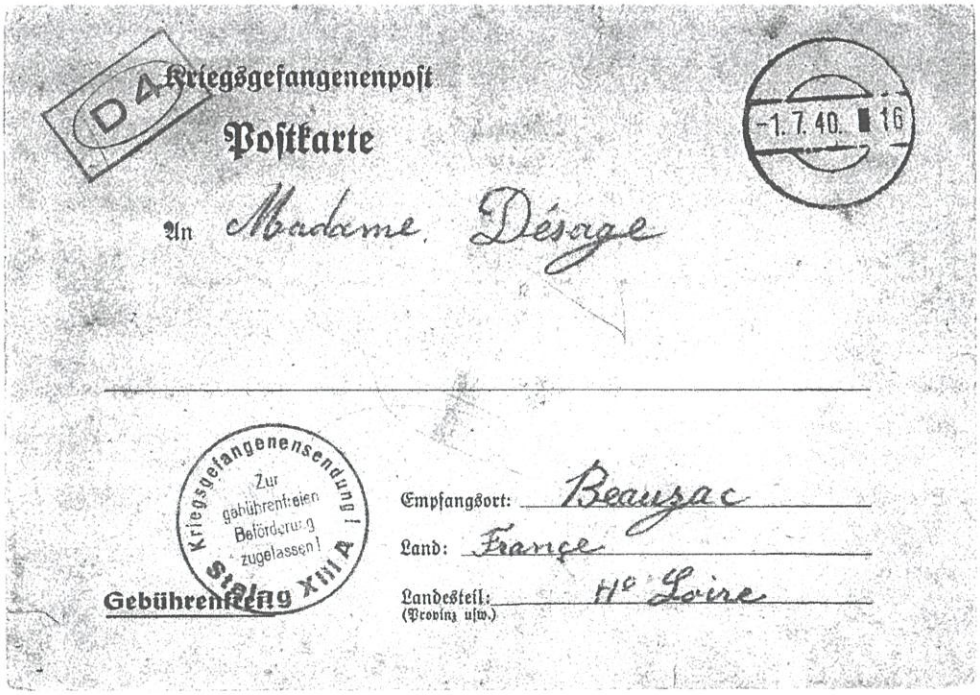

DA

Kriegsgefangenenpost

Postkarte

An Madame Désagé

-1.7.40. 16

Kriegsgefangenensendung! Zur gebührenfreien Beförderung zugelassen! Stalag XIII A

Gebührenfrei

Empfangsort: Beaucaire

Land: France

Landesteil: Hte Loire

(Provinz usw.)

3 juillet 1940 : Nous ne partons pas encore. Tous les prisonniers passent au matricule et sont habillés avec de vieux habits militaires français ; ensuite ils partent travailler en Allemagne. Je voudrais bien faire partie de ces groupes au lieu de crever de faim ici. Ils partent par petits groupes de vingt travailler dans des villages et dans des fermes.

4 juillet 1940 : Certains vont, paraît-il, travailler en Alsace et dans le nord de la France. Je crois bien que nous partirons les derniers. Ma baraque, la 106, avec les copains, est partie en Tchécoslovaquie comme bûcherons. Il va faire froid l'hiver, là bas.

5 juillet 1940 : Rassemblement à 5 h 30 et finalement nous ne partons pas.

6 juillet 1940 : Nous allons ce matin nous faire matriculer et passer à la fouille. Je passe tout ce que je veux : deux stylos + 600 francs français et toutes mes bricoles.

J'ai le matricule 64501. Je leur ai laissé seulement 40 F sur 640 F. Je ne suis pas vache ; j'ai d'ailleurs un reçu. Nous sommes affectés dans une usine d'habillement à Nuremberg ; nous sommes deux cent trente cinq. Il y a des cordonniers et des tailleurs.

7 juillet 1940 : Nous devons partir ce soir, paraît-il ? Ce soir, pas de nourriture et j'ai faim !

L'usine d'habillement de Nuremberg

8 juillet 1940 : Nous partons ce matin du camp ; on nous retire notre plat et notre couverture[10]. Nous passons les grilles, je respire. A pied, nous nous dirigeons sur Nuremberg, nous apercevons le stade des Congrès que j'avais vu sur des photos, c'est immense ; des pierres de taille comme des maisons. C'est un travail de romain.

Nous couchons dans un cinéma sur une grande rue ; nous sommes ce soir mieux nourris : une soupe de pommes de terre bien épaisse. Nous avons commencé de travailler. J'ai cousu des boutons tout le soir et des écussons sur des capotes de l'armée du travail. Le moral est bien meilleur.

9 juillet 1940 : Nous sommes dans une grande usine. Nous allons au travail à 7 h moins le quart. Je fais des boutonnières à la main. Nous mangeons toujours bien. Un civil nous regarde travailler ; il a choisi les onze meilleurs dont je suis ; les autres qui n'ont jamais tenu une aiguille vont, paraît-il, partir ailleurs ce soir.

10 juillet 1940 : Ce matin, nous partons au camp pour la désinfection, pour tuer nos « totos » = poux. Nous nous déshabillons, nous sommes rasés de fond en comble et passons à la douche. Les habits passent dans une étuve et ressortent tout raides. Nous ne mangeons rien de tout le jour et seulement le soir à 8 h ½, nous avons quelques patates. Il est encore venu des prisonniers ; nous sommes beaucoup trop nombreux pour être bien.

11 juillet 1940 : Il y a un mois ce matin que je suis prisonnier ; c'est un bien triste anniversaire car j'ai souffert tout le temps de la faim. J'espère que le prochain sera meilleur. Le soir, nous mangeons assez bien. Le contremaître m'a donné un peu de bière.

12 juillet 1940 : A midi, nous avons eu un dessert à défaut d'autre chose : des cerises ; nous n'en demandions pas tant ; seulement un peu de pain. Ce soir, nous couchons à l'usine tout à fait à côté de l'atelier. L'adjudant m'a donné un peu de pain et un morceau de lard. Il est assez chic.

13 juillet 1940 : Ce matin, nous montons des machines à coudre. Nous travaillons le matin et le soir nous avons repos. Pour manger nous avons eu une petite saucisse. Je réussis à avoir des marks de ville.

14 juillet 1940 : Dimanche, nous avons repos. Je répare mes affaires. Nous passons une bonne journée en mangeant bien.

15 juillet 1940 : Je travaille à la machine mais ne suis pas très habile pour poser des pièces. Le civil me donne une cigarette.

16 juillet 1940 : Nous faisons neuf heures trente de travail par jour mais mangeons mieux. Nous allons pouvoir écrire et recevoir, paraît-il, des colis. (...)

18 juillet 1940 : Il vient de partir cinquante deux prisonniers pour les fermes ; ce sont ceux qui ne savent rien faire. Il en arrive d'autres pour les remplacer. Le soir, nous avons des cartes pour écrire, ce que je fais ; je demande aussi un colis.

---

[10] *Il quitte le camp* (stalag) *pour l' un des commandos de travail* (arbeit kommando) *qui en dépendent.*

20 juillet 1940 : Il arrive encore cinquante prisonniers. On attend aussi des tailleurs ; il paraît que les non tailleurs doivent partir ; cela ne me ferait rien.

22 juillet 1940 : Je commande une brosse à dents et dentifrice.

23 juillet 1940 : Je fais des boutonnières à la machine et me fabrique une musette.

24 juillet 1940 : On nous donne du « savon Ersatz » (Ersatz = produit de remplacement, se dit pour le savon, le café) et nous pouvons ainsi nous laver ; il y a aussi du savon à barbe.

25 juillet 1940 : Notre interprète Filip est renvoyé au camp ; c'est, paraît-il, un Juif.

26 juillet 1940 : Nous avons faim et je voudrais bien partir pour aller dans les fermes et ainsi mieux manger ; j'ai le cafard. Je mange toujours des pommes de terre crues et des trognons de choux, crus aussi, avec du sel.

27 juillet 1940 : Nous travaillons seulement le samedi matin ; le soir, nous avons fouille ; on m'a piqué mon bidon qui m'avait bien servi. J'ai fait une corvée à la cuisine et j'ai eu du rab ; ça va mieux !

28 juillet 1940 : Nous avons comme casse-croûte un peu de confiture ; nous lavons l'atelier et la chambre. Je me suis fait un cache-nez avec un bout de couverture.

Il nous est impossible d'aller à la messe. Je fais des poches à mon pantalon. Le soir, nous avons à manger une soupe épaisse et un bout de saucisse.

29 juillet 1940 : Les Belges qui sont avec nous doivent partir bientôt ; ils sont, paraît-il, libérés. Il arrive quarante-sept prisonniers.

30 juillet 1940 : Je fais toujours des boutonnières à la machine et c'est assez fatigant pour les yeux. J'espère avoir des nouvelles ces jours-ci. Je passe au rab avec un n° et j'ai une louche de soupe en plus. Nous sommes maintenant trois cent vingt et la soupe diminue de jour en jour. Je décide de partir d'ici par tous les moyens.

1er août 1940 : Je me fais inscrire pour la visite mais je n'y vais pas ; je pense y aller demain car mes yeux me font un peu mal. Ce matin, j'ai mangé une livre et demie de pain ; j'avais trop faim ! Gare, demain ! Nous avons eu ce jour du fromage blanc et des patates. Nous devons être payés samedi et ensuite doit s'ouvrir une cantine. Pour acheter quoi ? Ils n'ont rien !

2 août 1940 : Je me plains de mes yeux à l'adjudant ; il me dit que si je veux faire autre chose je le lui dise ; c'est la faiblesse qui se porte aux yeux.

3 août 1940 : Ce matin, je change de groupe de travail ; je travaille à la main, ce qui est mieux. L'officier de poste a pris de mes nouvelles. Il doit encore arriver des tailleurs. Nous devrions écrire lundi.

4 août 1940 : Nous faisons un peu de culture physique. Ce soir nous organisons un radio-crochet ; sans radio, bien sûr. Cela a du succès. Je me couche de bonne heure pour tromper la faim.

6 août 1940 : Nous écrivons pour la deuxième fois et touchons trois cigarettes. Dans ma carte, je réclame des colis de beurre, du sucre et du fromage, du pain séché au four ou des biscottes, du lard et un chandail. Y a-t-il encore tout cela en France ?

(...)

11 août 1940 : Deux mois que je suis prisonnier et c'est presque comme le premier jour ; gros cafard. Je regarde certains qui jouent au ballon sur le stade de l'usine. Je ne suis pas assez fort, moi. J'ai un fort mal de tête et de gosier et un peu de fièvre. J'espère avoir un peu de pain par un Belge, et même du tabac, ce qui me servira à avoir du pain.

12 août 1940 : Je ne travaille pas de la journée. J'ai eu un kilo de pain par un prisonnier belge.

(...)

21 août 1940 : Il pleut tout le jour ; nous mangeons maintenant à la cantine des civils et nous sommes au chaud. Ce soir, nous avons un œuf ; je l'ai trouvé très bon.

22 août 1940 : Cette nuit, j'ai rêvé à Beauzac (belle nuit !)

24 août 1940 : Nous avons la visite d'un officier allemand ; il veut m'envoyer à l'hôpital mais il est trop tard ce soir. Il m'a demandé ma profession et a bien ri quand je lui ai dit « agriculteur ». Nous n'avons pas touché de pain supplémentaire.

25 août 1940 : Je répare ma veste qui en a bien besoin ; je dois partir demain ; j'ai toujours faim et cela m'empêche de dormir la nuit. Je lis *les Misérables* de Victor Hugo pour tromper ma faim et ne plus penser. Nous mangeons des choux crus et tout le monde fouille dans les poubelles que nous trouvons.

26 août 1940 : Ce matin nous allons à l'hôpital du Stalag à pied ; nous sommes cinq malades. Le médecin examine mes yeux mais je ne sais pas le résultat. Nous y retournons mercredi ; je rentre à deux heures et, après une bonne soupe, je me couche. En passant en ville, la sentinelle nous a acheté une pomme à chacun.

27 août 1940 : Je balaie la chambre car il doit y avoir une visite d'officiers ; il fait bon et je regarde par la fenêtre.

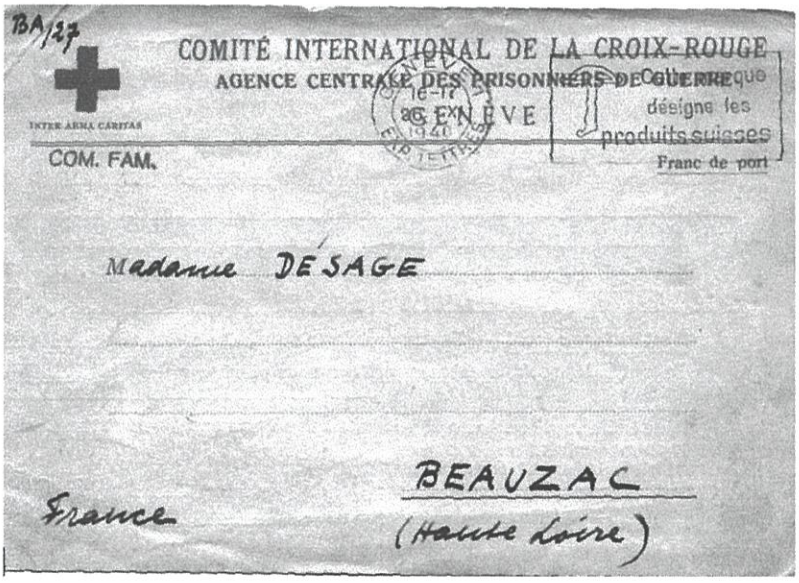

28 août 1940 : Nous nous levons à quatre heures du matin pour aller à la désinfection au camp qui est à dix kilomètres et nous ne mangeons rien de toute la journée.

Les Belges du Stalag sont libérés. Il y a au Stalag des officiers français ; le lieutenant de Loynes doit être parmi eux.

29 août 1940 : Il y a vingt-six malades ; sept partent à l'hôpital du camp. Je passe la visite et dois y retourner lundi. A l'hôpital militaire, les prisonniers sont soignés comme les Allemands.

30 août 1940 : Je suis obligé de travailler ; le G.P. (le Grand Patron ou plutôt le Gros Porc) a vidé tous les malades avec pertes et fracas.

Ce soir, nous sommes payés ; je touche pour le mois de juillet 14 Reichmark, ce qui fait 70 francs par jour.

31 août 1940 : Une bonne surprise : quatre ou cinq colis sont arrivés de France ; ça nous remonte le moral ; il en arrivera bien d'autres. Avec nos marks papier nous

avons acheté de la confiture et une petite bouteille de bière. La bière vaut 27 francs et la confiture Ersatz 50 francs.

1er septembre 1940 : Ce matin, dimanche, on nous fait une surprise ; nous pouvons aller à la messe dans une chapelle et j'en suis très heureux. Nous mangeons bien.

2 septembre 1940 : Je vais à la visite ce matin ; après un bon examen, le toubib me dit qu'il n'y a rien de grave, que c'est sûrement un peu de fatigue ; ça me rassure. Il y a quelques colis ce soir ; je n'en ai pas mais ça me remonte quand même le moral.

3 septembre 1940 : J'ai acheté un blaireau, une glace, un dentifrice, une brosse à dents et des lames de rasoir ; j'en ai eu pour 1,85 mark.

4 septembre 1940 : Il y a une année que j'ai commencé ce carnet. Je pense que l'année prochaine sera meilleure. Nous touchons 125 gr de beurre pour 45 francs.

5 septembre 1940 : J'écris une lettre ce soir.

6 septembre 1940 : Ce soir, c'est la fête ; je reçois quatre colis de 1 kilo : trois de Beauzac et un de Saint-Etienne. Je ne me sens plus de joie et je remplis mon ventre. Ces mets tout ordinaires me semblent des friandises. Le moral est au beau fixe.

7 septembre 1940 : Je mange deux biscuits et un bout de chocolat. Je suis maintenant plus heureux qu'un roi.

8 septembre 1940 : J'ai la colique et je jeûne. Je lave mon linge. Ce soir, radio crochet.

Premières nouvelles du pays

9 septembre 1940 : Je reçois ma première carte et une lettre du 19 août. Ces premières lettres du pays me remplissent de joie. Je ne peux pas dormir ce soir, comme le jour où j'ai reçu les premiers colis ; je pense à Beauzac. Ce soir, nous écoutons les informations en français de Radio-Paris. Beaucoup de propagande.

(...)

28 septembre 1940 : J'ai un colis de Saint-Etienne ; nous mangeons un peu mieux.

1er octobre 1940 : J'écris une carte. Je devrais être libéré[11] car j'ai fait mes deux ans aujourd'hui.

(...)

9 octobre 1940 : Nous touchons vingt-quatre cigarettes pour huit jours ; je fume le matin à jeun pour me passer la faim.

10 octobre 1940 : J'ai deux lettres, une de Beauzac et une de Saint-Eble (Haute-Loire) de la tante sœur. Ce soir, je joue au bridge ; j'ai un colis de biscottes.

11 octobre 1940 : J'ai encore un colis de Beauzac.

13 octobre 1940 : Nous allons à la messe. R.A.S.

14 octobre 1940 : J'ai encore un colis. C'est bon. Nous écrivons une carte.

17 octobre 1940 : Je reçois une carte dans un colis, « ni vu, ni connu ».

19 octobre 1940 : Nous allons aux douches et à la désinfection au Stalag. Nous avons ainsi vingt kilomètres dans les jambes sans rien dans le ventre. Le soir, nous avons un petit morceau de boudin pour toute la journée. J'ai neuf lettres et cartes ; bonnes nouvelles. Et j'ai des colis en route.

21 octobre 1940 : Cette nuit, il y a alerte ; nous descendons à la cave et y demeurons une heure. C'était à minuit.

---

[11] *Sous entendu : s'il n'y avait pas eu la guerre.*

Nous sommes payés ; nous touchons 10,80 marks. Ce soir nous recevons de la confiture. Le moral est bon.

22 octobre 1940 : Les sentinelles de poste sont parties ; il y avait le Roquet, qui aboyait très fort, l'Ermite, qui ne parlait jamais et Gogenot qui se tenait toujours aux W.C. pour pincer les fumeurs, le sous-officier prénommé « médecin malgré lui » car il n'était pas tendre pour les malades, et le dernier, Rase-mottes, le plus petit, est resté.

24 octobre 1940 : Nous allons avoir une fouille samedi. Nous avons réussi à le savoir à l'avance ; ainsi ils ne trouveront pas grand-chose.

25 octobre 1940 : Je reçois une lettre de Saint-Etienne. R.A.S.

26 octobre 1940 : J'ai un colis de Saint-Etienne.

27 octobre 1940 : Ce matin, dimanche, il fait froid ; ceux qui n'ont pas de capote ne vont pas à la messe ; je reste donc à la cantine.

Ce soir, nous avons la fameuse fouille ; ça n'a rien donné, et pour cause !

2 novembre 1940 : Il arrive des prisonniers de France, des environs de Paris ; nous ne savons pas ce que cela veut dire mais le moral est au plus bas ; et nous ne nous faisons plus d'illusions sur notre libération.

(...)

11 novembre 1940 : Nous travaillons, comme d'habitude. A midi, après avoir mangé à la cantine, nous faisons debout une minute de silence sans nous occuper de nos gardiens. Le poste se doutait de quelque chose car ils étaient tous là, le G.P. en tête. Ils ont été surpris de notre calme et de notre résolution. Nous avons chanté la Marseillaise et le G.P. lui-même s'est mis au garde à vous. Il n'y a pas eu d'incidents et les civils *[des Allemands, NDLR]* qui étaient là nous ont regardés d'une drôle de façon ; on aurait dit qu'ils étaient heureux.

12 novembre 1940 : Il arrive quinze prisonniers avec beaucoup de bouteillons (nouvelles vraies ou fausses).

13 novembre 1940 : J'ai deux vieilles lettres ; je n'ai plus faim et la vie me paraît meilleure. J'apprends qu'il y a seulement un peloton qui a été fait prisonnier ; les autres se sont repliés à moto sur Bordeaux. Barrey est guéri , il avait une balle dans la mâchoire.

21 novembre 1940 : Nous écrivons une lettre.

23 novembre 1940 : Ce matin, il arrive de France deux sacs de colis Pétain et quinze sacs de biscuits de guerre ; nous en avons tout de suite une livre chacun ; le reste sera pour plus tard. J'ai aussi deux colis, ce qui en fait vingt à ce jour. J'en reçois beaucoup.

24 novembre 1940 : Nous allons à la messe. Je touche une chemise et des bas. Le moral est bien meilleur maintenant et on entend souvent des cris de « Vive de Gaulle ». C'est notre salut maintenant avec le poing levé. Même dans les rues, en allant aux douches à Fürth, on entend ces cris, au grand désespoir des sentinelles.

(...)

30 novembre 1940 : En allant aux douches en passant en pleine ville de Nuremberg, nous avons chanté à tue-tête des chansons françaises, la Madelon et même l'Internationale. Les gens sortaient sur le pas de leur porte et les enfants nous suivaient. La sentinelle Rase-Mottes ne connaissait sûrement pas l'Internationale car, marchant bien au pas, il semblait tout heureux. Un civil lui a parlé sur le trottoir ; après l'avoir salué. Rase-Mottes nous a dit de nous taire. Il doit avoir reçu un savon. Nous étions bien au pas et cela ressemblait à un défilé ; après avoir passé la plus

grande partie de la ville, nous ne pouvions plus crier. Nous n'avons pas vu un geste hostile de la population ; seulement de l'étonnement.

Nous allons avoir de nouveau un poste de radio dans la chambre.

(...)

8 décembre 1940 : Je commence à jouer au ballon ; le physique va bien mieux et je suis fort maintenant. Nous avons un peu plus de liberté et pouvons nous promener dans la cour de l'usine.

9 décembre 1940 : Il se prépare quelques distractions pour Noël.

10 décembre 1940 : Discours du « Führer » à midi. Les civils n'ont pas l'air heureux ; il a, paraît-il, demandé encore un sacrifice, le dernier (c'est toujours le dernier) avant la victoire. En attendant, les civils ne sont pas mieux que nous et ils ne mangent que des choux. On ne trouve plus de patates.

11 décembre 1940 : Nous avons des échos du mécontentement des ouvriers ; beaucoup sont, paraît-il, communistes et quand ils peuvent nous parler, ils nous donnent des informations. Certains sont d'anciens prisonniers et ils gardent tous, de leur séjour en France, de très bons souvenirs ; à cause de cela, nous pouvons leur demander des services.

(...)

20 décembre 1940 : Il y a encore des lettres, j'en ai cinq. Nous touchons deux paquets de cigarettes. Je commence à fumer un peu et le reste, je le donne à mes copains.

21 décembre 1940 : Nous touchons une lettre pour écrire. Ce soir il y a concert avec l'accordéon que nous avons acheté. Nous avons monté pour nous distraire une roulette et jouons de l'argent (papier) ; les bénéfices servent à acheter des instruments de musique car nous voudrions tout un orchestre et acheter aussi quelques médicaments simples pour les malades du commando (du genre aspirine).

22 décembre 1940 : Cette nuit alerte à trois heures du matin ; je ne dormais pas quand j'ai entendu de violentes explosions ; quelques secondes après la D.C.A. a tiré et la sirène a sonné ; mais il était un peu tard et les Anglais étaient loin. Nous allons à la messe.

23 décembre 1940 : Nous finissons le travail à quatre heures car nous avons une séance récréative dans la veillée à la cantine. Nous avons invité le G.P. et les civils mais c'est interdit pour eux. Ils nous ont dit leurs regrets. Nous nous amusons bien et passons une très bonne soirée.

24 décembre 1940 : Nous travaillons ce matin. Ce soir, nous avons repos. Il y a maintenant un poste de T.S.F. mais nous ne pouvons pas prendre les postes français ; c'est dommage ! Nous nous couchons à sept heures et demie ; nous avons tous un peu le cafard.

25 décembre 1940 : Noël : meilleur moral. Celui qui dira un propos défaitiste sera à l'amende d'une bière. Nous mangeons bien grâce aux colis. Menu : potage, pommes de terre de l'ordinaire, sardines , beurre, fromage, rillettes, lard et saucisson, confiture, biscuits, pain à volonté grâce à une provision et trois canettes de bière chacun, que nous avons mis à gauche en douce ; c'était sûrement un banquet. Le soir, nous jouons au ballon et mangeons bien.

Nous sommes quatre à la table : Webert, Chatelet, Voyer et moi. Nous faisons le soir un chahut monstre pour donner de l'ambiance.

Nous avons eu une messe à dix heures du matin mais n'avons pu ni nous confesser ni communier. Nous nous couchons à huit heures en pensant à chez nous.

26 décembre 1940 : Nous ne travaillons pas et nous levons à huit heures trente. Je joue au ballon. Nous touchons des cigarettes ; tout va bien.

27 décembre 1940 : Il y a dix centimètres de neige. J'ai deux colis. Il circule beaucoup de bouteillons qui semblent tous plus faux les uns que les autres.

30 décembre 1940 : Les permissionnaires allemands sont rappelés ; ça se gâte.

31 décembre 1940 : Ce soir, nous avons repos.

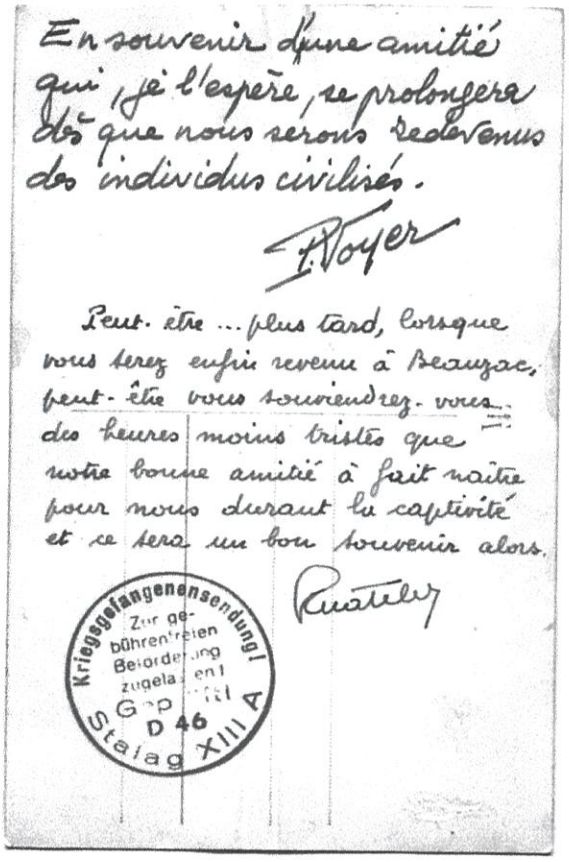
En souvenir d'une amitié qui, je l'espère, se prolongera dès que nous serons redevenus des individus civilisés.

P. Voyer

Peut-être ... plus tard, lorsque vous serez enfin revenu à Beauzac, peut-être vous souviendrez-vous des heures moins tristes que notre bonne amitié a fait naître pour nous durant la captivité et ce sera un bon souvenir alors.

Chatelet

Kriegsgefangenensendung! Zur gebührenfreien Beförderung zugelassen! GP D 46 Stalag XIII A



Chatelet, Désage, Voyer

1er janvier 1941 : Nous nous levons à huit heures, je joue au bridge. Nous touchons des cigarettes et j'ai trois colis. Le théâtre est remonté pour une petite fête.

Nous allons à la désinfection samedi.

La fête est très bien réussie et nous tirons au sort l'accordéon. Il y a eu de jolies chansons inédites de Delmarches sur le G.P. et en sa présence ; alors que tout le monde riait de lui, il était très heureux. Pour clôturer la soirée, il y a eu bal jusqu'à neuf heures ; je me suis bien amusé. (...)

11 janvier 1941 : J'ai un colis ; je gagne la première manche d'un concours de belote.

12 janvier 1941 : Il y a une messe ici ce matin. Ce soir, tournoi de dames ; ce soir aussi, théâtre.

13 janvier 1941 : Ce matin, à quatre heures alerte ; nous entendons quelques explosions dans les environs. Nous écrivons et touchons une carte et une lettre pour les 20 et 30 janvier car nous devons maintenant écrire tous les dix jours. Pour les colis, il faut des étiquettes réglementaires, soit quatre tous les deux mois. J'ai un colis et deux lettres. Il court beaucoup de « bouteillons ». On va, paraît-il, recevoir des

piqûres pour des expériences, mais nous devons refuser car c'est contraire à la Convention de Genève.

16 janvier 1941 : Ce matin, quinze Belges apprennent qu'ils partent pour la Belgique ; ils sont fous de joie et ça nous met un peu plus le cafard. Et les Belges qui restent ne sont pas heureux.(...)

27 février 1941 : Le sous-officier ce matin a supprimé la bière ; aussi nous faisons semblant de travailler mais il ne sort rien. Le soir il a compris, nous avons de nouveau notre bière.

28 février 1941 : Réveil à quatre heures par punition à coups de crosse ; tout le poste est monté dans le dortoir ; ça fait un beau chahut. Mais ils ne peuvent pas tout voir ; je suis resté couché jusqu'à cinq heures. La production aujourd'hui est au plus bas ; aussi les civils maîtres-tailleurs en veulent au sous-officier et il y eut entre eux une engueulade ; c'est bon pour nous.

En ville nous avons vu des faucilles et des marteaux sur les murs ; et, paraît-il, il circule des journaux.

(...)

6 mars 1941 : Il y a ici une évasion : Möllmester et Santoni ; ils sont partis à huit heures du soir en sautant le mur et en passant chez MAN (usine). Le comptage a bien été fait, mais grâce à nous il était juste. Le poste ne s'est aperçu des absences que le lendemain matin. Les évadés ont donc eu toute la nuit devant eux.

10 mars 1941 : J'ai trois lettres et un colis Pétain pour deux ; et nous touchons aussi des biscuits. Il paraît que demain seize agriculteurs du camp seront libérés. J'ai deux colis.

12 mars 1941 : Ce matin, il y a encore trois évasions : ce sont Dalles, Langlois et Jalain , mais ils sont repris le soir ; ils n'ont pas réussi à sortir de l'usine. Ils ont été enfermés dans une cave sans rien manger mais nous avons réussi à leur passer de la nourriture.

13 mars 1941 : Nos prisonniers n'ont toujours pas eu de nourriture aujourd'hui. Jean-Louis Guillemin doit voir le sous-officier demain matin.

14 mars 1941 : Entrevue entre Jean-Louis et le sous-officier ; ça n'a rien donné et toujours pas de nourriture. A midi nous nous concertons et ça bouge ; nous décidons s'il n'y a rien de changé de faire la grève de la faim demain à midi.

15 mars 1941 : A midi, comme promis, c'est la grève ; tous à nos tables nous refusons de manger ; le sous-officier est fou ; ses yeux lui sortent de la tête ; il fait le tour des tables mais personne ne flanche. Alors, près de l'entrée, il sort un revolver et tire plusieurs coups en l'air ; le résultat est le même ; sans un cri, personne ne bouge. Des civils sont déjà là et regardent le spectacle. Le sous-officier, voyant son impuissance, se retire et nous montons au travail. Le même soir les trois prisonniers sont libérés et bien restaurés grâce aux colis. Les civils n'en sont pas revenus ; ils nous ont dit que jamais ils n'auraient pu faire cela.

Le temps des lettres

(1er avril 1941 : A partir de là, j'ai enrichi mes notes des lettres envoyées à ma famille. A cette époque je n'ai plus à cacher mes notes parce que je ne subis plus de fouilles.)

4 avril 1941 : Je suis un peu grippé et ne travaille pas ; j'ai aussi la flemme, ce doit être une maladie. Nous venons de toucher des biscuits et des boîtes de singe (viande de bœuf en conserve) qui viennent de France.

J'ai lu quelques journaux français (Paris-Soir). Ces lectures nous ont mis le cafard car en France on n'a pas l'air de s'occuper beaucoup de nous. Nous avons pu lire que les prisonniers sont exemptés d'impôt ; c'est à se demander si l'on ne se moque pas de nous. A part ça, le moral est assez bon. J'ai vu sur une photo le Maréchal Pétain au Puy avec le maire Pebelier. Etes-vous beaucoup rationnés en France ? Vous devez, il nous semble, avoir plus que les Allemands car chez eux c'est la famine. Nous ne pensons pas avoir de bière : il n'y en a plus.

27 décembre 1941 : Nous avons monté un véritable orchestre ; c'est l'ensemble 2700. Il y a trois violons, une flûte, un saxo ténor et un alto, deux trompettes, clarinettes, guitare, banjo, batterie et piano (ce dernier est en location), un accordéon. Nous nous sommes payé ces instruments avec les bénéfices de la roulette qui a beaucoup de succès. Elle est ouverte tous les soirs et chacun tente sa chance jusqu'à épuisement de son argent. Pour certains qui jouent gros il faut seulement une heure ou deux pour les vider. Avec le bénéfice, nous avons aussi une pharmacie bien pourvue et gratuite pour tous. Alors à deux nous ouvrons la boutique chaque soir après manger et « Faites vos jeux. « Rien ne va plus », jusqu'au coucher. Cette roulette a été fabriquée par les gars de chez MAN avec des roulements de précision que nous changeons d'ailleurs souvent car nous nous ferions plumer. Certains font des martingales en relevant les numéros sortant pendant toute une semaine.

Ces jours 25 et 27 décembre, nous avons monté une fête dont ci-joint le programme (imprimé par un commando du livre). Cette fête a lieu avec MAN, les compagnons d'Hubertus Arbeits Commando 2042. Nous avons fait cette fête la veillée de Noël 1941. Les gars des deux commandos peuvent y assister et nous passons ainsi deux agréables soirées. Le spectacle était de choix comme on peut le constater et la débrouillardise des Prisonniers de Guerre a fait le reste. Les Allemands n'en reviennent pas.

1er février 1942 : Nous recevons trois boîtes de sardines en quatre mois. Quant aux colis Pétain, nous avons vu sur les journaux que nous en avions un chacun avec des cigarettes à l'effigie du Maréchal. De tout cela nous n'avons pas vu la couleur ; c'est peut-être que les quatre-vingts wagons qui partent chaque semaine de Lyon en passant par Genève ont déraillé. Pour le moment le théâtre est au repos. Nous nous levons un peu plus tard, vers sept heures. Ici, il fait très froid ; nous avons jusqu'à moins 32 degrés et nous couchons sous le toit au cinquième étage sans feu ; nous nous couvrons avec de gros manteaux en fourrure de l'armée allemande.

1er mars 1942 : Je fais une dictée tous les soirs et un peu de grammaire ; j'en ai bien besoin. En sport, ne pouvant jouer au ballon, je fais des haltères et je me défends bien vu la grosseur de mes biceps. Pour le moment, il y a beaucoup d'incidents ici et chaque soir, on nous retire nos capotes et nos souliers, ce qui fait le matin une belle pagaille. Après ça, nous lisons sur les journaux que la France nous envoie 50 000 couvertures et autant de souliers mais comme toujours nous n'en voyons pas la couleur.

Nous chantons souvent et je ne suis pas en reste : *Le chapeau de Zozo, Y a de la joie.* Je voudrais être écrivain pour vous raconter nos petites manies et notre vie ici. C'est triste et marrant à la fois. Les uns ayant le ventre vide dansent avec acharnement pour faire mentir le proverbe car ici il n'y a pas de buffet. Les autres cultivent et conservent les « bouteillons » et nous les glissent à l'oreille d'un air mystérieux. D'autres enfin sont toujours à la recherche d'une cachette pour la prochaine fouille mais faute de choses à cacher elle reste éternellement vide.

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

••

I. **DULAC et LALOUE**

joueront un divertissement
du Répertoire des Comédiens Routiers :

L'IMPROMPTU DU MÉDECIN

de Léon Chancerel

••

II. **LE FUSILIER LARIFLA**

Vaudeville en un acte de Gardel-Hervé

DISTRIBUTION :

Larifla . . .	COUTANT	Le Commissaire . .	ANNE
Birban . . .	LE BAILLY	Mme Clairadin . .	PAGET
Clairadin . .	RENAULT	Justine	CHOL

Kriegsgefangenensendung!
Zur gebührenfreien Beförderung zugelassen!
Geprüft!
D 48
Stalag XIII A

DEUXIÈME PARTIE

••

III. **HUTTE et ROMÉO** de la SCHUHFABRIK

dans leur TOUR DE CHANT

IV. **RENAULT et COUTANT**

dans un sketch de leur composition :

MON CURÉ CHEZ LUI

V. UN DRAME EN DEUX ACTES
DE NOTRE CAMARADE LACASSIN, Kdo 2615

AMES AFRICAINES

DISTRIBUTION :

Le Capitaine Garnier . .	LALOUE	André . . .	DULAC
Le Commandant	RENAULT	Garraud . .	PERCHERON
Bardin	COUTANT	Bréchoux . .	PAGET
	Le Major . . .	LE BAILLY	

MUSIQUE D'ATMOSPHÈRE PAR L'ORCHESTRE **"ESPOIR 2700"** SOUS LA DIRECTION D'AUGUSTE CAUMONT

Décors de : GIBOUIN, HARANG, DULAC, PAGET – Mise en scène et habillages : HÉBERT, LAUGEOIS, GONOD, DELABY
Éclairages : SERRECHIA, LANDRY, CLASTRES – Composition et mise en page de ce programme : COULEAU

19 avril 1942 : Voici le printemps et il fait meilleur. J'ai raté un départ ; j'avais les habits, les provisions, mais au dernier moment il y en a qui se sont dégonflés et j'ai fait de même estimant que nous n'étions pas fin prêts. Je viens de recevoir une carte du 30 mars.

17 mai 1942 : Lettre : Je vous remercie de la photo ; j'ai bien reconnu Alphonse Proriol devant le Monument aux Morts. Je suis heureux de la naissance d'un fils Régis chez M. et Mme Murgue-Vachon. Il m'est impossible de vous envoyer une photo car je n'en ai plus. Je voudrais bien savoir ce qui se passe en France depuis que Pierre Laval est au pouvoir. Avons-nous quelques chances de libération ? Ce serait curieux que ce soit lui qui nous fasse libérer car, je vous l'assure, il n'a pas la cote chez les prisonniers.

La relève ?

21 juin 1942 : Nous avons vu en ville quelques Français travaillant ici ; ils ne sont pas fiers et semblent avoir honte en nous voyant[12]. Je refais du ballon rond et même du ballon ovale mais là je suis un novice.

Nous allons faire dans quelques jours une fête sportive ; je suis inscrit pour le ballon rond dans la seconde équipe. Il y aura le lancement du poids, le javelot, la lutte et la course à pied, 100, 400, 1500 mètres car ici nous avons des champions et même quelques professionnels.

5 juillet 1942 : Nous avons fait notre petite fête sportive dimanche ; c'était très bien. Il y avait même un photographe ; j'espère avoir ainsi quelques souvenirs.

On parle beaucoup de notre remplacement par des civils français ; c'est, paraît-il, la relève mais attention au piège ! Il faut bien de temps en temps alimenter la propagande et donner quelque chose en pâture aux bons gogos.

Pour la relève, nous n'avons vu qu'une troupe d'artistes venus nous distraire et attendons toujours la délégation de la commission Scapini que nous avons baptisée « commission fantôme ». Je vous adresse une chanson faite ici par un Prisonnier de Guerre. Il fait beau.

19 juillet 1942 : Nous n'avons plus de lettres ni de colis et la faim revient. Hier, pour 228 que nous sommes, nous avons eu un litre de bouillon froid fait avec de l'eau et 5 kilos d'orge, plus quelques feuilles de choux et de salades ; vous pouvez juger ! Chaque jour, nous avons la promesse que ce sera mieux mais en vain.

Les Allemands n'ont plus rien à manger. Au casse-croûte, les civils doivent se contenter soit d'un oignon, soit d'un navet avec du sel et un peu de pain ; c'est la misère.

Ici, on parle toujours de la relève et nous avons même aperçu quelques civils. Nous avons lu sur un journal français un article d'un certain journaliste qui estime qu'ici nous sommes bien. Cela a été un peu dur au début mais maintenant nous sommes bien habitués. Je ne donnerais pas cher de sa peau s'il venait ici et j'espère qu'il est volontaire pour la relève.

2 août 1942 : Aujourd'hui grande fête sportive qui doit se terminer dimanche prochain. Nous faisons cette fête avec le Commando 2042 sur le stade Werderau de MAN. Il y a toutes sortes de compétitions ; je cours le 400 mètres et joue dans la deuxième équipe de football. Le 2700 se défend bien ; nous avons déjà 63 points contre 26 à nos adversaires. Ci-contre le programme.

---

[12] *Le 27 mars 1942, la « Relève » a été organisée sur la base, alors, du volontariat.*



Sur la photo que je vous envoie, il y a de gauche à droite Decroocq de Paris, trente et un ans, menuisier ; il occupe une des meilleures places du commando. Hutte de Paris, peintre décorateur, vingt-huit ans, bon chanteur baryton. Jean-Louis Guillemin, couturier et modéliste à Paris dans la Haute Couture, ici homme de confiance du commando et grand responsable de tout. Il est aussi homme de confiance des prisonniers de la 4ème compagnie (tout Nuremberg), ce qui lui permet de visiter tous les commandos avec une sentinelle. Chatelet, mon meilleur ami que vous connaissez déjà ; artiste, très bon en peinture et dessin et surtout en musique (il joue de trois instruments), vingt-six ans, marié ; il est resté quinze jours avec sa femme avant de partir; ils habitent Dinan. Et ma pomme. Le tout, c'est-à-dire les cinq, forment ce que les camarades appellent l'Etat-Major.

Dimanches 2 et 9 août 42. Fête sportive.
Clément Désage court le 400 mètres et joue dans l'équipe B de football

Dimanche 2 Août, à 13 h. 30

EPREUVES D'ATHLETISME

		E. S. 2700	U. S. 2042
100 M.	1re SERIE	1 Pain 2 Colin	3 Thirel 4 Maillé
	2e SERIE	5 Frétille 6 Billoire	7 Bichon 8 Legay
400 M.	1re SERIE	9 Christoflour 10 Feucht	11 Le Bris 12 Gautier
	2e SERIE	13 Parinet 14 Hutte	15 Debray 16 Carville
200 M.	1re SERIE	17 Némec 18 Béguivin	8 Legay 19 Lagrange
	2e SERIE	1 Pain 6 Billoire	20 Chalard 21 Maire
800 M.		22 Vallet 23 Poulet H. 43 Desotte	24 Leblond 25 Grosbertin

	E. S. 2700	U. S. 2042
Finale 100 M.		
1 500 M.	26 Delarue 27 Larret	28 Courcelle 29 Kirsch
Finale 200 M.		
Finale 400 M.		
Démonstration de Marche	30 Dubus 31 Chau 32 Marland 33 Boulay	34 Gilbert 35 Perry 36 Martin G. 37 Stenegri
Relais : 4×100 M.	1 Pain 18 Béguivin 38 Chatelet 5 Frétille	8 Legay 3 Thirel 4 Maillé 7 Bichon
Relais : 1.000 M. (400-300-200-100)	9 Christoflour 13 Parinet 17 Némec 2 Colin	15 Debray 12 Gautier 20 Chalard 8 Legay

CONCOURS

POIDS	39 Gibowsky 40 Bordas 41 Joncourt 42 Defretière	36 Martin G. 44 Mordillat 45 Prugneau 11 Le Bris
LANCER DU DISQUE	41 Joncourt 42 Defretière 40 Bordas 49 Desroches	50 Lecerf 45 Prugneau 52 Dubois 53 Pagès

SAUT EN HAUTEUR	17 Némec 54 Pigeot 55 Ryckewaert 56 Robert	44 Mordillat 46 Perret 57 Foin 7 Bichon
SAUT EN LONGUEUR	1 Pain 17 Némec 5 Frétille 6 Billoire	8 Legay 4 Maillé 7 Bichon 45 Prugneau

MATCH DE RUGBY

COMPOSITION DES ÉQUIPES

Foot-ball

ÉTOILE SPORTIVE 2700	UNION-SPORT 2042
Équipe A	**Équipe A**
Sergheraert, Lacaze, Ryckewaert, Pain, Christoflour, Robert, Vercaigne, Chatelet, Billoire, Frétille, Authier, cap.	Poncinet, Cotteret, Sauvestre, Charreteur, Petit, Gallian, Malherbe, Louchard, Laugeois, Coutant, Barbon, cap.
Equipe B	**Équipe B**
Larret, Bordas, Desage, Pigeot, Bertheau, Defretière, Siméon, Parinet, Prunier, Bance, Béguivin, cap.	Tref, Collet, Rousseau, Maillet, Le Goc, Fievet, Véran, Pagès, Fernandez, Mailleret, Blanc, cap.

Arbitre officiel : Naze

Rugby

Esclavart, Poulet, Thilmany, Chapeau, Colin, Benoit, Maury, Fouet, Chau, Dubus, Lacaze, Bordas, Frétille, Vartanian, Desroches, cap.	Pecastaingt, Suchet, Neveu, Parraud, Marty J., Dupuy, Clastres, Chambart, Lagourgue, Roche, René, Anglade, Clément, Marty Q., Flory, cap.

Arbitre officiel : Chaminade

Volley-ball

Équipe A	**Equipe A**
Demalte, cap., Lacaze, Némec, Chatelet, Poulet H., Hutte.	Le Bris, cap., Courcelle, Grosbertin, Hamel, Krzeminski, Thirel.
Equipe B	**Equipe B**
Siméon, cap., Decreton, Houix, Marland, Desotte, Brouard.	Marty L., cap., Ducatel, Delafosse, Lacombe, Jaubert, Moy.

9 août 1942 : C'est la fin de la fête sportive. Le commando 2042 avec six cents prisonniers a obtenu soixante deux points, le 2700 avec deux cent vingt huit prisonniers quatre-vingt quatre points ; nous avons donc gagné et avons reçu des fleurs ! Pendant la fête des civils nous ont regardés.

En bordure du stade MAN il y a une voie ferrée ; et, à un moment, un train de troupes italiennes a stationné. Ils montaient au front ; les propos échangés n'avaient rien de protocolaire et s'il n'y avait pas eu une barrière, il y aurait eu une belle corrida.

16 août 1942 : Encore une fête, c'est celle de l'espoir avec plusieurs commandos du théâtre et des distractions et aussi le plaisir de découvrir d'autres visages de prisonniers et d'avoir des nouvelles de ce qui se passe. L'occasion aussi de faire des échanges et du petit commerce. Il y a même des commandos de Belges et nous nous entendons très bien avec eux. Pour chaque fête nous faisons imprimer un programme et tout cela aux frais de la Gross Deutschland.

23 août 1942 : Je ne reçois pas beaucoup de lettres mais en revanche les colis arrivent bien. Au temps de la disette nous avons fait des soupes avec des cosses de petits pois ; ça donne un bouillon un peu jaune que je recommande pour garder la ligne. Dans le dernier colis j'ai bien reçu la petite bouteille de verveine : c'était un régal très apprécié.

Nous avons eu dimanche une belle kermesse ; je pense vous envoyer des photos du théâtre mais sur l'une d'elles j'ai une mine d'accusé.

Toujours pas de nouvelles de la relève ; beaucoup de Français sont ici mais il n'est pas parti de prisonniers ; ça devient louche ; certains pourraient bien passer pour des poires ; une photo de prisonniers libérés est parue sur un journal ; ils sont tous bien enveloppés dans des capotes et cache-nez. Les saisons ne sont pas les mêmes en France. Un copain a d'ailleurs été reconnu parmi les photographiés et cela date de janvier.

Nous sommes allés au cinéma et avons passé un bon après-midi.

18 janvier 1943 : Rien de neuf : toujours la même vie et le temps passe…J'ai besoin de quelques bricoles si c'est possible : du dentifrice, de la crème pour le feu du rasoir et un peu d'eau de Cologne.

Je refais de l'allemand mais c'est dur. Ici la neige est partie. Nous avons toujours des alertes de nuit et de plus en plus souvent nous descendons à la cave.

L'incendie de Nuremberg

9 mars 1943 : Cette nuit alerte ; nous descendons à la cave mais cette fois c'est plus grave car nous entendons des explosions tout près ; notre cave en tremble et ça dure plus d'une heure.

Quand nous ressortons une grande partie de l'usine est en feu et de gros trous de bombes crèvent la cour et le terrain de sport ; la cantine brûle aussi. Nous nous précipitons au cinquième étage pour sauver nos effets personnels. De là le spectacle est magnifique ; tout Nuremberg brûle, c'est formidable. Les sentinelles nous demandent de jouer les pompiers car il n'y en a pas. Nous ne pouvons mettre en route les pompes, n'y connaissant rien ; et nous n'avons pas mis aussi beaucoup de bonne volonté.

Quelques copains qui n'étaient pas descendus à la cave et étaient restés dans leur lit sont blancs de peur car eux ont pu voir le spectacle.

Nous ramassons avec une brouette de petites bombes incendiaires au phosphore ; il y en a partout et tous les bâtiments en bois ont brûlé ; l'usine est toute noire. Nous nous installons pourtant pour passer la nuit et couchons où nous pouvons.

10 mars 1943 : Ce matin, rassemblement : nous partons un bon groupe pour le Stalag. Il a changé de nom ; c'est le XIII A. C'est à la suite du bombardement de Nuremberg que nous partons pour le Stalag. Il y a en ville beaucoup de maisons détruites ; j'ai bien de la peine de quitter Chatelet et tous les copains mais à Dieu va !

Au Stalag, nous logeons dans des baraques et il y a ici des Polonais, des Russes et toutes sortes de nationalités ; nous sommes tous ensemble.

12 mars 1943 : Il y a fouille et je me fais avoir car j'ai été surpris ; on me pique mon permis de conduire.

Il y a dans la baraque ici un Russe qui joue très bien du violon ; il était avant la guerre premier violon à l'Opéra de Moscou. Il nous fait un peu oublier notre misère. Nous avons de nouveau des poux ; oui, c'est tout à fait la misère ici !

La nourriture est très mauvaise : nous mangeons de la soupe de betteraves avec les feuilles et les morceaux ; c'est infect. Je pense à la chaudière des cochons que nous faisons cuire à Beauzac : des choux, des pommes de terre et de la farine ; comme ce serait bon !

J'ai bien peur de regretter le Commando 2700 car nous n'étions pas trop mal. Je retrouve ici des copains qui sont affectés dans des fermes et sont comme moi de passage ici.

Le premier jour que j'étais ici, j'ai reçu une carte de la tante de Saint-Eble et une autre de Saint-Etienne. J'ai perdu dans le bombardement de Nuremberg deux caleçons et une flanelle ; mais certains copains ont tout perdu. Malgré des alertes, nous sommes plus en sécurité ici qu'en ville.

Jardinier à l'hôpital de Pappenheim

28 mars 1943 : Ca y est. Depuis le 24 je travaille en commando et suis parti du Stalag ; je me trouve maintenant entre Nuremberg et Munich dans un petit village grand comme Bas-en-Basset ; il s'appelle Pappenheim. Le commando a le numéro 1737 et dépend du Stalag XIII D. Je travaille comme jardinier dans un hôpital où il y a beaucoup de militaires, simples soldats et officiers. Ce sont tous des gens malades des poumons.

Le commando est tout petit ; nous sommes une quinzaine ; le travail de jardinier me plaît. Il y a un chef jardinier et trois vieilles femmes. L'hôpital est dirigé par des sœurs protestantes qui sont très gentilles. Je suis très bien considéré ici et chacun, que ce soit les sœurs ou les employés, cherche à me faire plaisir.

4 avril 1943 : Voici d'autres détails sur ma nouvelle vie. Au commando, il y a des agriculteurs, un autre jardinier, un boulanger, des employés, des bûcherons qui travaillent dans la forêt ; c'est très dur !

Nous logeons dans le village, dans un vieux château et à midi et le soir, nous mangeons dans une salle de restaurant entre nous. La nourriture est bien meilleure qu'à Nuremberg et, comme nous sommes moins nombreux, elle est plus abondante.

Je commence mon travail le matin à sept heures jusqu'à midi et de une heure à sept heures du soir avec deux pauses casse-croûte (fourni par l'hôpital) de demi-heure.

Le samedi je travaille jusqu'à quatre heures seulement et, après avoir recouvert le châssis, je prends un bon bain à l'hôpital, je laisse mon linge sale et je le retrouve le

lundi bien propre et bien repassé . Comme travail, je taille, je ratisse les allées, je plante des fleurs, enfin, je suis à mon affaire.

Il y a une ombre au tableau ; je ne parle pas beaucoup l'allemand et alors quelquefois c'est un peu dur de comprendre ; je désirerais une paire de sabots ou des galoches car les miennes ont brûlé à Nuremberg.

Je suis vraiment verni d'avoir eu ce travail car c'est un des moins durs du commando. Envoyez une carte à mon ami Chatelet et donnez lui ma nouvelle adresse.

9 avril 1943 : Oui, c'est moi qui écris car je profite d'une occasion qui n'est pas officielle pour vous donner d'autres nouvelles.

Je travaille toujours ici, à Pappenheim, à l'hôpital. Si vous voulez en savoir plus, prenez le Larousse et vous verrez le nom d'un général fameux de Napoléon qui est né ici.

Je commence bien à comprendre car une des bonnes femmes, Babette, prend beaucoup de peine et me parle tout le temps. Si je reste encore quelques années, je parlerai parfaitement ; j'ai, paraît-il, un bon accent.

J'ai bien reçu votre lettre où vous me dites que Jean Clavier est parti en voyage au S.T.O. [13]; j'espère que ce ne sera pas trop dur pour lui et pour les autres. Je voudrais bien savoir pourquoi il y a eu de l'émoi à Beauzac pour le départ ; ne seraient-ils pas contents de venir nous remplacer ; c'est bien pour la relève ?

Je vous remercie pour les colis ; j'en ai reçu deux ici. Je vous informe que je n'en ai plus autant besoin car je n'ai plus du tout faim ; j'ai à l'hôpital du pain à volonté. Le casse-croûte le matin à l'hôpital est très bon ; celui du soir aussi.

16 mai 1943 : Après être resté sans nouvelle d'un mois, je viens de recevoir trois lettres de suite ; j'ai reçu aussi deux colis, un de la mairie de Beauzac. Au commando, je couche dans un beau petit lit civil avec des draps s'il vous plaît. Je suis comme un roi.

Voici un casse-croûte à l'hôpital : soupe très bonne, deux assiettes de haricots, pommes de terre préparées et dessert, le tout, arrosé par un litre de café (ersatz) au lait.

Mes vieilles femmes aussi cassent la croûte à l'hôpital avec moi, mais elles font des provisions avec les restes et doivent manger gratis tout le jour. La mémé Dach (près de soixante-quinze ans) cache des gamelles dans ses grandes robes et est ainsi toute ronde.

Au commando nous allons faire de la confiture de rhubarbe. La rhubarbe, il y en a beaucoup ici dans les jardins mais le sucre... Eh bien voilà : il y a un prisonnier qui travaille chez un grossiste en épicerie ; lui, il livre du charbon mais nous lui demandons le moyen d'avoir du sucre ; nous en voudrions cinq kilos. Il nous dit que c'est tout à fait impossible car cinq kilos sur un sac, ça se verrait ; par contre il est d'avis d'en prendre un sac de cent kilos, comme ça c'est une erreur dans les comptes et Dieu sait s'ils en font.

Proposition acceptée ; aussi un soir, nous sortons en douce à quatre ou cinq avec une charrette en direction du magasin. Po-Paul (c'est son nom) a la clef. Nous prenons un sac et direction le commando ; trajet sans encombres. Nous dédoublons le sac et en cachons un peu partout ; ni vu ni connu.

C'est ainsi que nous avons fait nos confitures ; nous faisons souvent aussi des gâteaux ; mes femmes n'en reviennent pas de constater qu'il y a autant de sucre en France ; nous en recevons décidément beaucoup. Si elles savaient...

---

[13] *Le STO (service du travail obligatoire) a été institué le 16 février 1943 et concerne trois classes.*

Il est question de passer travailleur civil ; ce s nouveaux transformés sont mutés dans l'industrie de guerre. Nous sommes bien mieux ici, dans notre état militaire.

7 octobre 1943 : Je cultive toujours le jardin de l'hôpital ; je fais pousser des fleurs, je taille les œillets et les chrysanthèmes sont superbes. C'est très facile à faire pousser car ici nous avons une serre chauffée et ainsi nous obtenons des plants très tôt au printemps. On parle toujours de nous transformer en civils mais nous croyons que c'est de la propagande.

Sur les journaux, on raconte beaucoup de choses mais on ne dit pas que vos lettres mettent deux mois pour nous parvenir.

La mort de Jacques Varenne m'a bien surpris, surtout que je ne le savais pas malade.

J'ai reçu un colis de Beauzac et un autre de Saint-Etienne.

Pour Noël je désirerais si c'était possible une bouteille de vin ; c'est tout ce que je désire car pour manger je dois avoir plus que vous ; je désire aussi une brosse à dents.

Ne cherchez pas d'où vient cette lettre et inutile de me répondre.

Chatelet a écrit à Beauzac ; lui aussi a quitté Nuremberg et se trouve actuellement jardinier ; mais entre temps, après le bombardement, il est passé à l'orchestre de l'Opéra de Nuremberg comme musicien.

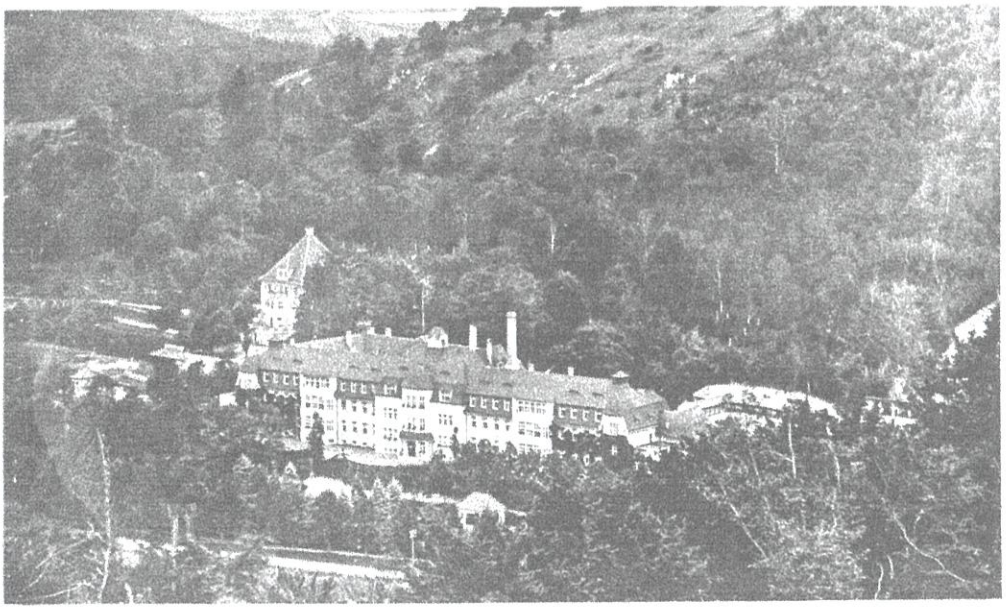

Kriegslatte Bayreuth

27 décembre 1943 : Je conserve mon costume de général et je prends un malin plaisir à le prendre de temps en temps, pour aller à la messe, au cinéma ou en voyage.

Le vendredi 24, j'ai terminé le travail à une heure ; à minuit, je suis allé à la messe avec quelques copains ; il y avait beaucoup de monde et mes vieilles femmes bien que protestantes y sont allées aussi. Nous avons bien chanté. Il faisait dans l'église un froid de chien ; on claquait des dents.

Après la messe, nous sommes revenus dans notre piaule et avons fait le réveillon ; nous étions neuf copains ; je me suis couché à cinq heures du matin et à sept heures j'étais réveillé car j'avais très soif. Après avoir bu une bière et fumé une pipe, j'étais comme un sou neuf. Je vous assure que nous avons bien mangé et bien bu, même du vin ; nous avions tué trois lapins.

Le lendemain de Noël, j'ai mangé au « Lazarett » de l'oie et bu aussi du vin ; la bamboula a duré jusqu'au dimanche soir. Ce matin j'ai repris le travail et c'est plus dur.

Je vous envoie une photo mais elle n'est pas très bonne ; je suis penché comme la tour de Pise ; ce n'est pourtant pas le vin.

A l'hôpital j'ai reçu dix Reichmarks et des gâteaux à ne plus savoir où les mettre. Les femmes aussi m'ont offert des gâteaux. En veillée je suis allé au cinéma pour voir « Paillasse », de la belle musique et de bons chanteurs.

1er janvier 1944 : On reparle de passer civils ; il semble que cela se confirme.

Je travaille et mange toujours très bien. Je désirerais un bourgeron (veste de travail) pour travailler car j'en ai bien besoin.

Je chante toujours ; ce n'est plus le chapeau de Zozo mais des airs d'opéra ; si vous m'entendiez dans le duo de la Mascotte et dans l'air de la calomnie...Un copain m'a dit que j'avais une voix utile par ces temps de guerre, que je pouvais remplacer avantageusement la sirène qui beugle comme une vache ; vous voyez que rien n'a changé dans le moral ; je ne suis pas compris comme les grands artistes ; ça viendra après ma mort.

J'ai bien fait des courbettes devant Monsieur le Maire pour avoir cinq cents kilos de charbon pour chauffer notre local mais il n'a rien voulu savoir (le salaud !) ; nous en avons eu tout de même et plus de cinq cents kilos après une gymnastique du diable.

En civil...

4 janvier 1944 : C'est fait : nous sommes, paraît-il, civils. Nous avons reçu une carte de travail mais rien n'est changé. Si, pourtant : nous pouvons quitter le commando et loger en ville ce qui fait que nous ne verrons plus notre ange gardien. Je vais chercher une chambre quelque part.

Nous pouvons donc nous habiller en civil et ne plus avoir le KG (Kriegsgefangener = prisonnier de guerre) dans le dos. J'espère avoir une permission pour aller à Nuremberg et, là, voir Chatelet. Nous avons souvent des contacts avec les prisonniers des villages voisins, même les étrangers, ce qui fait que nous parlons en langage international et nous comprenons les Russes, les Ukrainiens, les Polonais, les Italiens et les Allemands.

Il neige comme je n'ai jamais vu neiger.

10 janvier 1944 : Voici, à votre demande, mon emploi du temps :

A six heures, j'enfile ma culotte, mes chaussettes, je fais mon lit ; il est six heures douze ; je passe dans la cuisine, je me lave ; il est six heures vingt ; je prends mes gros souliers et termine de m'habiller ; il est six heures trente. J'ouvre la porte et descends les escaliers (vingt-deux marches). Six heures trente-deux : je me dirige vers le « Lazarett » (l'hôpital militaire), j'entre dans la serre à six heures quarante-trois ; j'allume le chauffage central ; à six heures cinquante quatre, je sors de la serre et me dirige vers les cuisines (deux cent vingt-six mètres pile !) ; j'entre dans la cuisine et je dis « Guten Morgen ! » et je m'assois à une petite table dans un coin. Une jeune fille ukrainienne ou allemande me sert mon café-ersatz ; je prends deux petits pains blancs, les coupe en deux, je les beurre et les mange ; je me sers de lait à volonté. Je termine mon déjeuner à sept heures dix ; je retourne à la serre ; le chef jardinier Hans Stiegler arrive à sept heures et quart. « Heil Hitler ! » ; tout le monde répond « Guten

Morgen ! » car les femmes ne sont pas les amies d'Hitler. Petite causette au chaud et distribution du travail.

Je mastique les vitres des châssis jusqu'à neuf heures ; ensuite casse-croûte jusqu'à neuf heures trente et je me remets au travail à faire des piquets pour les tomates et ce jusqu'à midi. Le soir, travail jusqu'à cinq heures puis pause et café au lait ; travail ensuite jusqu'à six heures trente.

12 janvier 1944 : Pouvez-vous me dire si, sur les quarante sept prisonniers de Beauzac, il y en a quelques-uns sur mon secteur ? Les autorités nous annoncent que nous pouvons loger en ville. Je cherche une chambre et Babett Gegenagel m'en offre une dans sa maison, avec une petite cuisine. Elle est située sur la petite colline en direction du vieux château féodal. Je loge avec un copain car il y a deux lits et nous sommes très bien. Nous avons même un vieux poste de radio et pouvons prendre les émissions de France et même de la B.B.C.

Je n'ai pas encore reçu mes habits civils.

... et en perme

26 janvier 1944 : J'ai une perme et pars en voyage samedi ; je n'ai pas tous mes papiers mais cela ne fait rien ; je risque d'atterrir dans un commissariat.

J'ai aussi reçu une proposition pour jouer au ballon mais c'est à quarante kilomètres. Nous allons toujours le samedi au cinéma et aux meilleures places sans payer. Voici l'histoire : avant que j'arrive ici, il y a eu un jour un incendie, au cinéma ; comme il n'y a plus de pompiers valides, les prisonniers ont pris la pompe et en deux temps trois mouvements ont éteint l'incendie. Depuis ce jour, tous les prisonniers ont leur place gratuite au cinéma. C'est bien, non ?

30 janvier 1944 : Jean (mon frère) m'accuse de faire partie de la haute société car je vais voir Paillasse deux fois. Il a raison ; nous, Français, nous sommes ici maintenant des gens qui par leur bon goût en toutes choses, par leur finesse, se tiennent au premier rang de la bourgeoisie Pappenheimoise. Des gens que je n'ai jamais vus me saluent bien bas dans les rues. On nous consulte sur beaucoup de choses ; sur la cuisine, car la française est renommée ; sur l'élevage des lapins et la manière de faire pousser les fleurs et les légumes. Je vous assure que nous en mettons plein la vue, ce qui fait dire aux bonnes gens « Ces Français, ils savent tout faire ! ». Même mon chef jardinier est surpris car j'ai greffé quelques arbres qui ont pris et cela en Allemagne ne s'apprend que dans quelques écoles d'horticulture.

J'ai bien reçu votre colis de linge en très bon état. J'ai retouché ma veste noire car elle était trop longue et j'ai retourné le col et les revers ; un bon coup de fer et elle fera encore très bien.

Hier il y avait soirée à Pappenheim ; une troupe d'artistes donnait un spectacle de variétés. Bien entendu nous y étions et aux meilleures places encore. Après le spectacle nous sommes allés à la brasserie ; nous étions dans un petit salon et ainsi bien tranquilles. La patronne est bien avec nous et pas nazie pour deux sous. Je n'ai pas pu aller voir Chatelet aussi je lui ai téléphoné de l'hôpital. J'ai demandé à la Supérieure si je pouvais téléphoner mais je n'ai pas pu trouver votre numéro et pour cause ; j'ai bien ri !

4 février 1944 : Je vous explique mon voyage chez Chatelet. Je suis parti d'ici samedi matin à huit heures trente ; bien entendu sans papier ni permission puisque je ne les ai pas encore reçus. J'ai pris le train à Pappenheim et j'étais à Nuremberg à onze heures. J'ai mangé au buffet avec ce que j'avais emporté et suis sorti en ville ; je suis allé à l'Opéra où j'avais des copains ; je les ai vus avec grand plaisir ; ils m'ont fait visiter l'Opéra de fond en comble et ont beaucoup regretté que je ne puisse rester car le soir il y avait Le Comte de Luxembourg ; ce sera pour une autre fois. Je suis parti de Nuremberg à une heure vingt-sept pour Salzbach-Rosenberg où j'arrivai à trois heures trente. Vous ne pouvez vous figurer la joie que nous avons eue de nous revoir. Chatelet n'a pas changé ; le premier bistrot fut notre refuge et nous avons bavardé de bons moments et évoqué les vieux souvenirs. (...)

J'ai vu avec lui cinq copains qui étaient aussi à Nuremberg ; j'ai mangé avec eux et suis allé coucher à l'hôtel s'il vous plaît !

Le lendemain dimanche il m'a fait visiter où il travaille ; c'est un orphelinat de l'armée où de jeunes enfants sont élevés dans le culte d'Hitler ; ils sont fanatiques, c'est à faire peur ; et bientôt ils vont tomber de haut !

Nous sommes restés ensemble encore de longs moments et vers quatre heures j'ai repris le train et suis arrivé à neuf heures à Pappenheim sans encombre.

14 février 1944 : Aujourd'hui lundi, je ne travaille pas ; hier dimanche j'ai eu mal à l'estomac ; quelque chose qui m'avait contrarié. J'en profite pour écrire.

Il est tombé encore de la neige ; il doit y en avoir cinquante centimètres mais il ne fait pas froid.

J'espère aller dimanche prochain à l'Opéra de Nuremberg.

J'ai reçu un colis de Saint-Etienne mais il manquait un saucisson et un savon à barbe ; le tabac était au complet ainsi que le papier à lettres ;

Nous avons tué mon dernier lapin ; je n'en élève plus, cela fait trop de travail.

Vous me dites que Surrel et Nonnon Bouchardon sont au Stalag XIII A ; renseignez vous plus complètement et donnez-moi l'adresse de leurs commandos ; ils ne sont peut-être pas loin d'ici.

Pour le joli nom que vous cherchez pour « l'habillé de soie » (le cochon) je vous propose Adolphe. Pensez-y.

Ayant été malade, je n'ai pu sortit hier dimanche. Dommage car avec la neige beaucoup de gens faisaient du ski ou de la luge.

Braconnage

20 février 1944 : En me promenant dans le parc avec la neige, j'ai vu sous la clôture de nombreuses traces et des trous. Ce doit être soit des lièvres, soit des lapins ; il y a aussi de nombreuses crottes. Il y a par la campagne beaucoup de gibier car il n'y a pas de chasseurs ; seul le comte de Pappenheim a le droit de chasse sur ses sept mille hectares.

Il me vient une idée à midi ; je me procure un fil de fer et le soir après le travail je choisis dans le parc un passage d'animal ; je pose mon collet et discrètement je me retire. Il n'y a pas de soldats à cette heure et, avec cette neige dans le parc, je suis bien seul.

21 février 1944 : Je viens un quart d'heure plus tôt à l'hôpital pour aller voir mon collet sous les sapins, au bord de la clôture ; je vois un animal très gros, couché en travers, mort. c'est un gros lièvre (il faisait neuf livres). N'ayant rien pour l'emporter, je détache le collet et le recouvre de neige pour le cacher. Je reviendrai le chercher ce soir avec une musette. Chose faite après le travail, à la grande surprise des copains qui n'en croyaient pas leurs yeux.

24 février 1944 : Il fait très froid : moins dix-huit ; par contre dans la journée il fait soleil.

Je viens d'entendre à la radio le fameux Philippe Henriot ; il disait que, somme toute, nous n'étions pas trop mal ici. Il a de la veine que je ne le trouve pas dans un coin de la rue ; à lui aussi je réserve un de mes petits toutous.

Il y a deux mois, avec les copains, nous avons pris un abonnement à trois journaux français ; nous n'avons reçu en tout et pour tout qu'un seul numéro. Ils se payent notre tête !

J'ai appris dimanche à Nuremberg que les Français devront à l'avenir tous coucher dans les camps ou commandos et prendre leurs repas en commun. Cela veut dire que, à part les gardiens et les fils de fer barbelés, ce sera comme avant.

Je voudrais bien que Jean me raconte ce que l'on dit, sur nous et notre situation ; nous, les « transformés » en civils. En France nous n'avons pas je crois bonne presse. Mais il y a une chose à ne pas oublier : ici au commando, on ne nous a pas demandé notre avis et voilà deux sentinelles de gagnées.

Voici mon adresse : chez Mme Gegenagel, 21 Klosterstrasse. Pappenheim (13 A).

9 mars 1944 : J'ai eu des nouvelles et un colis. Du pantalon de velours, j'ai fait une culotte de cheval que je prends, maintenant qu'il fait froid, pour travailler ; bien sûr je ne suis plus en général mais l'uniforme est soigneusement rangé.

J'ai reçu quelques colis de la Croix-Rouge; mais ils arrivent dans un triste état. Vous me demandez si j'écoute Philippe Henriot ? Oui, assez souvent et il fait bien rire, quelquefois jaune ! Tel le jour où entre autres il sortit que « nous ne sommes pas trop mal ». Je reconnais qu'il a du talent mais je ne puis aimer les caméléons de son espèce.

12 mars 1944 : Il fait toujours froid et le printemps vient lentement ici.

16 avril 1944 : Je viens enfin, après être resté un mois et quatre jours sans nouvelles, de recevoir une de vos lettres du 25 mars.

La semaine passée, j'ai planté une centaine de rosiers dans les massifs et demain je plante les tomates.

Pour mon compte je n'ai que des fleurs que je donne de temps en temps aux femmes ou aux sœurs de l'hôpital, car le chef coupe ses fleurs à lui seulement pour les gerbes d'enterrement.

Je cultive aussi en serre dans des caisses des plants de tabac ; ces plants je les cède aux prisonniers ou aux civils contre du grain, des œufs ou autre chose. Je fais avec cela un bon petit commerce et j'ai fait une bonne clientèle. Le chef m'a dit l'autre jour que bientôt pour moi tout seul il me faudrait une serre ; il est vrai que j'ai quinze à vingt caisses.

Le chef m'a demandé l'autre jour si, après la guerre, je ne voulais pas rester ici ; il y a sa place à prendre ; je l'ai remercié de l'honneur qu'il me faisait mais j'ai décliné cette offre car le pays ne me plaît pas. Je préfère le trou de Beauzac et son Moulinet, sa Dent et sa Garenne, son Bois des Amourettes où je chopais un jour aux champignons les cataractes (...).

Je termine aujourd'hui ; il faut que j'aide la Grand-mère à couvrir les couches. (...)

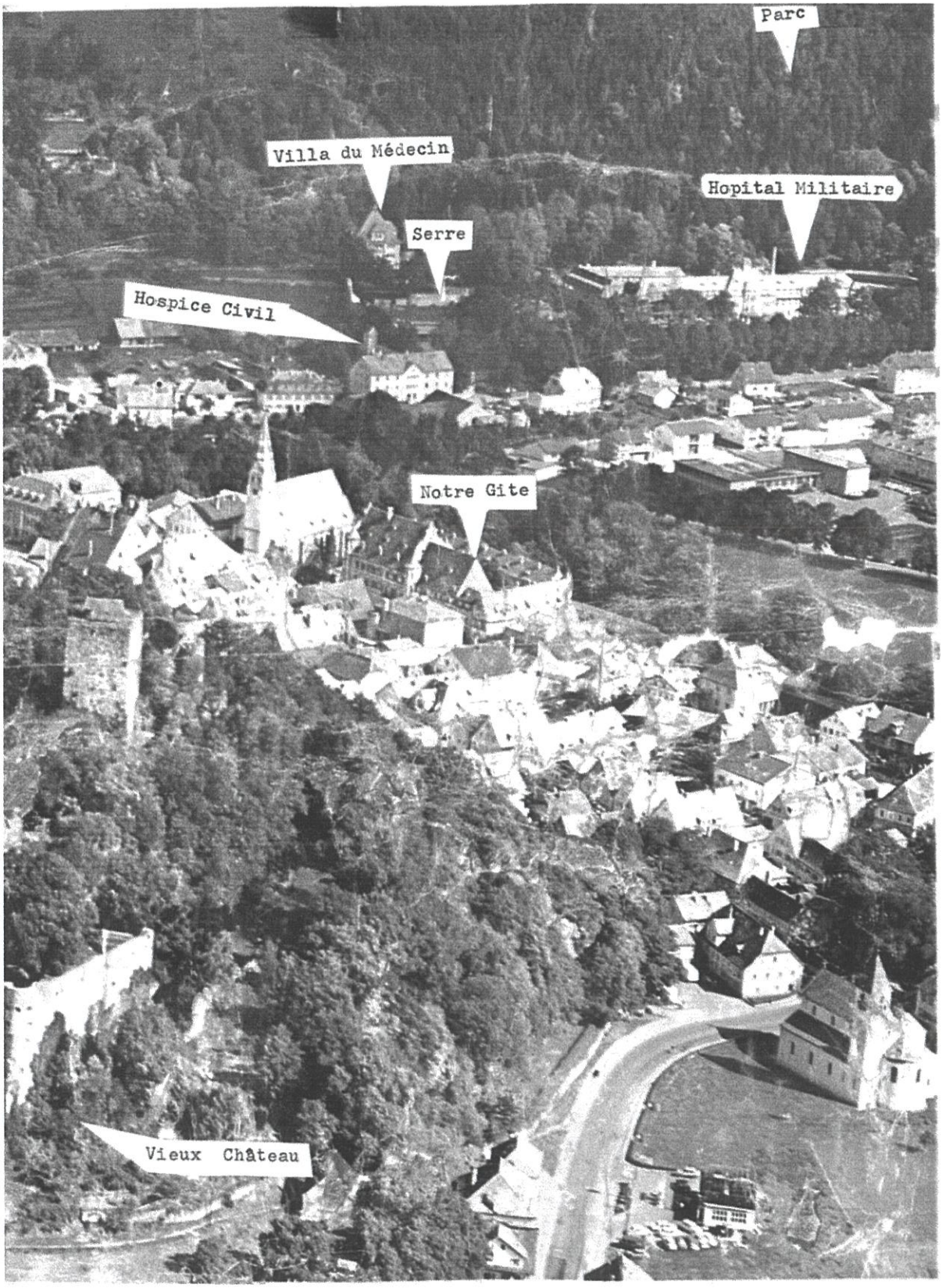

Le bourg de Pappenheim

12 mai 1944 : Je repique toujours mon tabac et il fait toujours très froid ; il gèle toutes les nuits. (...)

Débarquement et bombardements

6 juin 1944 : Je fais un parterre de « Salvien »(Salvias) devant la porte de l'hôpital ; le chef jardinier vient me voir et m'annonce (« Grosse malheur ») que les Alliés ont débarqué en Normandie. La radio vient de l'annoncer mais ils seront rapidement repoussés car dans le secteur il y a beaucoup de troupes allemandes et surtout le Mur de l'Atlantique.

Je ne sais pas si cela est le bon débarquement car pour mon compte j'ai déjà vu dans la cour de MAN à Nuremberg les chars de Dieppe[14].

Un peu plus tard j'avertis Ernest dans le jardin du château ; lui se charge de faire savoir la nouvelle ; c'est pire que le téléphone arabe.

11 juin 1944 : Les lettres marchent très mal et nous n'en recevons plus guère.

Par la radio nous avons appris que le débarquement semblait avoir réussi ; nous n'arrivons pas à prendre la B.B.C.

J'ai appris aussi le bombardement de Sain-Etienne ; je vous en parlais justement dans une carte et disais aux Mathieu de prendre toutes les précautions ; j'espère qu'ils n'ont pas trop souffert mais j'attends avec impatience de leurs nouvelles.

J'espérais être dimanche à Nuremberg mais toutes les permes sont supprimées ; pour nous aussi nous devons rester dans ce trou !

Le Stalag doit, dites-vous, m'habiller ; il a en effet été prévu beaucoup de choses pour nous, mais tout cela est resté à l'état de projet dans les cartons de ces Messieurs de Vichy qui sont plus soucieux de se remplir les poches et le ventre que de s'occuper de nous.

Nous avons bien touché quelque chose en effet ; mais jugez-en : pour cent soixante Français que nous sommes dans le secteur : quatre pardessus, huit paires de chaussures, une douzaine de bleus de travail, quelques douzaines de paires de chaussettes et serviettes. Les millions de crédits sortis par le Parlement ont bien été employés ; ainsi nous voyons M. Masson[15] sans doute repu céder sa place à un autre qui a besoin de se refaire. Je vous assure que nous n'oublierons pas certaines choses que certaines gens ont faites en notre faveur ; ils feront bien de disparaître à notre retour.

Où se trouvent par exemple les sept cent mille couvertures expédiées pour nous ? dans toute la Bavière, on n'en a pas vu la couleur. Le marché noir est-il passé par là ?

Il ne fait toujours pas beau. Sale pays !

20 juin 1944 : Cela semble aller très mal pour les Allemands. Nous voyons souvent des escadrilles de bombardiers qui passent dans le ciel ; autour d'eux pour les protéger il y a des chasseurs mais on ne voit aucun avion allemand ; c'est le juste retour des choses.

L'autre jour ces avions nous ont lancé des bandes de papier d'étain de cinquante centimètres à un mètre de long sur deux centimètres de large ; ça brille au soleil. Nous ne savons pas ce que cela veut dire. Un soir nous avons fait une sortie de

---

[14] *Il s'agit du débarquement anglo-canadien d'avril 1942, dont l'échec, on le voit, fut exploité jusqu'au fond de la Bavière.*

[15] *Secrétaire général aux prisonniers.*

ravitaillement ; avec trois camarades nous avons transporté chez un minotier pour avoir de la farine du froment donné en échange de plants de tabac ; ça a marché et nous sommes revenus bien fatigués (près de douze kilomètres aller et retour). Pour ne pas traverser la ville avec nos sacs sur le dos, nous sommes passés par le parc du château et ensuite sur la passerelle, puis du château dans la rue près de chez nous. Ernest avait les clés.

22 juin 1944 : Nous savons par la radio de Londres que les grandes villes allemandes sont souvent bombardées. Les civils n'ont pas le moral et disent maintenant que la guerre, « c'est un grosse malheur » ; plus personne ne croit ici à la victoire mais ils ne peuvent pas nous le dire, à nous.

Nous avons parlé à un civil allemand qui revient d'un camp de concentration. Il est paraît-il communiste. Il nous a dit qu'il ne pouvait pas nous expliquer, que c'était pire que l'enfer. Sa fille de dix-huit ans travaille à l'hôpital et fait partie des Jeunesses hitlériennes.

10 juillet 1944 : Cette semaine, il y a eu dans un village à côté un terrible bombardement. C'est à Treuchtlingen, important nœud ferroviaire entre Nuremberg et München. Il y avait en gare trois trains de permissionnaires allemands ; les Anglais bien au courant sont venus et pendant un quart d'heure ont lâché de fortes bombes et ont mitraillé le total. On parle de 1300 morts !

Le lendemain, des civils et prisonniers ont été réquisitionnés pour aider à déblayer les décombres et à ramasser les morts et les blessés. Je n'y suis resté qu'un seul jour car mon chef est venu me chercher ; mais j'ai pu voir le spectacle. De la gare, il ne reste presque plus rien ; des wagons sont allés se planter à cinquante mètres les roues en l'air ; de certaines maisons près de la gare, il ne reste qu'un petit tas de gravats.

Il y a, c'est confirmé, plus de 1000 morts et de très nombreux blessés dont trois Français ; ce n'est pas beau à voir !

Je dis à mes grands-mères : en 1914-1918, vous n'avez pas connu la guerre ; alors que la France a été détruite. Cette fois, vous allez voir : les chars anglais ou américains viendront traverser vos salades et peut-être détruire vos maisons.

Un jour après, nous apprenons qu'un Français est mort. L'enterrement a lieu dimanche à trois heures. Nous sommes nombreux à y assister. Il y a un aumônier qui dit les prières et un camarade qui porte un drapeau français. Quand le cercueil est descendu dans la terre, nous chantons la Marseillaise. Trois soldats allemands présentent les armes. J'avais confectionné une gerbe de fleurs pour mettre sur la tombe.

C'est bien triste de mourir ainsi de la main de ceux qui viennent pour nous libérer.

Nous avons pu voir l'enterrement des soldats allemands tués ici. Un bulldozer a creusé une grande fosse dans un champ, près du cimetière et ils sont alignés dedans côte à côte.

Les civils sont partis de ce qui reste du village ; ils ont peur que les avions reviennent Et il ne passe plus de trains.

17 juillet 1944 : Je vais toujours bien mais malgré les bonnes nouvelles de la guerre, nous trouvons le temps un peu long. Mon chef m'a dit que j'allais avoir une permission de dix jours ; mais je ne devrais pas sortir du pays.

Nous sommes dans le jardin, à désherber ; c'est le matin et la sirène mugit ; étant près de l'hôpital qui a une croix rouge sur le toit, nous ne bougeons pas. Nous voyons

alors par vagues des nuées d'avions, des gros bombardiers et autour, des chasseurs ; il en passe des centaines et des centaines. Après leur passage qui dure longtemps, Babette me dit que c'est aujourd'hui l'anniversaire de Hitler. Je lui réponds : « Bon anniversaire ! Les Anglais lui portent beaucoup de cadeaux ! »

19 juillet 1944 : Je n'ai pas reçu mes colis de vêtements ; ils ont sans doute été brûlés quelque part en France ou en Allemagne.

Il fait bon, maintenant ; mon chef me dit que j'aurai sûrement une permission mais en hiver seulement. Je lui réponds que je n'en veux pas.

J'ai appris qu'à Beauzac il y avait eu du grabuge. Faites bien attention ! Ne vous trouvez pas au milieu, ça ne servirait à rien.

Le comte de Pappenheim est ici ; pourtant il est jeune et colonel dans l'armée ; d'après Ernest, il est réformé ; c'est sûrement du piston. Il est d'une grosse famille et son ancêtre a été général de Napoléon. Il est marié à une Anglaise qui parle parfaitement le français ; il a deux filles également qui travaillent, planquées dans une de ses fermes car tout le pays est à lui avec six à sept mille hectares de bois. Lui est très chic et parle à tout le monde. Ernest son jardinier est très bien avec lui ; il en reçoit de bonnes bouteilles et fait de la luge avec lui ; mais le comte est un peu loufoque et ses filles sont des chameaux. Autrefois pour Noël elles apportaient aux prisonniers en grande pompe avec domestiques des friandises et des gâteaux ; mais un jour les prisonniers les ont renvoyées et ils ont refusé leurs gâteries avec pertes et fracas. Depuis ce jour, nous ne les saluons pas dans la rue. Le comte qui est un brave homme ne nous en tient pas rigueur.

Le cimetière juif

Août 1944 : Toujours beaucoup d'avions mais les Alliés ne viennent pas vite ; la bête a la vie dure !

En nous promenant près du village, nous avons vu un terrain vague avec des pierres plantées. Nous avons constaté que c'était un cimetière. Le lendemain je demande à mes bonnes femmes la signification. Elles me disent qu'au début de la guerre il y avait ici quelques familles juives, en général des artisans et des commerçants. Depuis Hitler, ces familles ont été embarquées elles ne savent où ; leurs commerces ont été vendus et leur cimetière détruit par les Jeunesses hitlériennes qui ont tout renversé ; ils ont même déterré des morts. Je m'indigne et les traite de sauvages. Je sais qu'elles n'y sont pour rien mais elles auraient dû protester.

16 août 1944 : Babette me dit de demander à la Sœur Supérieure de pouvoir manger à midi à l'hôpital ; elle me dit : « Je t'accompagne ». Nous allons donc voir la Sœur, et je lui demande bien poliment si je peux manger ici à midi ; ce qui m'éviterait de descendre dans le village. Elle me répond que pour elle c'est « oui » ; mais qu'il faut le demander à l'Ober-Schwester, sa supérieure qui est à Bayreuth. Elle décroche le téléphone, parle un instant, et me tend l'appareil en me disant que j'avais la Supérieure. Mon sang n'a fait qu'un tour. Plein de courage, j'ai fait ma demande qui a été de suite acceptée. Je me suis confondu en remerciements, mais j'ai eu chaud. Babette m'a dit : « Tu t'en es bien tiré » mais je pense que cette Ober-Schwester avait déjà eu quelques renseignements sur mon compte.

Septembre 1944 : Rien de bien neuf ici et le temps nous semble long. Je travaille souvent dans le parc ; je répare des escaliers en bois et les clôtures ; je suis mon propre

chef et n'ai personne derrière moi, sauf quelques soldats malades avec qui je fais la causette. Le chef jardinier a préparé cette semaine trois couronnes de fleurs sur un fond de sapin ; c'est qu'il y a des décès ici, souvent à cause ou à la suite d'opérations du poumon. Quand le chef Arzt (chef médecin) opère, ce n'est pas bon signe.

J'entretiens toujours le parc, taille et retaille bien en ligne droite avec un cordeau. Depuis que je suis là, le parc est bien mieux, m'ont dit les soldats ; car, avant moi, il y avait un civil mais il ne savait rien faire, à part bêcher. Nous faisons beaucoup de géraniums et il y a des bacs à toutes les fenêtres de l'hôpital. Je donne toujours des fleurs coupées à mes amies pour les fêtes ou les anniversaires car le chef est intraitable : ses fleurs à lui sont pour les morts.

Octobre 1944 : En cette fin de mois, nous recevons à l'hôpital deux camions de choux blancs pour faire la choucroute. C'est un gros travail ; les bonnes femmes trient les troncs et les feuilles noires et moi ensuite, avec une boîte qui a des couteaux, je coupe les choux en fines lanières et les dépose dans de gros tonneaux. On pose une couche de dix centimètres environ, puis on tasse avec un bout de bois et on disperse une poignée ou deux de sel par-dessus ; et l'on recommence. Le tonneau plein, on recouvre les choux d'un linge et puis de planches avec encore dessus de grosses pierres pour bien le tasser. Dans quelques semaines, après fermentation la choucroute sera prête et bonne à manger. Nous en faisons sept à huit tonneaux de six à sept cents litres chacun ; ils sont dans les caves. Il y aura de quoi manger ! Les deux derniers tonneaux, le chef m'a demandé de les faire ; ce n'est pas sorcier ; plus on met de sel, plus la choucroute est acide ; il faut le coup d'œil.

Novembre 1944 : C'est de nouveau l'automne et c'est triste ; nous en avons marre ; ça ne finira donc jamais.

Nous rentrons les pommes de terre dans les caves ; il y en a une bonne provision. Ces caves sont des caves à bière, creusées dans la colline au-dessus de l'hôpital ; elles vont à cinquante mètres sous terre ; elles ont six mètres de large, autant de haut ; on dirait un tunnel de la S.N.C.F. avec l'électricité à l'intérieur. Là dedans, il ne fait jamais froid et le chef y entrepose tous les légumes à conserver.

Corvée de bois. Des camions nous transportent des stères et des stères de bois de fayard ; il faut les couper par cinquante centimètres de long avec une scie. Ce n'est pas pénible mais, chacun sur sa « chèvre », il y a de quoi prendre une crise de nerfs car ça doit durer quinze jours à trois semaines ; il n'y a presque plus de charbon et il faut bien chauffer l'hôpital.

En visitant les caves de l'hôpital, près des chaudières, j'ai vu une scie avec un papillon ; il y a même le moteur. J'en parle au chef de l'entretien qui me dit qu'elle marche mais qu'il n'y a plus personne pour la faire marcher. Et moi, alors ! Il me dit « Si tu veux ; nous la mettons en place et tu fais un essai ». deux jours après, tout le bois était coupé devant la Sœur Supérieure, le chef jardinier qui avait peur que je me coupe une main et les soldats stupéfaits ; depuis ce jour, j'ai beaucoup de considération de la part de tous. « Ah ! dommage ! Ces Français savent tout faire ! ».

Décembre 1944 : C'est de nouveau l'hiver. Sur un vieux chemin très en pente en face de l'hôpital, nous déversons de l'eau, le soir, surtout les samedis et les dimanches. Nous y faisons de la luge. Tout le village d'ailleurs y vient et il y a de vieux pépés qui en font. Nous nous amusons bien.

Nous allons aussi un dimanche voir la sœur de madame Gegenagel qui habite un petit village à côté, Solnhofen.

Il y a là un Français civil ; il est jeune et travaille chez le dentiste du village ; il est mécanicien dentiste et fabrique des appareils. Il m'a montré la manière de faire des dents en or (« elles sont plutôt rares ») ; il fait un moule avec du plâtre et il coule l'or à l'intérieur ; puis, le moule fixé au bout d'une ficelle, il le fait tourner à grande vitesse ; c'est, paraît-il, pour éliminer les bulles.

Bien que faisant partie des S.A. (Sections d'Assaut), le dentiste est très brave et pas du tout fanatique. Il soigne les Allemands et le Français, les étrangers. Si ceux-ci saluent en levant le bras, c'est le Français qui opère et ce n'est pas sans douleur. Il se régale à les faire crier et le dentiste rigole bien.

L'autre jour le dentiste m'a nettoyé les dents car il y avait du tartre ; il m'a dit n'avoir jamais vu en Allemagne une telle dentition ; il est vrai que les Allemands ont de très mauvaises dents. Mon copain dentiste fait de la boxe et il est revenu de Nuremberg tout amoché et plein de bleus.

En attendant les Américains

Fin décembre 1944 : Nous écoutons la radio et surtout la B.B.C. pour savoir où les Alliés en sont. Ça ne va pas vite !

Hier nous avons eu une alerte grave. La Gestapo de Nuremberg est venue arrêter le Français dentiste. C'est Ernest qui est venu me le dire au coin du jardin. Je demande à Ernest de vite aller à la piaule et de rendre le poste radio à Mme Gegenagel en lui disant d'affirmer qu'il n'est jamais sorti de chez elle. Le soir, rien de neuf ; nous ne savons rien et aucune perquisition n'a eu lieu.

Je vais voir le dentiste et lui demande des nouvelles ; il ne sait rien sauf qu'on accuse notre ami de diffuser des informations de la B.B.C. Il m'informe que le lendemain il va aller voir à Nuremberg ce qui se passe.

Certaines personnes le voient d'ailleurs partir dans la matinée avec le costume de S.A. et le brassard à croix gammée.

La journée est longue pour nous qui attendons d'un instant à l'autre la Gestapo. Mais la journée se passe sans rien. Le soir, à huit heures, on frappe à la porte : c'est notre ami qui est revenu. Son dentiste s'est défendu comme un lion à la Gestapo. Il a, paraît-il, fait un malheur là bas. Enfin il a réussi mais nous avons eu chaud car, s'ils avaient perquisitionné, ils auraient trouvé le pot aux roses. Nous serons plus prudents à l'avenir.

Ces veillées d'hiver, nous allons jouer aux cartes à la brasserie ; nous sommes très bien admis et personne ne trouve à redire. La patronne est très chic avec nous et Ernest le rend bien car elle a la priorité pour aller acheter les légumes chez lui.

Il y a là des Allemands âgés qui jouent aussi aux cartes. Ils boivent de la bière dans de grandes chopes en terre de un litre et entre chaque chope un verre de schnaps ; c'est paraît-il un « chasse bier » et ainsi il faut aller toutes les cinq minutes aux urinoirs.

Nous cassons pour cet hiver le bois de notre logeuse Mme Gegenagel, car les hommes ici, après leur journée, ne font rien ; ils vont au bistrot boire de la bière.

En revanche les femmes sont vaillantes ; chaque semaine elles lavent tous leurs planchers, font la lessive, cassent le bois et tournent la neige.

24 décembre 1944 : Nous allons à la messe de Minuit mais c'est comme l'année dernière. Nous donnons à Babette du sucre (5 kilos), de la farine et des œufs pour nous faire des gâteaux ; elle ne dit rien mais comprend que tout cela ne vient pas de France. Nous la payons aussi en nature avec du sucre pour son travail.

Elle et Mutti ne sont pas contentes car leur fils Gert, seize ans et demi, va partir à l'armée. Elles ont une peur bleue qu'il aille en Russie car elles savent que la guerre de ce côté est très dure.

Janvier 1945 : Nous voyons toujours des avions mais ici à Pappenheim il n'y a pas de danger ; c'est quelque chose, car dans les villes les prisonniers crèvent de faim et risquent les bombardements.

Il arrive aussi beaucoup d'avis de décès dans la population et le moral est au plus bas.

Les dimanches nous faisons toujours de la luge

(...)

Février 1945 : Nous avons parlé à un civil mutilé de la guerre de 14-18 qui tient un magasin. Nous savions qu'il n'était pas du parti car nos femmes nous ont dit qu'il avait eu déjà des ennuis. Il est socialiste mais c'est un homme instruit et très bien. Il nous donne des nouvelles de la B.B.C. et nous demande d'être prudents avec la troupe allemande et surtout les S.S. qui pourraient se replier. Il nous conseille de ne pas passer dans les rues, le temps venu, et de nous montrer discrets.

Je pense qu'à ce moment-là, nous devrons nous regrouper soit dans le village soit dans l'hôpital.

Mars 1945 : Le beau temps revient et avec lui, l'espoir ; nous avons à nouveau notre poste radio et prenons souvent la B.B.C.

Nous travaillons toujours chacun de notre côté. Popol me demande, comme je suis tailleur, de confectionner deux drapeaux français et des brassards, un pour chacun ; ce sont nos bonnes femmes qui nous ont donné le tissu.

Début avril 1945 : Les Alliés avancent ; nous pensons qu'il n'y en a plus pour longtemps. Nous ne pouvons plus nous promener de village en village et restons à Pappenheim.

20 avril 1945 : Les Américains sont, paraît-il, en face de nous ; ils viennent de l'ouest.

21 avril 1945 : Nous entendons le canon à l'ouest ; dans la journée, il y a de nombreux avions dans le ciel ; il y a toujours alerte ; des trains ont été mitraillés en gare. Le maire a, paraît-il, convoqué ses fidèles et ils sont armés ; ils pensent défendre le village.

22 avril 1945 : Dans la matinée, venant de Osterdorf, passent des soldats allemands ; je ne les ai pas vus mais ils étaient à pied et longeaient le bord de la route.

Ce soir il en passe d'autres près de l'hôpital ; il semble que ceux-ci ne sont plus organisés. Nous entendons le canon toute la journée et les avions sont en permanence dans le ciel.

Quand les jeeps débarquent sur la place

23 avril 1945 : Nous avons, avec des civils, passé cette nuit dans une cave près de chez nous. Nous avions du ravitaillement et des couvertures. J'ai dormi un peu. Au matin, des civils qui sont descendus dans la rue, nous ont dit qu'il passait des soldats isolés et quelques S.S. qui avaient pillé un magasin. J'apprends que le maire et quelques hommes sont en train de scier le pont en bois qui traverse l'Ältmühl, la rivière du pays. Les pauvres ! s'ils pensent arrêter les Américains avec ça !

Nous entendons le canon de plus en plus près ; des civils sont revenus de Osterdorf ; les Américains sont, paraît-il, à côté. Seront-ils là ce soir ?

Nous conseillons aux civils de dire au maire de ne pas défendre le village car alors il serait totalement détruit ; un homme a fait la commission. Nous nous apercevons que nous n'avons pas nos brassards ; avec quelques autres, nous remontons dans la chambre et je m'habille en militaire ; nous prenons chacun un brassard tricolore et retournons à notre cave.

Je ne suis pas allé au travail à l'hôpital car il faut pour cela traverser la ville et passer le pont ; il est plus prudent de rester ici.

Le soir, calme plat ; nous ne savons plus rien et n'entendons plus le canon. Nous décidons par mesure de prudence de passer à nouveau la nuit dans la cave ; nous nous installons un peu mieux mais il y a beaucoup de civils qui veulent être avec nous. Mes bonnes femmes sont là aussi et n'ont pas de nouvelles de l'hôpital.

24 avril 1945 : Sitôt le jour levé, nous entendons des avions mais rien ne tire. A huit heures nous entendons des bruits de moteurs, pas très loin.

Nous sortons de notre cave avec nos drapeaux et descendons dans la rue ; nous entrons avec Ernest au château donc en plein centre du bourg.

Le comte nous propose de nous servir d'interprète pour parler avec les Américains. Popol lui répond que nous n'avons besoin de personne ; il parle lui-même l'anglais.

A huit heures vingt, nous entendons du bruit ; c'est un char qui passe la rivière ; presque au même moment des jeeps débouchent sur la place ; comme elles ne sont pas lourdes, elles ont pu traverser la rivière.

Nous nous précipitons autour des Américains. Ceux-ci font mouvement et se planquent près des maisons dans les coins de mur. Là ils descendent des jeeps et nous parlent. Ils veulent surtout savoir s'il y a des troupes allemandes dans le village. Un officier parle français et cela facilite les choses ; car Popol est un peu débordé, il mélange l'anglais et l'allemand. Les Américains veulent nous donner des grenades pour les lancer contre les nazis ; nous leur expliquons qu'ici ils ne sont pas très durs.

Chaque jeep a sa radio et ils se parlent constamment entre eux. Ils nous demandent où se trouve la gare ; je leur indique sur la carte, car je suis un des seuls Français à savoir lire une carte d'Etat-Major. Un officier nous demande de monter avec eux et sur deux motos, en suivant la route et le bord de la rivière, nous arrivons à la gare, laissons les motos à l'abri et entrons dans la gare. Elle est vide mais, une fois sur le quai, nous essuyons des coups de feu ; nous faisons du plat ventre et à reculons regagnons l'intérieur ; là nous sommes à l'abri.

Ces coups de feu proviennent du bois qui est en face de la gare ; il y a sûrement là des soldats allemands cachés. Nous faisons demi-tour et revenons à Pappenheim. Près de la rivière il y a maintenant plusieurs chars et aussi de l'artillerie. Les jeeps ont fait le tour du village ; mais pas un chat ; tout le monde est réfugié dans les caves.

Un officier nous demande où se trouve le maire ; nous leur indiquons la maison. Il n'a pas fait de bêtises et il a eu raison.

A dix heures quelques pièces d'artillerie se mettent en place « à découvert » dans la cour d'une ferme près de la brasserie. A dix heures quinze, feu à volonté ; nous sommes à côté et nous apprenons qu'ils tirent sur le bois au dessus de la gare et, plus loin, sur le village de Ubermathofen. Pendant près de trois heures, ça n'arrête pas. Nous avons appris plus tard que ce pauvre village avait été rasé. Après le tir, arrivent des camions de fantassins ; ce sont des camions G.M.C. conduits par des Noirs, de grands et solides gaillards. Nous leur sautons au cou et les embrassons ; nous l'avons fait exprès car les nazis disaient que les Noirs étaient des bêtes et nous soutenions que, comme nous, comme les Allemands, c'était des hommes.

Nous avons d'ailleurs été vus dans notre manège car certaines femmes nous l'ont dit plus tard.

Quelques chars partent du côté de la gare mais il n'y a plus de tirs. Il ne semble pas que les Américains veuillent aller plus loin pour aujourd'hui ; ils ne sont vraiment pas pressés.

Les officiers nous demandent de leur indiquer les hôtels et maisons où ils peuvent coucher. Ils veulent encore nous donner des grenades pour faire sauter les maisons de ceux qui ont été méchants avec nous et se proposent même de le faire pour nous.

Le comte vient leur parler ; il ne perd pas le nord, lui !

A midi, nous avons cherché notre gargotière pour nous faire à manger ; son restaurant étant fermé, nous l'avons trouvée dans une cave à l'abri ; elle a trop peur des Noirs. Elle nous fait donc à manger et nous irons coucher chez nous. Les Américains nous ont donné des rations ; c'est ce qu'il faut pour vivre un jour ; il y a de tout : à manger, à boire, à fumer et même du papier W.C. !

Nous allons à la brasserie chercher une caisse de bière et faisons la distribution. Ils ne la trouvent pas très bonne ; bien sûr, il lui manque des degrés. L'Etat-Major est à l'hôtel Kröne ; le commandant nous a fait venir ; il nous a dit de ne pas bouger d'ici, que la campagne était dangereuse ; il est à notre service si nous avons des problèmes.

En instance de départ

25 avril 1945 : Nous couchons dans nos chambres et avons rassuré les civils et nos bonnes femmes. Je ne suis pas encore monté à l'hôpital ; je pense y aller un de ces jours.

Le commandant nous fait venir dans la matinée ; il nous présente à un officier qui parle, lui, parfaitement le français. Nous avons su par la suite qu'il avait fait des études de littérature à Paris. Il est chargé des renseignements et doit rester quelques jours ici avec nous.

Nous apprenons qu'une voiture est venue chercher le maire et nous ne l'avons plus revu.

De grandes affiches sont placardées en allemand ; ce sont les nouvelles instructions du commandant.

Chacun doit se remettre au travail. Le couvre-feu est instauré et à la nuit personne ne doit circuler dans les rues. Il y a des patrouilles de la police militaire et même les soldats américains ne doivent pas sortir.

26 avril 1945 : Le commandant américain a demandé aux Allemands de déposer ce matin dans la salle de la mairie toutes les armes qu'ils ont chez eux, même les armes de chasse et sabres ou poignards. Deux sentinelles font le service d'ordre devant la mairie, avec Ernest le jardinier. Je passe à l'étage avec un Américain et nous recevons les armes des civils. Il y a de tout : des fusils de guerre, de chasse, de vieux sabres, des revolvers, des couteaux. Le chef des gardes-chasse du comte vient déposer son fusil, nous voyons qu'il pleure. J'ai pris avec Ernest un malin plaisir à faire cette opération ; mais les civils étaient déçus et disaient que nous étions des ingrats. Nous n'avons pourtant fait de mal à personne. Même le chef jardinier a déposé un revolver ; comme adjoint au maire, il devait avoir le droit d'en posséder un.

Je pense que j'ai bien un splendide habit militaire que je me suis confectionné quand j'étais tailleur au commando de Nuremberg ; mais je n'ai ni ceinturon, ni arme ; aussi

je me choisis un petit revolver 6,35 avec ceinturon et baudrier ; je redescends de la mairie en Général. Par la suite, aussi, le revolver me vaudra de mes bonnes femmes quelques remontrances.

Le commandant nous demande notre avis, comme nous connaissons bien les gens, sur la nomination d'un nouveau maire ; nous lui indiquons le civil qui a un magasin de tissus, celui qui écoutait la B.B.C. Une sentinelle va le chercher et le commandant lui demande s'il veut s'occuper des affaires du village. Nous voyons qu'il a compris qu'il était pistonné.

Chaque soir maintenant dans notre chambre, rue du Kloster, nous avons la visite de l'officier de renseignement avec ses copains ; ils apportent des cigarettes et nous buvons de la bière. Nous avons compris qu'il veut faire son travail et que par nous il désire savoir beaucoup de choses, en particulier si nous ne connaîtrions pas des étrangers au village qui se cacheraient ici.

Je lui demande le statut des militaires de l'hôpital. Il me dit que tout militaire est prisonnier et que ses hommes vont poster une garde à l'entrée. Les médecins se sont mis en civil alors que je sais très bien qu'ils sont militaires. Dans la section des officiers malades depuis quelques jours déjà certains sont en civil. Notre ami doit aller y faire un tour car certains officiers sont d'un haut grade.

Un soir, manquant de bière, nous décidons de faire une sortie jusqu'au bistrot. Le lieutenant vient avec nous. Nous prenons une caisse et sortons dans la rue. Nous n'avons pas fait trois pas qu'une patrouille de la Military Police nous part après ; l'officier se met à crier ; heureusement car nous aurions reçu un mauvais coup. Nous avons fait deux cents mètres à la course.

27 avril 1945 : Dans la rue des militaires nous font signe ; ils sont devant le magasin fermé de la photographe ; ils ont sorti leur revolver et crient pour se faire ouvrir. Mais la bonne femme qui est verte de peur ne bouge pas. Nous comprenons qu'ils veulent des pellicules et, en allemand, nous appelons la marchande pour nous servir. Elle se décide enfin à ouvrir ; nous entrons avec elle, elle sert les soldats mais ils n'offrent pas de payer et repartent. Ouf ! elle a eu chaud.

Le soir, en nous promenant, nous rencontrons des militaires un peu en dehors du village, assis sur le talus de la route ; l'un d'entre eux sort son revolver et tire à vingt mètres sur une boîte de conserve ; les autres en font autant et c'est un beau vacarme. Nous devons aussi faire des essais mais ne sommes pas très forts à ce jeu.

Ces soldats sont de grands gaillards avec de grands chapeaux, comme des cow-boys, de larges ceinturons et deux ou trois revolvers. Renseignement pris auprès de l'officier, ce sont des troupes de choc et il y a parmi eux pas mal de repris de justice et d'aventuriers ; il nous recommande d'être prudents avec eux.

28 avril 1945 : Nous mangeons toujours au restaurant, aux frais de la ville. Hier à midi, nous étions en train de manger quand trois militaires sont entrés dans le restaurant. Nous les connaissons et leur offrons de prendre une bière. Tout à coup, l'un d'eux remarque sur le mur de la salle un grand portrait de Hitler ; il se lève, sort un revolver gros comme une mitraillette et se met à tirer dessus ; les deux autres en font autant et c'est un beau chahut. Cela dure jusqu'à ce que le portrait tombe à terre ; alors ils partent d'un grand rire et se sauvent en nous saluant. La patronne est toute blanche : elle a eu très peur, ne sachant ce qui se passait ; nous lui conseillons de brûler les portraits de Hitler car, au lieu des balles, cela aurait pu être des grenades et alors, adieu la maison ! Notre conseil sera certainement suivi.

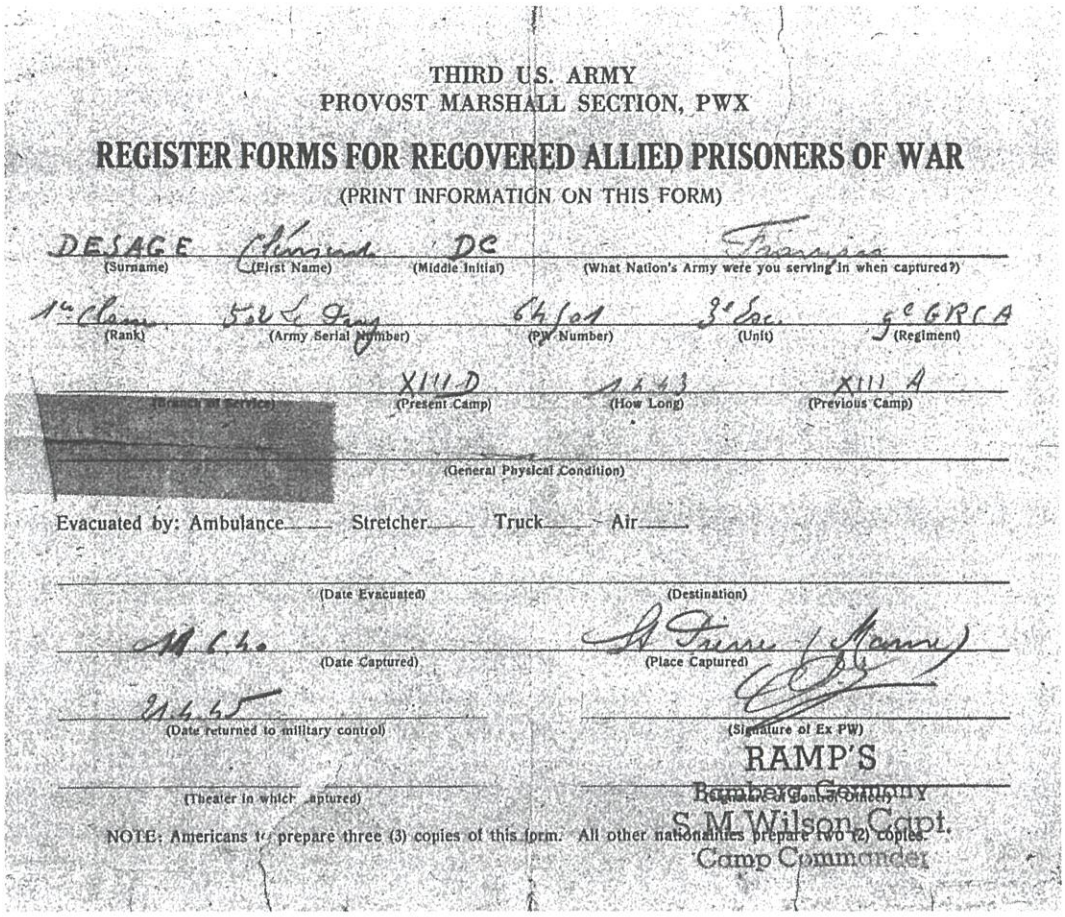

THIRD U.S. ARMY
PROVOST MARSHALL SECTION, PWX

REGISTER FORMS FOR RECOVERED ALLIED PRISONERS OF WAR

(PRINT INFORMATION ON THIS FORM)

DESAGE (Surname) Marcel (First Name) DC (Middle Initial) Français (What Nation's Army were you serving in when captured?)

1re Class. (Rank) 5 62 4 Fmg (Army Serial Number) 64/01 (PW Number) 3e Sec. (Unit) 5e GRCA (Regiment)

[redacted] (Branch of Service) XIII D (Present Camp) 1 1/2 3 (How Long) XIII A (Previous Camp)

(General Physical Condition)

Evacuated by: Ambulance___ Stretcher___ Truck___ Air___

(Date Evacuated) (Destination)

M C 4. (Date Captured) St Pierre (Manche) (Place Captured)

21.4.45 (Date returned to military control) (Signature of Ex PW)

RAMP'S

(Theater in which captured) Bamberg Germany (Signature of Camp Officer)

NOTE: Americans to prepare three (3) copies of this form. All other nationalities prepare two (2) copies.

S.M.Wilson Capt.
Camp Commander

Certificat de libération de prisonnier de guerre

Un autre incident du même genre : les soldats américains veulent assister à une séance de cinéma ; nous contactons le propriétaire qui accepte mais il n'a qu'un film. Tant pis ! ils verront des images.

Ils sont assez nombreux dans la salle et nous sommes avec eux. Dans une scène on voit un officier allemand sur l'écran ; ça n'a pas été long : un soldat a tiré dessus deux ou trois coups de revolver, la salle s'est éclairée et il a fallu nos prières pour que la projection puisse continuer.

29 avril 1945 : Le commandant nous ordonne de ne pas bouger d'ici car il passe quelques prisonniers qui ont pris la route pour rentrer à pied en France. Le long des routes, c'est, paraît-il, une belle pagaille.

Nous restons donc quelques jours de plus. En nous promenant du côté de l'hôpital, dans les bois, nous voyons quelqu'un qui se sauve à notre vue. Nous lui courons après et à trois nous le cernons ; nous pensons que c'est un Allemand mais de près nous constatons que c'est un prisonnier russe. Nous le rassurons sur notre compte car il a cru que nous étions des Allemands. Nous lui donnons des cigarettes mais comprenons qu'il est malade et qu'il a très faim. Nous lui proposons de venir avec nous et le menons au poste américain. Là les militaires veulent lui faire un mauvais sort, persuadés qu'il s'agit d'un Allemand car ils en ont déjà ramassé quelques-uns ; nous leur disons que c'est un Rusqui et alors ils lui donnent à manger. J'explique qu'il est malade et qu'il faudrait un médecin car il est resté plusieurs jours dans les bois. L'officier me dit de le mener à l'hôpital et de le faire soigner.

Avec lui nous allons donc à l'hôpital ; je demande la Supérieure ; elle vient et me demande d'attendre le chef médecin « Arzt » pour lui expliquer, ce que je fais. Le médecin me dit qu'il allait le soigner, qu'il pensait que ce n'était pas très grave. Je sors

et dans le parc un sous-officier me demande s'il est vrai que j'ai amené un Russe ; la nouvelle a déjà fait le tour de l'hôpital. Il me dit : « Si vous amenez des Russes pour les soigner, qu'allons nous devenir, nous ? » Je lui réponds : « Chacun son tour ; s'il n'y a plus de place, on vous passera dehors ! ». En revanche le chef Arzt a été d'une extrême correction.

Quelques jours après, je suis allé voir mon Russe ; il est très content, très bien soigné, il mange bien. Je lui donne un paquet de biscuits et des cigarettes. J'en profite pour visiter mes amis, la cuisine, le jardin, le chef jardinier. Mais à part mes vieilles femmes, je sens une gêne ; je ne suis plus le Français prisonnier mais en uniforme et avec une arme ; je viens donner des ordres. Je demande pourtant à tous, comme ils ont été très gentils avec moi, de me faire connaître tout de suite s'ils ont des difficultés.

J'apprends que l'officier de renseignement est déjà venu ici passer au crible les officiers qui sont là, peut-être cachés. Le chef jardinier me dit *« Grosse malheur, la guerre ! »* ; mais il ne disait pas cela quand les Allemands étaient en France.

Les femmes sont heureuses dans leur malheur car rien n'a été détruit à Pappenheim ; pourtant elles voudraient bien avoir des nouvelles de leurs hommes ; ceux qui sont chez les Russes ne sont pas près de revenir !

30 avril 1945 : Nous nous promenons à vélo dans les villages à côté ; certains prisonniers sont déjà partis mais le ravitaillement est très mauvais ; il vaut mieux attendre ici des jours meilleurs.

Une équipe de civils répare le pont ; ils doublent les poutres que le maire avait fait scier ; ainsi ont pu passer des chargements pas trop lourds.

Nous tuons nos lapins les uns après les autres, car il n'y a plus de viande. Le pain aussi est rare car il n'y a plus de farine ; les Américains nous donnent des biscuits.

A vélo, le long de la voie ferrée qui passe à Treuchtlingen, nous allons voir l'armée américaine qui travaille à rétablir la voie. Ils ont un matériel énorme, des grues et des bulls ; ils refont la voie et les routes ; les convois avancent ensuite.

Il y a aussi une armée de camions GMC ; ils font le plein avec des bidons sur le bord des routes et jettent les bidons vides dans les fossés ; ils seront récupérés quelques jours après. Nous demandons à l'officier quelle armée nous a libérés ; il nous répond que c'est l'armée du général Patton, un dur, paraît-il.

Les premières troupes américaines sont parties ; seul un petit contingent est resté. Notre officier de renseignement doit partir aussi ces jours-ci ; nous le regretterons.

Le chemin du retour

10 mai 1945 : Le temps nous dure ; nous ne savons plus que faire. Je vais aller à l'hôpital mais, comme je ne travaille pas, je ne puis y rester tout le jour.

Deux prisonniers partent aujourd'hui avec des vélos et un peu de ravitaillement. Le commandant consulté nous apprend que pour nous ce sera sous quelques jours.

12 mai 1945 : Nous sommes avertis que nous partons demain en camion. Je fais donc le tour de tout le monde. A l'hôpital, je dis adieu à tous et remercie bien les sœurs et le personnel. Le chef jardinier me donne en souvenir un sécateur et une bouteille de vin. Le soir, je vais voir les femmes et leur laisse des bricoles que je ne

puis emporter. Elles sont bien tristes car pour elles ce n'est pas les beaux jours et elles n'ont pas de nouvelles de leurs fils et de leurs hommes.

15 mai 1945 : Nous partons enfin ; rassemblement sur la place où deux camions américains nous prennent ; il y a déjà d'autres Français des environs. Nous prenons la direction du nord-ouest.

Quelques heures après, nous traversons une ville que je reconnais bien : c'est Nuremberg. Nous passons dans des rues où, de chaque côté, les maisons sont en ruine ; il y a juste la place des camions au milieu. Nous nous dirigeons vers la gare. Je n'ai pas vu la Schuhfabrik mais la ville est bien détruite et nous ne voyons aucun civil.

Nous descendons des camions et montons dans un train. Nous touchons des rations de l'armée américaine et le départ a lieu. La gare de Nuremberg est toute bouleversée et notre train va au pas. Nous sommes dans des wagons à bestiaux et le confort laisse à désirer. Nous nous étendons sur le plancher pour dormir mais dans la nuit nous sommes piétinés par des gens qui vont aux toilettes par la porte.

Ayant une couverture et du fil, j'ai l'idée de faire un hamac que je suspends aux crochets à un mètre cinquante du sol. Aussi je pense être plus tranquille.

J'ai bien dormi dans mon hamac mais nous avons l'impression de ne pas avoir roulé beaucoup.

22 mai 1945 : Cela se confirme ; nous n'avançons guère ; en pleine campagne nous avons des arrêts de plusieurs heures et devons descendre du train. Une fois même le train est parti et quelques gars sont restés sur la voie ; mais ils nous ont rattrapés au prochain arrêt. Nous avons demandé au mécanicien de siffler dix à quinze minutes avant son départ pour nous avertir, ce qu'il a fait.

Le voyage est vraiment très long. Nous passons par la Ruhr et avons un arrêt à Sarrebruck ; nous descendons et sortons de la gare. Tout est détruit et des décombres, il monte de très mauvaises odeurs ; nous regagnons notre train en vitesse. Enfin après dix jours de voyage, nous arrivons dans un camp de réfugiés en France où nous sommes très bien reçus. Deux jours après, je prends le train pour Saint-Etienne où après une nuit chez les Mathieu, monsieur Joseph Murgue vient me chercher en voiture pour regagner Beauzac.

Cinq ans s'étaient passés depuis ma captivité et sept ans et demi depuis le début du service militaire.

BEAUZAC
à travers les siècles

par Philippe Moret



Le Carrefour des historiens de la Haute-Loire avait lieu cette année 2005 à Beauzac, le 24 septembre. On m'a demandé de présenter rapidement l'histoire de cette à ceux qui, venus de tout le département, ne la connaissaient guère. J'ai saisi avec bonheur cette occasion d'élargir le cercle de nos amitiés et de nos* Chroniques. *Sont-elles pour autant moins « monistroliennes » ? Certes pas, tant Monistrol et Beauzac ont entremêlé leur passé, tout en gardant jalousement leur personnalité.

Beauzac a vécu toute l'histoire du Velay - en y jouant les seconds rôles. Les acteurs de seconds rôles ne sont ni les moins bons, ni les moins aimés. L'histoire qui nous concerne, qui nous intéresse, qui nous amuse ou nous émeut, c'est celle des seconds rôles et des seconds plans. Beauzac n'a pas de grand arbre qui cache la forêt, il n'a pas une grande histoire qui déforme son histoire de proximité. Encore faut-il avoir assez de documents pour la reconstruire et la raconter... Pour Beauzac, est-ce possible ? Relevons la gageure[1].

1. COMMENCEMENTS

LE TERROIR

A défaut d'histoire de ces commencements, une géographie.

Pour tous, familiers ou découvreurs, c'est une surprise d'arriver dans cette grande plaine, un pays ouvert, qui ressemble à un plateau, mais un plateau à

---

[1] Pour nous aider : le *Cartulaire de Chamalières-sur-Loire en Velay*, publié par Augustin Chassaing et Antoine Jacotin, Paris, 1895 ; une Notice manuscrite de l'abbé Fraisse, *Paroisse et seigneurie de Beauzac* (vers 1870), aux Archives départementales, 36 J 40, plus une version très peu différente, récemment trouvée par Joseph Jourda ; abbé Pontvianne, *Le prieuré conventuel de Chamalières-sur-Loire*, Le Puy, 1904, qui comporte un chapitre consacré à Beauzac (p. 253-273) ; divers fonds d'archives, archives nationales, archives départementales et le dossier Beauzax de la documentation rassemblée au Centre culturel départemental par Auguste Rivet.

550 mètres d'altitude. Pas de ces plateaux vellaves qui flirtent avec les 1000 mètres.

Pays ouvert, accueillant au travail du paysan, mais à l'intérieur de limites vigoureusement tracées par la nature : le fossé de l'Ance au nord-ouest et au nord, le fossé de la Loire à l'est, les barres boisées de la Madeleine et du Bois du Seigneur à l'ouest. Un terroir d'environ 3600 hectares, caractéristique de nos grandes communes du Velay oriental.

D'est en ouest, 7 km et ½, même distance du nord au sud, un peu moins de deux lieues, deux heures de marche. Le bourg, on pouvait y aller en une heure des villages les plus éloignés. Ce pays, il ne devrait pas avoir de mal à se donner une personnalité, si l'histoire ne venait parfois compliquer la géographie.

La Madeleine, hors des limites communales, est présente. Enigmatique pour les géologues, tant elle est éloignée de ses bases basaltiques . Enigmatique pour tous ceux qui, même apercevant son profil de très loin, se laissent impressionner par sa grandeur, sa force. Enigmatique pour l'historien, qui se demande pourquoi cette grandeur est vacante : quel bel oppidum cela aurait fait, ou quelle forteresse à la Polignac ! Il y a une histoire à faire des choses qui n'ont pas existé…

N'enlevons pas au paysan son bon sens : énigmatique ou pas, la Madeleine protège des vents d'ouest, des pluies. Et les enfants ne se posent pas de question en allant se faufiler dans la grotte de Mandrin, que le célèbre bandit y soit passé ou non…

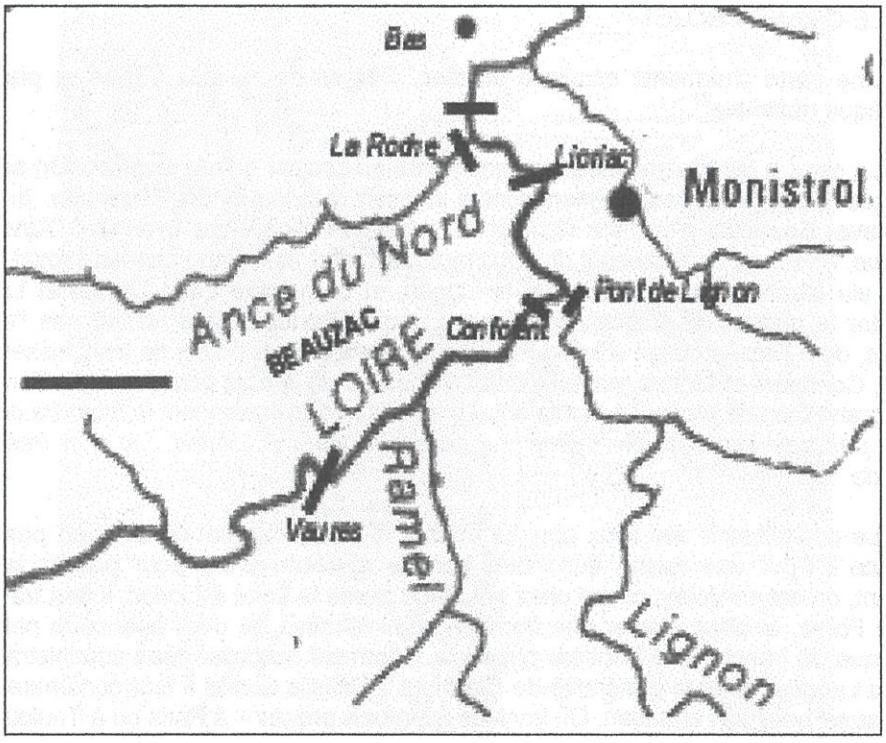

Entre Loire et Ance, entre ces deux fossés et la barrière de la Madeleine, un territoire enclavé. Sont marqués d'un trait noir les cinq passages qui permettent d'y entrer et d'en sortir, ainsi que les deux passages connexes : pont de Lignon et le bac sur la Loire vers Bas. *Fond de carte tiré de la carte hydrographie de Haute-Loire, cartes sur table, 1988*

LES GALLO-ROMAINS

Ou plutôt nos ancêtres les Vellaves, romanisés plus ou moins... Ils sont terriblement frustrants. L'homme de la préhistoire nous a laissé des pierres plantées, des allées couvertes. Devant une source ou un rocher auxquels s'attachent légendes ou croyances, nous pouvons imaginer qu'elles prolongent un caractère sacré très ancien. Mais avec nous autres Romains, paradoxe. Nous savons qu'il y en a eu ici. S'ils ont construit des villas comme au Souils d'Arlempdes, à 1120 m d'altitude, pourquoi pas sous ce micro-climat béni ? D'ailleurs, tout près, leurs traces ont été vues à Bas et à Basset, et, sur le plateau de Monistrol, à Pouzols, Cornassac, etc. Vous vous souvenez de l'exposé que Louis Simonnet nous a fait naguère. A Beauzac il faut attendre, faute de fouilles méthodiques, qu'une construction ou une canalisation tombe, à l'improviste, sur quelques murs ou quelques objets, et que quelqu'un sache ou veuille les voir.

En attendant, Beauzac doit se satisfaire de quelques vestiges : tuiles plates et canalisations en terre cuite trouvées dans la propriété Richond des Brus en 1859 ; une pointe de javeline « peut-être antique » ; plus significatif certainement, à Lioriac, trouvés en 1883, des débris d'amphores, de la poterie sigillée, un « joli petit vase ». A Vouze aussi. Sans parler d'un bronze romain trouvé dans la terre qui encombrait la crypte de l'église, au milieu de piécettes beaucoup plus récentes...

Finalement, le plus répandu des vestiges, ici comme ailleurs, ce serait le nom de domaine, avec son suffixe *acum*. Lioriac, justement, Bausac, Bransac, Chossac, voire Brenas.

Quant au sens, Fraisse suggère *Belli-acus*, *Pulcher-acus*, le domaine de la guerre, ou le beau domaine - mais Beauzac avec un e est récent. Il commence d'apparaître au 18ème siècle, dans des rôles fiscaux par exemple. C'est évidemment un placage sur le Bausac d'origine, sans e. Pontvianne s'appuie sur des graphies anciennes, *Bousac*, pour suggérer une métaphore sur la bouse, la bouse de vache, « gros pâté... de maisons ».

Depuis, l'étymologie a fait des progrès, et l'on peut se rallier à « Bauso, nom d'homme gaulois ». Ça n'engage à rien.

6 5

2. LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE

LA CHRISTIANISATION

On la constate, mais on n'en connaît pas l'histoire : rythme, obstacles, méthodes, dates. On peut supposer qu'elle fut vraiment une histoire, avec ses rebondissements, ses actions et réactions, et non pas une diffusion linéaire comme s'il s'était agi d'une réforme administrative. En tout cas, quand les documents paraissent, la société chrétienne est déjà bien installée, elle fait partie du quotidien.

Alors que tant de paroisses du Velay ne connaissent rien d'elles-mêmes avant leur église romane du 12ème siècle, Beauzac a la chance de figurer dans le recueil des notices du cartulaire de Chamalières, et la chance supplémentaire que ce

cartulaire n'ait pas été perdu. De 923 aux environs de 1220, trois siècles, plus de 300 chartes sont résumées. Plus d'une sur dix, trente-sep, concernent Beauzac.

DANS LA MOUVANCE DE CHAMALIÈRES

Sur la Loire, en amont de Beauzac, notre Chamalières, et son prieuré de St-Gilles.

Les donations qu'il attire sont pour la plupart des donations de voisinage. Elles dessinent un territoire, sans réalité juridique : appelons-le la mouvance de Chamalières. Son axe est la Loire. Du nord au sud : Beauzac, Retournac, Chamalières, Vorey. Il déborde sur Rosières, Yssingeaux, St-Maurice.

Monistrol ? Eh bien non... Un acte seulement, qui nous parle d'un moulin sous le pont du château, qui avait été mis en gage : les dons en espèces permettent de le dégager. C'est tout, et cela nous rend à Monistrol très jaloux de Beauzac. Nos legs pieux avaient-ils d'autres destinataires ? Avions-nous moins d'âmes à sauver ?

Restons dans cette mouvance. Elle nous est connue par un « cartulaire »[2], une suite de notices qui recensent donations et ventes. La notice typique est simple : elle fait connaître le nom du donateur, ses raisons (la plus commune étant la crainte du jugement dernier), le donataire (le prieuré, mais pas toujours), la nature du don, sa localisation quand il s'agit d'un bien ou de droits fonciers, le nom du terroir, de la *villa*, de la paroisse ou vicairie, enfin les noms des témoins.

Quelques observations.

Particulièrement intéressantes sont les notices où apparaît un donataire qui n'est pas le prieuré de Chamalières. Il en va ainsi des deux plus anciennes chartes relatives à Beauzac : 923-936. Elles présentent deux cas de figure : l'une[3] fait un don conjointement à Chamalières et à l'église de Beauzac ; l'autre[4] fait un don et une vente à la seule église de Beauzac. Dans les deux cas, ce sont des biens au Monteil de Beauzac, un promontoire au dessus de la Loire, et c'est un « prêtre de Beauzac », Guitgerio, qui signe pour l'église ; seuls les donataires sont différents. Peut-être cousinaient-ils ?

Les lieudits que nous trouvons au fil de ces actes sont nombreux : quinze, presque un tiers des villages ou maisons d'aujourd'hui [5]. Ils nous sont connus

---

[2] *Cartulaire de Chamalières*, voir note 1.
[3] *Cartulaire*, notice 118.
[4] *Cartulaire*, notice 116.
[5] Entre parenthèses, la ou les versions du *Cartulaire* : Bransac (*Branzac*) ; Brenas (*villa de Brenatis*) ; Chossac (*Chausac*) ; Chazalet (sous une variante *Sostellas*) ; Confolent (*Confolens*) ; Cortial (*Cortil*) ; le Fayet (*boscum de Fageto*) ; Lioriac (*Laurec*, variante *–ec* du suffixe *–ac*, caractéristique de la zone : Danhiec, Aurec, etc.) ; Mas-méat (*Masmega*) ; Le Monteil (*in Montilio, ad Montilium, al Montel*), Mont-Tortier (*montem Torterium*) ; Piroles (*Pijairolas*) ; Rochier (*a Rocher*) ; St-Privat ; Le Theil (*villa de Tellas*) ; Varenne (*de Varenis*) ; Vaures (*Vaure*). Je n'ai pas trouvé de localisation moderne pour quelques autres lieux cités dans le cartulaire comme relevant de la paroisse de Beauzac : *Dovol* (303), *Malivernat* (70) ; *Marmonteda* (116) ; *Monzia* (88). Une recherche dans les microtoponymes pourrait les dénicher.
Certains legs de biens sis dans la « paroisse de Bausac » semblent montrer, sauf erreur du cartulaire, que cette paroisse était plus étendue du côté de l'ouest que la paroisse et commune

au hasard des actes, mais ils sont si nombreux que nous avons le droit de généraliser : autour de l'an Mil, la plupart de nos villages et maisons avaient déjà leur nom, dans un paysage rural où tous les centres d'exploitation avaient été repérés et dénommés.

La stabilité des dénominations entre le 11ème siècle et le nôtre autorise aussi à penser que ce réseau toponymique était ancien dès cette époque. Un assez grand nombre de toponymes n'avaient déjà aucun sens intelligible pour le paysan d'alors : Piroles, Brenas, Lioriac, Vaure, Ingelados, Arnosc, Tortier... Les historiens ont là un chantier où les matériaux ne manquent pas, et un travail sur les microtoponymes y aiderait certainement.

L'histoire, ici, c'est celle de la stabilité. C'est l'histoire du sur place. Du sillon indéfiniment retourné.

LA PAROISSSE ET ÉGLISE DE BEAUZAC

L'économie de la religion nous a un peu éloigné de notre chemin : la société chrétienne.

Son centre est l'église. Le premier document qui la cite est daté de 923-936. Ce n'était pas l'église que nous voyons, et l'on ne s'aventurera pas beaucoup en disant qu'elle était fort ancienne, et peut-être même n'était-elle pas la première.

Rassemblons ce qu'on peut savoir de l'église de Beauzac, en dehors des biens qu'elle reçoit en propre ou avec Chamalières.

De la toute première église, mérovingienne ou carolingienne, il reste au moins l'emplacement, au sein du grand domaine, dans ses murs. Cela paraît comme l'exemple type d'une église domaniale, créée, bâtie et patronnée par le maître

Or, cette situation a dû évoluer. Allons à la case 1096 du cartulaire. Cette année-là, l'église est donnée par l'évêque du Puy, le célèbre Adhémar du Monteil, au prieuré de Chamalières. S'il la donne c'est qu'elle lui appartient. S'il en dispose librement, c'est que le seigneur du lieu n'a plus son mot à dire. Depuis quand, nous ne le savons pas. Mais, paradoxalement, nous ne voyons l'évêque en titre de possession exclusive qu'au moment où il la partage. Le pouvoir épiscopal s'appuie de plus en plus sur les réseaux monastiques. Il leur sous-traite la cure des âmes. C'est le mouvement général, et Beauzac n'y échappe pas[6].

---

d'aujourd'hui. Ainsi, *Casota* (79), qui paraît être la Chasote, aujourd'hui commune de Retournac ; *Ad Ingelados* (124), *ad Gelaitivos* (109), qui renvoie aux Jalayoux, commune de Retournac. Trois dons peuvent prêter à confusion, mais il semble bien que les lieux *Arnosc* (70), la *Rovoura* (303) et *Vousse* (113) ne concernent pas la paroisse de Beauzac, mais sont associés à des dons qui la concernent. A l'inverse, le « *Vilar* qui est proche le mont d'Ibie » (140) paraît renvoyer au Vialard, commune de Beauzac, alors qu'il est situé à Retournac par le cartulaire.

[6] Dans le même acte (notice 102), Guillaume de Baffie, évêque de Clermont, « à qui l'église appartenait », approuve. Or, déjà en 1082 Adhémar du Monteil avait confié à Chamalières toutes les églises situées dans un rayon de 5 lieues autour du prieuré. L'acte de 1096 est donc une confirmation. L'imparfait utilisé pour signaler les droits de Guillaume de Baffie a peut-être là son explication : l'église lui appartenait *avant* 1082.

L'église ne devient pas un prieuré, avec ses moines. Elle reste une église, dont le curé est nommé par le prieur de Chamalières au lieu d'être nommé par l'évêque. Le patrimoine de l'église de Beauzac, c'est-à-dire les 15 dons déjà reçus, passe à Chamalières et se retrouvera dans son cartulaire. On n'a plus qu'un acte postérieur à 1096, et de peu, 1101, où le don soit conjoint entre le prieuré et l'église[7]. Par la suite les dons sont tous faits directement au prieuré.

En 1155, le pape reconnaît l'étendue des églises qui dépendent du Monastier. Beauzac figure sur la liste. Est-ce à dire qu'il ne dépend plus de Chamalières ? Le fait qu'après cette date les dons continuent d'être faits en propre à Chamalières indique le contraire. On peut résumer ainsi : nominalement à Saint-Chaffre, pratiquement à Chamalières.

L'ÉGLISE DE PIERRES

Puis vint l'église dont nous pouvons toucher les pierres.

Il est tentant de rapprocher sa construction et son changement de statut. En 1096 l'église est entrée dans une communauté stable, experte.

De cet édifice roman subsistent la crypte, l'abside, la travée centrale et sa coupole. Mais les additions ou remplacements ont dicté les dimensions de l'église, et elle présente au premier coup d'œil une forte unité.

Son intérêt majeur réside dans la crypte. Elle est rare et elle est belle. On n'en connaît pas d'autre en Velay. Celles d'Auvergne ont des caractéristiques différentes.

Au mois de juillet 1847 les fouilles destinées à vérifier l'état des fondations avant de construire un clocher, amenèrent la découverte de la crypte.

La cavité découverte se trouvait remplie de terre et d'ossements. Elle a donc servi de sépulture à une époque plus ou moins lointaine, au 17ème siècle en tout cas[8], mais sa destination primitive était bien celle d'une chapelle souterraine.

Elle diffère des cryptes d'Auvergne. Elle est plus simple, plus petite, sans chapelles rayonnantes (comme on en voit à N.-D. du Port et à Issoire). Sa longueur n'est que de 3m 70, sa largeur de 4m 10, sa hauteur de 2m 69.

On ne connaît pas à Beauzac des reliques telles qu'elles auraient justifié une structure capable de recevoir des pèlerins dans la crypte. C'est plutôt un oratoire, qu'il faudrait visiter seul…

Elle est située sous le chœur, dont elle ne dépasse pas les dimensions. Mais elle n'en est pas la réplique. Sept arcades dans la crypte, cinq dans l'abside.

Douze colonnes, comme les douze apôtres [9]? A la mesure d'un espace réduit, les colonnes sont fines, on dirait aériennes. Ces colonnettes de granit, posées sur le rocher aplani, huit contre les murs, quatre au centre, donnent une impression de foisonnement, d'un bois sacré dont les troncs de pierre se terminent en volutes floraux.

---

[7] *Cartulaire*, notice 103.

[8] Blaise de Pastural, mort le 24 janvier 1631, élit sépulture dans *« la voûte que est au dessous du chœur »* (Fraisse, p. 56)

[9] Comme l'a suggéré M. Désage.

L'église supérieure et la crypte sont-elles de la même époque, et ce serait alors le second quart du XIIe siècle ? La crypte, où se lit une invention architecturale impressionnante, n'est-elle pas plus ancienne que l'édifice supérieur, d'un style plus ordinaire ? Il est frustrant que le cartulaire n'apporte rien à cette datation. Sauf peut-être que la protection de Chamalières, à partir de 1096, a pu inciter à reconstruire l'église…

CONFOLENT

C'est une fondation laïque. Nous la vivons en direct. Gibon et Anne sa femme lèguent leurs biens de Confolent à l'abbaye de St-Chaffre (et non au prieuré de Chamalières, nous n'en saurons jamais la raison). C'est à la veille de l'an Mil, sous le règne d'Hugues Capet (988-996).

En 1082, Adhémar du Monteil, évêque du Puy, confie à Chamalières toutes les églises qui lui sont voisines, dans un rayon de cinq lieues, nous l'avons dit. Mais cela ne semble pas avoir reçu d'application, pour Confolent, jusqu'à un acte spécifique, concret. Vers 1184 l'abbé de Saint-Chaffre en visite à Chamalières, en hiver sans doute, est frappé de la « pénurie de pelisses » dont souffrent les moines. Il décide alors un montage financier complexe, autour des biens et droits de Confolent : ils seront transférés à Chamalières. Les revenus que le prieuré pourra en tirer sont affectés à l'« œuvre des pelisses ».

SAINT-PRIVAT

Un mot de l'église de Saint-Privat, auquel le cartulaire ne consacre qu'une notice. En 1021 [10] Rodalvus et son frère donnent à Chamalières la moitié de l'église et du fief qui lui est attaché. On peut supposer que l'autre moitié appartenait déjà à Chamalières. La fondation ne devait pas être bien ancienne, et le fondateur, peut-être le père des deux frères, s'était réservé, en conservant l'autre moitié, comme un droit de regard. La suscription de l'acte pose problème : elle dit *in perochia sancti Privati*, « dans la paroisse de Saint-Privat ». Cette petite église, perchée sur un petit plateau surplombant un méandre de la Loire a-t-elle pu être le chef-lieu d'une véritable paroisse ? Erreur du cartulaire ? Ou faut-il prendre le mot dans le sens de territoire ? Saint-Privat tombera en ruine, on ne sait quand. En 1346, c'est un *mans*, mais on ne parle plus de la chapelle[11].

LE FRAISSE

Un prieuré paradoxal… Un bout du monde, niché dans les gorges du Ramel. Un prieuré pour s'y cacher ? Avec son tombeau de sainte Michèle, qui fait gambader les enfants qui marchent mal…

Or, ce prieuré quasi secret paraît soudain dans une sorte de gloire au moment où, en 1273, il va faire l'objet d'un échange [12]. Nous apprenons à cette occasion qu'il appartient aux Hospitaliers de Clermont. Les Hospitaliers le donnent à l'abbaye du Monastier, et celle-ci donne aux Hospitaliers un prieuré

---

[10] Notice 119, datable de 1021-1028 ou de 1037-1038.

[11] *Cartulaire*, note p. 61. Le nom ne figure même pas sur les listes des « parcelles » des mandements beauzacois, dont il sera question plus loin.

[12] *Cartulaire du Monastier-St-Chaffre*, U. Chevalier ed. La chapelle en ruine est aussi mentionnée dans les *Mémoires et procès-verbaux*, VIII (1894-1895), p. 53

qu'elle possède aux Echelles dans le diocèse de Grenoble. Quelques semaines plus tard l'évêque du Puy confirme cette transaction.

D'où les Hospitaliers d'Auvergne tenaient-ils cette maison ? Mystère.

Ils en font une description étonnante : *« une maison ou grange, avec oratoire, église, terres et très nombreux droits, laquelle maison avec son oratoire et ses terres est sise au diocèse d'Anis, et vulgairement appelée du Fraycet ; cette maison du Fraxino a pour confronts, d'une part la Loire, d'autre part le Lignon, jusqu'au pont appelé de la Saynta, et s'étend jusqu'au pas* [ou col] *appelé Dansa, au pas appelé Mayns et à la villa appelée de Rosières et revient à la Loire.*[13] »

Les Hospitaliers avaient intérêt à magnifier ce qu'ils offraient en échange. Mais il n'y a pas autre trace d'une seigneurie qui aurait pour limites le vaste triangle dont les points seraient Le Fraisse, le pont de l'Enceinte et Rosières[14]. Sans doute faut-il entendre que la maison et oratoire des Hospitaliers avaient acquis des legs divers, qui se trouvaient dans ce périmètre, mais ne s'y trouvaient pas seuls !

Reste que ce prieuré n'était pas mal placé, près de Vaures, rive droite de la Loire, point de passage fréquenté. Quand les mandements seigneuriaux et fiscaux se stabilisèrent, au 15e siècle, le Fraisse devint mandement ; nous y reviendrons.

LES RELIGIEUSES DE SAINT-JOSEPH

Sautons quelques siècles, pour mieux percevoir la longue durée de la société chrétienne, inventive encore de formes nouvelles. Les sœurs de Saint-Joseph apparaissent ici à la fin du 17ème siècle, ce qui en fait l'une des maisons les plus anciennes de la congrégation[15]. Leur succès vient de la taille très réduite de leur communautés, deux ou trois sœurs, ce qui est à la mesure des besoins locaux. Surtout, ce sont des religieuses qui tournent le dos à la tradition monastique, et se proposent de servir la société. « Religieuses dans le siècle », comme on l'a dit. Soigner les pauvres infirmes, éduquer les filles. Elles sont soutenues par les notables : à Beauzac ce sont le seigneur et la dame de Beauzac qui obtiennent l'adhésion de l'évêque Armand de Béthune, et leur donnent une maison - une maison qui n'est pas encore le château, dont les soeurs firent l'acquisition sous l'Empire...

3. CHEMINS VERS AILLEURS

ROUTES ET PASSAGES

Il y a d'abord le niveau de la communication interne. Les sentiers, les chemins muletiers, les chemins de char, c'est un maillage d'intérêt local, c'est la

---

[13] *« Domum seu grangiam cum oratorio et terris, juribus quampluribus, que domus cum oratorio et terris scita est infra diocesim Aniciensem, que domus del Fraycet vulgariter appellatur ; et confrontatur dicta domus de Fraxino… ex una parte cum aqua fluminis Ligeris et ex alia parte cum aqua vocata de Linhio usque ad pontem vocatum de la Saynta, et protenditur usque ad passum vocatum Dansa et passum vocatum Mayns et villam vocatam de Roseriis, et revertitur .. in aquam fluvii Ligeris. »*

[14] L'identification du col de Mayns et du col de Danse reste à faire.

[15] « Notes historiques sur la paroisse de Beauzac », par l'abbé Simon.

desserte interne, ici comme partout. J'ai trouvé aux archives départementales[16] un grand plan de la commune, sans doute du milieu du 19ème. Il retrace le réseau des chemins ruraux anciens. L'effet visuel est saisissant : c'est un maillage serré, qui relie villages et fermes les uns aux autres. Une circulation d'hommes et de bêtes qui a dû être intense, mais dans le sur place.

Et la communication plus lointaine ? Ce qui fait que le pays beauzacois n'est pas un isolat, mais une île, que l'on peut quitter et aborder ? On a vite fait l'inventaire de ces points d'entrée et sortie : ils sont au nombre de cinq.

La Roche : c'est le seul point où l'Ance est franchissable, juste avant de se jeter dans la Loire. La seule porte qui permette d'échapper vers le nord, vers Bas et sa limagne. Une porte très étroite. On peut encore aujourd'hui emprunter le chemin de char qu'elle a été presque jusqu'à nos jours, et qui monte en droiture, à même le granite, de la rivière jusque sur le plateau. En bas nos ancêtres les Romains auraient construit un pont sur l'Ance. Ce qui est avéré, c'est qu'il fallut passer à gué pendant des siècles, jusqu'en 1874... Ce pont moderne fut élargi en 1958.

Lioriac : un bac peut traverser la Loire, au point où elle sort des gorges qui se ferment après la petite plaine de Confolent. Pour les communications vers Monistrol et le reste du monde, ce bac évite de franchir deux rivières, d'abord la Loire puis l'Ance, comme le fait aujourd'hui la route.

Confolent : un bac dangereux... mais il permet de passer en aval du confluent entre le Lignon et la Loire... Le maire le défend en 1816 : *« A toujours été bien servi et entretenu par les habitants de Confolens, jamais personne n'y a péri. Le bateau sert pour aller desservir les propriétés des habitans de Confolens qui sont sur la rive de l'autre coté de la Loire. La commune y a intérêt car à Bausac pas de médecin et un notaire infirme*[17]. » Là encore on compte par siècles, jusqu'à 1862 où, tout à coup, on obtient le plus charmant des ponts suspendus. L'ouverture du chemin de fer, contemporaine, justifie l'effort : les habitants de Pont-de-Lignon pourront aller facilement à la gare, et surtout les pierres des carrières. Je vous passe les péripéties, le pont existe toujours mais les fardiers n'y passent plus.

Vaures : une route nord-sud est signalée en 1373 : *iter publicum quo itur de Bassio versus Vaures et versus Anicium*[18] - « chemin public par où l'on va de Bas à Vaures et à Anis ». Plus anciennement encore, en 1170, il est question d'une *estrade* qui va de St-Paulien à Yssingeaux : n'est-ce pas par Vaures qu'elle doit passer [19]? Un pont existait là au moyen âge, sans doute celui qui a été emporté par une crue de la Loire le 9 septembre 1559 : il était *« fait de pilles et planchiers, en a mené* [emporté] *une pille, et cousterait de le réédifier, 400 livres* [20]» 400 livres de trop. Un mauvais bac le remplaça, qui ferma en 1858, trois siècles plus tard. On remit le pont à l'ordre du jour à partir de 1881, et pendant dix ans. Un pont suspendu remplaça enfin le bateau en 1892, et le pont actuel remplaça le pont suspendu en 1981...

---

[16] Archives départementales, 25 O IV-3.

[17] La commune offre d'établir une traille si le préfet le juge à propos. Le tarif est de 5 centimes par homme ou bêtes, pour l'aller-retour.

[18] Les mots désignent un confront de deux ouches reconnues en 1373, selon l'abbé Fraisse qui ne précise pas davantage sa source,

[19] Abbé Fraisse, *Notice*, p. 2 ; la source n'est pas indiquée.

[20] Abbé Payrard, *Mélanges historiques*, I, p. 87 (cité par Pontvianne, *Chamalières*, p. 259). Le pont n'est pas autrement localisé que par le nom de « pont de Bauzac »

Entre la Madeleine et la Dent, un cheminement encore repérable ouvre l'accès vers l'Ouest. Nous allons en reparler,

Résumons, en tout cas pour les frontières fluviales : depuis au moins le 16ème siècle pour Vaures, et sans doute depuis toujours pour les autres, les communications au long cours de Beauzac ont dû passer par quatre « ports [21]» seulement, et ce fut seulement par des bacs ou des gués, jusqu'à 1862 (Confolent), 1874 (La Roche) et 1892 (Vaures). Terrifiant...

LE GRAND PROJET

Une carte charmante esquisse un rêve. Elle se trouve aux Cartes et plans de la Bibliothèque nationale[22]. On peut la dater du 18ème siècle.

La carte a été malencontreusement retirée du dossier qu'elle illustrait. On ne sait qui l'a conçue. Mais les légendes manuscrites suffisent à comprendre l'intention. Il s'agit de désenclaver Beauzac, d'en faire le point de passage obligé entre Lyon et *« l'Auvergne, le Rouergue, et autres lieux du côté du couchant »*.

En effet, le « grand chemin » royal, de Lyon au Puy via Monistrol, ne franchit que le Lignon, et se hausse entre Lignon et Loire pour emprunter le plateau et monter doucement jusqu'au Pertuis.. Cela ne fait pas l'affaire de Beauzac, dont l'accès oblige à passer la Loire. Entre les deux points de franchissements de la Loire, Confolent et Lioriac, notre inconnu a choisi. Il dit le plus grand mal de Confolent, et le plus grand bien de Lioriac. A Confolent, *« mauvais port pierreux dont la moindre crue d'eau rend le passage impraticable, même à y perdre la vie »*. A Lioriac, *« le port très beau et commode »*.

Le connaisseur des lieux peut lui donner raison. Mais alors, pourquoi ne s'est-on pas rangé à l'évidence ? Pour une raison que notre homme a découverte : pour passer la Loire à Confolent, on est en Velay, on est chez soi. Si on passe la Loire à Lioriac, il faut traverser un bout de Forez, et donc passer une frontière administrative. C'esr beaucoup plus difficile encore que de franchir une frontière physique. Comment accorder deux administrations, les Etats du Languedoc et la généralité de Clermont ? Difficile quand il faut construire la route, difficile aussi pour son entretien. Où iront les éventuels procès – à Paris ou à Toulouse ?

L'inconnu a une solution : il faut que le Forez accepte de donner au Velay le terrain sur lequel une bonne route pourra être construite.

Comment convaincre le Forez d'accorder cette faveur ?

Notre homme en trouve une, savoureuse. Le Basset de Bas-en-Basset, sur la rive droite de la Loire, montait à l'époque beaucoup plus haut qu'aujourd'hui. Jusqu'au village de Chaponas (aujourd'hui tout à Monistrol) : *« Chaponas, village où la moitié de ce village est Foret et l'autre moitié Velaÿ. »* Cette situation favorisait toutes sortes de trafics clandestins, notamment sur le sel.

---

[21] Rappelons que le mot de « port » désigne d'abord et le plus souvent exclusivement un point de franchissement d'une rivière, et non un équipement permettant une exploitation du cours d'eau pour la navigation ou le flottage.

[22] Bibliothèque nationale (Cartes et plans), 84 C 122959

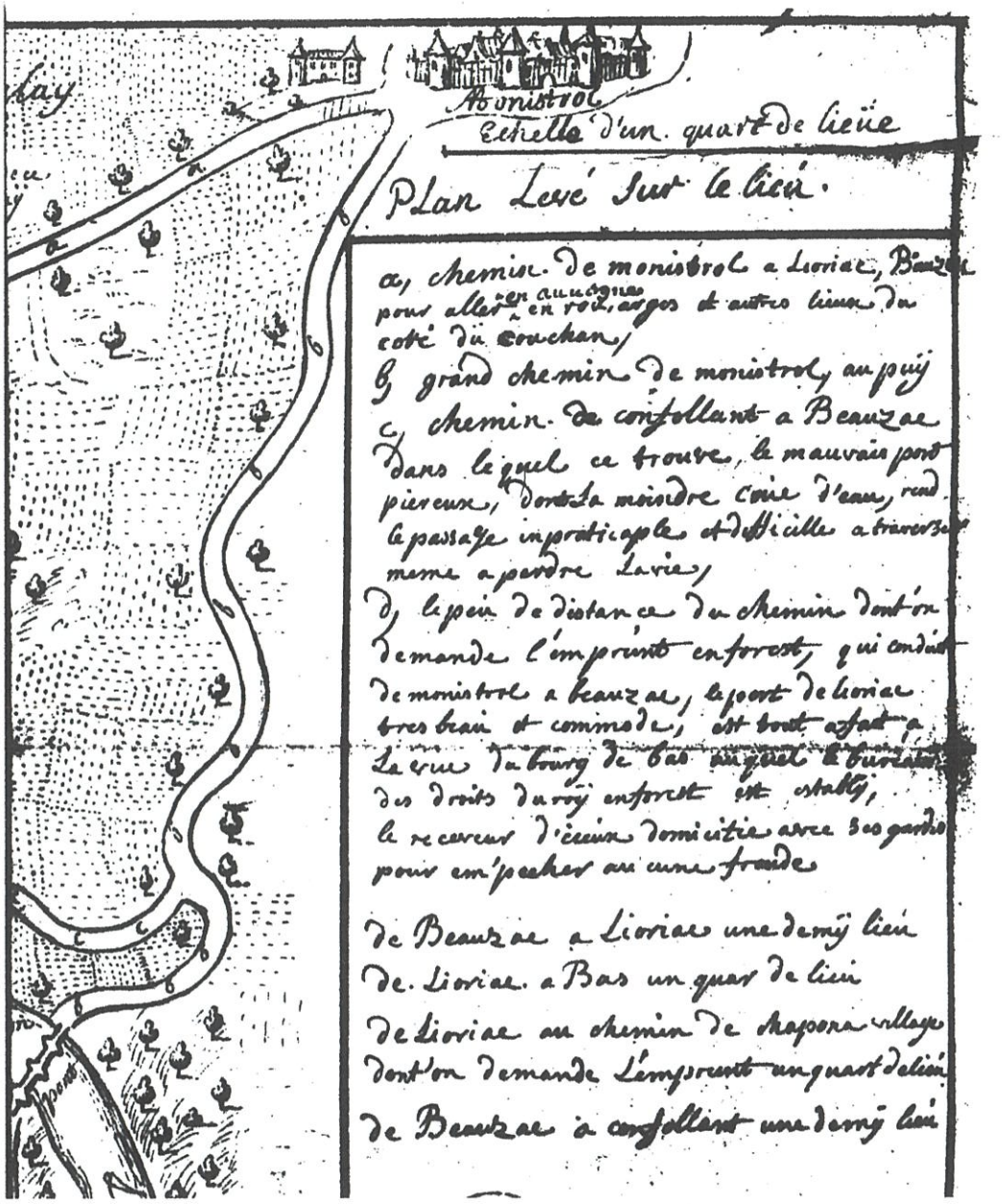

Transcription

A. Chemin de Monistrol à Lioriac, Beauzac [notez le e], *pour aller en Auvergne, en Rouargues et autres lieux du côté du couchant.*

B. Grand chemin de Monistrol au Puy

C. Chemin de Confolent à Beauzac dans lequel se trouve le mauvais port pierreux, dont la moindre crue d'eau rend le passage impraticable et difficile à traverser, même à y perdre la vie.

D. Le peu de distance du chemin dont on demande l'emprunt en Forez, qui conduit de Monistrol à Beauzac ; le port de Lioriac très bien et commode est tout à fait à la vue du port de Bas, auquel le bureau des droits du roi en Forez est établi, le receveur d'iceux domicilié avec ses gardes pour empêcher aucune fraude.

Suivent les distances. Et sur le plan même *: Chaponas, village ou la moitié de ce village et Foret et l'autre moitié Velaÿ*

Projet d'un bac à Lioriac

:

Plan du 18ème siècle, détail
Bibliothèque nationale Cartes et plans – 84 C 122959

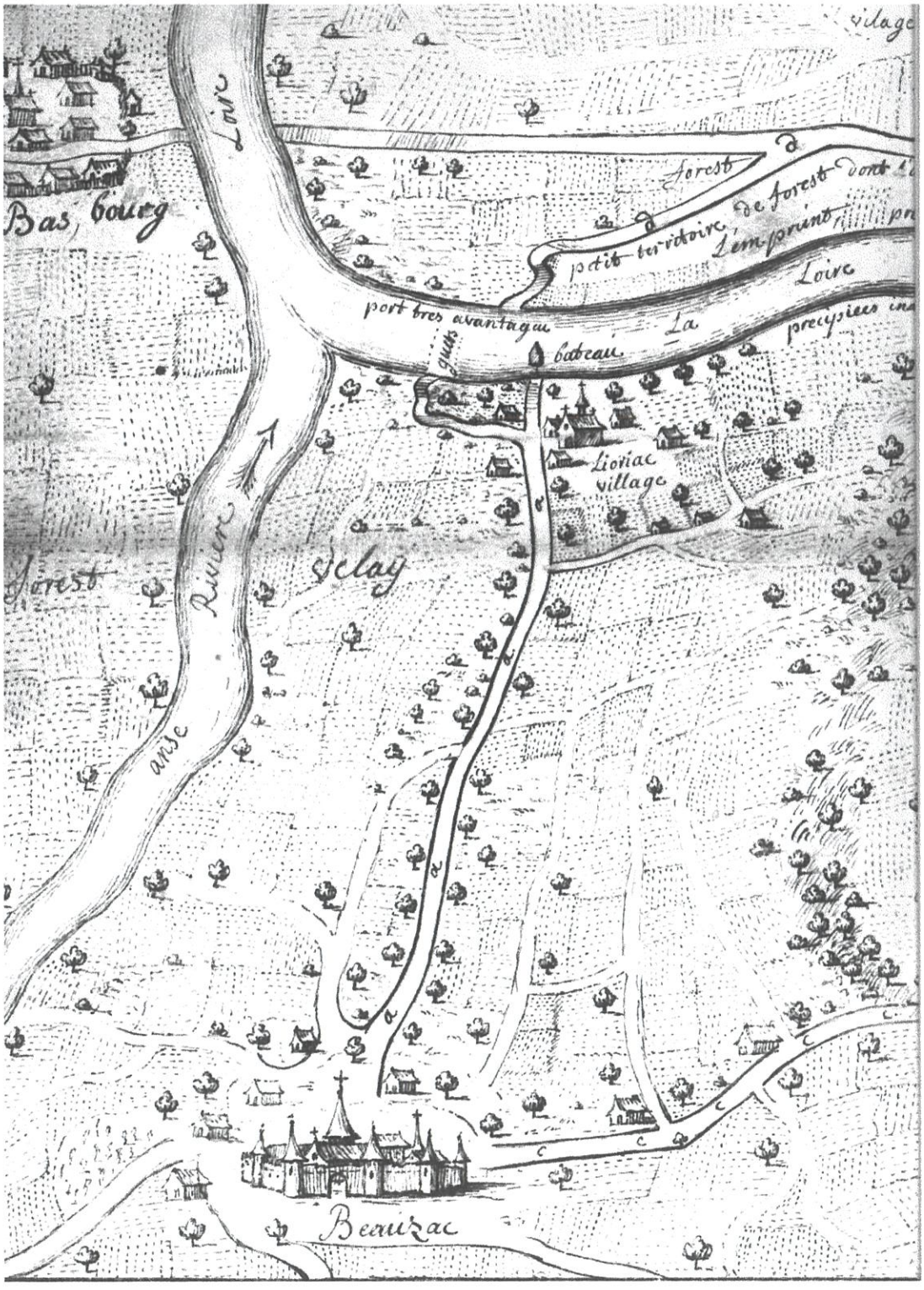

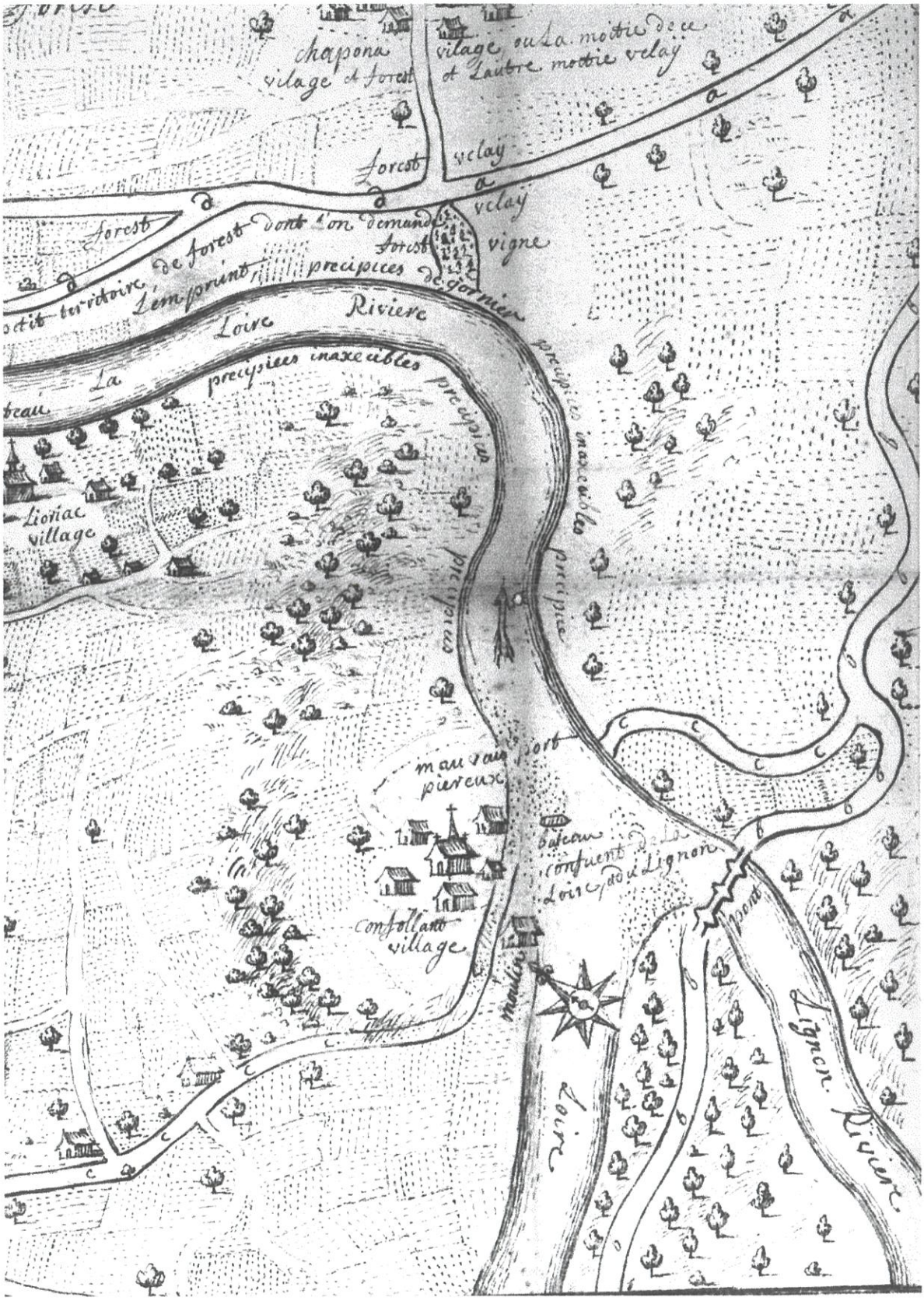

Partie du plan à l'est de la partie ci-contre. Elle est centrée sur la Loire, du Pont de Lignon à Gournier (voir ses vignes) et Chaponas.

La nouvelle route sera *« tout à fait à la vue du port de Bas »*, et le *« bureau des droits du roi »* mieux en état de surveiller les allées et venues suspectes.

Dernière objection, dernier argument : s'il ne s'agissait que de mieux relier Monistrol et Beauzac, l'enjeu n'en vaudrait pas la peine. Mais pour notre imaginatif c'est bien autre chose, c'est ouvrir une route vers l'Auvergne. Sur une carte, l'on peut suivre l'itinéraire, tantôt macadam, tantôt terre, qui conduit presque en ligne droite, en tout cas en ligne facile, jusque vers Chomelix : Combres, l'Estrade, Maisonseule, les Rivauds, la Baraque, et de là Saint-Pierre du Champ, Chomelix. C'est la frontière de l'Auvergne d'alors (Saint-Paulien est auvergnat...). N'est-ce pas *« l'estrade de St-Paulien à Yssingeaux »* mentionnée plus haut ? Elle aurait bifurqué à Beauzac, une branche vers Yssingeaux et le Puy, l'autre vers Monistrol et Lyon.

C'était trop beau pour être réalisable. Et l'on en resta là, jusqu'à l'année dernière où il fut beaucoup question de ponts ou viaducs pour enjamber la Loire...

LE RAIL ET LA POSTE

Le chemin de fer, la poste, ce sont les contributions du 19ème siècle à l'amélioration de la communication. Pour Beauzac, il ne faut pas exagérer leur apport.

Le PLM a effleuré la commune, comme il effleure Bas et Monistrol. Il a sa logique de rapidité. Mais le besoin de transport est tel, qu'on s'en satisfait. Entre gare et bourg, les voituriers font, j'imagine, de bonnes affaires.

Quant à la poste, le calendrier est humiliant : Beauzac ne devient bureau de recette qu'en 1891. Par comparaison : Retournac 1865, Bas 1868, Aurec et Saint-Maurice 1874, Sainte-Sigolène 1887. Mais enfin, les lettres partent et arrivent. Et si Stevenson s'était attablé dans une auberge d'ici plutôt qu'à Goudet, il aurait pu être saisi du même contraste : *« un isolement qu'on jurerait pareil à celui des cyclopes homériques »*, mais dans le sac du facteur rural, l'ouverture sur le monde entier.

4. HUIT MANDEMENTS POUR UN TERRITOIRE

Revenons au moyen âge, qu'en somme nous n'avons guère quitté...

L'organisation médiévale est compliquée. En Velay, elle est particulièrement compliquée. Ce qui étonne, ce n'est pas que les ressorts seigneuriaux aient existé, avec leur logique judiciaire et lignagère, comme partout. C'est que la seigneurie haut-justicière, et non la communauté d'habitants, ait servi de trame à l'organisation fiscale et administrative. En fondant l'administration sur les hautes justices, on n'a pas choisi la simplicité.

Les mandements reflètent la situation des seigneurs et des prieurs au commencement du 14ème siècle. Ils se stabilisent à cette époque pour des raisons fiscales : dans un impôt de quotité, il faut une assiette stable.

L'avantage de ce choix est que le contribuable et le justiciable sont placés sous la même autorité, le seigneur, laïc ou ecclésiastique.

Nous commençons à disposer d'instruments qui permettent d'y voir un peu plus clair. Jean Merley a publié en 1965 dans les *Cahiers de la Haute-Loire* l'enquête de 1734 sur la capitation. Didier Catarina a repris ces renseignements, dans les *Cahiers* encore, et surtout il a établi la concordance entre chaque parcelle (lieudit) et les deux découpages auxquels elle appartient : le mandement et la commune.

Qu'est-ce que nous révèle sur Beauzac cet arrêt sur image ? Je m'en tiendrai à ce qui saute aux yeux.

1/ La multiplicité des mandements. On va de surprise en surprise : je suis parti de deux mandements, Beauzac et Confolent, pour arriver à huit, rien de moins… Trois d'entre eux ne sortent pas du cadre de la paroisse et commune : Beauzac, Confolent, et Brenas. Les cinq autres ont leur chef-lieu et l'essentiel de leur territoire à l'extérieur : Chalancon, Mézères, Roche-en-Régnier, Fraisse-le-Monastier, le Lignon. Découpages et grignotages…

2/ Le mandement du seigneur de Beauzac n'occupe pas la moitié de la paroisse. Il est fort au nord et à l'ouest. Mais le mandement de Confolent l'enveloppe, au nord, à l'est et au sud. Toutefois, de l'autre côté du mandement du prieur, Beauzac tient deux zones capitales : le verrou nord du territoire, c'est-à-dire les franchissements de la Roche et de Lioriac ; et les lieudits Proriol, les Rioux, c'est-à-dire l'accès à la Loire, en amont de Confolent même. Faut-il lier ces découpages et ces grignotages, à la faiblesse d'une seigneurie que nous allons découvrir dans un instant, d'abord dédoublée entre deux lignages, puis passant d'une famille à l'autre.

3/ Corrélativement, pourquoi cette impressionnante étendue du mandement de Confolent ? Faut-il comprendre que le donateur de 988 jouissait des droits et revenus sur tout ce territoire, et alors ce ne serait pas un mince seigneur que Gibon. Ou bien faut-il admirer le résultat de la patience d'une institution d'église : petit à petit elle accumule, le temps ne compte pas et trois siècles sont vite passés.

4/ Les mandements ne sont pas tous de même nature. Il y a les mandements laïcs, tenus par un seigneur laïc : Beauzac, Brenas, Roche, le Lignon, Chalencon. Il y a les mandements ecclésiastiques : Confolent, le Fraisse et Mézères, lequel appartient à l'évêque, c'est à noter. Ces derniers ont l'inconvénient pour l'historien que, très stables, ils laissent très peu de traces de leur existence. Du mandement laïc, nous connaissons au moins la mention de leur changements de propriétaire.

5/ Autre impression majeure : le pont de Vaures (la crue de 1559 ne l'a pas encore emporté) attire la concurrence. Pas moins de cinq de nos mandements s'y bousculent : sur la rive gauche, Roche-en-Régnier, loin de ses bases, et Confolent, qui en sépare la seigneurie de Beauzac. Et sur la rive droite, Mézères, lui aussi loin de ses bases, Fraisse-le-Monastier et le seigneur de Lignon, pour un moulin sur le Ramel. Les compétiteurs se sont neutralisés. Aucun ne détient les deux « ports », rive droite, rive gauche. Ce qui est manifestement l'objectif des seigneurs du voisinage : les seigneuries de Lignon et de Chabrespine (Saint-Martial) sont à cheval sur le Lignon ; celle de la Tour (Sainte-Sigolène) est à cheval sur la Dunière. Ici, c'est tout différent.

Carte des mandements dans la commune de Beauzac

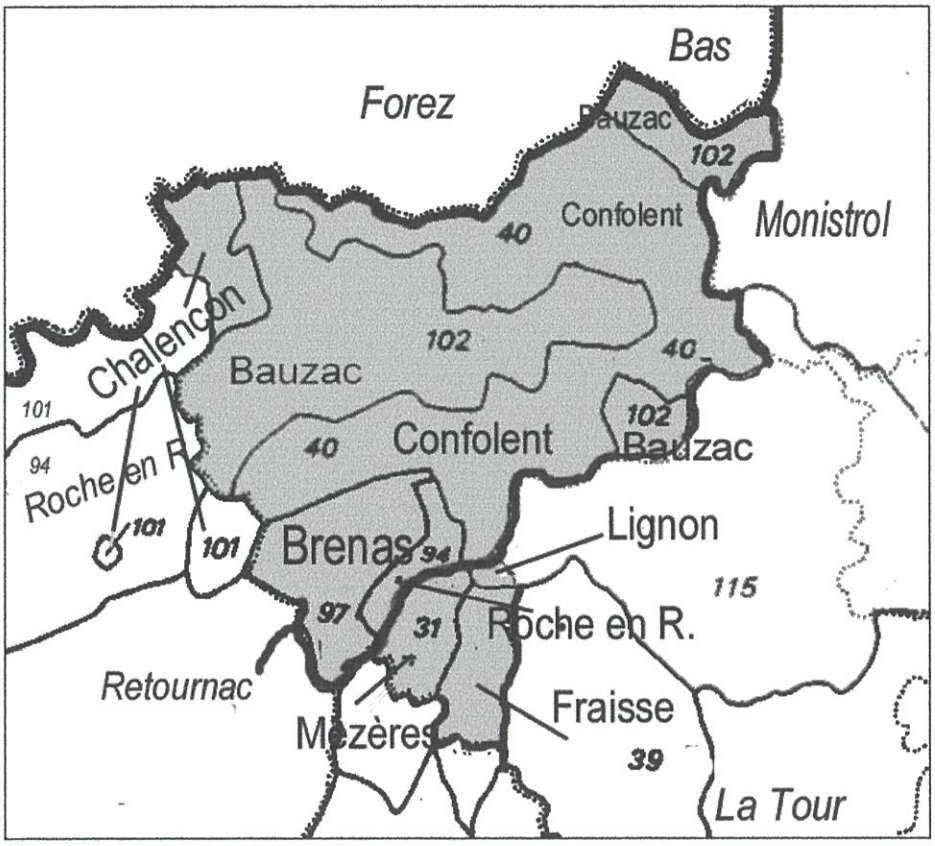

*En gris, le territoire de la paroisse ancienne et commune actuelle de Beauzac. Le tracé des mandements est emprunté à l'article de Didier Catarina (*Cahiers, *2000). Comme il l'indique lui-même, ce découpage doit être pris avec précaution. Les frontières des mandements n'ont pas la netteté et la linéarité de nos ressorts administratifs. Aussi avons-nous repris la liste des lieudits en mettant en italiques tous ceux qui sont cités dans deux mandements. Le cours de la Loire et de l'Ance est tracé en gras.*

102	*Bauzac*	*Le Bourg,* le Faubourg, *les Granges, Combres,* Theil, *le Suc, Liouriac, Chevalier, Chazelets, Chiseneuve, Frétisse, Charrayre,* le Monteil, *les Rioux, les Vieux (Vivas ?), le Cortial,* les Ollières
40	*Confolent*	*Confolent,* Le Faubourg de Bauzac, *le Plat, Proriol, le Roussoux, les Vivas, Piroles, Peyregrosse, la Groslière, les Préaux, Bérard,* le Monteil, *la Varenne,* le Vialard, *Grandchamp.*
97	*Brenas*	*Brenas, La Para, les Bernauds,* les Granges, *Bouteyrolles*
31	*Mézères*	*Vaures*
39	*Fraisse le Monastier*	*Fraisse Haut, Fraisse Bas*
94	*Roche en Reynier*	Les Olliers, les Granges
101	*Chalencon*	Theil, le Vialard
115	*Lignon*	*Bransac ? Ranc (moulin sur le Ramel) – le village de Ranc étant sur la commune de St-Maurice.*

Sur la rive droite, Vaures, qui appartient à l'évêque (en tant que seigneur de Mézères). Sur la rive gauche, Bransac. De quelle justice ressortit ce village-là [23]? Catarina l'attribue au seigneur de Lignon, mais avec un point d'interrogation. On le comprend. Le seigneur de Lignon a-t-il réussi à prendre pied outre-Loire ? Acceptons-le, sous réserve de vérification. Que ce soit lui ou un autre (le seigneur de Roche ?), le résultat est là : les deux *ports* n'ont pas le même maître. Il faudrait chercher si quelque arrangement affectait à l'une ou l'autre des têtes de pont la police et justice sur le bac.

Voilà un bel atelier historique, que chacun peut ouvrir pour les mandements de sa connaissance, et les villages qui les constituent. Didier Catarina lui-même signale que la carte qu'il a établie peut déformer la réalité en présentant des territoires continus. C'est lieudit par lieudit, parfois « héritage » par héritage, qu'il faut reporter sur une carte l'appartenance à tel ou tel mandement ou justice.

DÉMOGRAPHIE ET ÉCONOMIE AU 18ème

Retrouvons ces mandements, cette exception vellave, au 18ème siècle. Une source, facilement exploitable et trop peu exploitée : le fisc. La mémoire fiscale nous a conservé de précieux documents, et, pour le 18ème siècle en tout cas, sur de longues séries : capitation, dixièmes, vingtièmes. Ils intéressent la généalogie, la démographie, l'histoire de la société, du territoire.

L'enquête sur la capitation de 1734 donne une vue d'époque[24]. Par exemple à Beauzac : *« Armand de la Tour, seigneur. Un notaire royal non aisé ; 2 artizans ; 53 ménagers ; 5 servantes ; 3 valets de labour et petits bergers, une veuve de journalier ; 4 fils de ménagers : total 69. Il n'y a point de commerce et l'industrie est de quelque dentelle. Le production du sol consiste en seigle et avoine ».*

A Confolent. *« Un officier de justice aisé ; 104 ménagers et un métayer non aisés, 6 petits bergers qu'on renvoie en hiver, une veuve de journalier, 6 fils de ménager. (...) Point de commerce et pas d'autre industrie que la dentelle, et la production du sol consiste en seigle et avoine. »*

Total : Beauzac 428, Confolent, 440, Brenas, 80. Avec la dizaine de villages des autres mandements, on doit arriver à un chiffre très pifométrique d'un peu plus de 1000 habitants.

VINGTIÈMES D'INDUSTRIE

J'ai entrouvert les dossiers des « vingtièmes d'industrie » de Beauzac. Industrie, le mot couvre large. En sont contribuables tous ceux qui ne sont ni rentiers du sol (nobles ou clercs) ni ménagers.

---

[23] Bransac, Bransec, Bransée, c'est la même chose. Or Il y eut une Isabelle de Bransée, dame du Betz (Monistrol) dont la fille Huguette de David apporta le Betz en mariage à Claude de Charbonnel. (Jourda de Vaux, *Châteaux historiques de la Haute-Loire,* t. I, p. 71, avec les réserves d'usage).

[24] Merley, *Cahiers* 1965

Nous sommes en 1764. Pour Brenas et le Fraisse, état néant. J'additionne Beauzac et Confolent et cela donne : un notaire, cinq marchands (dont deux de dentelles), un chirurgien, quatre aubergistes, un meunier, trois boulangers, sept tisserands, cinq tailleurs, un maréchal-ferrant, enfin les métiers du bâtiment : un charpentier, un maçon, un menuisier.

Bref, et en mettant ensemble les quatre mandements principaux, cela fait une trentaine de personnes seulement. Rapporté au nombre de feux, 338, ce n'est qu'un petit 10%. Il s'agit d'un artisanat de proximité, de service au milieu rural. Jean Merley a fait une étude comparative : à Monistrol c'est 38,5%, à Yssingeaux, 59. Dans ces villes, la serrurerie, le tissage, le négoce ajoutent de la valeur.

Quelques remarques en passant :

Treize vignerons, et ils semblent croître au fil du siècle.

Les domaines loués à un granger sont peu nombreux : cinq en 1764[25]. La bourgeoisie n'a pas au milieu du 18ème siècle investi le pays rural, comme elle le fait à Monistrol. Faut-il penser que la vaste majorité des paysans a son lopin de terre et loue ses bras ?

Ce qui pose la question : Beauzac est-il une ville ? C'est un petit bourg rural, centre d'un territoire agricole, lieu des foires et marchés, chef-lieu d'une paroisse, avec ses baptêmes, ses dimanches et son cimetière. Cela ne suffit pas à en faire une ville au sens des géographes d'aujourd'hui. Mais Beauzac a ses murailles, et cela change tout aux yeux des contemporains. C'est l'une des 24 « villes murées » du Velay[26], villes parce que murées. Mais Beauzac n'appartient pas au club fermé des huit villes dont les consuls siègent aux Etats du pays de Velay.

5. ET DEUX SEIGNEURS POUR UN MANDEMENT

Comme si la surabondance des mandements ne suffisait pas, nous avons deux seigneurs pour le mandement de Beauzac. L'histoire est assez compliquée, elle a beaucoup occupé les historiens locaux. Je vais simplifier.

LES ROCHEBARON-USSON

Voici d'abord les Rochebaron. Ils se divisent en deux lignées : l'aînée tient Rochebaron, la cadette apparaît pour nous en 1186, avec un Guigues seigneur d'Usson en Forez, et de Beauzac. Sept seigneurs de la lignée plus tard, nous trouvons Armand de Rochebaron, seigneur d'Usson et Beauzac. Noble forézien à Usson, noble vellave à Beauzac... Cela ne gêne personne.

---

[25] La Dorlière, Courtial, P. Pradier, le Curé, Reviron

[26] Voir in *Châteaux de Haute-Loire*, ed. Régis Thomas, l'étude sur les villes et villages fortifiés, p.429 sq. Ce sont en Velay : Aurec, Monistrol, Beauzac, St-Didier, Montfaucon, Tence, Yssingeaux, St-André de Chalencon, St-Pal en Chalencon, Roche en Régnier, Craponne, St-Geneys près St-Paulien, Blansac, Allègre, Vernassal, Lissac, Le Puy, Espaly, Sanssac, Loudes, Cussac, Solignac, le Monastier, Arlempdes,

En 1307 et encore en 1341, il rend hommage à l'évêque du Puy de ce qu'il a à Beauzac. Son successeur Jausserand n'a que deux filles. Usson échoit à l'une, Beauzac à l'autre, Béatrix.

Béatrix épouse un Pierre de Semur, grand lignage bourguignon, et la malchance continue : encore une fille, unique, qui porte Beauzac à un Jean de Lavieu, d'une puissante famille forézienne. Nous sommes à la fin du 14e siècle. Trois générations plus tard, une fille encore, qui apporte la seigneurie à Artaud d'Apchon. Leur fils se débarrasse de ces biens pour lui trop lointains ; il attend gentiment la mort de sa mère et, en 1525, vend ce qu'il tient d'elle en Velay : le château de la Brosse près Tence à un Clermont-Chastes ; le four banal de Monistrol à un Motier de Champetières, seigneur de Paulin, et enfin la « terre de Bauzac » à Guyot de Bauzac....

De 1186 à 1372, deux siècles de stabilité d'une lignée Rochebaron-Usson, bien accrochée à son sol. Ensuite, un siècle et demi où la seigneurie, quoique toujours héritée, est l'enjeu de stratégies familiales qui dépassent ce coin de Velay. Des noms prestigieux – les Semur, les Lavieu, les Apchon, les Albon -, mais qu'apportent-ils à Beauzac ? Ces liens relâchés aboutissent à une vente, issue logique.

LES BAUSAC

C'est maintenant l'acheteur qui nous intéresse. On aura noté son nom : Guyot de Bausac. Bausac, le nom même de la seigneurie... Furent-ils les premiers seigneurs du lieu ? Il le semble bien.

Le premier acte qui nous soit resté d'eux montre P(ierre) de Bausac, témoin en 1182 à une transaction entre le comte d'Auvergne et l'abbé de Saint- Michel de l'Ecluse en Savoie.

1182 : la date renvoie à celle, toute proche, de 1186, première mention d'un Rochebaron-Usson à Beauzac. Bauzac, anciens seigneurs, et les Rochebaron, nouveaux seigneurs, coexistent.

L'acquisition du 12ème siècle ne fut pas de l'entière seigneurie. Les Bausac, alias Moret (qui semble avoir été leur patronyme[27]), se réservèrent suffisamment de droits pour continuer de vivre noblement et sur place. Un acte va jusqu'à parler de « parerie », c'est-à-dire d'une co-seigneurie[28]. Mais ils furent aussi amenés à vendre encore : ainsi en 1307 et en 1341, le Rochebaron-Usson rend hommage à l'évêque du « château qui lui est venu de Lambert Moret, frère d'un autre seigneur de Bauzac ».

Pourtant, la position sociale de la famille ne semble pas avoir souffert. Nous croisons un Antoine de Bausac à la tête de la commanderie antonine de Monistrol, en 1327[29]. Les *Hommages* sont hélas muets sur le 15ème et le 16ème

---

[27] On trouve indifféremment, qualifiés de noble ou damoiseau, Lambert de Bauzac (1383) , Lambert Moret (1384), Imbert Moret de Bauzac (1308).

[28] *Hommages*, Beauzac, 1309 et 1319. La situation est complexe à souhait. Certains fiefs relèvent directement de l'évêque, d'autres *via* le seigneur de Rochebaron-Usson. Les *Hommages* sont hélas muets sur le 15ème et le 16ème siècle.

[29] *Tablettes historiques du Velay,* I, 512, rappelé par Jean Perrel, « Les Antonins en Haute-Loire », *Cahiers de la Haute-Loire,* 1999, p. 86. Perrel signale (p. 98) d'autres liens entre les Antonins et les Bauzac : Jean de Bozac, prieur de Pont-en-Royan de 1406 à 1429. Et plus tard : Antoine de Bauzac, sous-prieur du même prieuré de 1572 à 1588.

siècle. On peut supposer que ces Bauzac surent profiter des circonstances de l'éloignement du seigneur, à partir de 1372, pour fortifier leur position. Recouvrer la seigneurie haut-justicière a pu devenir l'objectif de la famille. En 1525, c'est chose faite.

Résumons : une lignée prestigieuse, qui tient, depuis avant 1186, mais d'où ? une seigneurie de Bauzac peut-être moins complète qu'il n'y paraît. Cette lignée tombe en quenouille. Elle n'est, pour ses familles d'accueil, qu'un bien passager.

D'autre part une famille qui, quand nous la rencontrons, est accrochée au sol, à ses droits seigneuriaux. Elle est amenée à en vendre, tout en restant sur place. Les Moret de Beauzac sont patients. Et quand en 1525 ils peuvent racheter ce qu'ils avaient cédé deux ou cinq siècles avant, il doit y avoir entre les feuilles de l'acte comme un parfum de revanche.

Grands seigneurs lointains et petits seigneurs locaux : c'est presque une fable morale…

LES ROCHEFORT-BEAUVOIR DE BAUZAC

Les Bauzac ne purent pas bien longtemps savourer leur revanche. Des filles à nouveau aboutirent à des partages. C'est ainsi que la seigneurie réunifiée en 1525 fut en 1530 la dot d'Aymare, mariée à Etienne de Rochefort de Beauvoir L'héritier de celui-ci fut Pierre, que l'abbé Fraisse trouve mentionné comme seigneur de Bauzac à partir de 1557.

Il a aussi un autre titre, bien inattendu, et qui sort de l'aridité généalogique.

En effet, dans des investitions données en 1557 et 1558, Pierre de Bauzac ajoute à ses titres de seigneur (Bauzac, Beauvoir, la Bastide[30]), un titre d'officier : *conseiller et maître d'hôtel de la reine de Navarre.* Et six ans après, le 15 juillet 1564, le voici à Beauzac pour donner quittance à Claude de Navette du bon soin qu'il a pris de ses propriétés ; et il se dit *puissant seigneur Pierre de Bausac, seigneur baron dudit lieu, gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de monsieur le prince de Navarre, sénéchal d'Armagnac* [31]. Le même Pierre apparaît encore en 1566. L'abbé Fraisse ne trouve pas ensuite de mentions écrites.

Ces détails sont donnés dans une notice manuscrite de l'abbé Fraisse, récemment retrouvée grâce à M. Jourda. Il restera à fouiller des archives où les traces de ces fonctions sont normalement conservées, à Paris ou à Pau, pour savoir s'il ne se glorifie pas indûment. Nous reprendrons cette étude ailleurs. Retenons qu'il se désigne, en tout cas à Beauzac, sous le nom de Pierre de Beauzac.



[30] Sans doute La Bastide, Bastida, fief de la paroisse et commune de Retournac, dont une partie figurait dans les possessions de Chamalières (notice 326) ? La Bastide est au pied de la Madeleine, à l'ouest, donc tout près des possessions des Bauzac.

[31] Je suis pas à pas la *Notice* de l'abbé Fraisse, p.51.

LES POUTRES ARMORIÉES DE 1567

Pierre de Bauzac, cette indication est précieuse pour les visiteurs du château. Sur les quatre poutres d'une grande salle au second étage, un décor de fleurs, d'angelots, de grotesques, entoure des armoiries, un monogramme *PDB* et une date *1567*. Martin de Framond en a fait dans les *Cahiers* de 2001 une magistrale étude, dont le point essentiel est la lecture des armoiries : ce sont celles du prince Henri de Navarre, futur Henri IV, « écartelées de Navarre et de Bourbon », et celles, très complexes, de Jeanne d'Albret sa mère[32]. Ce décor ne peut venir que d'un protestant. Le seigneur baron de Bauzac protestant, la découverte a fait sensation !

1567 : Mais quel mois, demande l'historien jamais satisfait ? En septembre éclate la deuxième guerre de religion. L'édit d'Amboise, 1563, avait soldé la première. Son application ne satisfit personne et les chefs huguenots, après beaucoup d'hésitations, déclenchèrent les hostilités. Ce qui valut à Monistrol un raid qui emporta la chasse et le chef en argent de saint Marcellin son patron[33]. Mais Jeanne d'Albret était la plus hésitane et resta àvement. Ce n'est qu'en 1568 qu'elle prit les armes, avec son fils Henri, âgé de 14 ans.

1567 serait une fausse piste ? Mais 1567 est important d'une autre façon : c'est à 13 ans qu'un roi (fût-ce de Navarre) atteint l'âge de la majorité. On peut imaginer que pour le *gouverneur de monsieur le prince de Navarre* cette date ait revêtu un sens tout personnel, et qu'elle ait déclenché la commande de ce décor exceptionnel. L'explication pêche cependant à 15 jours après : *Noust Henric* est né vers le 13 décembre 1533. A moins que la date n'ait pas d'autre signification que la fin des travaux, comme une date gravée sur un linteau. Même en ce cas, il reste les armoiries et la signature.

« PDB » : on peut y lire avec confiance le monogramme de Pierre de Bauzac. Le plafond est son affirmation très claire d'une allégeance politique et religieuse. Faut-il aller plus loin que les poutres, et s'interroger sur la salle ?

Est-elle à usage privé, voire discret (la salle est à l'étage supérieur) ? Ou bien n'est-elle pas plutôt un lieu de culte ? L'édit d'Amboise autorisait le culte dans la maison du seigneur protestant, pour tous ses justiciables s'il est haut-justicier, pour sa famille seulement s'il ne l'est pas ? Comme on le voit au château de Feuchères dans les Dombes, le lieu du culte était au haut de la demeure, *in the upper room...* 1567 pourrait être la date de son ouverture à Beauzac.

L'ancien féal mourra quelques années après, entre novembre 1571 (où un acte le désigne encore *lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du prince de Navarre*), et le 24 septembre 1572, quand sa femme, dite veuve, teste, un mois exactement après la Saint-Barthélemy, une date qui n'est sans doute pas innocente...[34]

---

[32] L'abbé Fraisse avait cru pouvoir y lire celles des Motier de Champetières. Jourda de Vaux (*Châteaux historiques de la Haute-Loire*, I. p. 42) reproduit l'écu mais ne s'aventure à le déchiffrer.

[33] Voir Moret, « Raids huguenots sur Monistrol , 1562, 1567, 1579 », *Chroniques monistroliennes*, n° 37 (2003)

[34] Les deux dates sont données par Emile Salomon, *Les Châteaux historiques du Forez*, 1916, rééd. 1979, cité par Martin de Framond, *op. cit.*, p.133, note 16. Ceci fait écarter la supposition de Fraisse : 1567... Son successeur est prénommé Blaise.

Des huguenots à Beauzac ? Nous en connaissons au moins une famille, les Bernauds de Brenas. Le fils est enterré en 1686, ayant abjuré peu de temps avant, converti par M. de Chabanes. Le père, Jacques Bernaud, se convertit et meurt quelques semaines plus tard [35]. Huguenots en 1686, l'année qui suit la révocation, et famille notable, leur protestantisme devait remonter à plus d'un siècle en arrière... A Vorey qui n'est pas bien loin, les calvinistes ont réclamé un lieu de culte jusqu'en 1617[36]. Mais voici un fait très proche de notre époque, et dont le fisc garde la mémoire : les communautés « de la nouvelle religion » furent taxées en 1569 d'un impôt particulier, dont il n'était rentré qu'un tiers en 1570. Un document recense les paiements des diverses communautés [37]: Yssingeaux, 496 livres, Monistrol 304, Roche-en-Régnier 500, Vorey 190. Si on les taxe, si elles paient, c'est qu'elles existent. Et peut-être ont-elles existé mais n'ont pas payé ; ce pourrait être le cas de Beauzac, à moins que ses huguenots n'aient été comptés avec ceux de Monistrol ou d'Yssingeaux.

6. DÉCENNIES DE VIOLENCES

UNE RÉMISSION POLITIQUE ?

L'abbé Fraisse a recueilli dans une lettre de rémission un épisode violent dont la scène n'a pas beaucoup changé[38], et dont la date est 1567 encore.

Le coupable qui sollicite sa rémission est noble Jean de Vaux. Il a 30 ans et nous sommes sous le règne de Charles IX (donc avant sa mort en 1574). « A*u mois de mai 1567, il se serait acheminer en la ville de Beauzac pour voir et visiter le sieur Deschamp, son grand et intime ami ; et ne le trouvant en son logis, en attendant sa venue, s'en serait allé en l'église dudit Bauzac pour ouyr la messe, laquelle ouya et ainsi qu'il s'en retournait André de Vaux aurait rencontré en la place commune, devant ladite église, feu*[39] *Me Estienne Terrasse, prêtre curé de Tiranges, fort vicieux et mal renommé, accompagné de plusieurs personnes garnies d'épée, pistoles et autres armes par nous prohibées et défendues, qui tenaient André de Vaux, son frère, et le battaient et outrageaient inhumainement à grands coups de leurs épées. Ce que voyant, ledit suppliant se serait approché dudit Terrasse pour en savoir la cause, et lui aurait gracieusement remontré qu'il ne faisait bien ; lequel Terrasse lui répondit fort arrogamment, et jurant et blasphémant le nom de Dieu, en tels termes : je renie Dieu, boiteux, je t'en ferai autant, et ce disant rua alors plusieurs coups d'épée audit suppliant* ». Le malheureux se défend. Il voit son frère en sang. Il « *tira son épée et dague qu'il avait à son côté, et qu'il a accoutumé porter comme noble, sans affection de mal faire audit Terrasse.* » Mais enfin il le tue, et c'est ce meurtre qu'il voudrait voir effacé. On ne dit pas si le curé

---

[35] Pontvianne, *op. cit.* p. 261.
[36] Christian Maillebouis, *Cahiers de la Haute-Loire,* 1999, p. 309.
[37] Samuel Mours, *Le Protestantisme en Vivarais et en Velay*, Valence, 1949, p. 87, exploitant A. Mazon (Dr Francus), *Notes et documents sur les huguenots du Vivarais*, Privas, 1901-1903, t. II, p. 96-97,
[38] Elle lui a été communiquée par Truchard du Moulin, qui l'a trouvée aux Archives nationales, Trésor des chartes, reg. 77.265, n° 474, page 239, année 1567.
[39] C'est-à-dire mort au moment de l'acte de rémission.

Terrasse, *fort vicieux,* était protestant, mais cet environnement de violence le laisse supposer.

LA LIGUE : SEIGNEURS ET CROQUANTS

Blaise fils de Pierre fut après lui seigneur de Bauzac de 1572 à 1601 et plus, nous dit Fraisse.

Huguenot ou pas, sous le nom de Beauvoir, il fut pendant la guerre de la Ligue, capitaine *royaliste,* ce qui n'est pas incompatible. Beauzac reçut une garnison, plutôt symbolique : huit hommes à pied en 1590, un petit poste au milieu des huit cents hommes dispersés dans tout le Velay royal. Quelques mois plus tard, la garnison monte à vingt hommes. Ils vont se révéler bien utiles quand l'accord entre Saint-Vidal et Chastes donne Monistrol à la Ligue. Nous dirions que Beauzac marque Monistrol…

De ces années sinistres, il nous reste une image plutôt plaisante, et située à Beauzac, présentée par Burel, témoin et chroniqueur.

« Le vendredi 19 mai 1595 Guillaume de Chabanes, commissaire de l'artillerie de France[40]*, alloit de compagnie avec le sieur de Bauzac et le sieur de Chabanoles*[41]*, qui se rendoient au Puy auprès de Mgr de Chevrières, et passaient leur chemin, ainsi que plusieurs autres qui les accompagnoient. Quand ils furent contre la ville de Beauzac, vis à vis d'icelle proche d'une mousquetade ou environ, ils furent attaqués par plusieurs soldats et paysans, au nombre de plus de deux cents, portant des mousquets, fourches de fer, arquebuses, hallebardes et autres bâtons. Ceux de la troupe qui étoient à cheval se dépêchèrent de vitesse, et rebroussèrent chemin d'où ils étoient venus. En sorte que le capitaine de Chabanes demeura seul au milieu des Croquants, lesquels le conduisirent à Bauzac, où le seigneur de Bauzac le protégea et le garda pendant quelques jours. »*

Ce récit très vivant pose quelques problèmes. M. de Chevrières vient d'être nommé sénéchal du Puy. C'est un « politique », un royaliste, mais depuis peu – un ligueur rallié. Que Bausac et Chabanoles aillent au Puy voir Chevrières, c'est normal : ce sont deux loyaux royalistes qui vont voir leur nouveau chef, du côté du Puy. Mais que vient faire dans leur cortège un ligueur aussi notoire que Chabanes, de Monistrol ? Est-il en train lui aussi de négocier son retournement ? Ce ne serait pas impossible. C'est en Forez, loin d'ici, que Chabanes a combattu pour la Ligue[42]. Le chroniqueur ponot Burel ne le cite jamais.

Dans cette chevauchée de gens de bonne compagnie, débarquent soudain les Croquants. Nous sommes au moment où ces bandes de gueux, d'abord lancées par Chevrières contre les châteaux de ligueurs, dépassent leur mission, deviennent incontrôlables et pillent les royalistes. Quel est le rôle de Beauvoir-Bauzac, face à eux ? Les Croquants semblent agir comme s'ils étaient chez eux à Beauzac, tout en respectant les ordres du capitaine. Beauvoir prend Chabanes sous sa protection. Il fait de lui son obligé. Chabanes est-il tombé dans un piège ?

---

[40] L'« artillerie de France » est l'artillerie de la Ligue, et non l'artillerie royale.
[41] Maison forte encore existante près de Retournaguet.
[42] Documents communiqués par Mme Benoît Mauvais.

Le calme revient. Les familles se succèdent au château et mandement de Beauzac : les Pastural, les Cusson au 17e siècle, les Colomb de la Tour-Daniel au 18ème. Jean-François de Colomb sera le dernier seigneur de Beauzac et de Brenas, micro-mandement qui se trouva ainsi (quand ?) réuni à celui .

LA DORLIÈRE

Il ne serait pas convenable de quitter cette époque sans saluer la Dorlière, le château bis de Bauzac, un de ces châteaux à proximité de la ville, sans fonction seigneuriale, le seul dans cette commune. En compulsant ce qu'en dit Jourda de Vaux dans ses *Châteaux historiques de la Haute-Loire,* je découvre un huguenot de plus. Charles de la Borie, seigneur de la Durerie, « se jeta dans le parti de la réforme ». Il périt dans l'assaut contre Issoire en 1577. Il eut un fils abbé de la Chaise-Dieu... La famille de la Borie est associée à la Dorlière du 15e au 18e siècle, et c'est sûrement à elle que l'on doit les parties anciennes de ce château près du château. Depuis le 19e siècle, les Chapuis de Montlaville l'ont maintenu. L'espace culturel en a pris le nom, ou peut-être faut-il dire emprunté...

7. LA REVOLUTION

Vaste sujet...

M. Désage l'ayant bien débrouillé en exploitant les délibérations municipales[43], je me contenterai d'une observation et d'un événement.

L'observation c'est qu'en Velay, et particulièrement à Beauzac, le remplacement des seigneuries haut justicières *alias* mandements, est une révolution au sens littéral – un retour au point de départ. La commune épouse la paroisse qui avait existé avant le mandement... C'est bien une boucle ! La première municipalité est élue dans l'église. D'ailleurs l'enfantement connut des complications. Il fallut revoter fin 1791. Dans le même temps le curé de Beauzac prêtait le serment d'adhésion à la constitution civile clergé.

Et voici l'événement[44].

Printemps de 1794, an II. La prison de Saint-Didier (rebaptisé Montfranc), est bourrée de *suspects*. Une femme se présente à la porte : Françoise Bonnet. Elle vient de Beauzac et apporte un lit à l'une des détenues, « la nommée Ravaisse, ci-devant sœur de Saint-Joseph.

Françoise a deux papiers dans la poche de son tablier. Une lettre du maire de Beauzac, qui lui assigne sa commission. L'autre papier est à lui seul un arrêt de mort. C'est la copie d'une « lettre miraculeuse », un tract de la résistance religieuse.

On la questionne : a-t un billet d'entrée ? Certainement elle l'a. Elle fouille dans sa poche, en sort un papier. Le concierge est stupéfait de ce qu'il lit, mais n'en laisse rien paraître. Il dit seulement que ce n'est pas le billet qu'il faut. Françoise fouille à nouveau dans sa poche et tend le second papier : c'est le bon cette fois. Elle peut entrer, mais c'est pour y être recluse.

---

[43] *Beauzac sous la Révolution*, Beauzac, 1989, 60 pages, plaquette photocopiée.
[44] Publié *in extenso* dans les *Chroniques monistroliennes*, n° 26-27 (1992), p. 67-74

Qu'est-ce donc que cette « lettre miraculeuse » ? Une feuille de papier pliée en huit, sur laquelle est recopié, dans une orthographe approximative, le texte d'une information et celui d'une lettre. L'information, c'est que la lettre originale, écrite en lettres d'or par le Christ, *de sa propre main*, a été trouvée quelque part en Languedoc, et expliquée par un enfant jusqu'alors muet. La lettre du Christ demande l'observance du dimanche, que le calendrier révolutionnaire occulte ; il promet sa protection ou ses punitions selon qu'on respectera ou pas le « jour du Seigneur ».

Ce texte fait appel à un merveilleux bien inutile et incroyablement naïf. Sans doute ses auteurs ont-ils cru qu'il ne fallait pas moins pour obtenir des fidèles qu'ils aient le courage de contrevenir à des lois rigoureuses. Contravention forcément publique, quand le travail, c'est dans les champs ou les bois, ou sur le pas de la porte, au carreau de la "denleleuse".

Nous ne savons pas si cet effort pour conserver le respect du dimanche eut quelque succès, mais il demandait un véritable héroïsme. Au moment où Françoise transporte ce brûlot, le dimanche qui vient, c'est les Rameaux, et puis ce sera Pâques, le dimanche par excellence. La lettre ne comporte pas un mot de politique, nulle récrimination contre les autorités. En voici quelques phrases.

« Je vous avertis que si vous ne sanctifiez pas le saint jour de dimanche par des œuvres de piété et si vous travaillez le septième jour qui est le jour du repos, vous serez maudit de moi (...) Vous porterez cette lettre, vous en donnerez copie à tous ceux qui la désirent par dévotion, (...) si vous la publiez et donnez copie à tous ceux qui la demanderont, vous serez bénis (...), jamais la foudre ni peste ne la touchera. Une femme en travail d'enfant sera délivrée par la vertu de cette lettre. Chose véritable. Fin.

Françoise a été conduite au Puy. L'instruction ne traîne pas. Cinq jours plus tard, la *fanatique de Beauzac* comparaît devant le président du tribunal criminel, Jean-Jacques Chevalier. Françoise Bonnet a certainement compris que son cas est guillotinable et elle fait l'idiote, Elle le fait si bien, que nous pouvons nous demander si elle ne l'était pas pour de bon.

- Quel est ton nom, surnom, âge, qualité et demeure ?

- Je m'appelle Françoise Bonnet, denteleuse, du lieu du Monteil, commune de Beauzac, canton de Monistrol, district dudit, âgée d'environ trente deux ans.

Elle se décrit comme une fille de service, sans lien avec une congrégation de filles.

Elle raconte les événements de son arrestation. Puis :

- Où avais-tu pris le premier papier que tu remis au commissaire en place du billet d'entrée ?

Je ne m'en rappelle pas. Il peut se faire que je l'aie trouvé dans le corps de garde, ou que quelqu'un par malice l'ait mis dans ma poche.

- En connais-tu la teneur ?

- Non, ne sachant ni lire ni écrire, ayant seulement entendu dire par ledit commissaire que c'était quelque lettre miraculeuse.

- Ladite Ravaisse sait-elle écrire, et n'as-tu pas trouvé ce papier parmi les siens, ou parmi ses autres effets ?

- J'ignore si ladite Ravaisse sait écrire, ne l'ayant pas fréquenté particulièrement, et je ne lui ai trouvé aucun papier, m'étant seulement occupée à lui porter ce qui lui était le plus nécessaire. (...)

- Puisque tu ne sais ni lire ni écrire, pourquoi n'as-tu pas fait voir ce papier écrit et ne l'as-tu fait lire à quelqu'un pour savoir s'il pouvait être nécessaire et s'il tirait à conséquence, comme la prudence l'exigeait en pareil cas ?

- Je n'en ai pas fait compte parce que je le regardais comme un papier inutile.

- Comment pourrais-tu savoir s'il était inutile sans en connaître la teneur ?

- Je ne l'avais ramassé que dans la vue de m'en servir pour plier quelque chose.

- As-tu resté au service de quelque prêtre ou ci-devant religieuse, ou bien dans la même maison ?

- Non, mais j'ai resté dans la maison où était logé le citoyen Rome, vicaire de Beauzac, et j'avais soin de temps en temps de lui arranger sa chambre et de lui faire son lit,

- N'est-ce pas lui qui t'a donné cette soi-disant lettre miraculeuse? Et était-il prêtre constitutionnel ?

- Il était prêtre constitutionnel et il était trop bon patriote pour m'avoir remis des papiers de cette espèce. D'ailleurs il en était parti depuis plus d'un mois et demi.

Le juge ne cherche pas à savoir si Françoise est d'accord ou pas avec la teneur du document. Il ne relève même pas qu'elle se contredit : assurant d'abord ne pas se rappeler où elle avait trouvé le papier, puis qu'elle l'a ramassé par terre. Il ne lui demande pas ce qu'elle aurait bien pu plier dans un aussi petit bout de papier. Ce qu'elle a reconnu suffit. Cette réserve a permis à Françoise de s'en tenir à son personnage, joué ou non, de Bécassine. Si, comme on peut le supposer, elle savait fort bien ce qu'était cette *lettre miraculeuse* et qu'elle avait mission de l'introduire dans la prison, on peut dire qu'elle a réparé son étourderie de Saint-Didier par un assez remarquable sang-froid sous les questions du juge.

Heureusement pour elle, Rome, chez qui elle avait été domestique, accepta de se porter garant de son *civisme*. Prêtre constitutionnel, d'ailleurs mis au chômage par la campagne de déchristianisation, c'est un témoin recevable aux yeux du tribunal. Il rédigea un billet qui fut versé au dossier : Françoise assistait à la messe des prêtres constitutionnels. Elle n'a jamais *tenu de propos incendiaires ou contraires à la révolution en notre présence,*

On remarquera qu'il ne s'avance pas trop en affirmant que Françoise n'a pas tenu "en notre présence" de "propos incendiaires ou contraires à la révolution". Peut-être avait-elle la langue mieux pendue quand le prêtre jureur avait tourné les talons.

Qu'advint-il de Françoise Bonnet ? Notre dossier s'arrête ici. Je ne vois son nom sur aucune des listes des victimes de la Terreur[45]. Il est probable qu'elle

[45] Ni dans Péala, ni dans Rioufol, ni dans Tavernier.

croupit dans sa prison, avec ou sans lit, pendant six bons mois encore, jusqu'à ce que la chute de Robespierre en ouvre les portes.

8. INSTANTANÉS DES DEUX DERNIERS SIÈCLES

Nous abordons une période où la documentation devient abondante. Il faudrait plonger dans les registres des délibérations municipales, dans les recensements, dans les documents fiscaux, etc. On pourrait ainsi suivre l'évolution de la vie communale, ses priorités, ses retards, ses fiertés. Ici, je ne peux que proposer quelques images dispersées, mais, je l'espère, significatives.

LE CLOCHER

Nous avons évoqué plus haut la crypte de l'église découverte en 1847. Mais une fois déblayée, admirée, classée, il reste à s'occuper du clocher, cause de tous ces événements. En 1844 déjà le maire rappelait *« l'état pitoyable dans lequel se trouve le clocher de notre malheureux pays : un pan de mur, reste du vandalisme de 93 sert d'abri à nos cloches »*. Il s'agit de l'« exhausser ». Une subvention est obtenue en 1849. Mais bientôt la politique va d'en mêler.

Le conseil municipal était favorable à une « flèche » (celle que nous voyons sur le dessin reproduit page suivante). Mais Lenormant, architecte du département, intervient. Il a son idée, et l'appui de Paris. Il fait rapport au préfet : *« M. le ministre de l'intérieur a recommandé de la manière la plus formelle d'imprimer aux travaux de reconstruction du clocher de cette église un caractère tout à fait en harmonie avec celui de l'édifice. L'autorité municipale, qui avait d'abord insisté pour l'établissement du clocher à flèche, mieux éclairée aujourd'hui, propose elle-même de substituer à ce projet un clocher romano-byzantin. »*

Flèche octogonale contre romano-byzantin, le débat s'envenime à Beauzac, le conseil municipal se divise.

En février 1851 le maire, M. de Fayolle de Mans, procède à l'adjudication des travaux du clocher romano-byzantin. Vingt-huit opposants, conduits par l'adjoint, Ribéron, par Doguet (et un Proriol), dénoncent l'irrégularité de la procédure, menacent d'un appel et tentent de perturber les enchères. Fayolle de Mans s'emporte : « Faites bien comme vous voulez ! » Mais les opposants avaient un bon dossier ; le préfet se voit contraint de casser l'adjudication.

Mais ce n'est que partie remise. La nouvelle adjudication, en avril, soumet le même projet romano-byzantin que nous avons sous les yeux. Les ouvriers y travaillent sans désemparer. Le maire a obtenu que le clocher soit bâti de granite du pays, plutôt que de la pierre de Firminy, « blanchâtre ». Tout est fini en 1851, mais les travaux n'étant pas reçus par l'architecte départemental (Beauzac est si loin), l'entrepreneur, *« pauvre misérable, atteint de la pierre depuis deux mois »*, n'est pas payé...

En 1867, l'édifice souffre. La surcharge du clocher a été sous-estimée. Deux fûts de colonnes supportant les arcs triomphaux du sanctuaire et de la chapelle

latérale doivent s'effondrer, emportant une partie de la voûte. Il faut les rétablir en bons matériaux…

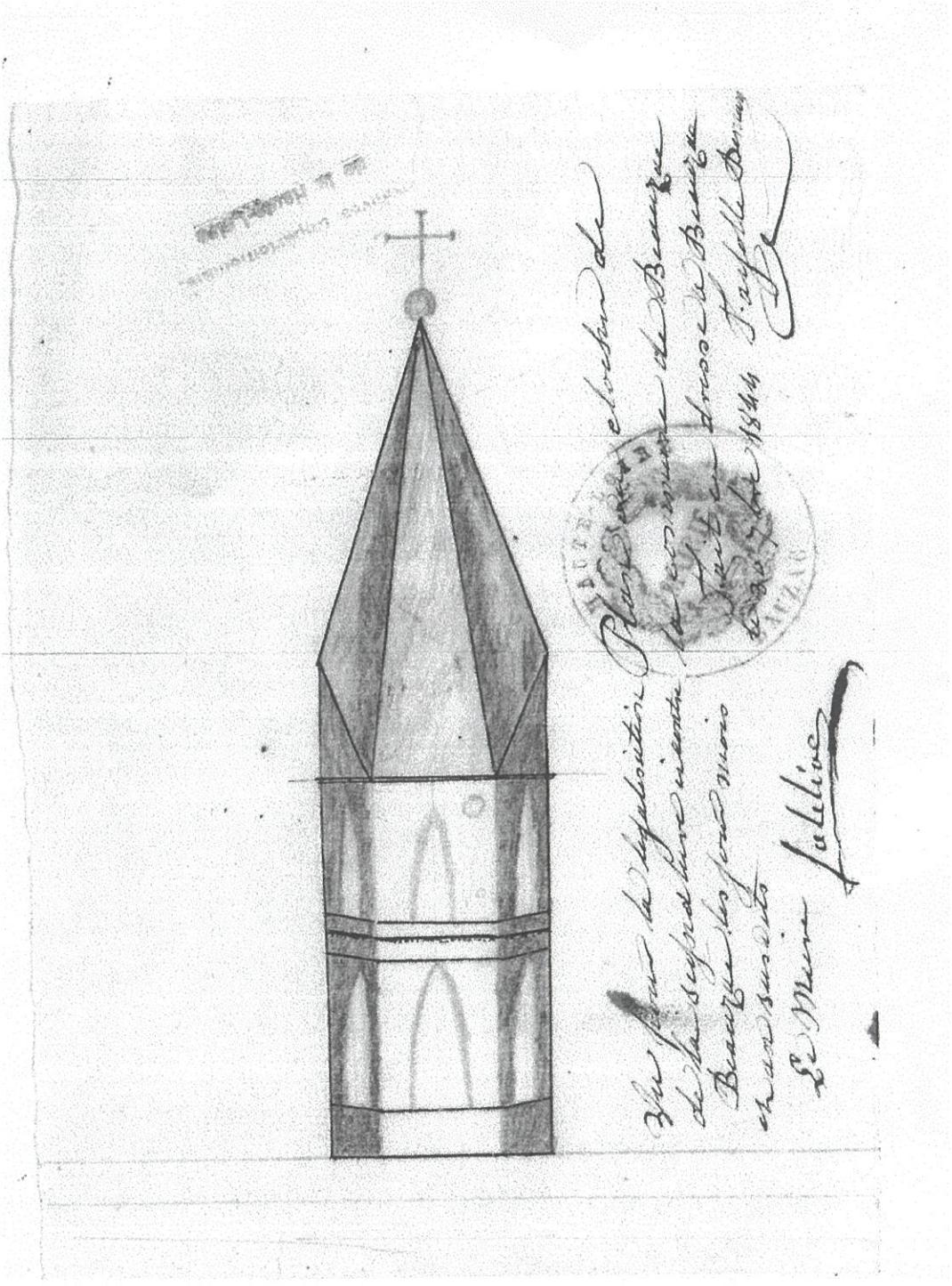

La flèche à laquelle l'église de Beauzac a échappé

PAUVRETÉ DE LA COMMUNE

Pendant tout le 19ème siècle, les communes rurales sont pauvres, très pauvres. A Beauzac comme ailleurs. Prenons les dépenses du budget de 1849[46].

Le personnel, 1000 fr. : pour le secrétaire de mairie (150), le garde-champêtre (150), le traitement et le logement de l'instituteur (200), le traitement des vicaires (500).

Quelques frais administratifs : frais de bureau (62 fr.), receveur municipal (80), et cette année une dépense inhabituelle : 27 fr. pour l'impression du règlement.

Le budget social se réduit à 83 fr. : la part communale de l'entretien des enfants trouvés (68) et d'un aliéné (15).

Tout le reste est chemins. La part communale pour les chemins vicinaux ordinaires (379 fr.). Et en nature 2301 fr. pour les chemins vicinaux de grande communication.

Le formulaire administratif mentionne d'autres postes de dépense. A Beauzac de cette époque, état néant : garde nationale, institutrices, entretien de l'horloge, fontaines, pompe à incendie, etc.

Soixante ans plus tard, la commune est toujours pauvre, mais les sommes sont plus importantes, même en tenant compte de l'inflation. Beauzac s'offre un corbillard. Pierre Peyron, maire en 1925, le commande à Anatole Faucon, carrossier de Monistrol : *« corbillard neuf, ouvert à ciel, carrosseries bois dur, peintures et teintures noires, panache complet et un caparaçon pour un cheval, le tout complètement neuf »*. A livrer le 15 mars, commande passée le 5 février.

LES INVENTAIRES

Chacun sait que les inventaires furent en Haute-Loire, du pays sauguain jusqu'à Montregard, un moment dramatique. Ils sont entrés dans la légende. Les portes de l'église de Sainte-Sigolène en conservent les traces, soigneusement. Chaque paroisse s'est opposée aux inventaires à sa façon. Voici celle de Beauzac, rapportée par les gendarmes[47].

« 2 mars 1906 à 7 heures et demi du matin, le maréchal des logis Guilhen avec tous les militaires de la brigade de Monistrol sont partis de Monistrol sur Loire avec M. le percepteur des contributions directes de cette localité, pour lui prêter main forte et le protéger en cas de besoin. Arrivés au pont de la Roche, nous avons rencontré la brigade de Bas en Basset au complet qui a suivi la colonne jusqu'à notre arrivée à Beauzac, où nous avons trouvé deux gendarmes à cheval d'Yssingeaux et trois gendarmes à cheval et trois gendarmes de la brigade à pied de Rosières. A dix heures précises, M. le percepteur s'est rendu au presbytère sous notre escorte et après avoir frappé à la porte, M. le curé est venu ouvrir avec trois autres prêtres et plusieurs membres du conseil de fabrique. M. le curé a lu sa protestation et nous nous sommes ensuite rendu vers l'église où nous avons remarqué que les portes

---

[46] Documentation du Centre culturel départemental.

[47] ADHL, 10V 12. Le rapport est signé du chef de brigade, Guilhen.

étaient barricadées extérieurement avec plusieurs morceaux de bois et qu'environ cent manifestants se trouvaient près de la porte principale.

« Aucun des manifestants n'était armé, ni aucune pierre n' a été lancée. Les seuls cris qui ont été prononcés sont « Vive la République » et « A bas la calotte ! ». M. le percepteur ayant jugé sa mission terminée, nous nous sommes retirés.

« Nous avons appris à notre départ que les portes de l'église étaient barricadées intérieurement et que l'église était pleine de manifestants. »

Manifestants muets : les défenseurs intérieurs et extérieurs avaient reçu consigne de s'exprimer en silence. – une façon d'éviter les débordements.

Le lendemain 3 mars il y a les incidents tragiques de Montregard. Le même jour le ministre recule et télégraphie au préfet : *« Toutes les fois que vous vous trouverez face à une résistance susceptible d'entraîner des conflits trop grave », « se borner à un constat de carence. »* Le 8 mars, le cabinet démissionne.

Quelques mois passent. Aristide Briand veut solder l'opération à moindres frais. Le 14 novembre, le percepteur, Bès, revient, sans les gendarmes. L'église est ouverte. Bès fait sa liste d'objets. Le curé Chêne coopère, semble-t-il, avec un souci majeur : soustraire le maximum d'objets à l'emprise de la loi. Bès note ces réserves scrupuleusement : ceci appartient aux sœurs de St-Joseph, ou de Sainte-Marie, cela à telle ou telle confrérie, elles sont nombreuses… Pour conclure, le curé refuse de signer. Mais il acceptera quelques jours plus tard, 11 décembre, de signer le procès-verbal de la remise qui lui est faire de cet inventaire : cela ne l'engage pas, et cela sauve la face de l'administration. Subtilités…

Je ne résiste pas au plaisir de vous chanter le refrain des sigolénois, sur l'air de *Viens poupoule :*

Viens Artis, viens Artis, viens !
Fais-toi accompagner
Par tout' la force armée, ah !
Mais malgré tout cela
Nous ne faiblirons pas.[48]

CLOCHEMERLE

26 juin 1909, le maire télégraphie au préfet : *« Avons difficultés avec curé pour obliger sonneur à sonner pour funérailles civiles d'un suicidé ; curé réclame clefs du clocher ; devons-nous les donner et qui doit nommer sonneur »*

Réponse télégraphique du préfet, même jour : *« Vous n'avez pas le droit de faire servir les cloches église pour solenniser enterrement ou mariages civils. Arrêtés en ce sens annulés par le conseil d'Etat. »*

Quelques semaines plus tard, le 20 juillet 1909, le maire sollicite le sous-préfet : *« M. le sous-préfet, ayant à faire à un curé grincheux qui ne cherche qu'à semer la haine et la discorde dans la commune, pourriez-vous nous donner les renseignements concernant la séparation de l'église et de l'Etat.*

---

[48] Voir Ph. Moret, « Sainte-Sigolène, 21 février 1906, ou les inventaires en chansons », *Chroniques monistroliennes*, n° 10, 1986.

1 Avons-nous le droit, comme fête publique, à faire sonner les cloches dimanche prochain, en vue de l'inauguration de la halte de Beauzac, et pouvons-nous choisir un sonneur autre que celui du curé pour les sonneries civiles ?

2 le curé nous demande des réparations au clocher de l'église, entre autres l'achat de cordes pour les cloches ; devons-nous les lui fournir ? (...)

Entre temps, le 6 juin 1909, la mairie avait marqué son territoire sur l'église : on vote une somme de 300 fr pour l'achat d'une horloge publique qui serait placée au clocher de l'église. C'est plus moderne que les cloches...

26 janvier 1913. Après la Séparation, l'église multiplie les initiatives pour rallier la jeunesse. Pendant le débat parlementaire, un député radical était allé jusqu'à dire qu'on ne pouvait être à la fois catholique et patriote. A Beauzac on veut montrer le contraire, en créant une association dite « Société militaire de perfectionnement ». Cela semble inquiéter les autorités ; le sous-préfet est chargé de se renseigner. Il rend compte au préfet le 26 janvier 1913 : *« Les tendances de cette association sont nettement cléricales. C'est le vicaire Simon qui actionne le président Mandon. Les jeunes gens qui en font partie appartiennent à la société de tambours et clairons de la Jeunesse catholique de Beauzac.*[49] Le préfet fait monter l'information jusqu'au ministre.

23 août 1923 : Beauzac, après plusieurs années d'une majorité anticléricale, vire à droite. Cela peut se traduire ainsi, par un arrêté municipal : *« Il est expressément interdit de jouer du clairon, de se servir d'instruments bruyants, tels que de battre la caisse ou tous instruments quels qu'ils soient produisant mécaniquement de la musique ou des chants, de se livrer à des charivaris, hurlements ou cris sur la voie publique, rues, places et établissements ouverts au public pendant les offices religieux, processions, enterrements, etc. ».*

LA VISITE DE Mgr ROUSSEAU, 1937

En 1937, l'évêque consigne par écrit les renseignements qu'il a obtenus lors de sa « visite canonique »[50].

Les non pratiquants sont une centaine, hommes et femmes. Mais tout le monde fait ses Pâques, sauf une trentaine d'hommes et une vingtaine de femmes. La chorale compte 35 membres, ce qui est bien, mais quant au chant des fidèles pendant les offices, c'est seulement les enfants et les jeunes gens.

La paroisse compte sept prêtres, un élève au grand séminaire, quatre au petit séminaire, et une quarantaine de religieux et religieuses.

Patronage de jeunes filles, une trentaine ; Cercle d'études, 35 ; Société de gymnastique, 30 ; Mères chrétiennes, 200 ; Enfants de Marie, 60. Excellents rapports avec le maire, Mathieu Proriol.

En conclusion, la population est *« docile, un peu difficile à soulever ».*

On peut dire que la situation est bonne. On peut même dire que, du point de vue de la qualité de la vie religieuse, elle n'a jamais été aussi bonne. On peut encore parler de société chrétienne. Pour combien de temps ?

---

[49] Documentation du Centre culturel départemental

[50] Documentation du Centre culturel départemental.

ÉCOLES D'AVANT FERRY

L'école est au 19ème siècle l'enjeu principal de notre histoire, et en particulier de l'histoire de chaque commune. Il ne l'est plus au 20ème, mais l'ébranlement a été si violent qu'il continue ses effets avec toute la force de l'inertie sociale.

Qu'en est-il à Beauzac ?

D'abord, il va de soi qu'à Beauzac on ne connaît pas autre chose que l'école primaire, et les maternelles.

Je prends les choses vers 1840. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait rien eu avant, et rien avant la Révolution. Les rôles des communautés ont beaucoup à nous apprendre ; ils comportent les dépenses relatives à un éventuel maître d'école[51]. Une étude générale reste à faire, et elle est possible. Facile même au plan local, puisque les rôles sont classés par mandement. Pour la période allant de la Révolution à 1830 les sources ne manquent pas non plus.

Donc, cela commence par un legs peu ordinaire. Une demoiselle Marie-Madeleine Proriol, native d'ici comme son nom l'indique, supérieure de la Visitation au Puy, lègue à la commune de Beauzac sa maison sur la place, à condition qu'elle serve de maison de ville. Elle meurt vers 1836[52]. La mairie tient au large dans cette maison, les deux pièces du rez-de-chaussée lui suffisent. Au dessus, on installe une classe au premier, et le logement du maître au second.

Une trentaine d'années se passent. Et voici une autre démarche surprenante. En 1876, les Frères des écoles chrétiennes de Monistrol, je dis bien Monistrol, offrent 2.000 fr. à la commune de Beauzac, et le curé 1.000, sous deux conditions : 1) que les travaux de construction d'une école de garçons soient engagés sans tarder ; 2) que cette école nouvelle soit confiée aux Frères. En 1876 la démarche est légale, encore légale (voir reproduction ci-contre).

Les Frères de Monistrol agissent en connaissance de cause. Ils doivent leur existence dans le château des évêques à une donation du même genre : vers 1850, le curé, propriétaire d'une moitié du château, l'avait donné à la commune de Monistrol, à condition que l'enseignement y soit donné par les Frères, *in perpetuum.*

Le sous-préfet pousse le dossier. Il sait que le ministère est lent à subventionner, et les dons du curé et des Frères sont immédiatement disponibles. Leur somme est équivalente à ce qu'on pourrait espérer de Paris, et elle est suffisante. Le préfet est troublé, et derrière lui, je le suppose, l'inspecteur d'académie. Etendre le réseau des Frères n'est plus dans l'air du temps. Pourtant, le préfet va céder, convaincu par une lettre du maire, Lhermet. Celui-ci lui écrit le 12 janvier 1877 sur un ton à la fois déférent et complice : si à une époque plus ou moins éloignée, la commune voulait changer d'instituteurs, l'argent des Frères ne pourrait pas l'en empêcher : il suffirait de rembourser la donation. Lhermet et ses administrés sont très contents des Frères, mais la décision n'est pas irréversible. Le mois suivant, le préfet approuve (25 février 1877). Pendant une dizaine d'années, l'école communale des Frères fonctionne paisiblement.

---

[51] Archives départementales, 1C 2212-2507

[52] D'après le sous-préfet qui n'est pas plus précis (lettre au préfet, 1839).

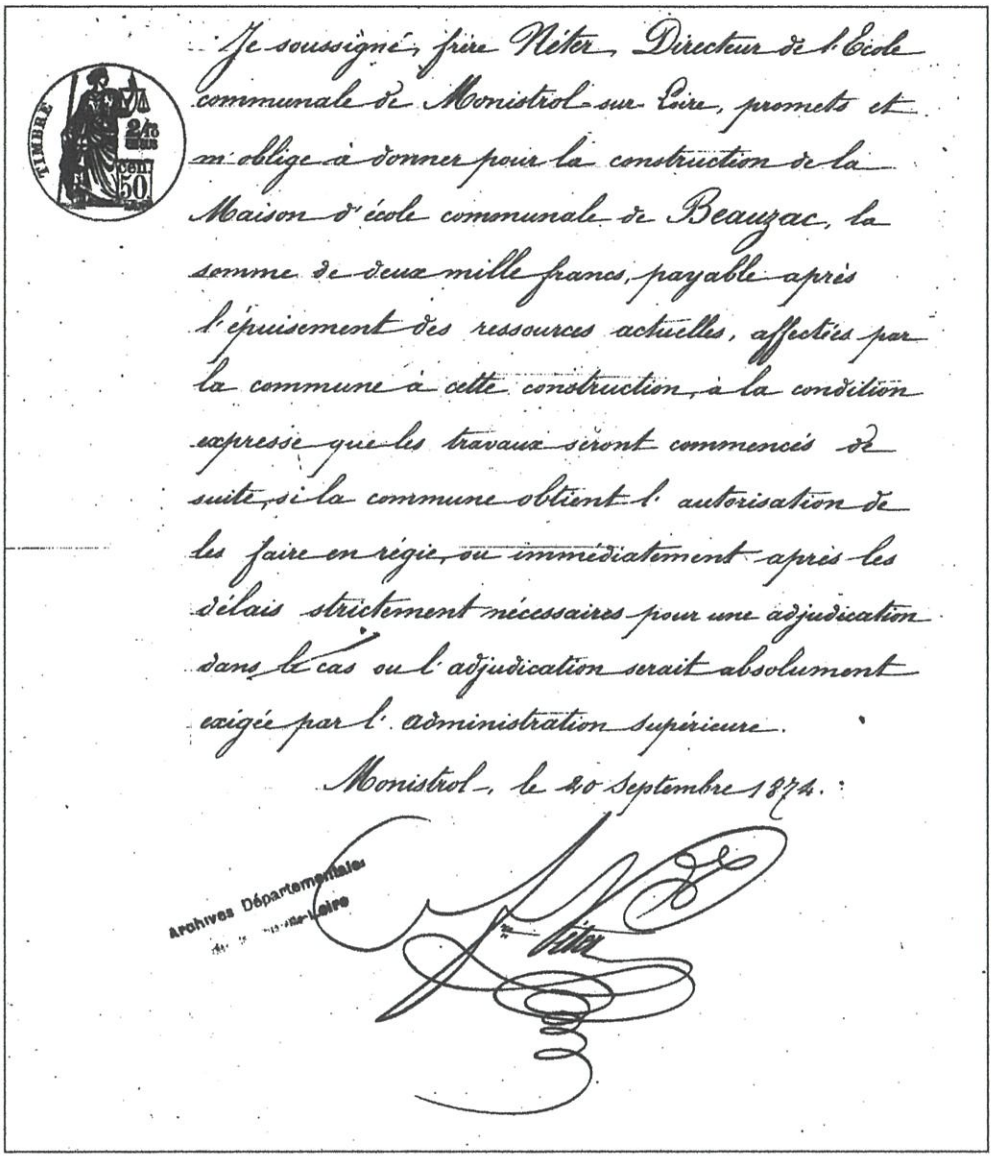

Je soussigné, frère Nestor, Directeur de l'école communale de Monistrol-sur-Loire, promets et m'oblige à donner pour la construction de la Maison d'école communale de Beauzac, la somme de deux mille francs, payable après l'épuisement des ressources actuelles, affectées par la commune à cette construction, à la condition expresse que les travaux seront commencés de suite, si la commune obtient l'autorisation de les faire en régie, ou immédiatement après les délais strictement nécessaires pour une adjudication dans le cas où l'adjudication serait absolument exigée par l'administration supérieure.

Monistrol, le 20 Septembre 1874.

Nestor

Archives Départementales

Jusqu'à la loi de 1886, qui chasse les congrégations des écoles communales. J'ai cru comprendre que les Frères de Beauzac étaient partis purement et simplement, sans chercher à créer une école libre concurrente, ce que la loi a autorisé jusqu'en 1904.

Et les filles ? Elles étaient choyées. Les parents pouvaient hésiter entre deux écoles, celle des sœurs de St-Joseph, et celle des sœurs de l'Instruction. Chaque école a sa maternelle. Sans compter les dix béates dans les villages[53].

[53] 10 béates c'est la situation lors de l'enquête de 1881 (ADHL, IT/76), enquête portant sur l'ensemble de la Haute-Loire. J'ajoute l'information sur le prénom, la date et le lieu de naissance, tirée des notices d'inspection. Pour Beauzac (2514 habitants, dont 545 dans l'agglomération, 10 assemblées : Chevalier (Barry), Combres (Rose Faure), Confolens (Pleynet), Bransac (Leydier), Brenas (Boudon), Grand-Champ (Favier), La Frétisse (Duranton), Liorac (Plénet), Peyrolles (Thérèse Teyssier, 1835, Lapte), Vaures (Marie Furnon).

LES BÉATES

Pour évoquer les béates, dans leur diversité, leur personnalité, nous n'avons qu'une source, les inspections. Leur regard est hostile, mais c'est un regard.

Juin 1882. Voici un nouvel inspecteur général, Jost, de l'équipe de Jules Ferry ; c'est sa première tournée en province[54].

Il patrouille du côté de Beauzac. Il y visite les écoles du bourg, et les béates de deux villages : Confolent, Pirolles. Ses notices sont assez développées ; elles s'intéressent aussi, c'est rare, à l'économie de la béate. Je retiens celle de l'assemblée de Confolent, *180 habitants, 25 inscrits, 6 présents.*

Marie Pleynet est la béate. *« C'est la première école ou « assemblée » tenue par une béate que je visite. Elle est installée dans une maison construite par des gens qui ne sont ni maçons ni charpentiers. Une pièce assez vaste au rez-de-chaussée sert de chapelle (il s'y trouve deux autels), d'atelier de dentelles, de garderie d'enfants, d'école. A côté on trouve une méchante cuisine. Un escalier difficile conduit à l'étage dans l'unique chambre de la béate.*

« Mlle Marie Pleynet, 47 ans, la béate, est une brave paysanne, dont le costume diffère peu de celui des femmes du pays, mais se rapproche de celui des dames de l'instruction d'Yssingeaux auxquelles elle est affiliée, sans avoir fait de vœux et sans être sœur.

« Son carreau ne lui rapporte pas grand chose, au plus 30 centimes par jour. Quant aux enfants ils paient deux taux différents : 1 fr. 25 les élèves écrivant, 75 centimes ceux qui apprennent à lire seulement.

« Cinq ou six petits enfants sont assis sur des bancs, sur 55 enfants d'âge scolaire que contient le hameau. Ils lisent ou épellent dans le Devoir du Chrétien. *La béate ne comprend pas qu'on puisse enseigner simultanément l'écriture et l'orthographe !*

« Mlle Pleynet sait écrire et elle me montre quelques cahiers d'élèves plus avancés qui ont fréquenté l'école pendant l'hiver. Cela n'est pas trop mal.

« Confolent est une station de chemin de fer ; il s'y trouve une grande carrière, en pleine exploitation[55]. Ce n'est pas un hameau perdu dans les montagnes. Il lui faut une école régulière et je pense que nous l'obtiendrons. »

L' ÉCOLE COMMUNALE DE FILLES

Il faudra attendre longtemps. Dans l'immédiat, c'est une école de filles au chef-lieu qu'il faut obtenir. A partir de cette inspection, la pression se fait insistante. Le maire, Proriol, se demande où diable l'installer. Ce sera à la maison de ville, dans les locaux que les garçons avaient quittés pour l'école des Frères, et qui sont restés vacants depuis six ans. Les locaux sont vétustes, il n'y a pas de mobilier. Tant pis.

Une autre solution avait été imaginée, fort ingénieuse. La supérieure des sœurs de l'Instruction proposa de renoncer à leur école, d'y installer l'école communale de filles, mais de la nommer elle-même directrice publique... Le préfet refusa nettement : merci pour l'hospitalité, mais elle est inacceptable.

---

[54] Les rapports d'inspection générale sont conservés aux Archives nationales, F/17/9265.

[55] Il s'agit de la carrière de granite de Pont-de-Lignon, sur le territoire de la commune de Monistrol.

L'inspecteur vient se rendre compte de l'état de la nouvelle école. Pas de cour de récréation, mais on lui dit : les filles rentrent chez elles, elles habitent toutes au bourg. Pas de cabinet d'aisances, on se soulage dans les coins de la place. Ce qui frappe, parce qu'il s'agit de filles et que quarante ans ont passé, on ne l'avait même pas remarqué en 1845.

L'école communale des filles demeurera à peu près dans cet état jusqu'en 1903, quand elles iront rejoindre les garçons dans un « groupe scolaire ». La concurrence est rude. Il y a de la place.

IMAGES DES ÉCOLES PUBLIQUES EN 1925

Franchissons encore 40 ans. En 1926, le syndicat des instituteurs publie un *Annuaire des postes de l'enseignement primaire de la Haute-Loire*. Pour nous, 80 ans plus tard, c'est un document pareil à nul autre. Une photographie détaillée du réseau de l'école publique, mais beaucoup plus que cela, une image de la société rurale dans laquelle est immergé l'instituteur : concurrence scolaire, état du logement, organisation des classes, bien sûr, mais aussi nécessités de la vie matérielle : l'état des chemins, le prix de la visite du médecin, la fréquence du passage du boulanger, la proximité de l'eau potable, etc.

Je cite en survolant la page et demi consacrée à Beauzac.

Ecole du chef-lieu

Groupe scolaire : construit en 1876 (ancienne école de Frères avant 1887). Cour et jardin clos. Pas de préau. Eau potable à la borne-fontaine, 20 m. Electricité.

Garçons : deux classes, une seule fonctionne, 25 élèves. Filles : une classe, 10 élèves (concurrence).

Poste intéressant, bon climat, communications faciles. Mais concurrence acharnée pour l'école libre.

Bransac, 1900, construction

Devant la halte du chemin de fer. Construite en 1900, une classe de 18 à 20 élèves. Préau, petite cour, jardin et WC. Eau potable à dix mètres (la gare). Logement de quatre pièces. Un boulanger passe toutes les semaines. Excellent petit poste, très bon climat, pêche. Quelques difficultés pour l'approvisionnement.

Combres, 1882, construction

Hameau de 60 habitants, chemin vicinal en mauvais état. Batiment ancien [1882, construction] réparé il y a huit ans. Pas de cour, pas de jardin, pas de préau. Eau potable à 50 m. Logement de trois pièces. Maison en mauvais état.

Confolent, 1906, loué

Deux classes, 40 élèves au total. Ecole louée, petit jardin. Cour, wc et préau de l'autre côté de la route, au vieux prieuré. Gare à 150 m de l'école. Toutes facilités communication et approvisionnement. Un boulanger, quatre épiciers, bois, charbon. Trois bouchers passent deux fois par semaine. Poste très agréable. Mais il y a une école libre mixte à Nantet (2 km).

Les Bernauds

Petit hameau de six maisons. Classe de 15 à 20 élèves. Halte, 5 km 3 en descendant à pic. Bon logement, population sympathique. Travaux des champs. Mais les chemins sont presque impraticables.

Le Monteil, 1912, construction

Pas de commerçants. Médecin à Bas (25fr) ou Monistrol (45fr). 30 élèves. Poste bien situé, bon climat, bon logement, mais éloigné d'une centre d'approvisionnement.

IMAGES TRAGIQUES ET LÉGÈRES

Il est temps d'arrêter de feuilleter ces images plus très anciennes. Nous aurions pu nous arrêter sur d'autres, où l'histoire nationale rencontre l'histoire locale, dans la tragédie. Les télégrammes qui annoncent la mort d'un enfant de Beauzac parti là-bas vers la Somme ou Verdun et demandent au maire d'avertir la famille. Un maire courageux qui, en 1944, sut aller parler à l'ennemi et éviter de sanglantes représailles.

Refermons plutôt l'album sur un sourire. Voici deux mets locaux que vous n'aurez pas dans vos assiettes tout à l'heure.

La grive de Beauzac : 1893, la *Haute-Loire* rend compte de la foire de novembre à Monistrol : *« Elle n'est pas la plus importante de l'année, mais elle est quand même parmi les meilleures, mais trop rarement l'été de la Saint-Martin la favorise. C'est encore le cas cette année, la neige est tombée pour la première fois cette nuit avec abondance, (...) La grive de Beauzac, si recherchée des gourmets, et si abondante les autres années a complètement fait défaut* [56].

Les saumons de la Loire : Vers 1172, Guillaume de Baffie donne à l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem la rente d'un saumon sur le barrage de la Loire à Confolent. Un saumon par an ? Guillaume en garde-t-il d'autres pour son usage ? Et comment avait-il acquis cette rente ?

1610, 450 ans après : les descendants de ces saumons n'arrivent plus à remonter la Loire. Le seigneur de Beauzac est traîné en justice pour le *« retranchement de son écluse »*, qui s'oppose à *« la montée des saumons et autres poissons venant de la mer, ce qui cause un grand préjudice au pays et aux seigneurs ayant droit de pêche. »* Le seigneur sera condamné [57].



[56] *Haute-Loire*, 21/11/1893 (Centre culturel départemental)
[57] Fraisse, note p. 53.